

285 649

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A

L'HISTOIRE

DU JACOBINISME;

Par Mr. l'Abbé BARRUEL.

Seconde Partie.



A LONDRES.

De l'Imprimerie Française;

Chez PH. LE BOUSSONNIER & Co. No. 122
Wardour Street, Oxford Street.

Se vend chez A. DULAU & Co. No. 107 *Wardour*
Street, Soho.

Et chez

De Boffe, *Gerard Street.* Booley, *Royal Exchange;*
Booker, *Bond Street.* Et chez P. Fauche, *à Hambourg.*

1797:

MEMOIRS

OF

THE

REIGN

OF

THE



NOTE SUR MONTESQUIEU.

Dans le second chapitre du second volume de ces Mémoires, sur le témoignage de Mr. l'Abbé le Pointe, j'ai cité une lettre attribuée à Montesquieu dans un Journal Anglois, sans pouvoir alors désigner la feuille où elle se trouvoit. Je l'ai enfin découverte dans le *Courrier, où Evening Gazette, feuille du 4 Août, Année 1795*. Le Journaliste assure que Montesquieu l'avoit écrite peu d'années avant sa mort. J'avoue que j'aurois désiré voir mentionner au moins la personne qui l'avoit reçue, ou celle qui en a l'original. Car une pareille lettre seroit de nature à changer nos idées sur la modération de Montesquieu. Elle nous montreroit en lui un des vrais Sophistes conjurés ; & nous ne porterons jamais de cet auteur un pareil jugement sans les preuves les mieux constatées. Mais il faut convenir que si cette lettre n'est pas de Montesquieu, elle est au moins d'un adepte bien avancé dans les complots ; car on le voit tracer fidèlement la conduite des Jacobins à l'égard des troupes nationales & étrangères, ainsi qu'à l'égard du projet d'arracher l'Irlande à l'Angleterre.

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON
FROM THE FIRST SETTLEMENT
TO THE PRESENT TIME
IN TWO VOLUMES
BY NATHANIEL BENTLEY
VOLUME THE SECOND
CONTAINING THE HISTORY FROM
THE YEAR 1700 TO THE PRESENT
TIME
PUBLISHED BY J. BENTLEY
AT THE SIGN OF THE SHIELD
IN THE CITY OF BOSTON
1787

Cha
I

I

I

I

TABLE DES MATIÈRES

DE LA

Seconde Partie.

Chapitres.		Pages.
DISCOURS PRÉLIMINAIRE.		
I	<i>Premier grade de la Conspiration contre les Rois. Voltaire & d'Alembert passant de la haine du Christianisme à la haine des Rois.</i>	1
II	<i>Second degré de la Conjuration contre les Rois, Systèmes politiques de la secte. D'Argenson & Montesquieu. Système de Jean-Jacques Rousseau.</i>	34 96
III	<i>Troisième grade de la Conspiration. Effet général des systèmes de Montesquieu & de Jean-Jacques. Convention des Sophistes; union de leurs complots contre le Trône & leurs complots con- tre l'Autel.</i>	119
IV	<i>Quatrième grade de la Conspira- tion contre les Rois. Inondation de livres contre la</i>	

TABLE DES MATIÈRES.

Chap.		Pag.
	<i>Royauté; nouvelles preuves de la Conspiration.</i>	155
V	<i>Cinquième grade de la Conspiration contre les Rois.</i>	
	<i>Essai démocratique à Genève.</i>	200
VI	<i>Essai Aristocratique en France.</i>	218
VII	<i>Essai des Sophistes contre l'Aristocratie.</i>	234
VIII	<i>Secret général, ou les petits mystères des Franc-maçons.</i>	257
	<i>II. partie, complots maçonniques.</i>	
IX	<i>Des grands mystères, ou secrets des Arrière-Loges de la Maçonnerie.</i>	277
X	<i>Nouvelles preuves du système & des mystères des Arrière-Maçons.</i>	316
XI	<i>Preuves tirées des systèmes des Franc-Maçons eux-mêmes sur leur origine.</i>	344
XII	<i>Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine; vrai Fondateur de l'Ordre; véritable & première origine de leurs mystères & de leurs systèmes.</i>	387
XIII	<i>Sixième degré de la Conspiration contre les Rois.</i>	
	<i>Union des Philosophes & des Franc-Maçons.</i>	413

FIN

de la Table de la Seconde Partie.

CONSPIRATION

DES
SOPHISTES DE LA REBELLION,
CONTRE
LES ROIS.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DANS cette seconde partie des Mémoires sur le Jacobinisme, j'ai à dire comment les Sophistes de l'impiété, devenant les Sophistes de la rebellion, ajoutèrent à leur conjuration contre tous les Autels du Christianisme, une nouvelle Conjuraction contre tous les Trônes des Souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écraser Jésus-Christ, ces mêmes hommes appelés Philosophes, formèrent encore le vœu d'écraser tous les Rois.

J'ai annoncé de plus, qu'aux Sophistes de l'impiété devenus les Sophistes de la rebellion, se joignit une secte depuis long-tems cachée dans les arrières loges de la Franc-maçonnerie, méditant contre l'Autel & contre le Trône, les mêmes complots, & faisant comme les Philosophes modernes, le même serment d'écraser le Christ & tous les Rois.

Objet de
ce volume:

Ce double objet divise naturellement ce second Volume en deux parties. La première sera consacrée à développer l'origine & les progrès de cette conspiration des Sophistes appelés Philosophes. J'aurai à dévoiler dans la seconde, cette Secte que je désigne ici, sous le nom d'Arrière-maçons, pour distinguer les vrais adeptes, d'une foule de frères trop honnêtes, pour être admis dans les secrets des arrières-loges, & trop religieux, ou trop bons citoyens, trop fidèles sujets, pour se prêter à leurs complots.

Après avoir séparément traité chacune de ces conspirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes se réunirent, & s'aidèrent mutuellement, pour opérer toute cette partie de la Révolution qui abattit en France, & la Religion, & la Monarchie; les Autels du Christ, & le Trône & la tête de Louis XVI.

Réflexions
sur la con-
spiration
contre les
Rois.

Captivé par les faits, & résolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réflexions faciles à saisir, mais nécessaires pour bien suivre la marche des Sophistes dans leur nouvelle conspiration; pour montrer par quels grades ils passèrent, ou plutôt se trouvèrent en quelque sorte entraînés malgré eux, & par la seule force de leurs principes, de leur école d'impiété, à l'école & aux vœux, aux sermens de la rebellion.

Tant que sous les auspices de Voltaire, tous ces prétendus Philosophes s'étoient contentés d'appliquer aux idées religieuses leurs principes *d'égalité, de liberté*, & d'en conclure qu'il falloit écraser le Dieu de l'Evangile, pour laisser à chacun le droit de se faire une Religion à sa manière, ou de n'en point avoir; ils n'avoient pas eu de bien grands obstacles à craindre de la part de ces diverses classes d'hommes, qu'ils étoient plus spécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le Christianisme, toutes les passions combattoient avec eux, & pour eux. Il ne dut pas leur en coûter beaucoup pour faire illusion à des hommes, qui trop souvent n'alléguent leur répugnance à des mystères qu'ils ne conçoivent pas, que pour se dispenser des préceptes & des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des Souverains ordinairement peu versés dans l'étude des faits & des vérités relatives à la Religion; des hommes qui ne cherchent trop souvent dans leur opulence, ou dans leur rang, que des titres à l'indépendance de leur conduite morale; d'autres hommes qui n'aspirent à la fortune, qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir; de prétendus génies haletant après la fumée des réputations, & prêts à sacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un sarcasme, ou d'un blasphème qu'on appelle bon mot; d'autres génies encore qui souvent se

trouveroient des fots, s'il étoit moins facile d'avoir de l'esprit contre Dieu; tous ces hommes enfin qui prennent si aisément des Sophismes pour des démonstrations; tous les adeptes de ces diverses classes se mettoient peu en peine d'approfondir & cette *égalité de droits*, & cette *liberté* de raison, que la secte leur présentoit comme incompatibles avec une religion révélée, remplie de mystères.

On ne voit pas même que la plupart de ces adeptes aient réfléchi combien il est absurde d'opposer à la Révélation, les droits de leur raison; comme si les limites & l'insuffisance de cette raison devoient servir de règle au Dieu qui se révèle, ou bien à la vérité de ses oracles, à la mission de ses Prophètes & de ses Apôtres.

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raison, se réduisent ici à savoir si son Dieu a parlé; à croire & adorer, de quel ordre que soient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes si peu faits pour connoître & défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adversaires bien redoutables pour des Sophistes, qui opposoient sans cesse à l'Evangile, toute cette prétendue liberté de la raison.

Il ne pouvoit plus en être de même, quand la secte appliquant à la société politique, à l'empire des loix civiles, ces mêmes principes d'*égalité* & de *liberté*, s'avisa d'en conclure qu'en écrasant l'Autel, il falloit aussi écraser tous les

Trônes, pour rendre à tous les hommes leur égalité & leur liberté naturelle. Une conspiration ourdie sur ces principes, sur ces conséquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts, & toutes les passions des Sophistes couronnés, des Princes protecteurs, & de tous ces adeptes pris dans les hautes classes de la société, & d'abord si dociles aux leçons d'une liberté, qui ne parloit encore que d'écraser la Religion.

Voltaire & d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Frédéric, ou Joseph II, ou Catherine III, & Gustave de Suède bien disposés à se porter eux-mêmes à la destruction de leurs trônes. Il étoit vrai-semblable que bien d'autres adeptes, ministres ou courtisans, & riches ou nobles distingués par leur rang, sentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connoissant plus de supérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en souveraine; qui pour premier usage de sa souveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes, & toutes les têtes élevées au dessus de son niveau.

Du côté des Sophistes eux-mêmes, si la reconnaissance n'étoit pour eux qu'un foible motif, l'intérêt de leur existence sembloit devoir rallentir leur ardeur contre le trône. D'Alembert vivoit des pensions des Rois de France & de Prusse. Il devoit jusqu'à son logement du

Louvre aux bontés de Louis XVI. L'Impératrice de Russie soutenoit seule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier présomptif du même trône pensionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, si le Roi le renvoyoit de son bureau. Le Sanédrin philosophique de cette Académie Françoisse composée de tant d'adeptes, ne devoit son existence, ses jettons & ses ressources, qu'au Monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres Sophistes écrivains, qui n'aspirassent à quelque brevet de pension, ou n'en fussent pourvus par l'intrigue des ministres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le Duc de Choiseul lui avoit fait rendre une pension que ses impiétés avoient fait supprimer. (*V. lett. de Volt. à d'Amilaville 9 Janv. 1762.*) Bien plus que tout cela, Voltaire favoit mieux que personne, tous les succès que la conspiration contre le Christ, devoit à la protection des adeptes couronnés; il étoit trop flatté de compter à son école, des Rois, des Empereurs, pour se porter de lui-même à une conspiration qui devoit ne laisser sur la terre ni Empereurs, ni Rois.

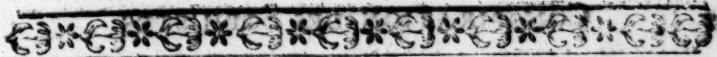
Ces considérations donnèrent aux complots des Sophistes contre le Trône, une marche toute autre que celle de leur conspiration contre l'Autel. Dans leur guerre contre l'Evangile,

l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte; c'est la haine du Christ qui dominoit chez eux; il est bien difficile qu'ils aient pu se le cacher à eux mêmes, cette guerre fut celle des passions contre les vertus religieuses, bien plus encore que celle de la raison contre les mystères du Christianisme. Dans la guerre des Sophistes contre le Trône, le prétexte devint conviction; l'égalité, la liberté parurent démontrées; les Sophistes ne soupçonnèrent plus la fausseté de leurs principes; ils crurent faire aux Rois une guerre appuyée sur la justice & la sagesse. Là ce furent toutes les passions inventant ces principes contre le Christ; ici ce fut la raison égarée par ces principes, se faisant une gloire, un devoir de triompher des Rois.

La marche des passions avoit été rapide; dès sa naissance même, la haine de Voltaire pour le Christ étoit à son comble; à peine il le connut, qu'il le haït; à peine il le haït, qu'il jura de l'écraser. Il n'en fut pas de même de la haine des Rois. Ce sentiment, comme l'opinion & la conviction, eut ses gradations. Les intérêts même de l'impiété croisèrent quelque tems ceux de la rebellion. Il fallut à la secte des années pour former ses systèmes, pour résoudre ses conspirations, & fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des Sophistes, en la précipitant. Historiens fidèles, nous aurons à

montrer cette haine des Rois, en quelque sorte encore dans son enfance, c'est-à-dire naissant de la haine du Christ, & appliquant successivement à la destruction des Trônes ces principes inventés contre l'Autel. Auprès des chefs eux-mêmes, cette haine des Rois aura ses gradations ; ses systèmes viendront aider à l'illusion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur Académie secrète ; & là se trameront enfin contre le Trône les mêmes complots que le philosophisme avoit d'abord ourdis contre l'Autel. Les mêmes moyens & les mêmes succès, n'en feront qu'une seule & même conspiration ; les mêmes forfaits & les mêmes désastres n'en feront qu'une même révolution.





CHAPITRE I.

PREMIER GRADE DE LA CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

VOLTAIRE ET D'ALEMBERT PASSANT DE
LA HAINE DU CHRISTIANISME A LA HAINE
DES ROIS.

LE désir d'être vrai, d'être juste envers un homme, qui se piqua si peu de l'être à l'égard de la Religion, nous fera commencer ce chapitre par un aveu, qui n'annonce rien moins Voltaire d'abord propice aux Rois. que l'ennemi des Rois & le principal auteur d'une conspiration dirigée contre leurs Trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre & le plus acharné des ennemis du Christianisme, n'avoit consulté que ses propres penchans, ou bien s'il lui avoit été donné de soumettre les Sophistes à ses idées politiques, comme il lui fut donné de dominer sur eux par les systèmes de son impiété, jamais le serment de renverser les Trônes ne fût sorti de son école.

Voltaire aimait les Rois, il aimait surtout leur faveur & leurs hommages, il se laissa éblouir par leur splendeur. On ne peut méconnoître

ce sentiment dans un auteur qui mit lui même tant de gloire à célébrer celle de Louis XIV, & d'Henri IV, Rois de France; de Charles XII, Roi de Suede; de Pierre, Empereur des Russies; de Frédéric II, Roi de Prusse; & de tant d'autres Rois, soit anciens, soit modernes.

Voltaire par lui-même, avoit tous les penchans des grands Seigneurs; il en jouoit parfaitement le rôle à sa Cour de Fernei. Il se croyoit trop supérieur au commun des hommes, pour être partisant d'une égalité, qui l'eût mis au niveau d'une multitude qu'il désignoit avec tant de mépris, sous les noms de gredins & de canaille.

Voltaire par lui-même, aimoit non seulement les Rois, il aimoit le Gouvernement Monarchique. Quand il n'écoute que ses propres sentimens, dans ses livres historiques, on le voit constamment préférer l'Empire d'un seul à celui de la multitude. Lui, qui ne souffroit pas l'idée d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit de Conseillers au Parlement, (*V. let. à d' Alem.*) comment se fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette souveraineté populaire, qui lui auroit donné pour co-souverains, les villes, les fauxbourgs, les campagnes, & ses propres vassaux? Lui, qui se plaisoit tant à régner dans son château, à jouir de tous ses privilèges, au milieu de ses domaines qu'il appelloit sa petite province, comment eût-il voulu accréditer une liberté &

une égalité, dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux & les chaumières?

Voltaire enfin n'avoit point de désir qui l'emportât sur celui d'anéantir le Christianisme; il ne craignoit rien tant que de se voir croisé dans cet objet, par des Rois qui auroient pu lui reprocher d'en vouloir à leur Trône, comme il en vouloit à l'Autel. De là cette attention à prévenir les adeptes, combien il importoit aux philosophes d'être considérés comme autant de fidèles sujets. De là ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'assurant que vu la protection de Choiseul & de la courtisane Pompadour, *on peut tout lui envoyer sans risque; " on fait, ajoute-t-il, que nous aimons le Roi & " l'Etat. Ce n'est pas chez nous que des Damiens ont entendu des discours séditieux. — " Je dessèche des marais, je bâtis une Eglise, " & je fais des vœux pour le Roi. Nous désirons " tous les Jansénistes & tous les Molinistes " d'être plus attachés au Roi que nous le sommes. " Mon cher ami, il faut que le Roi sache que les " Philosophes lui sont plus attachés que les fanatiques, les hypocrites de son Royaume. (13 Aoust, 1760.)*

Voltaire
encore jaloux du
titre de
fidèle sujet

C'est encore pour ce même motif, que Voltaire écrivoit à Helvétius même, à ce Sophiste que nous verrons si hautement ennemi des Souverains, " *C'est l'intérêt du Roi que le nom-*

“ bre des Philosophes augmente, & que celui
 “ des Fanatiques diminue. *Nous sommes tran-*
 “ *quilles ; & tous ces gens-là sont des perturba-*
 “ *teurs ; nous sommes citoyens, & ils sont séditieux.*
 “ *Les bons serviteurs du Roi & de la raison*
 “ *trionphent à Paris, à Vorei, & même aux*
 “ *Délices.* ” (*Lett. du 27 Octob. 1760.*)

Dans la crainte que malgré ces protestations de fidélité, les philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert : “ savez-vous
 “ quel est ce mauvais citoyen, qui veut faire
 “ croire à Monsieur le Dauphin que le Royau-
 “ me est plein d'ennemis de la Religion ? Il ne
 “ dira pas au-moins que Pierre Damiens,
 “ François Ravailac, & ses prédécesseurs
 “ aient été des Déistes, des Philosophes. ”
 Malgré cela la lettre finissoit par dire : “ j'ai
 “ bien peur que Pierre Damiens *ne nuise beau-*
 “ *coup à la philosophie.* ” (16 Janv. 1757.)

Enfin si quelque chose doit montrer dans Voltaire, un philosophe peu ennemi des Rois, c'est la manière dont on le voit traiter ceux de la secte, qui attaquoient l'autorité des Souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé *théorie de l'impôt* : “ reçu, répond
 “ Voltaire, *la théorie de l'impôt* : théorie obscu-
 “ re, théorie qui me paroît absurde ; & toutes
 “ des théories viennent mal à propos, pour
 “ faire accroire aux étrangers que nous som-
 “ mes sans ressource, & qu'on peut nous ou-

Défendant
 l'autorité
 des Rois

“ trager & nous attaquer impunément. Voilà
 “ de plaisans citoyens & de plaisans amis des
 “ hommes ! Qu'ils viennent, comme moi, sur
 “ la frontière ; ils changeront bien d'avis. Ils
 “ verront combien il est nécessaire de faire respecter
 “ le Roi & l'Etat. Par ma foi, on voit tout de
 “ travers à Paris. (11 Janv. 1761.)

Le meilleur Royaliste ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement sur la nécessité de maintenir l'autorité du monarque ; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zèle pour les Rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philosophie séditieuse, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égaler les François, & faire succéder au fanatisme des Ravallat & des Damiens, celui des Robespierre & des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité les Mirabeau, les la Fayette, les Bailly, au moins comme il traitoit par intervalle, ces fous d'Éconnistes, qui renversant l'autorité du Roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des Rois n'étoit plus que le reste d'un sentiment françois, d'une éducation que le philosophisme avoit plus d'une fois démentie, & dont tous les vestiges, alloient bientôt se trouver effacés dans le cœur du Sophiste.

Voltaire eût-il été, soit par son penchant propre, soit par intérêt pour la secte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidèle, & de *bon serviteur du Roi*; il étoit trop facile aux adeptes d'opposer aux leçons qu'il leur donnoit par fois, sur la soumission aux souverains, les principes dont il parloit sans cesse lui-même pour les révolter contre le Dieu du Christianisme. Pour des hommes instruits à se croire égaux & libres contre le Dieu de la révélation, contre ses Ministres & ses Prophètes, il étoit naturel qu'ils en vinssent à se croire égaux & libres contre les maîtres de la terre. Voltaire leur disoit; l'égalité des droits, la liberté de la raison près de l'autel, sont inconciliables avec l'empire de cette Eglise & de cet Evangile prescrivant la soumission, la foi à des mystères que la raison ne conçoit pas; il n'y avoit plus qu'un pas à faire, pour en venir à dire: l'égalité des hommes, la liberté de la nature ne se concilient pas mieux avec la soumission à l'empire & aux loix d'un seul homme, ou même de plusieurs, appelés Parlement ou Sénat avec des Lords ou Princes, dominant sur le reste d'une nation entière, & dictant à la multitude des loix qu'elle n'a point discutées elle-même, ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues, ou qu'elle cesse de vouloir.

Ces principes si vivement poussés par Voltaire contre la religion, pouvoient être opposés

Voltaire
déclinant
vers l'éga-
lité & la
liberté
Anti-Ro-
yalistes.

à ses leçons sur la soumission aux souverains, & ils le furent. Les adeptes préférèrent les conséquences; & il n'étoit pas homme à rester en arrière de son école même, dans ce qu'il appelloit philosophie. La manière dont il fut entraîné des sophismes de l'impiété dans ceux de la rébellion, tient trop étroitement aux progrès de sa philosophie anti-religieuse, pour n'être pas digne d'observation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Christ, de l'Eglise & de son Sacerdoce, lorsqu'en 1718, il faisoit débiter sur le théâtre, dans sa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des spectateurs & des lecteurs n'a point oubliés, & qui déjà renfermoient à eux-seuls toute cette Révolution Anti-religieuse, qui devoit s'accomplir soixante & dix ans plus tard.

*Les Prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
Notre crédulité fait toute leur science.*

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple, que cette égalité de droits & cette liberté de raison, qui ne reconnoissant ni autorité ni mission dans les Prêtres, laissent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeller sa raison, sur les idées religieuses. Il se passa bien des années encore, avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître

dans les Monarques, plus de droits qu'il n'en reconnoissoit dans l'Eglise. Il est constant même que Voltaire ne pensoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté un principe fatal aux Monarchies; qu'il ne savoit pas même ce que l'on entendoit par l'égalité & par la liberté appliquées aux idées civiles, lorsqu'en 1738, il publia ses épîtres ou ses discours sous le titre *d'égalité de liberté*. Les premières leçons qu'il eut sur ces objets, lui vinrent de son élève Thiriot, qu'il avoit laissé en Angleterre, & à qui il s'étoit adressé pour savoir ce que les adeptes pensoient de ces épîtres. Ou pour mieux dire, Thiriot, qui sans doute savoit les penchans de son maître à l'Aristocratie, se contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il restoit en deçà des principes. Sensible à ce reproche, Voltaire, sur le ton d'un homme qui n'aime pas à se voir devancé par ses disciples, répondit en ces termes. "Un petit mot sur les épîtres. Où diable prend-on que ces épîtres ne vont pas au fait? Il n'y a pas un vers dans la première qui ne montre l'égalité des conditions, pas un dans la seconde qui ne prouve la liberté." (Lett. à Thiriot 24 Oct. 1738.)

Malgré cette réplique, l'élève de Voltaire avoit raison sur son maître. Il eût pu lui répondre que dans toutes ces épîtres, il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre-sens phi-

losophique : puisque dans la première, tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'est que dans toute sorte de conditions, la somme du bonheur est à peu près égale ; puisque dans la seconde, la liberté est considérée comme faculté physique, bien plus que comme droit naturel, ou civil & politique. La conséquence de la première étoit, qu'il faut se mettre peu en peine de la diversité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La seconde laissoit de côté la liberté dont les adeptes se sont montrés le plus jaloux contre les Rois ; & ne prêchoit que celle dont l'existence prouve cette distinction du bien, du mal moral, que la secte trouva toujours trop favorable aux idées religieuses.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laissa pas moins entraîner peu à peu dans leur sens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute l'impression que cette doctrine pouvoit faire ; il tourna si bien sa définition de liberté, * que les Fatalistes même ne l'auroient pas niée. Il ne prêcha plus de liberté que celle dont la secte a fait si bien valoir les privilèges contre les souverains.

(*) Note. *S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'est autre chose que le pouvoir de faire ce que l'on veut. Un vrai métaphysicien diroit ; le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas*

Les changemens qu'il fit à son épître sur l'égalité, avoient un rapport plus direct au système de la Révolution politique. Dans la première édition de cette épître on lisoit ;

vouloir, c'est-à-dire de déterminer sa volonté, de choisir & vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'est pas le pouvoir, c'est la volonté qui fait le mal moral. Un honnête homme a très souvent le même pouvoir que le méchant, de faire le même crime ; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut ; le méchant est libre de ne pas le vouloir, comme l'honnête homme est libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon & le méchant. Car comment celui-ci seroit-il coupable d'avoir voulu s'il n'avoit pas pu vouloir autrement ? De trois hommes, l'un peut faire une action nuisible, & sa volonté la rejette librement ; le second peut la faire, & la veut librement, le troisième la peut & la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux ; le second en méchant ; le troisième en machine, en fou, en insensé, qui n'est pas maître de sa raison ou de sa volonté. Le fou & le méchant ont pu & fait la même chose. La différence n'est ni dans le pouvoir, ni dans le fait ; elle est donc dans la volonté même, plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Mais Voltaire & les autres Sophistes avoient leurs raisons pour ne pas faire toutes ces différences.

*Les états sont égaux, mais les hommes différent ;
la secte auroit voulu y lire ;*

Les hommes sont égaux, & les états différent !

Voltaire enfin sentit ce qu'on exigeoit de lui ; & alors rougissant de se trouver moins avancé que ses propres disciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea sa doctrine & ses vers. Pour effacer sa honte, & mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit encore son épître sur l'égalité. Il ne fut content de sa verve, que lorsqu'enfin les adeptes ne purent plus se plaindre qu'il n'allât pas droit au fait, & n'entendît pas l'égalité des hommes aussi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionnaire a dit en preuve de son égalité, contre les grands, les riches & les Rois, il le dit en ces vers :

*Tu vois, cher Ariston, d'un œil d'indifférence
La grandeur tyrannique, & la fière opulence.
Tes yeux d'un faux éclat ne sont point abusés ;
Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés,
Sous les risibles noms d'Eminence & d'Altesse,
Pensent enfler leur être & hausser leur bassesse.
Envain des vanités l'appareil nous surprend ;
Les mortels sont égaux, le masque est différent.
Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.
Les Rois en ont-ils fix ? Et leur ame & leur corps
Sont-ils d'une autre espèce ? ont-ils d'autres ressorts ?*

Vollà précisément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris, un peu moins élégamment, quand elle demandoit si les Rois & les Nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus simple payfan; si les riches avoient deux estomacs; & pourquoi toutes ces distinctions de Souverains, de Princes, de Chevaliers, puisque tous *les mortels sont égaux*?

Il faut en convenir, il en coûta beaucoup à Voltaire, pour se faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps & une ame d'une autre espèce que Pompignan, Fréron ou Desfontaines, & tant d'autres hommes qu'il accabloit de ses sarcasmes, il sentoît que dans la même espèce, & avec la même nature, il est encore bien des inégalités parmi les hommes; qu'il n'étoit pas nécessaire pour lui-même d'avoir *un sens de plus*, pour mettre assez de différence entre lui & la canaille. Il n'en céda pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à sa muse: *les états sont égaux, mais les hommes différent*, (Ire. & IIe. édition.) il n'en passa pas moins du blanc au noir, pour la forcer à dire: *les mortels sont égaux, le masque est différent*. (édition de Kell, voyez les variantes.)

Voltaire
devenu ré-
publicain.

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les Républiques, & finit par détester les Rois, si Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en passer pour établir la liberté qui déteste le

Christ, il est vraisemblable qu'il s'en seroit tenu à celle-ci ; mais lors de ses premières productions contre le Christianisme, il avoit trouvé l'autorité des Rois trop répressive. La Hollande lui offroit plus de liberté pour faire imprimer ses blasphêmes ; c'est de là que nâquit son premier penchant vers les Républiques. On n'en sauroit douter quand on a lu ses lettres dattées de Hollande, & celle-ci surtout adressée de la Haie, au Marquis d'Argenson. “ J'aime en-
“ core mieux, lui dit Voltaire, l'abus qu'on
“ fait ici de la liberté d'imprimer ses penées,
“ que l'esclavage dans lequel on tient chez
“ vous l'esprit humain. Si l'on y va de ce
“ train, que vous restera-t-il que le souvenir
“ de la gloire du siecle de Louis XIV. Cette
“ décadence me feroit souhaiter de m'établir
“ dans le pays où je suis à présent. La Haie
“ est un séjour délicieux ; *Et la liberté y rend*
“ *les hivers moins rudes. J'aime à voir les maîtres*
“ *de l'état simples citoyens.* Il y a des partis, &
“ il faut bien qu'il y en ait dans une Républi-
“ que ; mais l'esprit de parti n'ôte rien au
“ patriotisme, & je vois de grands hommes
“ opposés à de grands hommes—je vois d'un
“ autre côté avec non moins d'admiration, un
“ des principaux membres de l'état marcher à
“ pied sans domestiques, habiter une maison
“ faite pour ces Consuls Romains qui faisoient
“ cuire leurs légumes—ce gouvernement-ci

“ vous plairoit infiniment avec ses défauts,
“ qui en sont inséparables. *Il est tout municipal,*
“ *Et voilà ce que vous aimez,* ” (Lett. du 8 août
1743.)

Toutes ces expressions montrent évidemment un homme qui déclinait vers cette liberté & cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des Rois. Quelques années plus tard, cette passion s'étoit bien fortifiée dans le cœur de Voltaire, si l'on en juge par une de ses lettres datée de Colmar & que je vois citée dans des mémoires de Mr. de Bevis, comme écrite à un Académicien de Marseilles; elle est conçue en ces termes: “ Je
“ me rendrois à votre invitation, si Marseilles
“ étoit encore une République Grecque; car
“ j'aime beaucoup les académies ; *mais j'aime*
“ *encore mieux les Républiques.* Heureux les
“ pays où nos maîtres viennent chez nous, &
“ ne se fâchent point si nous n'allons pas chez
“ eux. ”

Ce n'étoit encore là qu'aimer les Républiques; ce n'étoit pas absolument haïr & détester les Rois, ne voir sous leur empire que despotisme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le Trône se rapprochoit déjà beaucoup, chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'autel. C'est au moins ce que semble indiquer une nouvelle lettre dans laquelle il dit en toute confiance à d'Alembert

“ à l’égard de Duluc (c’est-à-dire, à l’égard
 “ de Frédéric II) tantôt mordant, tantôt mor- Son secret
 “ du, c’est un bien malheureux mortel; & sur les
 “ ceux qui se font tuer pour ces messieurs là, sont Rois.
 “ de terribles imbécilles. Gardez moi ce secret
 “ avec les Rois & avec les Prêtres. ” (Lett. du
 12 Déc. 1757)

Ce secret a cessé d’en être un pour tous ceux
 qui ont vu les Sophistes du siècle rejeter sur
 les Rois seuls, & sur la nature de leur gouver-
 nement, toutes les guerres dont l’univers est
 affligé, & s’efforcer de persuader aux peuples
 qu’ils seroient bien plus heureux, qu’ils vi-
 vroient dans une paix inaltérable, s’ils vou-
 loient bien se gouverner eux-mêmes, au lieu
 de se laisser gouverner par des Rois. Cette
 prétention démentie par les fréquentes guerres
 soit extérieures, soit intestines des Républiques,
 sert au moins à prouver que Voltaire n’avoit
 plus besoin d’argumens bien solides, pour ne
 voir que de terribles imbécilles dans ceux qui
 combattant sous les drapeaux des Rois, croient
 aussi combattre pour la patrie.

Ce qu’il faut surtout observer dans cette lettre,
 c’est combien le secret de Voltaire sur *les Rois* se
 trouve étroitement lié avec son secret sur *les*
Prêtres. L’un & l’autre de ces secrets lui étoit
 déjà échappé plus d’une fois publiquement. Sa
 Tragédie d’*Œdipe* avoit divulgué l’un, en fai-
 sant répéter sur le théâtre ces vers déjà cités :

les Prêtres ne sont pas Ec; le tems étoit aussi, venu où les peuples apprennent de Voltaire, par le même moyen, à savoir ce qu'ils devoient penser des Souverains, de leurs droits, de leur origine, & de toute cette noblesse qui dans les services de ses ancêtres, trouvoit & le modèle & le puissant motif de ceux qu'elle doit à l'état. On a beau excuser le poète; c'est l'ennemi des Rois, bien plus que le génie de la poésie, qui inspiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un personnage théâtral, les sentimens du Sophiste. A surément ce n'étoit pas le respect pour les Monarques, qui sur les théâtres d'une nation gouvernée par des Rois, & se glorifiant du courage & des services de sa Noblesse toujours l'appui du Trône, faisoit retentir ces vers si flétrissans pour la Royauté, & si pleins de mépris pour tout l'ordre de ses antiques défenseurs.

*Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays, n'a pas besoin d'yeux.*

(V. Trag. Mérope)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux François, la Révolution Anti-Monarchique étoit toute entière dans son cœur, comme il y avoit déjà toute la Révolution Anti-Chrétienne, quand il faisoit déclamer ses vers contre les Prêtres. Enfin le Jacobinisme le plus outré pouvoit seul applaudir, quand Voltaire ajoutoit :

Ses principes
contre
les Rois.

Voulez-vous être heureux? Vivez toujours sans maître. (Dis. sur le bonheur apud Dial. des Phil.)

C'est ainsi qu'entraîné par une liberté toujours révoltée contre l'Autel, Voltaire chaque jour se rapprochoit de la liberté ennemie des Trônes. Ce n'est pas sans dessein que ces maximes échappoient à sa verve. Dans sa correspondance avec d'Alembert, l'intention se manifeste par le soin d'avertir son confident, de lui faire observer ces vers qui apprennent aux sujets à s'ériger en juges de leurs Rois, & à devenir même leurs assassins & leurs bourreaux, quand il leur plaît de ne voir dans le Prince, qu'un tyran ou qu'un despote. Ce sont précisément des leçons de cette espèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert “ il faut vous

“ dire que je brochai, il y a un an, les *loix de*

“ *Minos*, que vous verrez siffler incessamment.

“ Dans ces *loix de Minos*, Teucer dit au

“ Sénateur Mérione :

Il faut changer de loix; il faut avoir un maître.

“ le Sénateur lui répond :

Je vous offre mon bras, mes trésors & mon sang;

Mais si vous abusez de ce suprême rang,

Pour fouler à vos pieds les loix & la patrie,

Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.

(Lett. du 13 Nov. 1772.)

Si Voltaire eût trouvé de ces sortes de vers dans les œuvres d'un Prêtre, il eût crié à l'assassin des Rois, & au tyrannicide. Il eût dit :

voilà un sujet qui s'érige en juge de son Souverain ; qui se réserve le droit de prononcer entre lui & les loix ; le droit de l'attaquer, de le combattre, & de tourner son glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peuple qu'il faut punir le Prince, & que sa mort rendra la vie aux Loix. Voltaire eût ajouté : voilà le peuple juge & souverain de ses Souverains même ; voilà les maximes qui font les séditieux, qui amènent les Révolutions, & toute l'anarchie démocratique.

Sa guerre indirecte & secrète contre les Trônes. Ce que Voltaire eût dit avec assez de fondement, sur cette affectation d'opposer ainsi les Rois & la patrie, l'histoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raison, qu'il sentoit aussi bien que personne, le danger de ses maximes, & ne s'en cachoit pas auprès de ses amis. Commencez, écrivoit-il, par exemple, au Comte d'Argental, en lui envoyant quelque-une de ces productions, qu'il savoit si peu faites pour attacher les peuples aux Rois ;

“ commencez par me faire serment de ne point
 “ laisser sortir mes petits pâtés de vos mains,
 “ & de me les renvoyer, en m'apprenant si j'y
 “ ai mis trop, ou trop peu de poivre, & si le goût
 “ qui regne aujourd'hui est plus dépravé que
 “ le mien. *Le fonds de mes petits pâtés n'est pas*
 “ *pour une monarchie ; mais vous m'avez appris*
 “ *qu'on avoit servi du Brutus, il y a quelque tems*

“ devant Mr. le Comte de Falkenstein (l’Em-
 “ pereur Joseph II. dans son séjour à Paris)
 “ & que les convives ne s’étoient pas levés de
 “ table.” (*let. du 27 Juil 1777*) Celangage n’est
 pas bien énigmatique. Il montre dans Voltaire,
 un homme bien différent de celui qui reprochoit
 jadis à ses confrères Parisiens de voir *tout de tra-*
vers en cherchant à diminuer l’autorité du Roi.
 On y voit un auteur qui craint, il est vrai, d’ex-
 poser encore trop clairement des sentimens qu’il
 fait très bien peu favorables à cette autorité,
 mais qui voudroit au moins aller aussi loin qu’il
 le pourra sans se compromettre. On y voit un
 auteur qui se flatte de n’avoir pas été trop hardi
 pour le tems où il est arrivé, parce que l’Empe-
 reur Joseph II a été assez imprudent pour
se laisser servir du Brutus, c’est à dire, pour écou-
 ter, sans le moindre signe d’indignation, la doc-
 trine la plus menaçante pour la vie des
 Souverains.

Il est bien d’autres lettres, qui indiquent com-
 bien cette passion d’une liberté anti-monarchique
 s’étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire ; com-
 bien même l’attachement des François pour leurs
 Rois étoit devenu méprisable à ses yeux. Il
 en est surtout une, où il se montre inconsolable
 de voir des étrangers pénétrés du cathéchisme
 de la liberté, bien faits pour l’apprendre aux
 Parisiens, mais obligés d’aller porter leur système
 ailleurs, avant que d’avoir pu convaincre ses

Ses vœux
 & pro-
 phéties
 pour la
 révolution
 anti-mo-
 narchique.

anciens compatriotes que si l'homme a été mis au monde pour servir Dieu, il fut aussi créé *pour être libre* (let. à Damià. 23 Mars, 1764) Enfin ce qui déplaçoit plus spécialement à Voltaire, à mesure qu'il faisoit lui-même plus de progrès dans ce cathéchisme de la liberté, c'est que les François, qu'il appelloit ses *Welches*, n'en eussent pas encore un semblable. (*ibid* & *passim*) L'histoire, en remarquant ces progrès de Voltaire, dans le cathéchisme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funestes suites; qu'il les eût détestées, s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame assez féroce, pour souhaiter les jours de Robespierre; mais il savoit prévoir, il appelloit de tous ses vœux, il annonçoit avec complaisance des Révolutions, qu'il savoit au moins devoir être suivies de terribles orages. Quels que soient les désastres qui suivent les tempêtes révolutionnaires, il n'en estimoit pas moins heureuse la jeunesse destinée à les voir; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans ses lettres au Marquis de Chauvelin;

“ Tout ce que je vois jette les semences d'une
“ Révolution qui arrivera *immanquablement*, &
“ dont je n'aurai pas le *plaisir d'être témoin*. Les
“ François arrivent tard à tout, mais ils ar-
“ rivent. La lumière s'est tellement répandue
“ de proche en proche, qu'on éclatera à la

“ première occasion ; Et alors ce sera un beau
“ tapage.”

“ Les jeunes gens sont bien heurcux ; ils verront
“ de belles choses.” (lett. au M. de Chauvelin,
2 Mars, 1764).

Qu'on remarque l'époque de cette lettre ; elle est antérieure de vingt cinq ans à la Révolution françoise. Dans ce long intervalle, on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ses adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en attaquant l'autorité des Rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès lors remportées contre l'autel, lui donnaissent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit sur le trône ; soit que le succès des sarcasmes & de tous ces traits qu'il avoit peu à peu hazardés impunément contre les souverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru, pour lui & ses adeptes ; bien loin de s'effrayer des principes d'insurrection que ses disciples répandirent dans leurs productions, il ne fut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le catéchisme des Nations.

Quand Diderot publia son système de la nature , ce ne furent ni les prétentions ni les déclamations frénétiques contre les Souverains, que le Philosophe de Fernei lui reprocha, il s'en tint à réfuter une métaphysique dont il craignoit que l'absurdité ne retombât sur la philosophie. Les absurdités, & les invectives contre les sou-

verains ne l'empêchèrent pas de se réjouir avec d'Alembert, qu'on s'arrachât ce livre, & qu'on le lût avec avidité dans toute l'Europe. Quand il vit des Courtisans, des Princes faire imprimer le livre d'Helvétius intitulé *de l'homme & de son éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes séditieux & anti-monarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des Rois, que de semblables productions devoient naturellement soulever contre les philosophes, se contenta de rire avec d'Alembert, & de voir dans le succès de cet ouvrage, la preuve que *le troupeau des sages croissoit à la fourdine*. (V. let. à d'Alemb. 16 Juil. 1770; au même, let. 114; & 117, an. 1773; à la Duch, de Choiseul, an. 1770)

Ainsi toutes ses craintes d'irriter les Souverains par un apostolat d'égalité, de liberté, s'éclipsaient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des Révolutions, & de tout le *tapage*, de toute la tempête qui devoient accompagner la chute des tyrans & des despotes, c'est à dire, dans le langage de la philosophie, des Empereurs, des Rois, des Souverains.

Nos lecteurs & l'histoire demandent sans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire; si tout aussi zélé que son cher maître, pour une liberté anti-chrétienne, il en vint comme lui, à cette liberté ennemie des Rois. C'est de d'Alembert même que j'emprunterai la réponse à

Sentimens
& moyens
de d'Alembert
contre
le Trône.

cette question. Elle se trouve assez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux secrets.

“ Vous aimez *la raison & la liberté*, mon cher & illustre confrère ; & on ne peut guère aimer l'un sans l'autre. Eh bien, voilà un digne *Philosophe républicain* que je vous présente, & qui vous parlera *Philosophie & Liberté*. C'est Mr. Jennings, Chambelland du Roi de Suede, homme du plus grand mérite & de la plus grande réputation dans sa patrie. Il est digne de vous connoître, & par lui-même, & par le cas qu'il fait de vos ouvrages, qui ont tant contribué à répandre ces deux sentimens parmi ceux qui sont dignes de les éprouver.” (Lett. du 19 Janv. 1769.)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réservé dans ses expressions, & toujours sur ses gardes, crainte d'en l'aitter échapper qui le compromettent ! *Vous aimez la raison & la liberté ; on ne peut guère aimer l'un sans l'autre !* Cette raison, quelques lignes plus bas, c'est la *Philosophie* ; cette liberté immédiatement après, est celle d'un *Philosophe républicain* dans l'ame, & cependant vivant sous une Monarchie, comblé des bienfaits, jouissant même de la confiance de son Roi. C'est donc ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guère aimer sa prétendue philosophie, sans avoir dans son cœur l'amour des républiques,

ou d'une liberté qu'il ne croit pas pouvoir trouver sous l'empire des Rois.

C'est d'Alembert encore, qui parmi tous les titres à son estime, à celle de Voltaire, distingue plus spécialement cet amour d'une *philosophie républicaine*, dans un Sophiste courtisan, qui ne peut conserver ce penchant qu'avec le vœu secret de trahir la cause de son Roi.

Enfin c'est d'Alembert qui exalte ici les productions de son cher & illustre confrère, comme ayant plus spécialement contribué à répandre *ces deux sentimens, philosophie & liberté républicaines, parmi ceux qui sont dignes de les éprouver*, c'est à dire comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus sages, qui ne savent jamais trouver la liberté sous l'empire des Rois, qui détestent les Monarchies en proportion de l'amour qu'ils nourrissent pour les républiques. Lui, qui se croit si digne d'éprouver *ce double sentiment*; lui, qui ne connoît point de vraie philosophie sans ces deux sentimens, pouvoit-il déclarer plus expressément à quel point son cœur en étoit pénétré, combien il eût souhaité ces révolutions qui abattent les trônes, pour ériger des républiques!

En nous voyant tirer ces conséquences des aveux du Sophiste, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement, ou l'amour des républiques, ou celui de la liberté, avec la haine des Rois, & le vœu d'abatre tous les

trônes. Nous le savons, il est de sages républicains, qui savent aimer leur gouvernement, & respecter celui des autres peuples; nous le savons encore, & il nous en coûteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'est pas plus inconciliable avec les Monarchies qu'avec les républiques; & souvent il arrive qu'elle est plus réelle & plus étendue sous l'empire d'un Roi que sous celui des républiques, & surtout des démocraties. Mais lorsque nous voyons des Sophistes se plaignant sans cesse du gouvernement des Rois sous lesquels ils vivent, sans cesse désignant leurs Souverains sous le nom de despotes, sans cesse soupirant après la liberté du philosophe républicain; alors assurément nous avons droit de dire que l'amour des républiques & de la liberté ne se séparent point chez eux, de la haine des Rois; or ces plaintes échappent sans cesse à nos Sophistes. Si leurs blasphèmes contre le Christ sont réprimés, si leur Philosophisme trouve le moindre obstacle, c'est que *la raison est dans les fers*, c'est que le despotisme leur suscite *des persécutions à la Décius*, c'est qu'on est *malheureux de vivre sous les yeux d'un Monarque & de ses ministres*. (*corresp. de Volt. & de d'Alem. passim.*)

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on se souviene que dans la guerre contre l'Autel, son rôle fut celui du Renard. On ne le verra pas oublier ses artifices, dans la guerre contre les

Rois. Il fait contre eux ce qu'il a fait contre le Christ. Il se sert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres; mais il n'a garde de s'exposer lui-même. C'est ainsi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zèle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une Philosophie & d'une liberté républicaines; & crainte que ce zèle ne se refroidisse, c'est ainsi qu'il a soin d'ajouter:

“ continuez à combattre comme vous faites,
 “ *pro aris & focis*. Pour moi qui ai les mains
 “ *liées par le despotisme ministériel & sacerdotal*,
 “ je ne puis faire que comme Moïse, les lever
 “ au Ciel, tandis que vous combattez” (19
 Janv. 1769.)

C'est encore ainsi que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit & relit tout ce qui est sorti de sa plume, dans la double guerre contre l'Autel & contre le Trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un & contre l'autre:

“ je suis presque fâché, lui écrit-il, quand
 “ j'apprends par le public, *que vous avez donné*,
 “ sans m'en rien dire, *quelque nouveau camouflet*
 “ *au fanatisme & à la tyrannie, sans préjudice des*
 “ *gourmades à poing fermé, que vous leur appliquez*
 “ *si bien d'ailleurs. Il n'appartient qu'à vous de*
 “ *rendre ces deux fléaux du genre humain odieux*
 “ *& ridicules*” (Lett. de d'Alem. 14 Juillet
 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter, dans cette guerre, les éloges de d'Alem-

bert, parcequ'ils n'avoient pas comme Voltaire, cet art de plaire aux Rois eux-mêmes, & de les amuser par des Romans, par des histoires dont ces Rois sentoient peu que les satyres & les sarcasmes tomboient sur leur couronne, en frappant sur les Rois leurs confrères. Tous les Sophistes n'avoient pas cet art que possédoit si bien Voltaire, d'écraser les vivans, en frappant sur les morts, de ménager la personne du Souverain, en rendant odieuse la souveraineté. Aussi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudisse également à tous ceux qui se montrent dans cette guerre aux Rois. Les uns en disoient trop, & s'y prenoient maladroitement; il appelle ceux-là de ces *gâte-métiers qui se trouvent partout*. (Lett. à Volt. 24 Jan. 1778.) Les autres n'étoient pas assez hardis; il leur trouve de l'esprit; mais il voudroit qu'ils fussent *moins favorables au despotisme*. On sent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire: *j'ai presque autant de haine que vous pour les despotes*. (Lett. du 23 Janv. 1770.)

Il seroit inutile de nous représenter qu'on peut haïr le despotisme, sans détester les Rois; nous le savons; mais quels sont donc ici les despotes sans cesse désignés par nos Sophistes, si ce ne sont les Rois sous lesquels ils vivoient? Cette haine & ces plaintes continuelles iront-elles tomber sur l'Empereur des Turcs, ou sur

le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos Philosophes? De pareilles excuses ne méritent pas d'être réfutées. On connoît le langage de la secte; nous aurons assez occasion de prouver combien ces mots *despotas, tyrans & Souverains ou Rois* sont synonymes à son école. L'affectation seule de les confondre, démontre que la haine des uns & des autres, dans le cœur des adeptes & de leur chefs, n'est qu'un seul sentiment.

Au reste, les adeptes favoris de la secte ne nous ont pas laissés réduits aux simples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, & que le tems nous a montrée si fatale aux Monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les Rois aucun de ces traits, de ces sarcasmes, si bien appréciés par les Sophistes, il n'en seroit pas moins pour son école, celui qui prépara, qui applanit le mieux toutes les voies; celui qui leva la barrière la plus difficile à franchir pour arriver au Trône, & pour briser le sceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la Révolution françoise accomplir sur la Couronne & la personne du malheureux Louis XVI.

Ce service important pour la secte, Condorcet l'avoit apprécié, quand il disoit: " que des hommes, qui, s'il n'avoit pas écrit, seroient

encore esclaves des préjugés, accusent Voltaire d'avoir trahi la cause de la liberté — ils ne voient pas que si Voltaire eût mis dans ses ouvrages les principes du vieux Brutus, c'est-à-dire ceux de l'acte d'indépendance des Américains, ni Montesquieu, ni Rousseau n'auroient pu écrire leurs ouvrages; que si, comme l'auteur du *Système de la Nature*, il eût invité les Rois de l'Europe à maintenir le crédit des Prêtres, *l'Europe seroit encore superstitieuse, & resteroit longtems esclave*; ils ne sentent pas que dans les écrits comme dans la conduite, il ne faut déployer que le courage qui peut être utile." (*Vie de Volt, édit. de Kell.*)

Aveux des
Conjurés
sur Vol-
taire.

Condorcet imaginoit avoir déployé lui même dans ce texte, tout le courage du moment; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en disant plus clairement aux Rois, que leur Trône seroit resté inébranlable, si Voltaire n'avoit pas commencé par détruire dans l'esprit des peuples, l'empire de la Religion; ses confrères les adeptes journalistes, crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas assez étendu sur ce prétendu service de Voltaire.

On en étoit au fort de la Révolution françoise; Louis XVI. n'étoit plus qu'un vrai phantôme de Roi, dans son Palais, ou sa prison des Thuilleries; la partie littéraire du *Mercur* étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel & Chamfort.

Ce bureau des adeptes se chargea d'apprendre sans détour au malheureux Monarque, à quel homme il devoit la chute de son Trône. L'article du Journal que je vais citer, parut le 7 Août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire par le Marquis de Condorcet, voici ce que disoit le Philosophe hebdomadaire.

“ Il semble qu'il étoit possible de développer
 “ d'avantage *les obligations éternelles que le*
 “ *genre humain doit à Voltaire.* Les circon-
 “ stances actuelles fournissoient une belle occasion.
 “ *Il n'a point vu tout ce qu'il a fait ; mais il a fait*
 “ *tout ce que nous voyons.* Les observateurs éc-
 “ clairés, ceux qui sauront écrire l'histoire,
 “ prouveront à ceux qui savent réfléchir, que
 “ le premier auteur de cette grande Révolution
 “ qui étonne l'Europe, & qui répand de tout côté
 “ l'espérance chez les peuples, & l'inquiétude dans
 “ les cours, c'est sans contredit Voltaire. C'est
 “ lui qui a fait tomber le premier la plus for-
 “ midable barrière du despotisme, le pouvoir Reli-
 “ gieux & Sacerdotal. S'il n'eût pas brisé le joug
 “ des Prêtres, jamais on n'eût brisé celui des Ty-
 “ rans. L'un & l'autre pesoient ensemble sur
 “ nos têtes, & se tenoient si étroitement, que le
 “ premier une fois secoué, le second devoit l'être
 “ bientôt après. L'esprit humain ne s'arrête
 “ pas plus dans son indépendance, que dans
 “ sa servitude ; & c'est Voltaire qui l'affranchit,
 “ en l'accoutumant à juger sous tous les rap-

“ ports, ceux qui l’asservissoient. C’est lui qui
 “ a rendu la raison populaire : & si le peuple
 “ n’avoit pas appris à penser, jamais il ne se
 “ seroit servi de sa force. C’est la pensée des
 “ sages qui prépare les *Révolutions politiques* ;
 “ mais c’est toujours le bras du peuple qui les
 “ exécute. ” (*Mercur de France, Samedi 7*
Août 1790, No. 18, Page 26.)

Si je n’avois ici qu’à démontrer jusques à l’évidence, que ces hommes parés du nom de Philosophes, sous le nom & à l’école de Voltaire, en attaquant la Religion ont eu plus spécialement en vue le projet d’anéantir les Rois ; que c’est aux succès de Voltaire contre la Religion de Jésus-Christ qu’ils attribuent bien spécialement eux mêmes leurs succès contre l’autorité des Monarques ; que sous le nom de tyrans & despotes, ils entendent jusqu’au meilleur des Rois & au plus légitime des Souverains ; je croirois presque pouvoir terminer ici ces mémoires sur la conspiration des Sophistes contre tous les Rois. Quels sont en effet les Sophistes qui déclarent enfin publiquement & si explicitement dans cet article, le secret de la secte ? C’est d’abord Condorcet le plus déterminé des Athées, le plus cher des disciples, & le plus ferme appui de l’espoir de Voltaire, & celui qui entra le plus avant dans sa confidence & dans celle de d’Alembert ; (*V. la Ire. partie de ces Mémoires*) c’est lui qui commence par nous

Résultat
de ces
aveux.

dire que si Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés Religieux, ou bien que s'il avoit attaqué plus directement la puissance des Rois, nous serions encore leurs esclaves. Après lui, c'est dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reste encore des plus fameux adeptes, & portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort, c'est dans ce journal le plus répandu de tous ceux de la secte, c'est là que l'on se plaint encore de la timidité, ou de la maladresse de Condorcet; c'est là qu'on l'accuse de n'avoir pas assez développé les prétendues obligations éternelles, que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du despotisme par celle de la Religion, la ruine des tyrans par celle des Prêtres! & quel est ce despote, quel est donc ce tyran dont ils triomphent déjà si hautement? C'est l'héritier le plus sacré du plus ancien des Trônes; c'est ce Roi dont le nom est celui de la justice même, de la bonté, & de l'amour du peuple; c'est ce même Roi qui tant de fois a protesté qu'il ne veut pas que pour sa cause, il soit versé une seule goutte du sang de ses sujets; c'est Louis XVI. qui est le despote dont ils s'applaudissent de triompher! S'il est encore un Roi qui se croie hors de compte dans leur conspiration, qu'il prête donc l'oreille, & les écoute. Ce n'est pas de la France seule qu'ils lui parlent, c'est tout le genre humain.

qu'ils voient esclave sous les Rois ; cet espoir qu'ils se félicitent d'avoir fait naître. C'est celui qu'ils ont vu se répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille sur votre Trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous supposent ; car ils croient au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les Cours*, parcequ'ils savent bien qu'il n'en est pas une dont leurs principes & leurs attentats ne menacent hautement le Monarque. Oui, leur conspiration contre tous est déjà si évidente, que l'histoire pourroit se dispenser d'en chercher d'autres preuves ; mais avant d'oser la proclamer, ils ont eu leurs moyens, & la conspiration elle même a eu ses grades. Le premier fut le vœu & la haine contre le Trône, naissant dans les chefs même, de leur haine contre le Christ ; le second de ces grades se trouvera dans les systèmes forgés par les adeptes pour renverser & suppléer la puissance des Rois. Cette haine du Christ, de son Eglise, & de sa Foi, étoit née dans les maîtres, des principes vagues & insensés d'égalité, de liberté, appliqués aux objets religieux ; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les systèmes de la secte pour écraser les Trônes.

E

CHAPITRE II.

SECOND DEGRÉ DE LA CONJURATION CONTRE LES ROIS.

SYSTÈMES POLITIQUES DE LA SECTE.

D'ARGENSON ET MONTESQUIEU.

Système
politique
du Mar-
quis d'Ar-
genfon.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux sentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits & d'une liberté irreligieuse, appliquées aux objets politiques, c'est-à-dire, ce même Marquis d'Argenson, longtems Ministre en France des affaires étrangères, ce même homme qui avoit passé une si grande partie de sa vie auprès des Rois, vivant de leur faveur, parcequ'ils le croyoient consacrant toute sa vie à leurs grands intérêts ; ce même homme n'en fut pas moins le premier des Sophistes, qui jetta sous Louis XV. les premières semences des systèmes à suivre pour abattre l'autorité des Rois, & changer peu à peu la Monarchie françoise en République. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant son voyage en Hollande, l'amour de ce Marquis pour l'égalité, pour la liberté, & pour les Municipalités. Ces éloges nous prouvent que dès lors M. d'Argenson avoit dans la tête, & ne cachoit point à ses con-

fidens, son système Municipaliseur, & tous ces beaux projets, dont la première assemblée des Rebelles appellés Constituans, devoit faire une des principales parties de sa démocratie royale, ou de sa Monarchie démocratique, le plus imbécille tout à la fois, & le plus séditieux des systèmes, le plus inconciliable des Gouvernemens qui aient jamais été imaginés, surtout pour des François.

Ce système est celui des Provinces divisées, & sous-divisées en petits états appellés sous Necker, *Administrations Provinciales*, appellés ensuite *Départemens*, sous Target & Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenson reprises, corrigées par Turgot & Necker, tous ces petits Etats devoient, sous l'inspection du Roi, être chargés de l'administration intérieure de leur district, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à soulager le peuple, des chemins publics, des hopitaux, des établissemens utiles au commerce, & autres objets de cette espèce. Les Administrateurs ne pouvoient encore rien statuer d'important sans les ordres du Roi; précaution que l'on faisoit regarder comme mettant son autorité hors d'atteinte, surtout en ne faisant entrer dans ces Administrations Provinciales, que des hommes nommés par le Souverain, & en conservant dans leur composition, la division de trois ordres, du Clergé, de la Noblesse & du Tiers, comme

dans les Etats Généraux. (*V, projets de d'Argenson, ses considérations sur la nature des gouvernemens.*)

Les villes & les bourgs, les villages même devoient avoir leurs corps municipes se dirigeant eux-mêmes, dans l'administration des mêmes objets, sous l'inspection de l'administration provinciale, dans leur district secondaire

Effets naturels de ce système.

Ce système sembloit offrir de bien grands avantages ; dans le fonds, il n'avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonstances pouvoient le permettre, le Gouvernement Monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du Monarque, de la disséminer pour l'affoiblir, d'anéantir ses Officiers, ou ses Agens les plus directs, les plus immédiats, appelés Intendans de Provinces.

Avec ces assemblées & leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France se remplissoit d'hommes tous empressés à courir la carrière politique qui leur étoit ouverte ; d'hommes, qui au premier instant, auroient sans doute reconnu n'administrer que sous l'autorité du Roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer qu'étant plus rapprochés du peuple, ils connoissoient bien mieux que les Ministres, & ses besoins & les moyens de le soulager. Les remontrances & les raisonnemens philosophiques arrivoient à la suite, pour autoriser le refus d'obtempérer. Le peuple persuadé que

ces administrateurs provinciaux prenoient les intérêts contre la Cour, s'accoutumoit à les regarder comme le boulevard de sa liberté & de ses privilèges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejeter sur le Roi & ses Ministres tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité se joignoit aux administrateurs; bientôt la France n'étoit qu'un composé de cent petites républiques, prêtes à se réunir contre l'autorité d'un souverain, qui dès-lors, sous le titre de Roi conservoit à peine l'autorité d'un Doge.

Avec le tems encore, des corps de ces administrateurs naissoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce Roi n'étoit qu'un personnage plus onéreux qu'utile dans le Gouvernement; qu'il falloit s'en passer puisqu'on le pouvoit; que les administrateurs provinciaux & les municipes n'en feroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple; & alors enfin se trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le Gouvernement Monarchique, en ces gouvernemens municipes dont nous avons vu la liberté avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenson & Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des François & surtout des François philosophes, remplis des idées politiques de ce nouveau Lé-

gillateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du système municipaliteux.

La part même que le Clergé pouvoit avoir aux Administrations Provinciales, devoit pour l'Eglise un présent fatal, qui devoit changer l'esprit de ses Ministres. En attendant qu'on pût se passer de Prêtres & d'Evêques, les uns & les autres étoient admis, ou même appelés à faire partie de ces corps, c'est-à-dire, à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leur fonctions. Au zèle du salut succédoit l'ambition de se distinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commençoit à distinguer certains Prélats, sous le nom d'administrateurs, ou de faiseurs. Bientôt on les eût vus disciples de d'Argenson, de Turgot & Necker, plus que de Jésus-Christ; bientôt on eût voulu n'avoir à la tête des Diocèses, que des Morellets, ou des Beaudeau, pour qui la religion n'eût été qu'un objet secondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de résister à la Cour, aux Ministres, & au Roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'Eglise, en lui ôtant de vrais Evêques, pour ne lui laisser que de faux politiques, dont il étoit facile de faire des Briennes ou des Expilli, c'est-à-dire des impies ambitieux, & des hypocrites séditieux.

Quoiqu'il eût pu en être pour l'Eglise, il est constant qu'avec tous les prétextes de d'Ar-

genfon, tous ces corps administratifs multipliés dans le Royaume, ne tendoient qu'à donner au Gouvernement les formes républicaines. Chacun de ces petits administrateurs se feroit bientôt érigé en représentant de la Province; & leur ensemble, en représentans de la Nation. Avec les principes que l'esprit philosophique commençoit à répandre, ce mot seul de représentant national écrasoit la Monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenson de voir l'essai de son système; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conséquences; mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un si grand admirateur des Républiques municipalisées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un tems où les Sophistes n'avoient pas encore assez affoibli dans le cœur des François, l'amour de leur religion, pour effacer celui de leur Monarque, ce premier système sembla faire peu d'impression. Nous verrons cependant les Sophistes s'en emparer un jour, & en faire l'objet de leurs essais, pour accoutumer le peuple à se gouverner lui-même. (*V. Gudin, supplem. au Contr. soc. part. 3. chap. 2*).

Pour le malheur de la France, un homme Montesquieu plus capable de donner aux systèmes cet air de profondeur, d'érudition qui impose au public, se livra tout comme d'Argenson, à des spéculations politiques, que l'amour du bien public semble seul inspirer, mais dont la véritable cause est trop souvent dans cette inquiétude philosophi-

que, dans cette liberté, qui n'aime rien de ce qui est autour d'elle, qui ne se fixeroit pas d'avantage, après avoir trouvé ce qu'elle cherche. Cet homme dont le nom inspire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, Baron de la Brede & de Montesquieu. Il naquit à Bordeaux, le 18. Janvier 1689. & devint Président à Mortier, au Parlement de cette même ville. J'ai dit que ses premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe sur la Religion; & on peut aisément s'en appercevoir dans ses *Lettres Persannes*. Dans un âge plus mûr, ses fonctions lui faisant un devoir de l'étude des Loix, il ne fut pas content de connoître celles de sa Patrie. Pour approfondir celles des différentes Nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus spécialement à Londres, & revint en France, l'esprit rempli des connoissances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus spécialement contribué à sa réputation. Le premier a pour titre *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence*, & parut en 1734. Le dernier fut son *Esprit des loix*, publié en 1748.

Dès l'apparition de son livre sur les Romains, il fut aisé de voir que Montesquieu n'avoit pas rapporté de ses voyages, un plus grand amour pour le gouvernement de sa Patrie. Une des grandes causes auxquelles il attribue tout l'éclat des Romains, est l'amour de ce peuple pour

Iers traits
de Montef-
quieu con-
tre les rô-
nes.

petit
Roi
la M
cau
dan
d'Al
M
plus
avoi
intel
eut
entra
tenoi
Séna
le te
pillag
main
na ce
ples.
à dé
des R
qui c
rite d
tant
sein d
de ch
périe
& tou
rédui

cette liberté qui commence à chasser tous les Rois. Les Sophistes qui aimoient encore moins la Monarchie, ne manquèrent pas de saisir cette cause, d'en faire la première, & de la consigner dans leurs éloges. (*V. éloge de Montesq. par d'Alemb.*)

Montesquieu & ses panégyristes eussent parlé plus vrai, si dans l'amour de cette liberté, ils avoient vu la grande cause de tous les troubles intestins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ses Rois, jusqu'au moment où elle entra sous le joug des Empereurs. La liberté tenoit le peuple en convulsions habituelles; le Sénat ne pouvoit se délivrer du peuple, qu'en le tenant occupé au dehors, de guerre & de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la Nation la plus belliqueuse, & leur donna ces grands avantages sur tous les autres peuples. Voilà le point de l'histoire le plus facile à démontrer pour tout homme qui a lu celle des Romains. Si c'est là le mérite de la liberté qui chassa les Rois de Rome, c'est aussi le mérite de cette humeur antisociale qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le sein de leur famille, les tiendrait sans cesse hors de chez eux, ne les endurceroit contre l'intempérie des saisons, & ne leur donneroit la force & tous les avantages des brigands, qu'en les réduisant à vivre comme eux de brigandage,

en les privant de toutes les douceurs de la vie sociale.

Ses paradoxes sur les Rois de Rome. L'admiration de cette liberté étoit si étrange dans Montesquieu, qu'il s'apercevoit peu des paradoxes qu'elle lui inspiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puissance où Rome étoit parvenue sous les Rois;* après nous avoir dit: " qu'une des causes de
 " la prospérité, c'est que ses Rois furent tous
 " de grands personnages, & qu'on ne trouve
 " point ailleurs une suite non interrompue de tels
 " hommes d'Etat & de tels Capitaines," Il ajouta presque à la même page: " qu'à l'expulsion
 " des Rois, il devoit arriver de deux choses
 " l'une; ou que Rome changeroit son gouvernement, ou qu'elle resteroit une petite & pauvre Monarchie;" (Grand. des Rom. ch. 1.) qu'enfin ce qui porta cette ville à son haut degré de puissance, c'est qu'après avoir chassé ses Rois, elle se donna des Consuls annuels. (ibid.)

Dans ce même ouvrage, une foule d'allusions & de traits satyriques lancés contre Rome rentrée sous la puissance Monarchique, les perpétuels regrets de l'Auteur sur la perte de la liberté Républicaine, étoient autant de leçons, qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthousiasme naturel de ses compatriotes pour leurs Rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur persuader que ce qu'on

appelle pour les Souverains *établir l'ordre*, n'est que l'établissement d'une *servitude durable*. (ch. 13.)

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que *l'esprit des loix* vint donner aux peuples gouvernés par des Monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit couter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriste, la matière à l'éloge & à l'admiration seroit abondante. Eussions nous à répondre aux critiques reprochant à Montesquieu de se donner pour créateur, d'avoir pris pour devise *prolem sine matre creatam*, alors même qu'il semble se trainer sous les pas de Bodin, de cet auteur fameux par son ouvrage de la République ; eussions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir sauver l'honneur de Montesquieu & nous dirions : la scorie qu'il puise chez les autres, n'empêche pas la richesse de l'or qu'il trouve dans lui même ; & malgré ses erreurs, *l'esprit des loix* seroit encore pour nous l'ouvrage du génie. *

Son esprit
des loix.

* *Je sens bien qu'on pourroit répliquer que si Montesquieu a pris dans Bodin des Scories, telles que le système des climats, il est bien des choses qu'il laisse de côté, parcequ'elles s'accorderoient peu avec l'ensemble de ses idées. La définition du Souverain, par exemple, donnée par Bodin s'accorderoit bien*

Mais nous n'avons ici, ni le rôle du panégyriste à remplir, ni celui du critique. L'influence de Montesquieu sur les opinions révolutionnaires est l'objet qui nous fixe; & tel est le malheur des génies: l'erreur même chez eux a ses oracles; & l'erreur soutenue d'un grand nom, l'emporte souvent par sa puissance, sur la vérité même. Cette victoire que Montesquieu auroit détestée, il l'a dut à la célébrité de son nom, à l'importance de son autorité. Qu'on en juge par son opinion sur la différence des principes qu'il donne aux Monarchies & aux Républiques.

mal avec les idées que l'on verra Montesquieu donner d'un peuple libre, ou de ses représentans. Je crois le premier excessif. On diroit avec lui, que le pacte qui fait le Souverain, lui donne le droit de disposer à son gré, de la fortune & de la personne des citoyens; & que la seule différence entre le tyran & le vrai Roi, est que l'un use de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Montesquieu, dans leur généralité, ne laissent pas au vrai Monarque tout ce qu'il faut entendre par Souveraineté. Mais je dirois que c'est l'excès de Bodin qui révoltant Montesquieu, l'a fait tomber dans un sens opposé. Au reste, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait; j'ai à présenter les idées de Montesquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles se trouvent.

De là part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de *l'esprit des loix* n'eût été que le jeu de l'esprit, soutenu par le jeu & par l'abus des mots; dans Montesquieu, elle fut prise pour le résultat de réflexions profondes appuyées sur l'histoire. Osons l'examiner en elle même, & voyons si cette opinion dans le fonds flétrissante pour les Monarchies, portoit sur autre chose que l'abus des mots.

Dans les mœurs & le langage de sa patrie, l'honneur n'étoit autre chose que la crainte du mépris, & surtout la crainte de passer pour lâche; c'étoit le sentiment & la gloire du courage. Quand un sentiment plus moral se mêloit à l'honneur, c'étoit par dessus tout, la honte d'avoir fait, ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à sa parole. Témoin de l'impression que ce mot fait sur ses compatriotes, Montesquieu s'en saisit; fait de l'honneur le principe, le ressort, le mobile des Monarchies, & donne la vertu pour principe aux Républiques (*V. l'Esprit des Loix liv. 3 c. 3 & suite.*) Les Chevalier François enchantés du sentiment qui les flatte le plus, applaudissent à Montesquieu, ne s'apperçoivent pas qu'en retenant le mot, il dénature le sentiment, pour en faire un faux honneur, un préjugé, le vœu de l'ambition, des distinctions, des préférences, & tous les vices des Courtisans. (*Id.*

Sa distinction sur les principes des Monarchies & des Républiques.

ch. 7 & passim liv. 3 & 5,) C'étoit en quelque sorte ruser avec l'honneur ; c'étoit dire, sans paroître vouloir les offenser, que ces preux Chevaliers si zélés pour leur Roi, n'étoient que de vains Courtisans, des ambitieux, des idolâtres d'un préjugé, source de tous les vices des Cours. Cette opinion étoit d'autant plus fautive, qu'un François plein d'honneur n'avoit souvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuse & flétrissante ; le mot fit illusion ; il le fit peut-être à Montesquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philosophisme reviendrait un jour sur le principe, & ne se souviendrait du prétendu honneur, que par opposition à la vertu, principe des Républiques, & pour rendre les Royalistes aussi méprisables que leur faux préjugé, aussi odieux que leur ambition & tous les vices, qu'il avoit eu l'art d'adosser à l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illusion. Quoiqu'on en puisse dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des Démocraties, en un sens cependant ce dernier principe étoit vrai ; & ce sens est celui que Montesquieu lui-même sembloit d'abord avoir déterminé. En ce sens, il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus spécialement le mobile de la Démocratie ; parce que cette espèce de gouvernement se trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour suppléer à la faiblesse de ses loix, des

hommes plus capables de résister à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'esprit de cabale & de faction, à l'anarchie. Mais en ce sens, le génie de Montesquieu n'eût fait de la Démocratie, que la satire ou la critique la plus constamment méritée. Ce n'est pas là ce que lui permettoit son admiration pour les anciennes Démocraties. Pour en faire l'asyle des vertus, il étend, il resserre ses définitions. Ici la vertu, mobile des Républiques, *c'est l'amour de la patrie, c'est-à-dire de l'égalité—c'est une vertu politique, ce n'est point une vertu morale* (Avertiss. de l'auteur nouvelle édit.) & là c'est la *vertu morale*, dans le sens qu'elle se dirige au bien public, (*Liv. 3. chap. 5. en note*) ici encore, ce n'est point la *vertu des particuliers* (Ibid.) & là, c'est tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus d'un peuple que la *bonté des maximes préserve de la corruption* (Liv. 5, chap. 2.) ailleurs, c'est la vertu la plus commune d'un Etat, où “ le larcin se
“ mêle avec l'esprit de la justice; le plus dur
“ esclavage, avec l'extrême liberté; les senti-
“ mens les plus atroces, avec la plus grande
“ modération; c'est encore la vertu d'un Etat,
“ où l'on conserve le sentiment naturel, sans
“ être ni enfant, ni mère, ni père; & où la pu-
“ deur même est ôtée à la chasteté. ” (Liv. 4. chap. 6.)

Quelque idée que l'on se soit formée de la vertu, à travers ce nuage dont le génie de Montesquieu s'enveloppe comme de ses énigmes, quel sera le principe dominant, & le plus clairement exprimé? Lui observera-t-on qu'après tout, il est aussi des vertus dans les Monarchies? Il répondra, " je fais qu'il n'est pas rare qu'il y ait des Princes vertueux; " mais je dis que *dans une Monarchie, il est très difficile que le peuple le soit*, (V. liv. 3, ch. 5.) & cette sentence la plus odieuse, la plus outrageante pour les Royalistes, sera en dernier résultat, la plus évidemment déduite & la plus clairement exprimée de ses opinions sur les Empires gouvernés par des Rois. Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu; des Sophistes arriveront, qui sauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple; " vous aimez votre Roi, parce que vous n'êtes pas assez philosophes pour vous élever au dessus des *préjugés de l'ambition, & d'un faux honneur*; parce que vous manquez de ces *vertus morales qui se dirigent au bien commun*; parce que vous n'avez point *l'amour de la patrie*; parce que vous aimez cet état où il est *très difficile que le peuple soit vertueux*. Si vous aviez & la *bonté des mœurs* & *l'amour de la patrie*, vous aimeriez la *Démocratie*; mais étant sans vertu

& sans philosophie, vous ne pouvez aimer que vos Rois. ”

Pour des hommes que le mot seul d'honneur ne jéttoit pas dans le même enthousiasme qu'un jeune Chevalier François, c'est-là qu'aboutissoient tout ce principe de Montesquieu & ses vaines explications. La Révolution s'en est faite; nous avons entendu les Robespierre & les Syeys; & qu'ont-ils dit au peuple? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écrasant le Sceptre de son Roi, en constituant leur Démocratie, ils avoient mis la vertu même à l'ordre du jour? Ils l'ont dit en profanant ce nom, au milieu des horreurs & des atrocités; ils l'ont dit en tenant le peuple esclave au milieu d'une affreuse licence. Mais Montesquieu leur avoit aussi appris à voir la vertu se mêler aux sentimens les plus atroces, & regner au milieu de l'extrême liberté & du plus dur esclavage. J'outragerois sans doute la mémoire du célèbre écrivain, si je pouvois lui attribuer ces intentions; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il apprit aux peuples à penser; quelles que fussent ses intentions, j'ai à manifester le ravage de l'opinion qu'il répandit & qu'il accrédita. L'erreur commença à lui; elle croît & s'étend jusqu'à Robespierre. Montesquieu eût frémi, en entendant ce Démagogue scélérat mettre aussi la vertu à l'ordre du jour avec la République; mais le maître honteux & consterné, qu'auroit-il répondu au

disciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux sous un Monarque, ou sous le Roi Louis XVI.

Que le Génie s'effraie de lui-même, en voyant les erreurs traverser l'immense intervalle de Montesquieu à Robespierre; qu'il tremble du crédit que son autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en son nom; ses erreurs en auront fourni le germe; & il se trouvera des Condorcet, des Péthion, des Syeys, qui le feront éclore.

Cette opinion de Montesquieu sur le principe des Monarchies & des Démocraties, fut long-tems regardée comme insignifiante. Il semble dans le fonds, qu'elle eût pu être négligée, dans un tems où le philosophisme auroit mis moins de soins à recevoir tout ce qui pouvoit rendre les trônes odieux. J'en dirois presque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les Démocraties, borner l'ambition au seul désir, au seul bonheur de rendre à la patrie de plus grands services que les autres citoyens; de cette égalité, vertu trop sublime pour les Monarchies, où elle ne vient pas même dans l'idée des citoyens, où les gens même des conditions les plus basses ne désirent d'en sortir que pour être les maîtres des autres. (Liv. 5, chap. 3 & 4.) Je sens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas senti qu'armés de cette opinion, les Jacobins sauroient un jour relever le mérite de

leur égalité, & ne la montrer nulle sous les Rois, que pour promettre au peuple avec l'égalité, tout le zèle possible pour l'intérêt commun, quand le trône des Rois & la noblesse auroient disparu de l'Empire. Mais un système plus suivi dans cet *Esprit des loix*, préparoit aux ennemis du trône, des armes plus directes. Elles furent aussi les premières saisies par le philosophisme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles sont devenues trop funestes dans les mains des premiers rebelles de la Révolution, pour ne pas mériter ici une mention spéciale.

Pour juger à quel point le système de Montesquieu appelloit de lui-même les Révolutions, il faut se reporter au tems même, où il fut publié. Quelles qu'eussent été dans les premiers siècles de leur Monarchie, les formes législatives des François, il est constant qu'à cette époque, leurs Rois, & suivant l'aveu de Montesquieu lui-même, la plupart des Rois réunissoient au droit de faire exécuter les loix, celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient nécessaires, ou bien utiles à leur Empire; & celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. (*Liv. 11, chap. 6.*)

Etat de la Monarchie Françoisse, lors du système de Montesquieu sur la distinction des pouvoirs.

La réunion de cette triple autorité constituoit un *Monarque absolu*, c'est-à-dire un véritable souverain, pouvant absolument lui-même tout ce que peut la loi.

A cette même époque, les François étoient loin de confondre ce pouvoir absolu avec le pouvoir arbitraire du Despote, ou du Tyran. Dans tout Gouvernement en effet, il existe, & il faut qu'il existe un pouvoir absolu, un dernier terme d'autorité légale; sans quoi les discussions & les appels seroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire & despotique.

Ce pouvoir absolu se trouve, & dans les Républiques, & dans les Etats mixtes. Là on pourra le voir dans un Sénat, ou dans une Assemblée de Députés; ici dans le mélange d'un Sénat & d'un Roi. Les François le trouvoient dans leur Roi, dont la volonté suprême & légalement manifestée, étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir absolu & du pouvoir arbitraire.

Cette volonté suprême, & devenue loi par les formes requises, étoit un lien pour le Roi même, comme pour les sujets. Ce n'est pas simplement Henri IV. & son Ministre Sulli, qui reconnoissent que *la première loi du Souverain est de les observer toutes*; C'est Louis XIV. au milieu de sa gloire; c'est ce Prince dont les Sophistes ont affecté de faire un vrai Despote; c'est Louis XIV. qui proclame le plus hautement, jusques dans ses Edits, cette obligation, & nous tient ce langage: " qu'on ne dise point " que le Souverain ne soit pas sujet aux loix " de son Etat; puisque la proposition contraire

est une vérité du droit des gens, que la flat-
 terie a quelquefois attaquée, mais que les
 bons Princes ont toujours défendue comme
 une vérité tutélaire de leurs Etats. Com-
 bien plus il est légitime de dire que la par-
 faite félicité d'un Royaume est qu'un Prince
 soit obéi de ses sujets, *que le Prince obéisse à*
la loi, & que la loi soit droite & dirigée au
bien public. (Préamb. d'un Edit de Louis
XIV. année 1667. V. aussi traité des droits de la
Reine sur l'Espagne.)

Avec cette obligation seule dans le Souve-
 rain, il n'est plus rien de despotique ou d'arbi-
 traire. Car, dans le sens de nos langues mo-
 dernes, le Despote est celui qui n'a de règle
 que ses caprices, ou ses volontés instantanées,
 & sous lesquelles nul citoyen ne peut être
 tranquille, parce qu'il ne fait pas même si son
 maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il
 lui commandoit hier.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même
 ses règles chez les François. Il étoit d'abord
 subordonné à toutes les lois primitives & na-
 turelles de la justice; il ne pouvoit s'étendre
 au droit de violer les propriétés, la sûreté, la
 liberté civile. Il étoit absolument nul contre
 les lois fondamentales du Royaume, contre
 les pactes, les coutumes, les privilèges même
 des Provinces ou des corps, que chaque Roi
 faisoit, à son Sacre, le serment de maintenir.

Ce qui
 modéroit
 en France
 le pouvoir
 législatif,

Il étoit modéré par le devoir & les droits inhérens à ces corps de la Magistrature, chargés d'examiner les loix avant leur promulgation, & de représenter au Souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la discussion des loix à son Conseil, par son intérêt même qui lui permettoit peu de faire des loix, dont l'injustice auroit pu se tourner contre lui-même, puisqu'il y étoit soumis comme les autres, des quelles étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet même de la loi, qui étant général, ne lui permettoit pas de se laisser conduire en la portant, par des vnes, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on fait avoir été en France aussi fort que partout ailleurs, un amour, une confiance, une estime, un enthousiasme réciproque entre les François & leur Roi, repoussoit toute idée d'un Monarque despote & arbitraire. Les Rois savoient très bien qu'ils regnoient sur un peuple libre, & dont le nom même signifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne regner que sur des hommes libres, qu'ils avoient successivement aboli presque tous les vestiges de l'ancien Régime Féodal, & que tout homme esclave ailleurs, étoit déclaré libre, par cela seul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il est vrai de dire que la liberté politique consiste en deux choses 1^o. en ce qu'un

citoyen puisse faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par les loix ; 2^o. en ce que les loix ne prescrivent, ou ne défendent rien au particulier, que pour le bien de la société générale ; on peut avec confiance en appeller à l'expérience. Tout homme honnête & observant les loix de l'Empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus sûrement tête levée, qu'en France ?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet Empire ; on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des François, & d'un excès, bien plus que d'un défaut de liberté ; que les autres, & surtout les abus d'autorité étoient la faute de ceux même qui ont le plus crié contre ces abus, c'est-à-dire, de ces Sophistes, qui détruisant les mœurs & les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que des Ministres immoraux, impies, & sans principes, fissent taire la loi devant leurs passions & leurs intérêts. Personne ne se plaignoit que de la violation des loix ; c'étoit donc leur observation, & non pas leur bouleversement, & des Révolutions qu'il falloit solliciter.

Le seul vice réel que l'on pût objecter au Gouvernement François, pris en lui-même, le seul qui sentît le Despotisme & l'arbitraire, étoit l'usage des *Lettres de Cachet* ; lettres illégales certainement, & que nulle véritable loi ne peut autoriser dans un Gouvernement civil,

Des Lettres de Cachet, & de leur véritable cause en France.

puisque par ces Lettres, un citoyen perdoit sa liberté sur un simple ordre du Roi, sans être entendu & jugé légalement. Je ne veux point excuser cet abus, en disant ce qui est pourtant vrai, que le bourgeois & le vulgaire n'y étoient point exposés; qu'il ne tomboit ordinairement que sur les intrigans qui entouroient la Cour, ou sur les écrivains séditieux, ou sur la haute Magistrature dans ses différens avec les Ministres. Mais je dirai que l'origine & le maintien de ces Lettres de Cachet ne sont pas ce que l'on pense communément, l'effet du Despotisme des Rois. La véritable cause en est dans le caractère moral, & dans l'opinion des François même, de ceux-là surtout dont la classe étoit presque seule sujette à ces Lettres de Cachet. Je dirai qu'elles sont leur faute, & non celle de leur Roi; qu'il falloit, ou changer leurs opinions, leurs idées sur l'honneur, ou bien laisser au Monarque ce droit dont ils sollicitoient eux-mêmes l'usage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant soit peu distinguées en France, que chacun s'y croyoit déshonoré par la punition légale & publique d'un enfant, d'un frère, ou d'un proche parent. De là il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens supplioient le Roi de faire enfermer un mauvais sujet, dont l'inconduite retomboit sur la famille; un dissipateur qui la ruinoit; un coupable qui la diffamoit, ou

ou
mê
trib
la L
un
men
pou
I
fuss
sans
quê
tend
Sub
dress
Sur
Lett

ralen
d'en
pellé
Allen
s'agi
bourg
dema
lente
Allen
vivre
cer à
tenda

ou l'exposoit au déshonneur, en l'exposant lui même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit espoir d'amandement, la Lettre de Cachet étoit correctionnelle, & pour un tems limité; si le crime étoit grave & vraiment diffamatoire, le coupable restoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces sortes de Lettres fussent accordées sur une simple demande, & sans aucune information. Ordinairement la requête présentée au Roi, étoit renvoyée à l'Intendant de la Province; celui-ci envoyoit son Subdélégué entendre les parens, les témoins, & dresser un procès verbal de leurs dépositions. Sur ces informations envoyées aux Ministres, la Lettre de Cachet étoit accordée ou refusée. *

* Quoique ces Lettres ne regardassent pas généralement le vulgaire, le Roi ne refusoit pas toujours d'en accorder aux classes inférieures. Je fus appelé un jour pour servir d'interprète à un témoin Allemand, dans une information de cette espèce. Il s'agissoit d'une Lettre de Cachet, qu'un très petit bourgeois, mais très honnête homme s'étoit avisé de demander pour se délivrer de sa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet Allemand arrêta le coup. Le bon homme ne pouvant vivre avec cette femme, & ne voulant pas la dénoncer à la Justice, eut recours au Roi, qui chargea l'Intendant de faire examiner les faits. Les parens &

Il est évident que l'autorité ainsi exercée, étoit plutôt celle d'un père commun, ménageant la sensibilité, l'honneur de ses enfans, que celle d'un despote captivant ses sujets. C'étoit une grace qu'il accordoit, & non un acte arbitraire & tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées sur l'honneur, les François auroient été très fâchés de n'avoir pas ce moyen de conserver celui de leur familles; moyen qui d'ailleurs ne nuisoit pas au public, puisqu'il le délivroit toujours, de manière ou d'autre, d'un sujet dangereux. Il est donc évident qu'il falloit, ou changer l'opinion & les mœurs de ces François, ou conserver l'usage des Lettres de Cachet. Mais l'abus est toujours près de l'usage; ce moyen illégal en soi, étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais Ministre, qui pouvoit s'en servir contre

témoins furent secrettement assemblés. Je vis le Subérogé faire les informations avec toute la bonté possible. Les faits ainsi constatés, le procès verbal envoyé au Roi, la Lettre de Cachet fut accordée; la femme mise dans une maison de force. Elle en revint au bout de quelques mois, si douce, si bien soumise & si bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence & de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les Lettres de Cachet, si elles avoient été toutes données si à propos, & si elles avoient toutes produit un si bon effet.

un citoyen, ou contre un magistrat, qui n'auroit fait que son devoir.

Il étoit surtout à craindre, & la chose n'étoit pas sans exemple, qu'un Ministre sollicité par des hommes puissans, ne servît leurs passions, leurs vengeances, en laissant à leur disposition, ces ordres arbitraires, ces lettres supposées du Roi, dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du despotisme dans le Roi, dont il falloit toujours tromper la bonté, pour abuser à ce point de son nom. C'étoit de sa part, excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient; c'étoit de la part des Ministres & des courtisans, un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux détestables mœurs du jour, & à l'impiété que le philosophisme répandoit dans les cours & les palais des Grands, bien plus qu'à la nature même du Gouvernement.

Quelle que fût la cause de ces abus, ils étoient concentrés dans une si petite partie du Royaume, au moment où parut l'*Esprit des Loix*, qu'il ne venoit pas dans la tête des François, qu'ils véussent sous un gouvernement despotique.

Affection
des Fran-
çois pour
leur Roi,
à l'époque
de l'esprit
des loix.

En effet, pour juger ce Gouvernement François, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppressif, tyrannique, suivons les regles de ceux même dont les systèmes sont venus le renverser. " Quelle est, nous dit Jean-Jacques
" Rousseau, quelle est la fin de l'association
" politique? C'est la conservation & la prospé-

“ rité de ses membres. Et quel est le signe le
 “ plus sûr que ses membres prospèrent ? C’est
 “ leur nombre & leur population. N’allez pas
 “ chercher ailleurs ce signe si disputé. Toute
 “ chose d’ailleurs égale, le Gouvernement sous
 “ lequel, sans moyens étrangers, sans natura-
 “ lisations, sans colonies, les citoyens peuplent
 “ & multiplient d’avantage, est infailliblement
 “ le meilleur. Celui sous lequel un peuple
 “ diminue & dépérit est le pire. Calculateurs,
 “ c’est maintenant votre affaire ; comptez,
 “ mesurez, comparez. ” (*Contrat social*, liv. 3.
 chap. 9.) Le même auteur ajoute : “ C’est
 “ de leur état permanent que naissent les
 “ prospérités ou les calamités réelles des
 “ peuples. Quand tout reste écrasé sous le
 “ joug, c’est alors que tout dépérit ; c’est alors
 “ que les chefs les détruisant à leur aise, *ubi so-*
 “ *litudinem faciunt, pacem appellant.* (appellent
 “ *paix*, l’affreux silence du désert qu’ils ont
 “ fait) Quand les tracasseries des grands agi-
 “ toient le Royaume de France, & que le
 “ Coadjuteur de Paris, portoit au Parlement
 “ un poignard dans sa poche, cela n’empêchoit
 “ pas que le peuple François ne vécût heureux &
 “ nombreux, dans une honnête & libre aisance ---
 “ ce qui fait vraiment prospérer l’espèce, est
 “ moins la paix que la liberté. ” (ibid. en
 note.)

Ainsi, sans se donner lui même le soin de calculer, Jean-Jacques voyoit au moins en gros, & confessoit que même dans les tems de trouble & de tracasserie, la France jouissoit d'une honnête & libre aisance.

Econtons à présent ceux des disciples qui ont calculé, dans le tems où leur attachement à la Révolution devoit rendre leur résultat le moins suspect d'exagération sur le bonheur des François sous leurs Rois. Dans ses notes sur le texte que je viens de citer, & dans son supplément au *contrat social*, le révolutionnaire Gudin, reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts, & des naissances, des mariages, dans les principales villes du Royaume, pendant le cours de ce siècle; & ensuite il ajoute: " l'auteur du Contrat Social a donc
" dit une très grande vérité, quand il s'est
" écrié: calculateurs, c'est votre affaire, comptez, mesurez, comparez,—on a suivi son
" conseil; on a calculé, mesuré, comparé; &
" le résultat de tous les calculs a démontré
" que la population de la France, qu'on croyoit au dessous de vingt millions, étoit de
" plus de vingt quatre; qu'il y naissoit annuellement près d'un million d'enfans; & que la
" population tendoit fortement à s'accroître."
" On en pourroit conclure, d'après l'opinion
" de Rousseau, que le gouvernement étoit très
" bon. Il étoit en effet beaucoup meilleur

“ qu’il ne l’avoit été depuis la destruction de
 “ celui que les Romains avoient donné à la
 “ Gaule. ” Ces paroles sont du même auteur;
 & d’après ses calculs, il se trouve que c’est pré-
 cisément sous Louis XIV. sous ce Roi si sou-
 vent représenté comme le plus fier des despotes,
c’est sous le regne de Louis XIV. que la France a
commencé à se multiplier régulièrement, & dans la
totalité du Royaume, malgré toutes ses guerres.

Le long regne de Louis XV. (autre prétendu
 despote, sous lequel commence & se poursuit
 si ardemment la conspiration contre les Rois,
 “ le long regne de Louis XV. n’éprouva point
 “ de telles calamités; aussi, dit toujours le ré-
 “ volutionnaire Gudin, aussi suis-je convaincu
 “ que dans aucune époque de la Monarchie, la po-
 “ pulation n’augmenta plus également & plus
 “ constamment dans toutes les Provinces --- elle
 “ s’est élevée jusqu’au point d’avoir ving
 “ quatre à vingt cinq millions répandus sur
 “ une étendue de territoire de vingt cinq mille
 “ lieues quarrées, ce qui fait environ un mil-
 “ lion d’hommes par mille lieues, environ mille
 “ habitans par lieue quarrée; *population qui a*
peu d'exemple en Europe, qu'on pourroit la re
 “ garder comme un excès. ”

Ne nous laissons pas d’écouter ce même au-
 teur, sur l’état de la France, dans le siècle &
 au moment d’une Révolution qu’il ne cesse de
 préconiser; observons même que l’ouvrage

dont nous tirons ces documens parut si précieux à l'Assemblée Révolutionnaire, que par un décret spécial du 13. Nov. 1790. elle déclara en accepter l'hommage. (V. le décret à la fin du dit ouvrage.) Pour juger à présent cette Révolution, & ses auteurs, soit immédiats, soit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets nécessaires, ou les en dispenser pour le bonheur de cet Empire; & lisons encore dans le même auteur, les détails suivans.

“ Le territoire de la France étoit cultivé au point qu'on en estimoit le produit annuel à la valeur de quatre milliards.

“ La somme du numéraire répandu dans le Royaume, montoit à deux milliards deux cent millions.”

“ On estime qu'il y avoit à peu près la même quantité d'or & d'argent employée en bijoux & en vaisselle.”

“ Les registres de l'affinage de Paris attestent qu'on employoit, ou plutôt qu'on perdoit tous les ans, la somme énorme de huit cent mille livres, en or fin, à dorer des meubles, des voitures, du carton, des porcelaines, des clous, des éventails, des boutons, des livres, & à brocher des étoffes, ou à masquer de l'argenterie.”

“ Les bénéfices du commerce étoient annuellement de quarante à cinquante millions.”

“ Les impositions payées par le peuple n'ex-
 “ cédoient pas fix cent dix à douze millions ;
 “ ce qui ne faisoit pas le tiers du numéraire ;
 “ ce qui n'est pas la fixième partie du revenu
 “ brut du territoire ; & ce qui vrai-semblable-
 “ ment n'est pas le tiers du produit net ; somme
 “ qui dans cette proportion, n'eût pas été
 “ exorbitante, si tout le monde eût payé
 “ selon ses moyens.” (*)

* Ces paroles de Mr. Gudin tombant sur les
 privilèges ou les exemptions du Clergé & de la
 Noblesse, je crois devoir renvoyer le lecteur à un
 ouvrage très instructif sur cet objet spécialement. Il
 a pour titre : du gouvernement, des mœurs &
 des conditions en France, avant la Révolution.
 Il est attribué à Monsieur Sénac de Meilhan. J'en
 citerai au moins le passage suivant : “ dans un mo-
 “ ment d'humeur contre ses enfans ingrats, Mr.
 “ Necker dévoila enfin la vérité, & déclara à
 “ l'Assemblée Constituante, que ces exemptions si
 “ décriées de la Noblesse & du Clergé, ne s'élevoient
 “ pas au dessus de sept millions tournois, (ou
 “ 318, 181 livres sterlings) — que la moitié de
 “ cette somme appartenoit au privilégiés du Tiers-
 “ état — & que les droits de contrôle supportés par
 “ les deux premiers Ordres, réparoient ample-
 “ ment l'inégalité établie dans l'imposition ordi-
 “ naire. ”

“ Il naissoit tous les ans dans le Royaume,
“ neuf cent vingt huit mille enfans & plus,
“ environ un million.”

“ La ville de Paris contenoit six cent soixan-
“ te six mille habitans.”

“ Sa richesse étoit telle, qu'elle payoit
“ annuellement au Roi, cent millions; ou la
“ sixième partie des impositions du Royaume.

“ Cette forte imposition n'excédoit pas les
“ forces de Paris. Ses habitans vivoient dans
“ l'abondance. S'il y entroit chaque jour un
“ million, & s'il en sortoit autant pour la con-
“ sommation, il ne lui en falloit pas moins de
“ quatre vingt ou cent, pour la circulation

“ Ces paroles mémorables ont été entendues de
“ toute l'Europe; mais elles ont été étouffées par
“ les cris des Démagogues victorieux. Le Clergé,
“ la Noblesse, la Monarchie, tout a péri.” Et tout
cela plus spécialement sous prétexte d'une inégalité
de privilèges, qui n'existoit que de nom, ou qui se
trouvoit amplement réparée par un seul droit per-
çu sur les privilégiés. Ce droit étoit celui du contrôle
établi sur les actes publics. Le tarif en étoit pro-
portionné aux sommes spécifiées dans l'acte, & aux
titres qu'on y prenoit. Ainsi “ tout Haut & Puis-
“ sant Seigneur, Marquis, Comte ou Baron, étoit
“ taxé en vertu de sa naissance ou de son rang;
“ Et l'humble Bourgeois, en raison de son obscurité.”

(V. cet ouvrage, note sur le Chapitre 6.)

“ intérieure, qui se faisoit journellement dans
 “ son enceinte.”

“ Enfin les calculateurs ont estimé que sous
 “ le regne de Louis XV, *la population du*
 “ *Royaume a augmenté d'un neuvième*, c'est-à-
 “ dire, de deux millions cinq à six cent mille
 “ âmes.

“ Tel étoit l'état de la France, & celui de
 “ Paris, au moment de la Révolution ; & com-
 “ me aucun autre Etat en Europe, n'offroit ni
 “ une telle population, ni de tels revenus, elle
 “ passoit, non sans quelque raison, *pour le pre-*
 “ *mier Royaume du Continent.*” (V. *supplem.*
 au *contrat social* par Gudin, note population.)

L'auteur qui nous fournit ces détails sur la France, les termine en disant : “ j'ai cru né-
 “ cessaire de donner ce tableau précis de la
 “ population & des richesses du Royaume,
 “ au moment où il venoit de *s'effectuer une*
 “ *aussi grande Révolution.* J'ai pensé que ce ta-
 “ bleau serviroit à nous faire connoître les
 “ progrès que la Nation fera dans la suite, &
 “ à calculer les avantages que nous devrons à
 “ la Constitution lors qu'elle sera entièrement
 “ achevée. ” Ce même auteur fait sans doute
 aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les avantages
 de la Constitution ; mais on voit au moins par
 son enthousiasme pour la Révolution, & pour
 les *Philosophes* auxquels il en fait honneur, (*liv.*
 3. *chap. intitulé Les Philosophes*) qu'il n'avoit

rie
 bon
 Mo
 teu
 se t
 ven
 me
 aux
 ou
 Mo
 P
 fut
 con
 ce a
 de l
 reul
 pari
 surto
 losop
 firen
 tôt a
 ensu
 Gou
 men
 train
 tions
 La
 Mon
 Volta
 souffe

rien moins qu'envie d'exagérer la liberté & le bonheur dont la France jouissoit sous ses Rois. Mon objet à moi, en laissant parler les admirateurs de cette même Révolution, sur l'état où se trouvoit la France, quand leurs maîtres sont venus leur apprendre à la bouleverser, est de mettre l'histoire en état d'apprécier les systèmes auxquels cette Révolution est due, & la sagesse ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Montesquieu.

Précisément dans ces jours où *l'esprit des loix* fut publié, les François étoient si heureux, si contents de leur Roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé*. Malheureusement pour Montesquieu, c'est aussi de l'apparition de ses ouvrages, & de son *Esprit des Loix* surtout, qu'il faut dater ces spéculations philosophiques sur la liberté & l'égalité, qui d'abord firent naître le doute & l'inquiétude ; qui bientôt amenèrent d'autres systèmes ; qui changèrent ensuite l'opinion publique des François sur leur Gouvernement ; qui affoiblirent leur attachement au Monarque ; & qui finirent par entraîner la plus monstrueuse des Révolutions.

La différence à observer ici entre Voltaire & Montesquieu, est essentielle. Ainsi que j'en ai dit, Voltaire eût volontiers souffert un Roi, qui eût souffert lui même l'impiété. Il se seroit cru

assez libre, si on l'avoit été de blasphémer publiquement. En général les formes de la Monarchie ou de l'Aristocratie lui plaisoient beaucoup plus que celles de la Démocratie; il n'en vint au système Municipalleur, qu'entraîné par la haine d'une Religion, qu'il détestoit beaucoup plus encore qu'il n'eût aimé les Rois.

Il n'en fut pas de même de Montesquieu. Quoiqu'il ne fût rien moins qu'indifférent sur la liberté des opinions religieuses, c'est le Gouvernement Monarchique en lui même, qu'il vint considérer. Ce fut sur ses idées de liberté politique, qu'il se proposa de régler la puissance, l'autorité des Rois. La liberté religieuse auroit été extrême; il ne s'en seroit pas moins cru esclave, partout où cette autorité n'auroit pas été réglée d'après son système sur la distinction & la séparation des trois *Pouvoirs Législatif, Exécutif, & Judiciaire*. Cette distinction étoit neuve pour des François accoutumés depuis longtems, à voir dans leur Monarque, la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui sous ces Rois Législateurs, ne leur permettoit guère d'envier le sort d'une Nation plus fameuse encore au delà des Mers, par les tempêtes de sa liberté, que par la sagesse d'une constitution, qui fixant les esprits & les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du Monarque & des sujets.

Admiration de Montesquieu pour des loix étrangères. Ses systèmes inapplicables à sa patrie,

En
jour
de ce
de to
longs
même
loix
domi
préju
Angl
tituti
donc
an.
& vol
partis
en pr
Wigs
se serv
bler t
Fran
sans e
fer;
Comm
Législ
tres, q
Haute
gue d'
habit
lui ces
qu'il f

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui, autant que Montesquieu, la sagesse de cette même Nation, qui séparée par l'Océan, de tous les autres peuples, a su enfin après de longs orages, se donner des loix, dont ces orages même lui avoient démontré la nécessité; des loix conformes à ses mœurs, à son caractère dominant, à sa situation locale, même à ses préjugés; nous n'en dirions pas moins à tout Anglois tenté de transporter en France la constitution de la Grande Bretagne: commencez donc par entourer aussi la France de l'Océan. Car tant qu'elle sera unie au Continent, & votre opposition, & votre *veto* formeront des partis, que les Puissances jalouses fomenteront, en prêtant leur appui, tantôt aux nouveaux Wigs, tantôt aux nouveaux Toris; toujours en se servant de l'un de ces partis, pour les accabler tous. Commencez surtout par donner aux François ce sang froid, qui divise les opinions sans exciter les haines; qui discute sans s'échauffer; qui s'échauffe sans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ses Mylords Législatifs Héritaires n'auront comme les vôtres, que le zèle & la dignité de votre Chambre Haute, & non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un Demi-Souverain; & si vous le pouvez, habituez le François à voir sans cesse autour de lui ces Demi-Rois. Car je réponds que tant qu'il sera ce qu'il fut, l'idée seule d'un Parle-

ment faisant la loi, ou de ces Conseillers à Demi-Souverains, lui sera insupportable; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un Roi, que de trouver sans cesse autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il aussi que les subsides dépendent, non du Roi, mais des Etats, ou bien des Députés de nos Provinces? mais portez vos regards de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion; & dans cette variété de Provinces, d'intérêts & de sol, faites qu'un même esprit ne voie que les mêmes besoins & les mêmes moyens. Faites que les frontières ne soient jamais plus exposées que le centre, à la séduction d'un rival qui les touche, & qui n'a pas besoin de traverser les mers, pour appuyer de ses armées, les cris d'oppression, ou pour faire glisser son or, ses émissaires, & acheter le refus des secours destinés contre lui. Si vous nous reprochez que nos loix ont changé, faites aussi que le tems ne change pas nos mœurs & nos rapports avec ces alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent. Et vos mœurs & vos loix changent aussi; mais vous n'en restez pas moins isolés; & vos chefs ont le tems de consulter, quand il faut que les nôtres accourent & combattent. Toujours seuls, vous êtes toujours un, & toujours protégés contre l'invasion imprévue; laissez donc aux François le seul moyen de con-

ferr
rend
E
varie
tant
cara
il qu
dans
& po
méta
pour
gène
liber
tout
l'Ang
Ne
n'av
son a
gères
tante
montr
Roi, &
le plu
à leur
esclav
Il n
vain c
cher d
peuple
si veut

server cette unité qui fait sa force, & qui la rend constante.

En un mot, la nature, en variant le sol, varie aussi l'art de le cultiver. L'homme sous tant de faces, & avec toute la diversité des caractères, des rapports & des tems, n'aura-t-il qu'une seule & même constitution à prendre dans un coin de la terre, pour vivre en société, & pour y être libre? Non, il y auroit trop de métamorphoses à faire dans le François, soit pour qu'il se crût libre où l'Anglois ne sent pas la gêne de la loi; soit pour qu'il n'abusât pas de la liberté, là où l'Anglois en use à peine; & surtout pour qu'il ne dépassât jamais le terme, où l'Anglois se repose.

Nous aimons à penser que Montesquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions, lorsque son admiration exclusive pour des loix étrangères lui fit ériger en principes, en vérités constantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux François un vrai despote dans leur Roi, & à leur faire prendre le Gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible & honteux esclavage.

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'écrivain célèbre, mais l'histoire peut-elle s'empêcher d'observer l'impression que dut faire sur un peuple depuis long-tems accoutumé à dire : *si veut le Roi, si veut la loi*, (V. hist. de France

Ses systèmes aliènent les François de leur souverain.

par le Président Henault) la doctrine d'un homme, qui ne craignoit pas de leur dire comme une vérité démontrée ; “ lorsque *dans une même* “ *personne, ou dans le même corps de magistrature,* “ la puissance législative est réunie à la puissance exécutive, *il n'y a point de liberté ;* parce “ qu'on peut craindre que le même Monarque, “ ou le même sénat ne fassent des loix *tyranniques,* pour les exécuter *tyranniquement* (esprit des loix, liv. 11, ch. 6)

En posant ce principe, Montesquieu avoit eu soin de dire : “ la liberté politique dans le citoyen, “ est cette tranquillité d'esprit, qui provient de “ l'opinion que chacun a de sa sûreté ; & pour “ qu'on ait cette liberté, il faut que le gouvernement soit tel qu'un citoyen ne puisse “ pas craindre un autre citoyen” (*ibid.*)

Où Montesquieu croyoit que des lecteurs françois ne sauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'appercevoir qu'il leur disoit: François! vous croyez être libres, & vivre en sûreté sous la conduite de vos Rois. Votre opinion est fautive; elle est honteuse. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté* : & il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire, *si veut le Roi, si veut la loi*; tant que vos Rois conserveront cette double puissance de la *législation* & de l'*exécution des loix*. Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, ou se résoudre à vivre toujours dans

la terreur des loix tyranniques, & de leur tyrannique exécution.

Cen'est pas aux François seulement; c'est presque à tous les peuples gouvernés par des Rois; c'est même à la plupart des peuples gouvernés alors en Républiques, que Montesquieu tenoit évidemment ce langage; puis que dans le même chapitre, il reconnoît que chez ces peuples, la puissance exécutive est presque partout réunie à la puissance législative, soit dans leurs Monarques, soit dans leurs Sénats. L'univers n'étoit donc aux yeux de Montesquieu, composé que d'esclaves, qu'il venoit exhorter, à rompre des chaines, pourtant assez légères, puisqu'ils les portoient tous assez gaïement, & sans même en soupçonner le poids! Il falloit donc à l'univers une Révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté! Je voudrois excuser Montesquieu; je ne fais; d'un côté, j'ai peur de soupçonner des intentions qui n'existerent pas; & de l'autre, j'ai peur d'outrager le génie, en le séparant de la raison; en disant qu'il invente les principes, & n'en voit pas les conséquences les plus immédiates. Il est dur de ne voir dans Montesquieu, que la furie qui jette le flambeau de la discorde entre les peuples & les Rois, entre les sujets même des Républiques & leurs sénats, leurs magistrats; mais n'y a-t-il pas aussi plus que de la bonté à voir ce flambeau même, & celui qui le

jette, sans ôser parler de l'intention d'exciter l'incendie? Quoiqu'il en soit, les terreurs que Montesquieu se crée, sont chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces loix tyranniques & tyranniquement exécutées; quand il est reconnu, comme dans sa patrie, que le législateur a lui-même pour base de ses loix, celles qui sont déjà la base d'une constitution portant elle-même sur la nature de la société, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté & de la sûreté des citoyens? La supposition de Montesquieu est celle des phantômes. Les Rois de sa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la magistrature étoient insuffisantes, quel Roi de France eût résisté à celles d'un peuple, dont le silence même suffisoit pour les vaincre! On sait qu'elle leçon c'étoit que ce silence des François devant leurs Rois. Le Monarque eût effacé cent loix, pour le leur faire rompre. Quand Montesquieu donnoit tant aux climats; il pouvoit bien donner aussi quelque chose à la puissance des mœurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte plus active chez ses compatriotes, que par tout ailleurs. Le fait étoit que les loix des François, faites par leurs Monarques législateurs, ne le cédoient aux loix d'aucun pais, pour la douceur & la sagesse. Le fait étoit que depuis les tems barbares de l'Europe, la France, sous ses Rois législateurs, &

grac
sa li
ferr
M
Mon
a po
sur
pour
la m
gean
les c
deve
mag
par v
des r
pour
te de
Fran
premi

*
suffra
qui s'
gu'p
Avan
la sou
" Au
" sup
" tidi
" ble
jours.

grace à ses Rois législateurs, avoit toujours vu sa liberté se régler & s'étendre, loin de se resserrer ; & les faits disent plus que les systèmes. *

Même illusion encore, & même erreur, quand Montesquieu croit tout perdu, si le Prince qui a porté la loi, conserve le droit de prononcer sur celui qui l'aura transgressée. Cette crainte pourroit être fondée, si le Roi législateur étoit la même chose que le Roi juge & partie, jugeant sa propre cause, ses propres différens avec les citoyens ; ou même si le Roi législateur, ne devenoit Roi magistrat, que pour être seul magistrat, seul juge ; c'est à dire, s'il commençoit par violer la loi qui prescrit, détermine le nombre des magistrats, le nombre des suffrages requis pour condamner, ou pour absoudre. Cette crainte devenoit chimérique par tout où, comme en France, & dans toutes les vraies Monarchies, la première des loix à observer est celle de la na-

Ses erreurs sur le pouvoir judiciaire.

* Je citerai à cette occasion, un homme dont le suffrage ne sera pas suspect, Mr. Garat, cet Avocat qui s'est, avec tant d'autres ses confrères, distingué par son zèle philosophique pour la Révolution. Avant cette Révolution, il étoit de ceux qui prêchoient la souveraineté du peuple. Il n'en disoit pas moins :
 « Aujourd'hui toutes les loix émanent de la volonté
 « suprême du Monarque, qui n'a plus la nation en-
 « tière pour son conseil : mais son trône est si accessi-
 « ble, que les vœux de la patrie y parviennent tou-
 jours. » (Répert. de Jurisp. art. souv. par Garat.)

ture, qui ne permet pas plus aux Souverains qu'aux autres Magistrats, de prononcer dans leur propre cause, dans leurs contestations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le Roi, comme en France, dans ses différens particuliers étoit jugé lui-même par la loi & par les tribunaux. Aussi rien ne donnoit-il moins aux François l'idée d'un Roi Despote, que l'idée d'un Roi, juge de ses sujets. La partie de leur histoire, qu'ils se rappelloient avec le plus doux sentiment, étoit au contraire celle des tems heureux, où à l'ombre d'un chêne, Louis IX entouré de ses sujets, comme un père de ses enfans, écoutoit leurs différens, & prononçoit sur eux avec toute l'autorité, & toute la justice du premier Magistrat de son Empire (*V. Joinville & Pasquier.*) Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple, les assertions de Montesquieu, quand il vint encore lui dire: “ il n'y a point de liberté, si la
 “ puissance de juger n'est pas séparée de la
 “ puissance législative & de l'exécutrice. Si
 “ elle étoit jointe à la puissance législative, le
 “ pouvoir sur la vie & la liberté des citoyens
 “ seroit arbitraire ; car le juge seroit législateur.
 “ Si elle étoit jointe à la puissance exécutrice,
 “ le juge pourroit avoir la force de l'oppress-
 “ seur. Tout seroit perdu, si le même homme, ou
 “ le même corps de Principaux ou de Nobles,
 “ du peuple, exerçoit ces trois pouvoirs, celui

“ de faire les loix, celui d'exécuter les résolu-
“ tions publiques, & celui de juger les crimes
“ ou les différens des particuliers. ” (*Esprit
des loix. ibid.*)

Montesquieu sembloit sentir lui-même le danger de ses leçons, quand voulant consoler (je ne veux pas dire) quand faisant semblant de consoler les peuples, il ajoutoit ; “ Dans la plupart
“ des Monarchies de l'Europe, le Gouverne-
“ ment est modéré, parceque le Prince qui a
“ les deux premiers pouvoirs, laisse à ses sujets
“ l'exercice du troisième.” Mais qu'importe dans Montesquieu cette restriction ? Qu'importe que les Princes laissent à leurs sujets l'exercice de ce troisième pouvoir, quand vingt lignes plus haut, il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même personne, suffisoit pour qu'il n'y eût point de Liberté ? Et pourquoi se hâter d'ajouter : “ chez les Turcs où ces trois pou-
“ voirs sont réunis sur la tête du Sultan, il regne
“ un affreux despotisme.” (*ibid*) Ne fait-on pas que le Sultan laisse aussi ordinairement aux tribunaux le soin de juger les procès ! L'illustre Auteur vouloit-il donc nous dire : vous à qui chaque siècle de votre histoire, offre des Rois exerçant eux mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Reims ; Louis le Jeune jugeant l'Evêque de Langres & le Duc de Bourgogne ; Louis IX jugeant tous ceux de ses sujets qui recouroient à sa justice ; Charles

V jugeant le Marquis de Saluces; Charles VII condamnant le Duc d'Alençon; François I. prononçant sur le Connétable de Bourbon; Louis XIII jugeant le Duc de la Valette; * vous, dis-je, à qui l'histoire offre si souvent vos Rois faisant eux-mêmes les fonctions de Magistrat, apprenez que tout étoit perdu sous ces Princes; qu'ils étoient autant de vrais Sultans, sous lesquels il regnoit un *affreux despotisme*; & que vous êtes prêts à retomber sous le jong des Sultans, chaque fois que vos Rois exercent les mêmes fonctions.

* *En voyant quelques uns de ces Rois, comme François I, prononcer eux mêmes sur des causes de haute trahison, on pourroit croire qu'ils étoient aussi juges dans leur propre cause. Mais dans le fonds, c'est ici la cause générale de l'état; & si le Roi ne pouvoit pas juger en pareille cause, on pourroit dire aussi qu'un Parlement françois ne pourroit juger aucun sujet traître à la France, parce que tous les François sont partie. Cependant cette difficulté fut opposée à François I, dans l'affaire du Marquis de Saluces. Elle fut levée par le Procureur général; mais elle servoit au moins à prouver qu'un Roi juge n'étoit pas un despote, puis qu'il fallut juger sur ce Roi même, & prononcer si dans pareille cause, il avoit, ou n'avoit pas le droit de juger. (V. Répert. de jurisprudence, art. Roi, par Mr. Polverel.)*

Combien plus sagement Montesquieu auroit dit: ce qui fait du Sultan un despote, n'est pas le droit de faire d'abord la loi, & de juger ensuite, c'est-à-dire, d'examiner & de prononcer suivant les regles connues de la loi; c'est le droit de prononcer tout ce que bon lui semble, suivant sa volonté instantanée & capricieuse, suivant la passion, l'intérêt du moment. Il envoie ses cordons; c'est l'ordre de la mort; & un ordre n'est pas un jugement. Il les envoie, parce qu'il veut, & soit que la loi le veuille, soit qu'elle ne le veuille pas; soit qu'il le veuille avec le suffrage d'un sénat composé d'autres juges, soit qu'il le veuille seul, & malgré tous les autres Magistrats, qui près de lui n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce qui fait le Sultan, le despote; mais aussi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célèbre écrivain est ici d'autant plus surprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même, au moment où il parle de ces Ducs & Comtes, qui sous l'ancien Gouvernement des Francs, exerçoient aussi les trois pouvoirs. " On croira peut-être, nous dit-il, que le Gouvernement des Francs étoit alors bien dur; puis que les mêmes Officiers avoient en même tems, sur les sujets la puissance Militaire, & la Puissance Civile, & même la Puissance Fiscale; (on peut bien ajouter, & même la Puissance législative, puisque

“ dans leur Duché ou Comté, ils faisoient aussi
 “ leurs *placites* ou loix, pour juger les questions sur
 “ la liberté) chose que j’ai dite dans les livres pré-
 “ cédens, être une des marques distinctives du
 “ despotisme. Mais il ne faut pas penser que les
 “ Comtes jugeassent seuls, & rendissent la jus-
 “ tice comme les Bachas en Turquie. Ils as-
 “ sembloient pour juger les affaires, des espèces
 “ de plaids, ou d’assises, où les Notables étoient
 “ convoqués—ordinairement le comte avoit
 “ sept juges ; & comme il n’en falloit pas moins
 “ de douze, ils remplissoient le nombre par des
 “ Notables. Mais qui que ce fût qui eût la juris-
 “ diction, le Roi, le Comte, le Gravion, le
 “ Centenier, les Seigneurs, ou les Ecclesiasti-
 “ ques, ils ne jugèrent jamais seuls ; & cet usa-
 “ ge qui tiroit son origine des forêts de la Ger-
 “ manie (comme le *beau système* de l’admirable
 “ constitution) se maintint encore, lorsque les
 “ Fiefs prirent une nouvelle forme. ” (*Livre 30*
chap. 18.) Il ne falloit donc pas dire à des
 François, dont les Rois modernes ne jugeoient
 pas plus seuls que les Rois d’autre-fois, que
 tout étoit perdu chez eux ; qu’il n’y avoit plus de
 liberté, parceque la puissance de juger n’étoit pas
 séparée de la puissance législative & exécutive.

Autre
 erreur de
 Montes-
 quieu, qui
 entraîne les
 Etats Gé-
 néraux.

Il est aisé de voir qu’elle inquiétude ces prin-
 cipes de Montesquieu tendoient à faire naître
 dans l’esprit de ses compatriotes ; & combien ils
 pouvoient leur rendre odieuse ou suspecte la

puissance de leur Roi. Hélas ! ils devoient trouver dans le même ouvrage, le germe de bien d'autres malheurs.

Avertis par une longue expérience des troubles qui suivoient leurs Etats Généraux, les François ne s'en souvenoient plus que pour s'applaudir de la paix dont jouissoit leur patrie, & de l'éclat qu'elle avoit acquis sous des Monarques suppléant par leur sagesse à ces anciens Etats. Ce ne fut pas assez pour Montesquieu de ces fausses alarmes sur la puissance législative & exécutive du Souverain ; il eut aussi le malheur d'apprendre à ses compatriotes, & à la multitude, que tout peuple qui veut se croire libre, ne doit se reposer que sur lui-même, ou ses représentans, du soin de se donner des loix. Il fut le premier à leur dire : “ *comme dans tout Etat libre, tout homme qui est censé avoir une ame libre, doit être gouverné par lui-même* ; il faudroit que le peuple en corps eût la puissance Législative ; mais comme cela est impossible dans les grands Etats, & est sujet à beaucoup d'inconvéniens dans les petits, *il faut que le peuple fasse par ses représentans, tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même.* ” (Livre 11, chap. 6.)

Ce n'est pas ici le lieu d'observer combien d'erreurs on pourroit trouver dans ces assertions. La plus grande est d'avoir fait un principe général, de ce que l'auteur croyoit avoir

vu en Angleterre, & de ne pas sentir que ce qui a conduit une nation à sa liberté, peut en conduire une autre à l'Anarchie, & de là au Despotisme. Avec cette opinion érigée en principe général, en dogme politique, les François apprirent que s'ils vouloient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs Etats Généraux, & leur donner la puissance Législative. Pour y joindre la puissance Fiscale, en ôtant au Monarque l'un & l'autre, Montesquieu ajoutoit: " si la puissance Législative statue, " non pas d'année en année, mais pour tous " jours, sur la levée des deniers publics, elle " court risque de perdre sa liberté, parceque la " puissance exécutrice ne dépendra plus d'elle; " & quand on tient un pareil droit pour tous " jours, il est assez indifférent qu'on le tienne " de soi ou d'un autre. Il en est de même, si " elle statue, non pas d'année en année, mais " pour toujours sur les forces de terre & de " mer, qu'elle doit confier à la puissance Exé- " cutrice. " (*ibid.*)

Quand on considère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Montesquieu; quand on a vu paroître à sa suite, cette foule de serviles copistes, disant tous comme lui, que la liberté est nulle, partout où le peuple n'exerce pas lui-même, ou bien par ses représentans, toute cette puissance législative, & ce droit de fixer annuellement les levées à fai-

re
furt
la M
app
nar
qui
beau
té,
une
moir
n'est
à Mo
ce fy
le sce
sous
elle n
repré
rétab
qui bi
doive
jusqu
nent a
la tête
On
d'avoi
plai
chez u
séquen
la loi,
qui ne

re sur les deniers publics ; quand on rapproche surtout de cette doctrine, les atteintes portées à la Monarchie par ces premiers Révolutionnaires appelés les uns *Constitutionels*, les autres *Monarchiens* ; quand on se souvient des principes qui ont servi de base aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux Lafayette, que voit-on résulter de cet ensemble, sinon une vérité attristante sans doute pour la mémoire de Montesquieu, mais une vérité qu'il n'est pas possible à l'histoire de dissimuler ? C'est à Montesquieu que les François doivent tout ce système fondé sur la nécessité de morceller le sceptre de leur Roi, de mettre le Monarque sous la dépendance de la multitude, donnant elle même ses prétendues loix par la voix de ses représentans ; ce système fondé sur la nécessité de rétablir, ou plutôt de créer ces Etats Généraux, qui bientôt, sous le nom d'Assemblée Nationale, doivent faire de Louis XVI. un Roi de théâtre, jusqu'à ce que de nouvelles conséquences viennent apprendre au peuple souverain, à porter la tête de ce malheureux Roi sur l'échaffaud.

On n'accusera pas sans doute Montesquieu d'avoir prévu & appelé tant de forfaits ; on plaindra son génie, de n'avoir pas senti que chez un peuple toujours extrême dans ses conséquences, ôter au souverain le droit de faire la loi, c'étoit le transporter à une multitude qui ne souffriroit pas dans l'aristocratie, ce

qu'on lui apprenoit à détester dans ses Monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Montesquieu, c'est qu'il ait ignoré que tout ce système qu'il donnoit aux François, comme la seule idée à suivre, pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit précisément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour se venger de la puissance & de l'éclat, dont elle jouissoit sous ses Rois. Ce qui rendra à jamais odieux les serviles copistes de Montesquieu, soit Constitutionnels, soit Monarchiens, c'est d'avoir appelé, d'avoir pressé de tout leur pouvoir, ce projet qui mettant habituellement le Monarque sous la tutelle des Etats Généraux, ne faisoit que remplir le vœu & le serment de la ligue la plus générale, qui eût jamais été formée contre leur Patrie.

Tous ces hommes qui se donnoient pour avoir tant étudié les Constitutions en Angleterre & ailleurs, auroient pu apprendre au moins des auteurs Anglois, qu'en l'année 1691, 16 Janvier, au congrès de la Haye, composé des Princes d'Allemagne, des Ministres de l'Empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne & de Hollande, il avoit été résolu, & proclamé, protesté devant Dieu, & juré qu'aucune de ces Puissances ne feroit la paix avec Louis XIV. qu'à des conditions, dont la quatrième étoit précisément le rappel & le retour constant de ces mêmes Etats Généraux,

Son système, le même que celui des plus grands ennemis de la France.

tant
leur
C
de la
mon
Puis
" ce
" fo
" m
" T
" ju
" du
" qu
" qu
" Pa
" fu
"
" co
" dr
" dr
" va
" nin
Te
glois
comm
la jeu
trava
* A
de Sal

tant invoqués depuis, par les prétendus défenseurs de la liberté nationale.

Ce quatrième article, tel que je le transcris de la Géographie historique Angloise de Salomon, porte formellement qu'aucune de ces Puissances ne mettra pas les armes " jusqu'à " ce que les Etats Généraux de la France " soient rétablis dans leur ancienne liberté, de " manière que le Clergé, la Noblesse, & le " Tiers jouissent de leurs anciens privilèges; " jusqu'à ce que les Rois de France soient réduits à convoquer ces Etats, toutes les fois " qu'ils voudront lever des subsides, sous quelque prétexte que ce soit; jusqu'à ce que les " Parlemens du Royaume, & tous les autres " sujets aient reconvré leurs anciens droits. "

" Par cette même proclamation, tous ces " confédérés invitoient les François à se joindre à eux, dans cette entreprise pour leurs " droits & libertés, menaçant de ruine & dévastation tous ceux qui refuseroient de s'unir à eux dans ces objets. "

Telles sont les expressions de l'auteur Anglois que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre, pour l'instruction de la jeunesse. * Et c'est ainsi que trente ans de travaux, de discussions, de savantes recherches

* *Le texte Anglois de la Géographie Historique de Salomon est conçu en ces termes. " January 16,*

de la part de Montesquieu, & quarante ans de nouvelles discussions de la part de ses doctes disciples Constitutionnels ou Monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur Patrie, pour la rendre plus libre, précisément la même constitution que tous les écoliers Anglois savent avoir été imaginée par

“ 1691, at the Congress of the Hague, consisting
 “ of the Princes of Germany, the Imperial, En-
 “ glish, Italian, Spanish and Dutch Ministers,
 “ a declaration was drawn up, wherein, they so-
 “ lemnly protested before God, that their intentions
 “ were never to make peace with Lewis the XIV,
 “ untill the Estates of the Kingdom of France
 “ should be established in their ancient liberties,
 “ so that the Clergy, the Nobility and the Third
 “ Estate might enjoy their ancient and lawful
 “ privileges; nor till their Kings for the future
 “ should be obliged to call together the said Esta-
 “ tes, when they desired any supply, without whom
 “ they should not rise any money, on any pretence
 “ whatsoever, and till the Parliament of that
 “ Kingdom and all other his subjects were restored
 “ to their just rights. And the Confederates in-
 “ vited the subjects of France to join with them in
 “ this undertaking for restoring them to their
 “ rights and liberties, threatening ruine and de-
 “ vastation to those that refused (p. 309; édit.
 1750.)”

tous les ennemis de la France, conjurés pour l'asservir, pour triompher au moins de toute la puissance qu'elle avoit acquise sous ses Rois législateurs!

L'eussé-je déjà dit, je dois le répéter: il n'est pas question ici, de savoir qu'elle avoit été autrefois la Constitution des François; il ne s'agit pas de rechercher si leurs anciens Rois avoient, ou n'avoient pas l'autorité législative; (ce que je crois avoir été assez mal discuté par nos modernes politiques) encore moins s'agit-il de savoir quelle est en soi même la meilleure des constitutions. Pour décider combien le génie de Montesquieu le servit au moins à contre-tems, & quel funeste service les Sophistes propagateurs de ses maximes, préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont personne ne doute. Le meilleur Gouvernement pour un peuple quelconque, est celui qui le rend plus heureux, plus tranquille au dedans, plus fort & plus puissant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que se trouvoit la France, lorsqu'après le ministère si doux & si paisible du Cardinal de Fleuri, & après les fameuses campagnes de Flandres sous le Maréchal de Saxe; lorsque dans le moment de l'enthousiasme de l'amour des François pour leurs Rois, Montesquieu vint étourdir ses compatriotes du prétendu despotisme sous lequel ils vivoient, & mettre tout son art à leur rendre suspecte la

Constitution qui faisoit leur bonheur, pour transporter leur admiration à des loix étrangères.

Très certainement c'étoit alors pour des François des idées également neuves & fausses, que toutes celles qui venoient leur montrer des Despotés dans ces Rois qu'ils aimoient, dans tout Roi ayant l'autorité dont les leurs jouissoient. A quel point l'imprudence fut-elle ici la simple erreur, ou bien le crime du génie! La réponse à cette question n'est pas aussi facile & aussi décisive qu'on le souhaiteroit pour la gloire du célèbre écrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ses plus grands admirateurs, je n'hésiterois pas à le mettre, comme ils semblent le faire eux mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accusoit plus qu'il ne le vengeoit, quand il disoit à ceux qui se plaignent de l'obscurité de *l'esprit des loix*: “ ce
 “ qui seroit obscur pour les lecteurs vulgaires,
 “ ne l'est pas pour ceux que l'auteur a eu en
 “ vue. D'ailleurs *l'obscurité volontaire* n'en est
 “ pas une. Mr. de Montesquieu ayant à présenter, quelquefois des vérités importantes,
 “ dont l'énoncé absolu & direct auroit pu blesser sans fruit, a eu la prudence de les envelopper, & par cet innocent artifice, les a voilées
 “ à ceux à qui elles seroient nuisibles, sans
 “ qu'elles fussent perdues pour les sages. ”
 (Eloge de Montesquieu par d'Alembert, en

tête du cinquième volume de l'Encyclopédie)
 Je n'aime point cette *obscurité volontaire*, dans
 un homme qui a déjà posé si clairement des
 principes inconciliables avec les loix & le gou-
 vernement de sa Patrie. Tous ces *artifices*
 prétendus *innocens* me feroient prendre pour
 les jeux d'un Sophiste, pour des tournures hy-
 pocrites, les protestations de Montesquieu ; lors-
 qu'après avoir mis tout son art à prouver à la
 plupart des peuples, qu'ils n'ont point de liber-
 té, qu'ils ont pour Rois de vrais Despotés ; il
 cherche à écarter loin de lui le soupçon d'un
 esprit inquiet, remuant, séditieux, qui appelle
 les révolutions.

Le compliment n'est pas plus flatteur pour
 Montesquieu, quand d'Alembert lui fait hon-
 neur de cette prétendue " lumière générale sur
 les principes du Gouvernement, qui vient rendre
 les peuples plus attachés à ce qu'ils doivent ai-
 mer." Dans la bouche de ce rusé Sophiste, que
 signifient ces mots : à ce qu'ils doivent aimer ?
 Pourquoi ne dit-il pas à leur Roi & au Gou-
 vernement de leur patrie ? C'est qu'on a déjà
 vu combien peu il aimoit lui-même l'un &
 l'autre.

Aujourd'hui que le nom d'*Encyclopédiste* est
 devenu si justement odieux, c'est encore un mal-
 heur pour Montesquieu, que son panégyriste
 lui fasse un grand mérite de son zèle pour la

monstrueuse compilation de ces hommes dont le grand objet n'est plus un mystère.

C'est bien encore un autre malheur pour Montesquieu, quand on apprend des Sophistes les plus Révolutionnaires qu'il *n'auroit pas écrit ses ouvrages*, si ceux de Voltaire ne l'avoient devancé. Condorcet, par cette assertion, dit assez clairement que si Voltaire avoit moins avancé la Révolution Religieuse, Montesquieu auroit moins contribué à la Révolution Politique; que si l'un eût été moins hardi contre l'autel, l'autre auroit moins ôté contre le trône.

Pour aider à résoudre ce malheureux problème, quelle preuve terrible contre Montesquieu, ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée sous son nom, dans un journal de Londres, si jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée. (*) Voltaire & d'Alem-

(*) Je prie instamment ceux qui pourroient avoir des connoissances plus spéciales sur cette lettre, ou avoir en main le journal dans lequel elle fut publiée de vouloir bien m'en faire part. Je ne puis pas douter de la véracité de Mr. l'Abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction; je le connois trop bien pour douter le moins du monde, qu'il n'ait traduit la lettre sur un journal anglois qui parut le soir & vers les derniers mois de l'Année 1795, mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne se souvient plus

bert conspiroient contre les Jésuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette Société, le principal appui de la Religion ; Montesquieu, si la lettre étoit vraie, auroit plus spécialement pressé leur destruction, parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du Roi. “ Nous
 “ avons, est-il dit dans cette lettre, un Prince
 “ bon, mais foible ; cette Société emploie tous
 “ les moyens pour en faire, d'un Monarque un
 “ Despote. Si elle prévaut, je tremble sur les
 “ conséquences qui en résulteront. La guerre
 “ civile, des flots de sang, qui inonderont toutes les parties de l'Europe—les écrivains
 “ anglois nous ont si bien donné l'idée de la
 “ liberté, & nous avons vu si grand désir de
 “ conserver notre petite liberté, que nous ferons les plus méchans esclaves du monde.

Les résolutions violentes, extrêmes, étoient-elles déjà prises ? Cette lettre l'indiqueroit ; elle est d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré. Elle est pleine de ces sortes d'expressions : “ si
 “ nous ne pouvons pas écrire librement, pensons

ni du titre distinctif de ce journal du soir, ni de la date de la feuille qu'il a traduite ; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la source, & me réduit à demander à mes lecteurs les instructions qu'ils pourroient avoir sur cet objet, & qu'ils voudroient bien me faire parvenir par Mr. Dulau, Libraire à Londres, Rue Wardour.

“ *Et agissons*—il faut attendre avec patience,
 “ mais ne jamais cesser de travailler pour la
 “ cause de la liberté. Puisque nous ne pouvons
 “ pas voler au sommet, allons y en grimpant.”

Montesquieu auroit-il déjà formé le plan de chasser les Gardes Suisses, & d'appeller les Gardes Nationales à la Révolution? C'est encore ce que diroient très clairement ces paroles “ oh
 “ que nous aurions beaucoup gagné, si nous
 “ étions délivrés de ces soldats étrangers &
 “ mercenaires! *Une armée de Nationaux* se déclareroit pour la liberté, du moins en partie.
 “ Mais c'est bien pour cela qu'on tient des
 “ troupes étrangères. ”

Quelque difficile qu'il semble d'effacer Montesquieu du nombre des conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes, je dois dire ce qui peut absolument l'excuser. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces moments d'humeur, & par une de ces bizareries, de ces contradictions, dont le génie n'est pas toujours exempt. Montesquieu avoit fait dans son *esprit des lois*, un superbe éloge des Jésuites, (*Liv. 4. chap. 6.*) cela ne les empêcha pas d'improver plusieurs de ses opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait souhaiter leur destruction. On sait en général qu'il fut bien plus sensible à la critique, qu'on ne devoit l'attendre d'un homme supérieur au vulgaire des écrivains. Toute sa passion pour la liberté

ne l'empêcha pas de recourir à la courtisane Pompadour, de faire supprimer & bruler très despotiquement la réfutation que Mr. Dupin opposoit à *l'esprit des loix*. (V. son article, diction. des hom. illust. par Dufeller.)

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits, qui semblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les Athées ou Déistes de l'Encyclopédie; il n'en étoit pas moins zélé pour que ses amis mourussent en bons chrétiens, & n'expirassent pas sans avoir reçu les derniers secours de l'Eglise. Alors il devenoit Apôtre & Théologien. Il pressoit les argumens, il exhortoit, il insistoit jusqu'à ce que le malade se rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeler le prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la conversion. C'est au moins le service qu'il rendit bien spécialement à Mr. Meiran, son ami & son parent. (*ibid*)

On voit assez la même bizarrerie dans ses ouvrages. Il fait de grands éloges de la religion; & il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle! En défendant lui-même le Christianisme contre Bayle, il nous dit que de parfaits chrétiens "seroient des citoyens infiniment plus éclairés sur leurs devoirs; que plus ils penseroient devoir à la religion, plus ils penseroient devoir à la patrie; que les principes du Christianisme bien gravés dans le cœur, seroient infiniment plus forts que

“ ce faux honneur des Monarchies, & ces
“ vertus humaines des Républiques; (*Liv. 24*
chap. 6.) & il laisse là cette religion, pour
continuer à faire de ce faux honneur & de ces
vertus humaines, le mobile des Monarchies &
des Républiques ! Il prétend que la Religion
Chrétienne convient mieux aux Monarchies;
(*Liv. 24, chap. 3.*) & il nous dit *qu'il ne faut*
pas beaucoup de probité, ou de vertu, pour
“ qu'un Gouvernement Monarchique se sou-
“ tienne; que dans les Monarchies bien réglées
“ tout le monde sera à peu près bon citoyen,
“ & qu'on y trouve rarement quelqu'un qui
“ soit homme de bien;—qu'il est très difficile
“ que le peuple soit vertueux ! (*Liv. 3, chap.*
3, 6 &c.) C'est à peu près nous dire que la re-
ligion chrétienne convient le mieux aux Mo-
narchies; & que cependant elle est celle qu'il est
le plus difficile au peup'e de suivre fidelement,
dans les Monarchies. Il écrit chez le peuple le
plus distingué alors par l'amour pour ses Rois;
& tout son système semble écrit pour dire à ce
peuple, qu'il vit sous des Despotes, dont la ter-
reur est le mobile. Certainement, ou le Roi
Bien-aimé n'est pas Despote; ou la crainte
n'est pas le mobile du Despotisme. Tout cela
ne seroit-il que les *innocens artifices* dont parle
d'Alembert, j'entrevois une toute autre cause.
Montesquieu déclara dans ses derniers jours,
que s'il avoit hazardé, dans ses ouvrages, des

idées propres à répandre des soupçons sur la
créance, “ c’étoit le goût du neuf & du singu-
“ lier, le désir de passer pour un génie supé-
“ rieur aux préjugés & aux maximes commu-
“ nes, l’envie de plaire & de mériter les
“ applaudissemens de ces personnes qui donnent
“ le ton à l’estime publique, & qui n’accor-
“ dent jamais plus sûrement la leur, que quand
“ on semble les autoriser à secouer le joug de
“ toute dépendance & de toute contrainte.

(V. le même dict.) Cet aveu me feroit penser
qu’il y avoit dans les systêmes politiques de
Montesquieu, encore plus de goût pour le neuf,
le singulier, que dans ses idées sur la religion.
Il conserva toujours assez de son éducation re-
ligieuse, pour être réservé sur le Christianisme ;
pas assez pour ne pas s’abandonner à des systê-
mes politiques, qui pouvoient lui valoir, & lui
valurent en effet l’estime que tant il désiroit,
de ces nouveaux Sophistes cherchant par leurs
idées de *liberté*, d’*égalité*, à secouer le joug de
toute dépendance. Je ne crois pas qu’il ait
conspiré avec eux ; mais il fit beaucoup trop
pour eux. A moins que la lettre dont j’ai parlé,
ne devienne authentique, je m’en tiendrai à ce
jugement. Il ne conjura pas en faisant ses sys-
têmes ; mais malheureusement ses systêmes
firent des conjurés. Il créa une école ; & de
cette école sortirent des systêmes, qui ajoutant
au sien, le rendirent encore plus funeste.

CHAPITRE III.

SYSTÈME DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Confé-
quences
passées sous
silence, ou
ménagée
par Mon-
tesquieu.

AVEC quelque réserve que se fût exprimé Montesquieu, le grand principe de toute Révolution démocratique étoit posé. Il étoit statué à son école, que *tout homme qui dans un Etat libre, est censé avoir une ame libre, doit se gouverner lui-même.* Cet axiome disoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit se croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les loix qui le gouvernent; & de là il étoit facile de conclure qu'à peine existoit-il sur la terre, un peuple qui eût droit de se croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaines à rompre, pour n'être plus esclave.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle se flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Montesquieu n'osoit pas l'affirmer, quand il ajoute: " ce n'est point à moi à examiner si les Anglois jouissent actuellement de cette liberté, ou non; il me suffit de dire qu'elle est établie par leurs Loix, & je n'en cherche pas d'avantage. " Si cela suffisoit au Maître, cela pouvoit très bien ne pas suffire à tous les Disciples; & il pouvoit très bien s'en

élever quelqu'un, prêt à lui dire que suivant son principe, il s'en falloit bien que les loix donnassent aux Anglois la liberté d'un peuple qui se gouverne lui-même. Car enfin, les Anglois n'ont pas la Bonhomie de croire que la multitude, où dix & quinze millions d'hommes ayent tous la sagesse & les lumières nécessaires pour prononcer sur la Loi. Les Anglois, laissant très sagement le soin de discuter & de faire la Loi, à leur Parlement & à leur Roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens eussent sans exception le droit de nommer, ou députer les membres de leur Parlement. Pour jouir de ce droit, il faut chez eux une propriété suffisante déterminée par la Loi; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation sur tout, non seulement la populace, mais encore un très grand nombre, & peut-être un tiers, ou la moitié des citoyens.

Il étoit évident que les Anglois même, pour se croire tous libres, devoient nier comme trop général, le principe de Montesquieu; & très certainement ils avoient le droit de le faire, & de lui dire: " pour nous, la liberté civile est le droit de faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par nos Loix; & tout Anglois, riche ou pauvre, est également libre, soit qu'il ait la fortune requise pour députer au Parlement, soit qu'il ne l'ait pas; soit qu'il fasse la Loi directement par son suffrage, ou indirectement

par les députés, soit qu'il n'y contribue nullement ; car dans tous ces cas, il est également certain d'être jugé par la même Loi. L'Etranger même est libre chez nous, comme nous mêmes, quand il veut y observer nos Loix ; car il peut faire aussi impunément que nous mêmes, tout ce qui n'est pas défendu par nos Loix. ”

Si l'Angleterre même pouvoit si justement reprocher à Montesquieu la généralité de son principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Russie, où le peuple étoit si loin de se gouverner lui-même, & de faire ses loix, ni par lui ni par ses représentans ? Qu'en étoit-ce même de toutes ces Républiques, soit en Suisse, soit en Italie, où les trois pouvoirs sont réunis dans un Sénat ; où par cette raison, d'après son expression même, *toute la puissance étant une*, Montesquieu croyoit découvrir & sentir à chaque instant, un Prince Despotique ?

Il falloit donc évidemment que les peuples fussent désabusés du principe de Montesquieu, où bien que l'Europe entière, commençant à se croire esclave, cherchât à secouer le joug, par une révolution générale dans ses Gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme, dont le génie détruisît l'impression que faisoit celui de cet illustre Auteur. Le malheur de l'Europe voulut précisément le contraire.

Montesquieu ne fut pas seulement admiré, exalté comme il le méritoit, dans bien des parties de son *Esprit des Loix* ; il le fut plus spécialement pour cette partie de ses ouvrages, pour ses principes de liberté, d'égalité, de législation, qui ne montraient que l'esclavage, dans les Gouvernemens du jour. Les Sophistes lui pardonnèrent ses restrictions, ses protestations, ses détours, *ses obscurités, ses innocens artifices* ; parce qu'ils virent bien qu'il suffisoit pour le moment, d'avoir ouvert la voie, & de montrer jusqu'où elle peut conduire.

Le premier qui se chargea de l'élargir, fut Jean-Jacques Rousseau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de services aux Sophistes de l'impiété, dans leur conjuration contre l'Autel. Il étoit plus spécialement l'homme qu'il falloit aux Sophistes de la Rebellion, pour leur servir de guide dans la Conjuraton contre le Trône. Citoyen né dans une République, il disoit lui-même avoir apporté en naissant, *la haine des Rois*, comme Voltaire celle du Christ. Il avoit, plus que Montesquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la profondeur. Il avoit surtout cette hardiesse, qui n'admet pas à demi les principes, & ne s'effraie pas des conséquences. Il surpassa son maître ; & dans ses théories politiques, il le laissa bien loin derrière lui.

Jean-Jacques reprenant le principe de Montesquieu, & plus hardi dans ses conséquences.

L'Esprit des Loix avoit paru en 1748, le *Contrat Social* de Jean-Jacques parut en 1752. Montesquieu avoit su réveiller les idées de liberté, d'égalité; Jean-Jacques fut en faire le bonheur suprême: " si l'on cherche, dit-il, en " quoi consiste le plus grand bien de tous, on " trouvera qu'il se réduit à ces deux objets " principaux, la liberté, l'égalité. La liberté, " parceque toute dépendance particulière est " autant de force ôtée au corps de l'état; l'é- " galité, parceque la liberté ne peut subsister " sans elle. " (*Contrat Social*, liv. 2 ch. 11.)

Montesquieu n'avoit pas ôsé prononcer si les

L'homme Anglois eux-mêmes étoient libres ou non; alors
partout même qu'il faisoit la plus sévère critique des au-
esclave tres Gouvernemens, il s'étoit retranché sur l'in-
pour J. J. tention de ne point les ravalier, de ne vouloir
mortifier personne; Jean-Jacques dédaigne tous
ces vains ménagemens; il commence par dire
à tous les peuples: " l'homme est né libre, &
" partout il est dans les fers. " (Cont. Soc. chap.
un, premiers mots.)

Montesquieu avoit cru voir que pour se croi-
re libre, il falloit que tout homme se gouvernât
lui-même; qu'il fît toujours ses loix, sa volonté.
Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits
Etats, impossible dans les grands. Jean-Jacques
eût regardé le principe comme faux, s'il l'eût
cru impossible dans la pratique. Il le supposa vrai
en théorie, & tel qu'il le trouvoit dans Montef-

quiet; il ne vit plus, pour surpasser son maître, autre chose à faire, que d'en montrer la possibilité, & d'en faciliter l'exécution. Il en fit son problème favori.

“ Trouver une forme d'association, qui dé-
 “ fende & protège de toute la force commune,
 “ la personne & les biens de chaque associé, &
 “ par laquelle chacun s'unissant à tous, n'obéisse
 “ pourtant qu'à lui-même, *Et reste aussi libre*
 “ *qu'auparavant*; tel est, nous dit Jean-Jacques,
 le problème fondamental dont le contrat social
 donne la solution. (*Liv. 1 chap. 6.*) C'étoit en
 d'autres termes chercher précisément à réaliser
 le principe de Montesquieu, à donner à tout
 homme qui se sent libre, les moyens de se gou-
 verner lui-même, de n'avoir d'autres loix que
 celles qu'il auroit faites lui-même.

Objet du
système
de J. J.

Il n'étoit pas aisé de concevoir comment un
 homme, après le contrat social, se trouvoit aussi
 libre que s'il n'étoit point entré dans ce con-
 tract; comment, après s'être soumis au moins à
 la pluralité des suffrages, ou des volontés, il
 restoit aussi libre que lorsqu'il n'avoit à consul-
 ter dans ses actions, que sa propre volonté.
 C'étoit-là précisément nous dire que l'objet de
 la société civile est de conserver toute la liberté
 antérieure à tout Gouvernement civil, appel-
 lée liberté de l'état de nature; quoique dans
 les idées reçues, le contrat social emporte es-
 sentielllement le sacrifice d'une partie de cette

Erreur
dans cet
objet.

liberté pour conserver le reste, pour acheter au prix de ce sacrifice, la paix, la sûreté de la personne, de ses propriétés, de sa famille & tous les autres avantages de la société civile.

Le problème devenoit encore plus difficile à résoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même : *il est bien évident que la première intention du peuple est que l'Etat ne périsse pas.* (Liv. 4 chap. 6.) Avec cette seconde maxime, il ne s'agissoit plus de se gouverner essentiellement soi-même, ou de faire toujours sa volonté, ses loix, mais d'avoir de bonnes loix, quel que fût le législateur ; & d'être gouverné de manière que l'Etat fût sauvé.

Les contradictions & les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliser le principe de Montesquieu ; il partit de la supposition, que tout homme libre

Ire. conséquence
qu'il tire
du principe de Montesquieu,
peuple seul législateur.

doit se gouverner lui-même, c'est-à-dire, que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des loix faites par lui-même ; il ne vit plus dans la loi autre chose que l'expression de la volonté générale. Cette prétention effaçoit d'un seul mot toutes loix portées jusques alors par tout Prince, tout Roi, ou Empereur quelconque, sans le suffrage dominant de la multitude ; aussi Jean-Jacques n'hésita pas à dire " qu'on ne demande plus à qui appartient le droit de faire les loix, puisqu'elles sont l'expression de la volonté générale—la puissance législative

“ appartient au peuple, & ne peut appartenir
 “ qu'à lui—ce qu'un homme, quel qu'il puisse
 “ être, ordonne de son chef, n'est point loi—car
 “ le peuple soumis aux loix doit en être l'au-
 “ teur. (*Liv. 3 chap. 1.*)

Telle fut la première conséquence, que Jean-
 Jacques disciple de Montesquieu, tira du grand
 principe de son maître, & de la distinction des
 trois pouvoirs. La seconde conclusion du disci-
 ple ne fut pas moins flattée pour la multitu-
 de. Toute la Souveraineté, selon Jean-Jacques,
 résidoit dans le pouvoir législatif; en donnant
 ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple*
souverain, tellement souverain qu'il ne peut pas
 même se soumettre à un autre Souverain. Toute
 soumission de sa part, devint à la nouvelle éco-
 le, une violation de l'acte même par lequel
 tout peuple existe; & violer cet acte, étoit
 pour le peuple *s'anéantir* soi-même; & par une
 dernière conséquence, toute soumission, de la
 part d'un peuple quelconque, se trouve nulle,
 par la grande raison que *ce qui n'est rien ne pro-*
duit rien. (*Liv. 1 chap. 7.*)

Seconde
 consé-
 quence,
 peuple sou-
 verain.

De peur qu'on ne l'entendît pas assez, Jean-
 Jacques revenoit plus d'une fois au principe &
 aux conséquences “ la souveraineté, répétoit-il
 “ entre autres, n'étant autre chose que l'exer-
 “ cice de la volonté générale, ne peut jamais
 “ s'aliéner—*si le peuple promet seulement d'obéir,*
 “ *il se dissout par cet acte; il perd sa qualité de*

"peuple. A l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de Souverain; & dès lors le corps politique est détruit." (Liv. 2 chap. 1.)

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples: jusques ici vous avez eu des Rois que vous appeliez *Souverains*. Si vous voulez cesser d'être esclaves, commencez par vous faire *Souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos loix; & que vos Rois, s'il vous en faut encore, ne soient plus que des serviteurs faits pour obéir à vos loix, pour les faire observer par les autres.

Troisième
me consé-
quence, le
peuple in-
fallible
dans ses
loix.

Montesquieu avoit craint que ce peuple législateur ne fût pas assez éclairé pour la discussion des loix & des affaires; & cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean-Jacques insistant sur le principe, ne vit personne plus propre que le peuple, à mettre en pratique le principe & les conséquences. Dans le nouveau système, non seulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des loix, devenoit infallible; car, nous disoit Jean-Jacques, *la volonté générale est toujours droite, & tend toujours à l'utilité publique; & ce peuple que tant on méprise, on ne peut jamais le corrompre.* (Liv. 1 chap. 3.) On peut bien le tromper; (ibid.) mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être, (Liv. 1, chap. 7.)

Pour suppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des loix, Montesquieu lui donnoit des représentans, ou des hommes qui faisoient la loi pour lui; Jean-Jacques reconnut que ces représentans ne le sont que de nom; que Montesquieu faisant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des Avocats, des Procureurs, c'est-à-dire des hommes chargés de discuter ses intérêts, comme un Tuteur tous ceux de son pupille; mais que des Procureurs ou Tuteurs, ne sont pas de vrais représentans; que ces Tuteurs, ces Avocats dont le peuple seroit obligé de suivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la sienne; que c'étoit là enfin donner au peuple de vrais législateurs, & non pas le faire législateur lui-même. Il observa de plus, que la volonté du peuple ne seroit pas plus représentée par ces députés, que celle d'un pupille par son Tuteur; & il ne voulut pas que le peuple se donnât des Tuteurs. Aussi ajouta-t-il, en dépit de son maître, " le Sou-
 " verain, c'est-à-dire le peuple, qui n'est qu'un
 " être collectif, ne peut être représenté que par
 " lui-même; le pouvoir peut bien se transmettre, non
 " pas la volonté. — Le Souverain d'ailleurs peut
 " bien dire: je veux actuellement ce que veut
 " un tel homme, ou du moins ce qu'il dit vou-
 " loir; mais il ne peut pas dire: ce que cet
 " homme voudra demain, je le voudrai encore;
 " puisqu'il est absurde que la volonté se donne

4e. consé-
quence.Seul se-
présentantSous-
représentantSous-
représentantSous-
représentant

“ des chaînes pour l'avenir. ” (Liv. 2 chap. 1)

De ces raisonnemens suivoient des qualités, des droits, que Montesquieu n'auroit peut-être pas voulu refuser au peuple souverain, mais qu'il n'avoit pas au moins osé exprimer. Le peuple souverain faisoit la loi; & quelle que fût la loi faite par le peuple, elle ne pouvoit pas être injuste, puisque nul n'est injuste envers lui-même. (Liv. 3. chap. 7.)

6e. conséquence.
Peuple
supérieur
aux loix.

Le peuple souverain encore, faisoit la loi; mais nulle loi ne pouvoit l'obliger. Car, reprenoit Jean Jacques, “ en tout état de cause, “ un peuple est toujours maître de changer “ ses loix, même les meilleures. S'il lui plaît “ de se faire mal à lui-même, qui est-ce qui “ auroit le droit de l'empêcher? ” (Liv. 2. chap. 12.)

6e. conséquence,
Assemblée
du peuple.

Enfin pour Montesquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à se gouverner eux-mêmes, & à faire leurs loix, venoit de l'impossibilité de tenir, dans un grand Etat, les assemblées du peuple législateur. Ces inconvéniens & ces impossibilités disparurent devant Jean Jacques; parcequ'il sentit bien qu'il falloit, ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conséquences. Aussi des Parlemens, & même des Etats Généraux ne lui suffisoient pas; il lui falloit de vraies assemblées du peuple, & de tout le peuple. Aussi continuoît-il: “ le “ Souverain, n'ayant d'autre force que la puis-

pro
que
pro
peu
d'A
leur
peu
ple
éto
d'ê
ville
sold
d'un
Vill

“ l'ancie législative, n'agit que par des loix; &
 “ les loix n'étant que des actes authentiques
 “ de la volonté générale, le *Souverain* ne faut
 “ roit agir que quand le peuple est assemblé. Le
 “ peuple assemblé, dira-t-on ! Quelle chimere ?
 “ C'est une chimère aujourd'hui, mais ce n'en
 “ étoit pas une, il y a deux mille ans. Les
 “ hommes ont-ils changé de nature ? Les bor-
 “ nes du possible dans les choses morales, sont
 “ moins étroites que nous ne pensons. Ce
 “ sont nos foiblesses, nos vices & nos préjugés
 “ qui les retrécissent. Les ames basses ne
 “ croient point aux grands hommes; de vils
 “ esclaves fourient d'un air moqueur à ce mot
 “ *liberté.* ” (Liv. 3. ch. 12.)

Avec quelque confiance que Jean-Jacques Faux
 prononçât ces paroles, les exemples sur les ^{exemples}
 quels il s'appuyoit n'étoient rien moins que ^{du peuple} souverain.
 propres à nous montrer ces assemblées d'un
 peuple souverain. C'étoient les bourgeois ou
 d'Athènes ou de Rome, courant sans cesse à
 leur place publique; mais ces citoyens, ou ce
 peuple de Rome surtout, n'étoient pas le peu-
 ple souverain, & par tout souverain. L'Empire
 étoit immense, & dans tout cet Empire, loin
 d'être souverain, le peuple étoit esclave d'une
 ville despote, d'une armée de quatre cent mille
 soldats appelés citoyens, toujours prêts à sortir
 d'un camp, appelé *Rome*, pour fondre sur les
 Villes ou Provinces, dont le peuple auroit essa-

yé de secouer le joug. Il en étoit de même, à proportion, des citoyens d'Athènes, despotes de leurs colonies, & des villes alliées.

Ces exemples cités par Jean-Jacques, prouvoient ce que la Révolution Française nous a si bien montré, qu'une ville immense comme Rome & Paris, dont tous les habitans se changent en soldats, peut bien donner le nom de liberté, d'égalité à ses révolutions; mais qu'au lieu d'un Roi qu'ils ont chassé, ces habitans deviennent eux mêmes quatre ou cinq cent mille despotes & tyrans des Provinces, tyrannisés eux mêmes par leurs Tribuns. Témoin pour les Provinces, les peuples de Lyon, de Rouen, de Bordeaux & de toute autre ville qui essaieroit de secouer le joug de la ville despote, des faux-bourg St. Antoine St. Marceau, des bourgeois de Paris. Témoin pour Paris, les Robespierre dans un tems, & les cinq Rois dans l'autre.

Reproches
de J. J. à
Montes-
quieu.

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de sentir ces inconvéniens. Alors même il n'abandonnoit ni son grand principe du peuple souverain, ni les assemblées de ce peuple. Alors il recouroit comme Montesquieu, à la vertu des Républiques, du peuple souverain; mais il reprochoit à Montesquieu même de manquer souvent de justesse, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires; Et de n'avoir pas vu que l'autorité souveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout Etat bien constitué. (Liv. 3. chap. 4.)

Alors il avonoit : " qu'il n'y a pas d'Etat si
 " sujet aux guerres civiles, & aux agitations
 " intestines, que le démocratique ou populaire;
 " (c'est-à-dire, que cet Etat dont la vertu est le
 " grand mobile) parcequ'il n'y en a aucun
 " qui tende si fortement, & si continuellement
 " à changer de forme, ni qui demande plus
 " de vigilance & de courage, pour être main-
 " tenu dans la sienne. " (*ibid.*)

Alors encore, il confessoit que pour le gou-
 verner démocratiquement, il faudroit un peuple
 de Dieux; qu'un Gouvernement si parfait ne con-
 vient pas à des hommes. (*ibid.*) Mais alors même,
 plutôt que de manquer de justice comme Mon-
 tesquieu, pour assembler le peuple souverain,
 il proscrivoit des terres de la liberté tous les
 Grands Empires; il ne lui falloit plus que des
 Etats très petits. (*ibid.*) Il ne falloit pas même
 plus d'une ville dans chaque Etat; il n'y falloit
 sur tout point de Capitales.

La doctrine de Jean-Jacques ici, étoit for-
 melle: " une ville, disoit-il, non plus qu'une
 " Nation, ne peut être légitimement sujette
 " d'une autre; parceque l'essence du corps po-
 " litique est l'accord de l'obéissance & de la
 " liberté, & que ces mots de sujet & de souve-
 " rain sont des corrélations identiques, dont
 " l'idée se réunit sous le seul mot de citoyen. "
 En style plus intelligible, tout cela signifioit
 que tous les Souverains & les sujets d'un même

7e. consé-
 quence,
 division
 des Etats.

Etat ne sont que les bourgeois d'une même ville; qu'un citoyen sujet & souverain de Londres, n'est plus rien à Portsmouth, à Oxford, comme le citoyen sujet & souverain d'Oxford ou de Portsmouth, n'est plus qu'un étranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être sujets d'un Souverain qui habite une autre ville. Aussi, continuoit Jean-Jacques:

“ c'est toujours un mal d'unir plusieurs villes
 “ en une seule cité, (c'est-à-dire ici, en un
 “ seul Empire) — il ne faut point objecter l'a-
 “ bus des grands Etats à celui qui n'en veut
 “ que de petits. Mais comment donner aux
 “ petits Etats assez de force pour résister aux
 “ grands! Comme jadis les villes Grecques ré-
 “ sistèrent au grand Roi, & comme plus ré-
 “ cemment, la Hollande & la Suisse ont résisté
 “ à la maison d'Autriche. ” Tout cela vouloit
 dire que dans le système de la liberté & de l'é-
 galité du peuple souverain, il falloit diviser les
 grands Etats en démocraties fédératives.

“ Enfin si l'on ne peut réduire l'Etat à de
 “ justes bornes (malgré l'admiration du même
 “ sage pour le peuple de Rome) il reste enco-
 “ re une ressource; c'est de n'y point souffrir
 “ de capitale, de faire léger le gouvernement
 “ alternativement dans chaque ville, & d'y
 “ assembler tour-à-tour les Etats du pays, ”
 le peuple souverain. (*Liv. 3. ch. 13.*)

Crainte que l'on ne dit au Philosophe que ces petits Etats démocratiques ne feroient que diviser les grands Etats en autant de petites Provinces toujours tourmentées par les guerres civiles, par les agitations intestines, & toujours prêtes à changer de forme, comme les démocraties; il consentoit à voir sur la terre, des Aristocraties. Celles-ci, & surtout l'Aristocratie élective, devenoient même pour lui le meilleur de tous les Gouvernemens. (Liv. 3. ch. 5.) Mais soit Démocratie soit Aristocratie, soit même Monarchie, le peuple étoit toujours seul souverain; & il falloit toujours des assemblées du peuple souverain. Il les falloit fréquentes, périodiques, & tellement réglées, que nul Prince, nul Roi, & nul Magistrat, ne pût les empêcher sans se déclarer ouvertement infracteur des Loix, ennemi de l'Etat. (Liv. 3, ch. 18.)

Toujours plus conséquent que Montesquieu, dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continuoit; " l'ouverture de ces assemblées qui n'ont pour objet que le maintien du Traité Social, doit toujours se faire par deux propositions qu'on ne puisse jamais supprimer, & qui passent séparément par les suffrages. "

" La premiere: s'il plaît au Souverain de conserver la présente forme de Gouvernement. "

" La seconde: s'il plaît au peuple (au même Souverain) d'en laisser l'administration à ceux

8e. conséquence.
Questions à faire dans les assemblées du peuple.

“ qui en sont actuellement chargés ; c’est-à-dire, de maintenir le Magistrat, le Prince, ou bien le Roi qu’il s’est donné. (ibid.)

Ces deux questions, dans le système du peuple souverain, ne sont encore que la suite de ce grand principe posé par Montesquieu, que tout homme libre sentant qu’il a une ame libre, doit se gouverner lui-même. Car cet homme, ou ce peuple sentant qu’il a une ame libre, pourroit très bien ne vouloir pas être gouverné aujourd’hui comme il l’étoit hier. S’il ne le vouloit plus, comment seroit-il libre, s’il étoit obligé de maintenir & ce gouvernement, & ceux qu’il s’est donnés pour chefs ?

Pour un Philosophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conséquence eût fait abandonner le principe. Sans cesser d’être sage, on auroit pu lui dire : tout peuple qui prévoit à quels malheurs, l’exposent des révolutions perpétuelles dans son gouvernement, a pu sans s’avilir, & sans se rendre esclave, se donner une Constitution qu’il jure d’observer ; il a pu se choisir & se donner des Chefs, des Magistrats, qui jurent de le gouverner suivant cette Constitution. Cet accord est un pacte que demain tout comme aujourd’hui, ce sera un crime de violer, comme le plus religieux des sermens. Si le peuple est supposé sacrifier sa liberté par un pacte de cette espèce, vous appellerez donc aussi esclave l’honnête homme qui se croit obligé de tenir la

promesse qu'il a donnée hier, le serment qu'il a fait de vivre dans l'État, suivant la loi? Tout ce raisonnement n'eût fait que peu d'impression sur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très grande erreur, que de prétendre qu'une constitution à observer par le peuple & les chefs, fût un contract entre le peuple & les chefs qu'il se donne; & sa raison étoit, qu'il est absurde & contradictoire, que le Souverain se donne un supérieur; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'est se remettre en pleine liberté.* (Liv. 5 chap. 4.)

C'est-là que conduisoit l'idée du peuple souverain, essentiellement souverain, qui doit, pour être libre, se gouverner lui-même, & conserver malgré tous ses sermens, le droit d'effacer aujourd'hui toutes les loix qu'il juroit hier de maintenir. La conclusion, quelque étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application plaçoit plus spécialement au Sophiste des révolutions, lorsqu'il ajoutoit: " quand donc il arrive que le peuple institue un gouvernement héréditaire, soit monarchique, dans une famille, soit aristocratique dans un ordre de citoyens, *ce n'est point un engagement qu'il prend; c'est une forme provisoire, qu'il donne à l'Administration, jusqu'à ce qu'il lui plaise d'en ordonner autrement.* " (Liv. 3 chap. 18.)

P

9e. conséquence.
Tous les Rois simplement provisoires

c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il lui plaise de chasser son Sénat, ou bien ses Parlemens, ses Rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir insister dans ces mémoires, sur l'exposition d'un pareil système; l'application des causes aux effets deviendra plus sensible dans la suite des faits, que la Révolution Française fournit à l'historien. S'il veut découvrir plus spécialement l'influence du Philosophe Gênois sur la nouvelle guerre que cette Révolution est venue déclarer à tous les trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même Sophiste faisoit de ses principes aux Monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples sur les Rois.

Ici c'étoit encore Montesquieu, qui avoit posé les bases; Jean-Jacques ne faisoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme son maître, l'absolue nécessité de séparer le pouvoir législatif du pouvoir exécutif; mais toujours plus hardi que Montesquieu, à peine laissoit-il leur nom aux Monarchies. “ J'appelle République, “ disoit-il, tout Etat régi par des loix, sous “ quelque administration que ce puisse être; “ car alors seulement l'intérêt public gouverne, “ & la chose publique est quelque chose — Pour “ être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le Souverain, mais “ qu'il en soit le Ministre: alors la Monarchie “ elle-même est République. ” (Liv. 1. chap. 6, & note.)

roe. conséquence.
Toute Monarchie même, vraie Démocratie.

C
Jean
mité
qui
Souv
l'esc
ce sy
la loi
peup
donc
A
ques
gran
que l
ne v
mieu
plus l
que l
cent f
fois p
Etat
qu'il f
3, cha
Ma
moins
mais c
mes a
“ com
“ offic
“ nom

Ces dernières paroles semblent annoncer que Jean-Jaques reconnoissoit au moins la légitimité d'un Roi, qui recevroit la loi du peuple; qui voudroit lui-même avoir le peuple pour Souverain, n'être que le Ministre, ou même l'esclave du peuple Souverain. Car dans tout ce système, le seul être libre, est celui qui fait la loi, le seul esclave est celui qui la reçoit. Le peuple la faisoit, le Roi la recevoit; le Roi étoit donc seul esclave du peuple Souverain.

A ces conditions, il est vrai que Jean-Jacques consent à reconnoître un Roi dans les grands Empires; mais il apprend aux peuples que la nécessité d'un Roi dans un pareil Etat, ne vient que de leur faute; qu'ils auroient mieux appris à s'en passer, s'ils avoient vu *que plus l'Etat s'aggrandit, plus la liberté diminue*; que leur véritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrain, pour devenir cent fois plus libres; que s'il est difficile qu'un grand Etat soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus, *qu'il soit bien gouverné par un seul homme.* (Liv. 3, chap. 1.)

Mais enfin, tels qu'ils sont ces Etats, au moins faut-il auprès du même Philosophe, ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appellés "*Rois, n'est absolument qu'une commission*", un emploi dans lequel, simples officiers du Souverain, ils exercent en son nom, le pouvoir dont il les a faits dépositaires.

11e. conséquence.

Se passer de tout Roi, quand on le peut.

12e. conséquence.

Tout Roi simple officier, & le peuple toujours maître de le déposer.

“ res, & qu'il peut limiter, modifier, reprendre, “ quand il lui plaît. ” (Liv. 3, chap. 1.)

A ces conditions même, les Rois, ces officiers, ces commissaires du peuple souverain, n'auroient pas existé bien long-tems, si le vœu de Jean-Jacques avoit été exaucé. Ce vœu se manifeste d'un bout à l'autre, dans son chapitre intitulé de la Monarchie. Là, on voit le Sophiste entasser tous les inconvéniens de la Royauté, soit élective soit héréditaire ; là, toujours supposant les prétendues vertus du peuple & de la multitude, il ne voit sur le trône que des tyrans ou des despotes vicieux, intéressés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que si l'on vouloit entendre par Roi, celui qui gouverne *pour l'utilité de ses sujets*, il s'ensuivroit que depuis le commencement du monde, il n'auroit pas encore *existé un seul Roi*. (V. liv. 3, chap. 6, & note sur le chap. 16.)

Les conséquences les plus directes de tout ce système, étoient évidemment que tout peuple jaloux de conserver ses droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à se passer de Roi, & se donner une constitution républicaine ; que les peuples croyant avoir besoin d'un Roi, doivent prendre au moins toutes les précautions nécessaires pour conserver sur lui les droits de Souverain, & ne pas oublier surtout qu'en qualité de Souverains, ils ont toujours le droit de se défaire du Roi qu'ils ont créé, de briser son

scep
que
quien
falloit
justes
la ter
les na
de pe
cisme
ves ;
“ Il e
“ vor
“ d'e
“ libe
“ cet
“ que
Aim
tousj
ne fav
princi
tout à
peuple
vous d
Ce
tre da
quefoi
du Ch
fier les
encore
tranch

sceptre, de renverser son trône, toutes les fois que bon leur semblera. Pas une de ces conséquences n'effraya le philosophe de Genève. Il falloit les admettre à son école, ou manquer de justesse comme Montesquieu, & livrer encore la terre à l'esclavage. Si on lui objectoit que les nations les plus imbuës jadis de ces idées de peuple égal, libre & souverain, furent précisément celles où l'on voyoit le plus d'esclaves; il se contentoit de répondre " Telle fut, " Il est vrai, la situation de Spartes; pour " vous, peuples modernes, vous n'avez point " d'esclaves, *mais vous l'êtes*. Vous payez leur " liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter " cette préférence; j'y trouve plus de lâcheté " que d'humanité. (*Chap. 18.*)

13e. conséquence.
Tous les peuples du jour esclaves.

Ainsi toujours plus vif, & plus pressant, & toujours plus hardi que son maître, Rousseau ne savoit faire aucune des conséquences du principe posé par Montesquieu. Ainsi bravant tout à la fois & les Anglois & tous les autres peuples, il faisoit hardiment entendre à tous; vous êtes tous esclaves sous vos Rois.

Ce n'étoit pas assez d'avoir surpassé son maître dans ce genre. Montesquieu molissant quelquefois, insinuant l'erreur, & malgré ses éloges du Christianisme, semblant plus d'une fois sacrifier les vertus religieuses à la politique, parut encore timide à ses disciples. Jean-Jacques plus tranchant, déclara hautement ne connoître *rien*

Religion
du systé-
me Déisme.

de plus contraire à l'esprit social, que la Religion de l'Evangile. Un vrai Chrétien pour lui, ne fut que l'homme toujours prêt à subir le joug des Cromwel, ou des Catilina.

Montesquieu avoit fait de la *Religion Catholique*, celle des Gouvernemens modérés, des Monarchies tempérées; & de la *Religion Protestante, celle des Républiques*. (Esprit des Loix, liv. 24, chap. 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques ni chrétien Catholique, ni chrétien Protestant. Il finit son système par le même paradoxe de Bayle, que Montesquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre & souverain, d'autre religion que celle du Déiste. Pour sapper tous les Trônes des Rois, il proscrivit de la Religion de l'Etat, tous les Autels du Christ. (Contrat Soc. Voyez tout le dernier chap.)

Cette conclusion seule donnoit à Jean-Jacques, dans l'esprit des Sophistes, bien des avantages sur Montesquieu. Le tems devoit un jour apprendre lequel des deux systèmes l'emporteroit. Que l'Historien compare leurs effets, qu'il observe la nature, & les progrès successifs de l'opinion; il sera moins surpris de voir un jour triompher celle des deux Ecoles, qui laissoit moins de ménagemens à attendre, & pour l'Autel & pour le Trône.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION.

EFFET GÉNÉRAL DES SYSTÈMES DE
MONTESQUIEU ET DE JEAN-JACQUES.

CONVENTION DES SOPHISTES ; UNION DE LEURS
COMLOTS CONTRE LE TRONE A LEURS COM-
PLOTS CONTRE L'AUTEL.

EN comparant les deux systèmes que je viens d'exposer, il est aisé de voir que les idées de la liberté & de l'égalité politiques avoient pris dans l'esprit de Montesquieu & de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverse condition de ces deux célèbres écrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la société, que distinguent les titres & les richesses, avoit bien moins donné à cette égalité, qui confond tous les ordres des citoyens. Malgré son admiration pour les Républiques de l'antiquité, il observoit qu'il " y a toujours dans un état des " gens distingués par la naissance, les richesses " ou les honneurs ; que si ces hommes là étoient " confondus parmi le peuple, & s'ils n'y " avoient qu'une voix comme les autres, la

Raïsons
de Montef-
quieu pour
l'Aristo-
cratie.

“ liberté commune feroit leur esclavage ; & ils
 “ n’auroient aucun intérêt à la défendre.” Il
 formoit de ces hommes, un corps qui pouvoit
 arrêter les délibérations du peuple, comme le
 peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les
 grands Empires, il admettoit un Roi, qui pou-
 voit arrêter les uns & les autres (*V. esp. des*
loix liv. 11 chap. 6)

Ce système devoit un jour montrer aux Ja-
 cobins dans Montesquieu, le père de l’aristo-
 cratie ; & il paroît assez vraisemblable que ce
 qui lui plaisoit surtout dans cette idée, c’est le
 rôle que devoient y jouer les hommes de son
 état, élevés à la condition de co-législateurs, &
 dès lors jouissant de cette liberté qu’il faisoit
 consister à se gouverner soi-même, à n’obéir
 jamais qu’à ses propres loix. La précaution
 qu’il avoit prise de ne généraliser ces idées,
 qu’en parlant de cette isle où il avoit appris à
 les admirer, le mettoient en quelque sorte hors
 de toute censure, & de l’accusation de vouloir
 bouleverser le gouvernement de sa patrie, pour
 en introduire un étranger. Cette précaution
 n’empêcha pas que bien de ses lecteurs ne
 vissent plus d’autre constitution à désirer, que
 celle dont il leur parloit avec tant d’éloges ; &
 plus de loix propices à la liberté, que celles d’un
 pays où chacun se gouverneroit soi-même.

Les François étoient alors peu exercés dans
 les discussions politiques, & plus accoutumés à

jour
les
fon
ne
pou
mes
osité
suffi
adm
éter
réfle
un t
bien
Ang
ces o
ment
erreu
autre
bien
pas
voulo
L’
sentin
digne
la rép
tradui
pour
étudié
je vais
Révol

joindre des avantages de leur gouvernement sous les loix de leur Monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces loix ; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de *l'esprit des loix* un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, & malgré une foule de réflexions piquantes, presque épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les Anglois admirèrent aussi ; malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie, dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres peuples étoient, ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour n'avoir pas besoin d'autres loix que des leurs, s'ils vouloient être libres.

L'estime qu'on avoit pour la Grande Bretagne, sentiment qu'une nation peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à la réputation de *l'esprit des loix*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues ; il eût été honteux pour un François de paroître ne pas l'avoir étudié. Qu'on me pardonne l'expression dont je vais me servir ; le poison, le vrai germe de la Révolution la plus démocratique s'insinua, sans

Pourquoi
son système
me exalté,
& par qui.

qu'on s'en apperçût. Ce germe est tout entier dans ce principe : *tout homme qui est censé avoir une ame libre, doit être gouverné par lui-même.* Ce principe revient absolument à celui-ci : *c'est dans le peuple en corps, que réside la puissance législative.* Les admirateurs que Montesquieu trouva dans l'aristocratie, ne sentirent pas assez les conséquences de ce grand axiome. Ils ne s'appercurent pas que les philosophes de la rebellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour : la loi est l'expression de la volonté générale ; quand ils en concluroient : donc c'est au peuple seul, ou à la multitude, qu'il appartient de faire toutes les loix, & de les défaire ; donc le peuple changeant, bouleversant comme il lui plaît, toutes les loix, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages
que la Dé-
mocratie
tiroit de
Montes-
quieu.

Quand Montesquieu biaisait sur ces conséquences, ou bien faisoit semblant de ne pas les appercevoir ; & surtout, quand jettant un coup d'œil sur les diverses Monarchies de l'Europe, il se voyoit forcé de convenir, qu'une seule exceptée, il n'en connoissoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de se gouverner lui-même, & de faire ses loix ; quand il ajoutoit que moins elles se trouvoient fondées sur ce droit, plus la Monarchie dégénéroit en despotisme ; quand après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté, sans cette distinction & séparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis sur la tête de tant

de
sole
ou
dev
am
Pri
nu
des
l'es
leur
enc
vol
noce
Jaco
juste
Q
de
suiv
lutie
plus
Apr
men
hom
conf
ce qu
cond
qui
homi
simpl
d'un

de Souverains, il sembloit encore vouloir consoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appelloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens, de l'Etat, & du Prince*; (liv. 11, chap. 7) qu'est-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit ? Après avoir posé des principes qui ne montrent par tout que l'esclavage, croit-il appaiser les esprits, en leur parlant d'une liberté de préjugé, qui peut encore leur rester ? Seroit-ce là de ces *obscurités volontaires*, que d'Alembert a prises pour d'*innocens artifices* ? Ou bien faut-il s'en tenir à Jean Jacques accusant Montesquieu de *manquer de justesse* ?

Quoi qu'il en soit, tels étoient les principes de Montesquieu, qu'il étoit impossible de les suivre, & en France, & ailleurs, sans ces révolutions qui transportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du Souverain. Après *l'esprit des loix*, il ne manquoit évidemment, pour appeller ces révolutions, qu'un homme assez hardi pour ne pas redouter les conséquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher & effacer dans une condition supérieure, des distinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la sienne. Cet homme se trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un simple artisan, & d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Montef-

quien lui fournissoit, pour voir le même droit à la législation, à la souveraineté, dans le simple artisan & dans le grand seigneur, dans le roturier & dans le gentilhomme. Toute l'aristocratie de Montesquieu fut pour le Genevois, un vain échafaudage. S'il conserva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'est qu'il rendit à ce mot *aristocratie* son premier sens. Il entendit par là, non le noble ou le riche, mais le meilleur, soit riche soit pauvre, élu magistrat par le peuple; & dans l'aristocratie-même, il ne vit que le peuple législateur & souverain.

Il falloit à Montesquieu des nobles entre les Rois & le peuple; Jean-Jacques détestoit ces intermédiaires. Il lui parut absurde que le peuple souverain en eût besoin.

Comparai-
son & effets
naturels
des deux
systèmes.

Montesquieu morceloit le Sceptre des Rois, pour en donner une partie précieuse à l'aristocratie des richesses, des rangs & des titres. Jean-Jacques sans richesses, sans titres & sans rang, brisoit absolument ce Sceptre des Rois, de la noblesse, des richesses. Pour avoir toute la part de souveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude souveraine. L'un & l'autre appelloient les révolutions; l'un & l'autre, malgré toutes leurs protestations franches ou simulées, n'en apprennent pas moins aux nations, que leur gouvernement étoit en général celui du despotisme; que pour sortir de l'esclavage, il falloit se donner de nouvelles

conf
plus
pour
d'att

L'
être
peup
pour
les de
rer da
ou bi
tude
force
des d
ou b
Tout
prévo
lui to
toutes
ses,
pour

Tel
système
sur l'o
voit ét
chez
té n'a
der cor
Tou
voient

constitutions & de nouvelles loix, des chefs plus dépendans, & moins libres eux-mêmes; pour que la liberté des citoyens fût mise hors d'atteinte.

L'un & l'autre, en disant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, disoient aux peuples tout ce qu'il falloit faire désormais pour qu'ils se crussent libres. L'opinion, comme les deux systêmes, devoit se modeler, se resserrer dans les limites assignées par Montesquieu; ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, suivant la force & la prépondérance, suivant la multitude des disciples que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir des-lors, que Montesquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'aristocratie; mais que toutes les classes moyennes, subalternes, jalouses, ennemies de l'aristocratie, combattoient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux systêmes, à mesure qu'ils seroient des conquêtes sur l'opinion publique. Cet effet, il est vrai, pouvoit être annulé par l'opinion encore dominante, chez des peuples que de fausses idées de liberté n'avoient pas encore accoutumés à se regarder comme esclaves sous les loix de leurs Princes.

Tous ces principes révolutionnaires pouvoient surtout rester sans force & sans action sur

l'esprit de ceux que la Religion accoutumoit à regarder les Rois, & tous les chefs de la société, comme les Ministres du Dieu qui gouverne le monde. Tous ces systèmes devoient s'évanouir devant un Evangile, qui proferant toute injustice, tout arbitraire & toute tyrannie dans le Prince, toute rébellion dans les sujets, remonte à la vraie source, au véritable objet de toute autorité, & ne fomenté pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils sont tous souverains.

Mais déjà les Sophistes de l'impiété, sapoient les fondemens de cette Religion; & déjà ils comptoient une foule d'adeptes; ils en comptoient surtout parmi ces hommes, dont ils jalousoient secrètement les distinctions ou la puissance; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur seroit facile de tirer des deux systèmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique, les mêmes idées de liberté, d'égalité, auxquelles ils devoient tous leurs succès contre le Christianisme.

Jusques alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert, contre les Rois, avoit été vague & incertaine; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité, c'étoit la haine de toute autorité répressive, qu'ils avoient dans le cœur. Mais la nécessité d'un gouvernement quelconque pour la société civile, étouffoit presque leur voix. Ils sembloient avoir senti ici qu'il ne suffisoit pas de détruire, & qu'en ôtant aux peuples leurs loix actuelles,

Choix &
conspira-
tion des So-
phistes pour
le système
contre les
Rois.

il fa
Ils la
sans
Ils d
despo
Princ
de m
Celui
verne
Rois.
le pa
& en
tion c
Religi
deux
ne, ne
qu'une
ne fut
de qu
& lan
Rois; c
déform
avec to
fondant
haines,
aux pe
Rois, co
autels d
L'acc
es preu

il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs sarcasmes contre les Rois, sans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons contre la tyrannie, le despotisme, sans avoir encore décidé que tout Prince, tout Roi fût un Despote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux systèmes. Celui de Montesquieu leur apprenoit à se gouverner eux-mêmes, & à faire la loi avec leurs Rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à se passer de Rois, en se gouvernant eux-mêmes, & en faisant la loi. Ils n'hésitèrent plus; l'abolition des Rois fut résolue, comme celle de la Religion de Jésus-Christ. Dès cet instant les deux Conspirations contre l'autel, contre le trône, ne formèrent plus, à l'école des Sophistes, qu'une seule & même Conspiration. Dès lors ce ne fut plus la voix isolée de Voltaire, ou celle de quelque autre Sophiste livré à ses caprices, & lançant ses sarcasmes contre l'autorité des Rois; ce furent les efforts réunis des Sophistes, désormais combinant les projets de la rebellion avec tous ceux de leur impiété; désormais confondant leurs moyens & leurs vœux, & leurs raïsons, & tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverser les trônes de leurs Rois, comme ils leur apprennent à démolir les autels de leur Dieu.

L'accusation est importante, elle est formelle; les preuves en sont toutes dans la bouche des

conjurés eux-mêmes. Et ce n'est pas ici le simple aveu de leur conspiration ; c'est l'orgueil du Sophiste, qui met toute sa gloire dans son crime ; qui en peint la noirceur, l'hypocrisie, & la scélératesse, comme il eût peint l'objet, & le génie, & les travaux de la sagesse même, ou de la vraie philosophie pour le bonheur du genre humain. Ecoutons-les eux-mêmes traçant l'histoire de leurs complots, & donnant leurs complots, & donnant leurs succès pour la plus grande preuve des progrès de l'esprit, dans la carrière des vérités philosophiques.

La Révolution Française venoit de renverser le trône de Louis XVI ; le plus impie & le plus acharné des conjurés, le monstrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reste plus qu'à célébrer la gloire, & à nous retracer les progrès de ce philosophisme, à qui seul étoient dûs & tous les forfaits, & tous les désastres qui venoient de fonder sa République. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits sont dûs, il reprend cette école dès sa plus ancienne origine ; il reconnoît ses pères, ses maîtres, dans tous les Coryphées de l'impiété & de la rébellion, qu'a produits chaque siècle. Il arrive à l'époque où il voit se jetter les fondemens de sa Révolution & de sa République. Pour que l'histoire pèse son témoignage, & apprécie ses aveux, je ne changerai point son langage ; je le laisse exalter son école & tous ses prétendus

Preuves
de la cons-
piration.

Aveu de
Condorcet.

bienfaits. C'est au milieu du siècle où nous vivons ; c'est à l'époque où il croit voir tout le délire de la superstition faire place aux premières lueurs de la philosophie moderne, qu'il suppose ses lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il se met à nous développer, comme l'histoire & le triomphe de la philosophie.

“ Il se forma bientôt en Europe, une classe d'hommes moins occupés encore de découvrir ou d'approfondir la vérité, que de la répandre ; qui se dévouant à poursuivre les préjugés dans les asiles où le Clergé, les écoles, les gouvernemens, les corporations anciennes, les avoient recueillis & protégés, mirent leur gloire à détruire les erreurs populaires, plutôt qu'à reculer les limites des connoissances ; manière indirecte de servir leurs progrès, qui n'étoit ni la moins périlleuse, ni la moins utile :

“ En Angleterre, Collins & Bollnbroke, en France Bayle, Fonténelle, Voltaire, Montelquien, & les écoles formées par ces hommes combattirent en faveur de la vérité ; employant tour-à-tour les armes que l'érudition, la philosophie, l'esprit & le talent d'écrire peuvent fournir à la raison ; prenant tous les tons ; employant toutes les formes, depuis la plaisanterie jusqu'au pathétique, depuis la compilation la plus savante & la plus vaste, jusqu'au roman & au pamphlet du jour ; couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les

yeux trop foibles, & laissoit le plaisir de la de-
viner; caressant les préjugés avec adresse,
pour leur porter des coups plus certains;
n'en menaçant presque jamais plusieurs à la
fois, ni même un seul tout entier; consolant
quelquefois les ennemis de la raison, en pa-
roissant ne vouloir dans la Religion qu'une
demi-tolérance, dans la politique qu'une demi-li-
berté; ménageant le Despotisme, quand ils com-
battoient les absurdités religieuses; & le culte,
quand ils s'élevoient contre le tyran; attaquant
ces deux fléaux, dans leur principe, quand mé-
me ils paroissoient n'en vouloir qu'à des abus
révoltans, ou ridicules; & frappant ces arbres
funestes dans leurs racines, quand ils sembloient
se borner à en élaguer quelques branches égarées;
tantôt en apprenant aux amis de la liberté que
la superstition qui couvre le Despotisme d'un
bouclier impénétrable, est la première victime
qu'ils doivent immoler; la première chaîne qu'ils
doivent briser; tantôt au contraire, la dénon-
çant aux Despotes comme la véritable ennemie
de leur pouvoir, & les effrayant du tableau
de ses hypocrites complots & de ses fureurs
sanguinaires; mais ne se laissant jamais de
réclamer l'indépendance de la raison, la liberté
d'écrire, comme le droit & le salut du genre
humain; s'élevant avec une infatigable
énergie contre tous les crimes du fanatisme
& de la tyrannie; poursuivant dans la Reli-

" gion, dans l'administration, dans les mœurs,
 " dans les loix, tout ce qui portoit le caractère
 " de l'oppression, de la dureté, de la barbarie;
 " ordonnant au nom de la nature aux Rois, aux
 " Guerriers, aux Prêtres, aux Magistrats de
 " respecter le sang des hommes; leur repro-
 " chant avec une énergique sévérité, celui
 " que leur politique, ou leur indifférence prodi-
 " guoit dans les combats ou dans les supplices;
 " prenant enfin pour cri de guerre, raison,
 " tolérance, humanité.

" Telle fut cette philosophie nouvelle, objet
 " de la haine commune de ces classes nom-
 " breuses, qui n'existent que par les préjugés,
 " — Ses chefs eurent presque toujours l'art
 " d'échapper à la vengeance, en s'exposant à
 " la haine; de se cacher à la persécution, en se
 " montrant assez, pour ne rien perdre de leur
 " gloire. " (Esquisse d'un tableau historique
 des progrès de l'esprit humain, par Condorcet
 9e. époque.)

Quand la rebellion, l'impiété, & la révolte
 personnifiées, auroient choisi la personne & la
 plume de Condorcet, pour dévoiler, & l'épo-
 que, & l'objet, & les auteurs, & les moyens, &
 toute l'artificieuse scélératesse des complots
 d'abord formés contre l'autel, ensuite dirigés &
 poursuivis contre les Rois & contre les Chefs des
 Nations; par quels traits ces complots pou-
 voient-ils être rendus plus évidens, plus mani-

Résultats
de cet aveu.

festes? Comment le héros, ou l'adepte le plus spécialement initié à tous les mystères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu; & nous montrer plus nettement celui de renverser les trônes, naissant immédiatement du vœu de renverser l'autel?

Que l'Historien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore, de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux instruit des Conjurés, se réunir sous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conspiration la plus caractérisée, la plus générale, ourdie par ces hommes appelés Philosophes, ourdie non seulement contre les Rois & leurs personnes, & contre tous les Rois, mais contre la Royauté elle-même, & contre l'essence même de toute Royauté, de toute Monarchie. Le moment où se forme la Conjuración, est celui où les Colin, les Bolingbroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire, & Voltaire lui-même ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Christ.

C'est encore le moment où Montesquieu, & Jean-Jacques qui le suit de très près, appliquant les idées de liberté, d'égalité, aux systèmes politiques, ont fait naître dans l'ame des Lecteurs, cet esprit d'inquiétude sur les titres des Souverains, sur les bornes de leur autorité, sur ces prétendus droits de l'homme libre, sans lesquels tout citoyen n'est qu'un esclave, & tout Ro

qu'un
système
de v
le go
Ju
se bo
ou du
soph
poir a
au p
dans

To
tre o
pas d
tres &
qui a
comm
font
despo
ne m
le Ch

L'
Con
avec
jurés
qu'un
demi-
quand
le cul
font

qu'un despote. C'est enfin le moment où les systèmes viennent de présenter aux Sophistes, de vaines théories, pour suppléer les Rois dans le gouvernement des peuples.

Jusques alors les vœux de la secte sembloient se borner à ne vouloir que des Rois philosophes, ou du moins des Rois gouvernés par des Philosophes; elle n'a jamais pu se flatter de cet espoir; elle fait le serment d'abolir toute royauté, au premier instant où elle croit avoir trouvé dans ses systèmes, le vrai moyen de s'en passer.

Tous les hommes que Condorcet nous montre composant ces Ecoles de Conjures, ne sont pas désignés moins clairement. Ce sont les maîtres & les adeptes de cette *Philosophie nouvelle*, qui avant de résoudre l'abolition des Rois, ont commencé par s'élever contre la Religion; ce sont ceux qui, avant de ne voir partout que despotisme & tyrannie, se sont tant efforcés de ne montrer que fanatisme & superstition dans le Christianisme.

L'étendue, les moyens, la constance de la Conspiration, tout cela se manifeste encore ici avec la dernière évidence. Nos Sophistes conjurés font semblant de ne vouloir dans la Religion, qu'une demi-tolérance, & dans la politique qu'une demi-liberté; ils ménagent l'autorité des Rois, quand ils combattent la Religion; ils ménagent le culte, quand ils s'élèvent contre les Rois; ils font semblant de n'en vouloir qu'aux abus; mais

& la Religion & l'autorité des Monarques ne font pour eux, que deux *arbres funestes*, dont ils frappent les racines même; ce sont les deux fléaux qu'ils attaquent dans leur principe, pour ne plus en laisser de vestiges.

Ils prennent tous les tons; ils emploient toutes les formes; ils caressent avec adresse ceux dont ils veulent abolir la puissance; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces Rois, dont ils frappent les Trônes. Ils leur dénoncent la Religion, comme la véritable ennemie de leur pouvoir; & dans le même tems, ils ne cessent d'avertir leurs adeptes que c'est la Religion qui couvre les Rois d'un bouclier impénétrable; & qu'elle est la première victime qu'il faut immoler, la première chaîne qu'il faut briser, pour secouer le joug des Rois, pour les écraser tous, quand une fois ils auront réussi à écraser le Dieu de cette Religion.

Tout ce jeu de la scélératesse se combine entre les adeptes; leur accord, leur concert ne peut pas mieux se peindre. Ils ont leur cri de guerre, *indépendance & liberté*. Ils ont tous leur secret; & alors même qu'ils sont tout occupés à poursuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à le cacher. Ils ne se lassent pas; ils le poursuivent avec une constance infatigable. Qu'est-ce donc qu'on pourra appeller Conspiration, si l'on n'en voit pas une ici contre les Rois? Et que pourroient donc dire de plus les Philosophes, pour nous manifester que leur guerre contre les

Rois, tout comme leur guerre contre J. C. étoit une guerre d'extinction, d'extermination ?

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots de *Despotisme*, de *Tyrannie*, comme ne disant pas précisément la Royauté ; j'ai déjà répondu que les Tyrans & les Despotes à détruire par nos Sophistes, ne sont pas sans doute pour eux d'autres Monarques, que les Rois sous lesquels & contre lesquels ils conspirent ; & que si Louis XVI. est un Tyran, ou un Despote pour eux, il faut assurément voir la Tyrannie même & le Despotisme, dans le plus doux & le plus modéré des Souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reste de pudeur ait toujours obligé les Sophistes conjurés à cacher leurs complots & leur haine contre la Royauté, sous le voile de ces expressions de *Tyrannie*, de *Despotisme*. Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'insulter avec tous ses Sophistes conjurés, qu'aux Tyrans & aux Despotes, ne voulut pas même laisser cette ressource à l'équivoque.

A peine restoit-il à la France le nom, le phantôme, la vaine ombre d'un Roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la Révolution, ces soi-disant Législateurs appelés Constituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux Prince ! Qu'elle apparence de Despotisme & de Tyrannie pouvoit-il exister alors au moins, dans sa puissance ? Eh bien, alors même, le vœu des Conjurés Sophistes

n'étoit pas rempli ; & ce fut Condorcet qui se chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conservoit encore le nom de *Royauté* ; Condorcet ne dit plus : détruisez le Tyran, le Despote ; il cria : détruisez ce Roi même. Annonçant que son vœu étoit celui de tous les Philosophes, il proposa sans détours ses problèmes sur la Royauté même. Il leur donna pour titre, *de la République* ; il mit en tête la question : *un Roi est-il nécessaire à la liberté ?* Il répondit lui-même : la Royauté non seulement n'est pas nécessaire, non seulement n'est pas utile ; mais elle est contraire à la liberté ; elle est inconciliable avec la liberté. Après avoir ainsi résolu son problème, il ajouta :

“ nous ne ferons pas aux raisons qu'on peut
 “ nous opposer, l'honneur de les réfuter ; bien
 “ moins encore répondrons-nous à cette foule
 “ d'écrivains mercenaires, qui ont de si bonnes
 “ raisons pour trouver qu'il ne peut y avoir de
 “ bon gouvernement, sans une liste civile ; &
 “ nous leur permettrons de traiter de fous ceux
 “ qui ont le malheur de penser comme les sages
 “ de tous les tems & de toutes les Nations.”

(*Voyez de la République par Condorcet, an. 1791.*)

Dans la bouche de ce même Sophiste, de celui qui entra le plus avant dans les complots de son Ecole, telle est donc sans détour l'étendue de ses complots ; tels sont les vœux de tout ce qu'il appelle sage. Ce n'est pas le Despotisme seulement, c'est la Royauté même ; c'est

jusques à l'image & au vain nom de Roi, qu'ils
 déclarent incompatibles avec la liberté. Et que
 faut-il enfin pour que leur dernier vœu soit
 rempli sur les Rois, tout comme sur les Prêtres?
 Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Eu-
 rope que ce vœu se restreint; c'est à toute la
 terre, à toute région éclairée par le soleil, que
 la légion des Sophistes conjurés a su l'étendre.
 Ce n'est pas même un simple vœu, c'est désor-
 mais l'espérance, c'est la confiance même du succès,
 qui d'un ton prophétique, annonce par la bou-
 che du même adepte, aux Prêtres & aux Rois,
 que, grâces au concert, aux travaux, à la guerre
 constante que leur font les Philosophes, " il
 " arrivera donc ce moment, où le soleil n'é-
 " clairera plus sur la terre que des hommes li-
 " bres; ce moment où les hommes ne reconnoissant
 " d'autres maîtres que leur raison; où les Tyrans
 " les esclaves, les prêtres, & leurs stupides ou hy-
 " pocrites instrumens, n'existeront plus que dans
 " l'histoire & sur les théâtres. " (id. époque 10.)
 Le voilà enfin dans toute son étendue, le vœu
 & le complot des Sophistes, dévoilé par celui-là
 même, qui se trouve à leur tête, par celui que
 les chefs de leur Ecole ont jugé le plus digne
 de leur succéder, & le plus pénétré de leur es-
 prit; par celui que leur grande consolation étoit,
 en mourant, de laisser encore sur la terre pour
 l'honneur de leur secte. (*Lett. 101 de Volt. à
 d'Alem. an 1773.*) Il faut pour ce complot,

pour que tout son objet soit rempli, que le nom des Prêtres & des Rois n'existe plus que dans *l'Histoire & sur les théâtres*; là, pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la secte; & ici, pour devenir celui de la dérision publique.

Témoi-
gnage de
divers au-
tres adeptes
glorieux.

Aureste Condorcet n'est pas à beaucoup près le seul des Sophistes, qui enflé des succès de la double conspiration, nous en montre la source dans ce concert & cette intelligence des Sophistes unissant leurs moyens, leurs travaux, & les dirigeant tantôt contre l'Autel, tantôt contre le Trône, avec le vœu commun d'écraser l'un & l'autre. Condorcet est sans doute celui de tous, qui met le plus de gloire dans toute cette trame; parce qu'il est celui qui ayant le plus ouvertement secoué toute pudeur, tout sentiment moral, pouvoit aussi le moins rougir de tous les artifices qu'il se complait à mettre sous nos yeux; parce qu'il est celui de tous, qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la sagesse, cette marche tortueuse, cette atroce dissimulation, ces embûches tendues tout à la fois, aux Prêtres, aux Nations, aux Rois; & toute cette suite de moyens, dont la ruse & la scélératesse, au lieu de Philosophes, ne nous montrent réellement à son école, que les plus odieux des conjurés. Mais avec Condorcet, il est une foule d'autres adeptes, à qui tout leur

fec
vo
la
qui
pen
leur
mon
aut
moi
ran
peu
tion
ne c
que
tyran
Rois
plus
Ava
du M
cessé
gloire
mena
la fou
de c
mieux
Philos
parmi
Mr
vulga

secret échappe, dès l'instant qu'ils croient pouvoir le révéler, sans compromettre le succès de la conspiration.

Dans cette phrase seule : *c'est le bras du peuple qui exécute les Révolutions politiques ; mais c'est la* ^{Laharpe & Marmontel.} *pensée des sages qui les prépare*, dans cette phrase seule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel & Champfort en avoient presque dit autant que Condorcet. Ils ne montraient pas moins que lui, tous nos prétendus sages préparant à la longue & sourdement, l'opinion du peuple, & la dirigeant toute vers cette révolution qui renverse le Trône de Louis XVI, qui ne cherche à briser le prétendu *joug des Prêtres* que pour briser celui des prétendus tyrans, & des tyrans tels que Louis XVI ; c'est-à-dire des Rois, même les plus humains, les plus justes, les plus jaloux de rendre tous leurs sujets heureux. Avant Condorcet même, & avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes, n'ont cessé de montrer & l'œuvre concertée, & la gloire de leur école, dans cette révolution si menaçante & si terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages, écoutons encore un de ces hommes, que l'on doit supposer les mieux instruits, parce qu'ils sont ceux que le Philosophisme se glorifie le plus de compter parmi ses disciples.

Mr. de Lamétherie n'est point un des adeptes vulgaires ; c'est un de ceux qui savent donner à

Laméthrie
& Gudin.

l'Athéisme même tout l'appareil des sciences naturelles. Dès le premier Janvier 1790, cet adepte compté à bien des titres parmi les savans de la secte, commence ses observations & ses mémoires par ces paroles remarquables: “ les “ heureux momens sont enfin arrivés où la Phi- “ losophie triomphe de ses ennemis. Ils avouent “ eux-mêmes que les lumières qu'elle a ré- “ pandues principalement depuis quelques “ années, ont produit les grands événemens qui “ distingueront la fin de ce siècle.” Quels sont ici les grands événemens dont le savant athée est si jaloux de nous voir faire hommage à la Philosophie? Ce sont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *brisant les fers de la servitude*. & secouant le joug sous lequel d'audacieux despotes l'ont fait long tems gémir; c'est le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire seul la loi, de déposer ses Princes, de les *changer*, ou de les *continuer* à son gré, de ne voir dans ses Rois même, que des hommes qui ne sauroient enfreindre la loi du peuple, *sans se rendre coupables du crime de lèse-nation*. De crainte que les peuples n'oublient les leçons sur lesquelles se fondent tous ces prétendus droits, Laméthrie les répète avec toute l'éloquence de l'enthousiasme. De crainte qu'on ne fasse honneur de ces leçons, & de leurs suites, à d'autres qu'à ses maîtres, de crainte enfin qu'on ne voie pas assez, ou l'intention ou le concert

de c
XV
légis
ee for
Phil
préci
si la
du d
la pr
tude
sachie
ten in
par l
répète
“ les
“ au
“ Fr
“ bri
“ ph
“ So
“ pas
Le
ne ne
les P
vent)
que t
religi
mies c
& du
propa

de ceux qui les donnoient; à l'instant où Louis XVI n'est plus que le jouet de cette populace législatrice & souveraine, il a soin de nous dire *ce sont ces vérités mille & mille fois répétées par les Philosophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient.* Il a soin d'ajouter : si la France est la première à rompre les chaînes du despotisme, c'est que les Philosophes ont su la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits.* Et enfin pour que nous sachions bien à quel point doivent un jour s'entre ces succès préparés par la Philosophie, par le concert de ses leçons *mille & mille fois répétées,* l'alepte Lamétherie ajoute encore :
 “ les mêmes lumières se propagent chez les
 “ autres peuples, & bientôt ils diront comme les
 “ François: nous voulons être libres—Que les
 “ brillans succès que vient d'obtenir la Philo-
 “ phie, soient un nouvel encouragement—
 “ Soyons bien persuadés que nos travaux ne seront
 “ pas inutiles”.

Le fondement de cet espoir (que l'historien ne néglige jamais cette observation, puisque les Philosophes la répètent eux-mêmes si souvent) le fondement de cet espoir, c'est toujours, que tout annonce également *une Révolution religieuse*; c'est que des sectes tout aussi ennemies que la Philosophie, des prétendus despotes & du Christianisme, vont se multipliant, se propageant surtout dans le Nord d'Amérique, &

en Germanie ; c'est que les nouveaux dogmes se propagent en silence, & que toutes ces sectes unissent leurs efforts à ceux des Philosophes.

L'étendue de cet espoir, c'est que la Philosophie, après avoir conquis la liberté en France, en Amérique, la portera d'un côté, en Pologne, de l'autre en Italie, en Espagne, jusques dans la Turquie ; qu'elle pénétrera jusqu'aux régions les plus éloignées, en Egypte, en Assyrie & dans les Indes (V. observations sur la physiq. l'hist. nat. &c. Janv. 1790 discours prélim.)

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette Révolution est due aux efforts combinés, aux vœux & aux travaux des Sophistes modernes ? Lamétherie nous apprendra qu'il l'a voit annoncée très clairement aux Rois en leur disant : “ Princes, ne vous abusez pas. — *Tell leve l'étendard de la liberté ; il est suivi par tous ses concitoyens.* La puissance de “ Philippe II échoua contre la Hollande ; une “ balle de thé affranchit l'Amérique du joug “ Anglois. Chez les peuples qui ont de l'énergie, la liberté naît toujours du despotisme. “ Mais Joseph II & Louis XVI étoient bien “ éloignés de voir que cet avertissement les “ regardoit. — Que les Rois, que les Aristocrates, les Théocrates profitent de cet exemple.” S'ils n'en profitent pas, le même sage haussera de pitié les épaules, en disant encore une fois : ces privilégiés calculent bien mal la

manie de l'esprit humain & l'influence de la Philosophie " qu'ils voyent que leur chute n'a été si précipitée en France, que pour n'avoir pas fait ce calcul." (*idem*, Janvier, année 1791, pag. 150.)

Un autre Philosophe tout aussi glorieux que Lamétherie, exaltant, dévoilant presque aussi clairement que Condorcet, les projets, l'intention, les complots de la secte; c'est encore un de ceux qu'elle révère comme le plus profondément entrés dans les systèmes politiques de son école. C'est l'adepte Gudin ajoutant ses leçons à celles de Jean-Jacques, mettant toute la gloire de ses maîtres, non pas uniquement dans les principes & le vœu de la révolution; mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'ammener, dans ces succès préliminaires, qui leur permettoient même de l'annoncer comme *inmanquable*.

Cet adepte Gudin dit bien plus; il nous apprend que cette Révolution Française, les Philosophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les Rois eux-mêmes & leurs ministres; qu'ils les ont avertis qu'en vain on se flattoit de l'empêcher. " Sui-
" vant lui, ces mêmes Philosophes, qui sous
" l'ancien régime ont dit au Roi, au Conseil,
" aux Ministres: "*ces changemens qui s'effectue-*
"*ront malgré vous, si vous ne vous résolvez pas à*
"*les faire*, disent aujourd'hui à ceux qui s'op-
" posent à la Constitution; il est impossible de

“ revenir à l'ancien régime, trop vicieux, trop
“ décrié même par ceux qui le rejettent, pour
“ qu'il soit jamais rétabli, quelque parti qui
“ domine.” (*Supp. au Cout. Soc. 3me. part. ch. 2.*)

Ainsi ces mêmes hommes, que l'on voit aujourd'hui, sous le nom de Philosophes, partisans si nombreux, si ardents d'une révolution qui détrône les Rois, qui déclare le peuple souverain, qui réalise les systèmes les plus directement opposés à l'autorité des Monarques; ces mêmes hommes, avant que d'essayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà su rendre leur révolution assez forte de l'opinion publique; ils s'en tenoient déjà assez certains, pour dire avec confiance, & aux Ministres, & aux Rois: ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien sachez que nous voyons tous les moyens de la faire sans vous & malgré vous.

Je ne finirois pas, si je voulois extraire, ou rapporter toutes les preuves d'une Philosophie, qui n'attendoit que le succès de ces complots, pour se glorifier de les avoir ourdis. L'historien les trouvera dans les discours nombreux prononcés par les adeptes, tantôt sur la tribune du club législateur appelé *Assemblée Nationale*, & tantôt sur celle du club régulateur appelé *des Jacobins*; à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la révolution, le nom des philosophes, sans voir l'expression de la recon-

noissance qui les suit & qui leur fait honneur de la Révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'une autre espèce. Ce seroient les adeptes eux-mêmes, plusieurs années avant la Révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur secret à des hommes qu'ils se flattoient d'entraîner dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce sophiste Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes, (*corres. géné.*) Je connois la personne à qui déjà cinq ans avant la Révolution Francoise, toutes ces confidences, furent faites dans le Parc de St. Cloud, à qui Bergier disoit sans hésiter, & d'un ton prophétique, que le tems n'étoit pas éloigné, où la philosophie triompheroit des Prêtres & des Rois; que pour les Rois surtout; c'en étoit fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les Grands, de tous les Nobles; que les moyens avoient été trop bien ménagés; que les choses étoient trop avancées pour douter du succès; mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même consenti à les écrire de sa main, ne consent pas que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors, il prit pour une vraie folie, tout ce ton d'assurance, dans un Sophiste qu'il savoit un des plus grands vauriens de la Philosophie; & aujourd'hui encore, il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'histoire que ces

fortes de faits soient appuyés par des témoins connus, sacrifient cet intérêt à la délicatesse de trahir ce qui a l'air d'une simple confidence.

Obligé moi-même de respecter cette délicatesse, je passe sous silence divers traits de cette espèce, qui tous nous montreroient des Sophistes confiant le secret de leurs complots, annonçant tout aussi clairement que Bergier, la fin des Rois, & le triomphe de la Philosophie. Je consens même à taire le nom du Seigneur François, qui résidant en Normandie, reçut la lettre suivante. “ Monsieur le Comte, ne vous y “ trompez pas: ceci n'est pas l'affaire d'une “ bourasque. La Révolution est faite, & con- “ sommée. Elle a été préparée *depuis bien des* “ *années*, par les plus grands génies de l'Europe; “ elle a des partisans *dans tous les Cabinets*. “ — Il n'y aura plus d'autre aristocratie que “ celle de l'esprit; vous avez plus de droit “ que tout autre à y prétendre. ” Cette lettre fut écrite peu de tems après la prise de la Bastille, année 1789. par le médecin *Alphonse le Roi*. Je fais qui la reçut, & je fais qui la lue; elle n'a pas besoin de commentaire.

Il est tems de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi, dont on a vu l'histoire dans la première partie de ces mémoires. Ce n'est plus ici le Sophiste glorieux de ses complots; ce n'est plus Condorcet, Lametherie, Gudin, Alphonse, prenant les forfaits même & les com-

plots, & les plus atroces des complots contre l'Autel, contre le Trône, pour le triomphe de la philosophie ; c'est l'adepte honteux & repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un secret dont son cœur oppressé n'est plus le maître. Mais ici, l'adepte repentant & l'adepte superbe, n'en sont pas moins d'accord dans leur déposition. Car on se tromperoit étrangement si l'on bornoit aux conspirations contre l'Autel, les aveux de ce Leroi, l'objet de ses remords. Au moment où il fait ces aveux, la Constitution & le Serment de l'apostasie n'étoient pas encore décrétés ; il ne s'agissoit pas encore de dépouiller, de profaner les Temples, ou d'abolir le Culte. Aucune atteinte encore n'avoit été portée au Symbole du Christianisme. Tout étoit préparé, tout se hâtoit, mais l'Assemblée n'en étoit encore qu'à ses premiers forfaits contre l'autorité politique, & les droits du Souverain. C'est à l'aspect de ces premiers forfaits, qu'on reproche à Leroi les malheureux effets de son école ; & c'est à ce reproche qu'il répond : *à qui le dites-vous ! Je le fais mieux que vous ; mais j'en mourrai de douleur & de remords.* Lorsqu'il dévoile ensuite toute la noirceur de cette trame ourdie par son Académie secrète, dans la maison d'Holbach ; lorsqu'il nous dit : c'est là que se formoit, que se poursuivoit toute cette conspiration dont vous voyez les funestes effets ; les complots

Témoi-
gnage de
l'adepte
repentant.

qu'il déteste sont ceux qu'il voit déjà suivis de tant d'outrages & de tant de dangers pour le Trône. S'il montre en même tems tous les complots formés contre l'Autel, c'est parceque ceux-ci avoient conduit aux autres; c'est parcequ'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effrené contre son Souverain, par celle qu'on avoit d'abord su lui inspirer contre son Dieu. Ainsi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la conspiration tramée par les Sophistes contre la Religion, autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le Trône.

On nous diroit envain : ce malheureux adepte aimoit son Roi; il prend ceux qui l'entourent, à témoin de son attachement à Louis XVI; comment-a til donc pu se prêter à des conspirations formées contre Louis XVI? On le diroit envain; car tout se concilie, tout se combine dans cette ame agitée par les remords. Cet infortuné secrétaire d'une Académie conspiratrice put aimer la personne du Monarque, & détester la Monarchie; la détester au moins telle qu'elle existoit, telle que tous ses maîtres lui apprenoient à la considérer, c'est-à-dire, comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté, de souveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cette Académie secrète, les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un Roi, ou du moins en conserver

le nom & l'apparence, dans le nouvel ordre de choses qu'ils méditoient ; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom ni l'apparence de Royauté ; ni les uns ni les autres ne vouloient la Royauté telle qu'elle existoit. A ceux là, il falloit une Révolution partie combinée sur le système de Montesquieu, partie sur celui de Jean-Jacques ; à ceux-ci il falloit une Révolution qui embrassât, & qui réalisât toutes les conséquences que Jean-Jacques avoit su tirer des principes posés par Montesquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rebellion ; tous conspiroient pour une Révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi Révolution ; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés se portassent aux excès qu'il déteste. Il se flattoit que les conspirateurs philosophes, qui ameutoient la populace, maîtriseroient ses mouvemens ; qu'ils lui inspireroient des égards & des ménagemens pour la personne, & même pour la dignité d'un Prince qu'il aimoit en François, en Courtisan ; mais qu'il détrônoit en Sophiste. Voilà tout ce qu'indiquent ses regrets & ses protestations d'attachement à la personne de Louis XVI. Il vouloit faire un Roi soumis aux systèmes des Sophistes ; il en a fait un Roi en bute aux fureurs & aux outrages de la populace ; voilà tout ce qui cause ses douleurs & ses remords.

Mais plus ce sentiment d'un reste d'affection pour son Roi, domine dans sa confession, plus il donne de poids à ses aveux. On ne s'accuse pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le Trône s'écrouler; on ne s'érige pas en auteur des succès qu'on déteste. Peſons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que nous dit Condorcet glorieux & superbe de la conspiration des philosophes contre le Trône, que ne dise ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur, & de remords!

Les té-
moignages
comparés

L'adepte glorieux nous apprend que des disciples de Voltaire & de Montesquieu, c'est-à-dire que des principaux chefs de toute l'impieété & de toute la politique des Sophistes du siècle, il se forma une école, une secte d'hommes coalisés, unissant, combinant leurs travaux & leurs productions, pour abattre successivement la Religion de Jésus-Christ & les trônes des Rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes disciples de Voltaire, de Montesquieu & de Jean-Jacques, sous le nom emprunté d'économistes, réunis, coalisés dans la maison d'Holbach; & il nous dit: c'est là que les adeptes combinoient leurs travaux & leurs veilles, pour égarer l'opinion publique sur la Religion & sur les droits du Trône. C'est de là que sortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis longtems contre la Religion, les

Mœurs & le Gouvernement. Tous étoient composés par les membres, ou par les ordres de notre société; tous étoient notre ouvrage, ou celui de quelques auteurs affidés. (V. le 1r. vol. de ces mémoires chap. 16) Le malheureux Leroi ne dit pas seulement, les productions dirigées contre la Religion & contre les Mœurs; il dit aussi, dirigées contre le Gouvernement. Il ne l'auroit pas dit; l'un se manifestoit par l'autre. Car la plupart de ces livres sortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverser le Trône comme l'Autel. C'étoient les mêmes Sophistes enveloppant dans le même complot la destruction de l'un & de l'autre.

L'adepte Condorcet se plaît à nous dépeindre, avec quel art ces Sophistes coalisés dirigeoient leurs attaques, tantôt contre les Prêtres, tantôt contre les Souverains, couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles; caressant les opinions religieuses avec adresse, pour leur porter des coups plus certains; soulevant avec plus d'art encore les Princes contre les Prêtres, les peuples contre les Princes; bien résolu de renverser également & les Autels des Prêtres & les Trônes des Princes. Ce sont les mêmes ruses que retraçoit l'adepte repentant, quand il disoit: “ avant
“ que de livrer à l'impression tous ces livres
“ impies & seditieux, nous revîmes ces livres;

“ nous ajoutions, nous retranchions, suivant
“ que les circonstances l'exigeoient. Quand
“ notre philosophie se montrait trop à décou-
“ vert pour le moment, nous y mettions un
“ voile; quand nous croyions pouvoir aller
“ plus loin, nous parlions aussi plus claire-
“ ment. ” Dans son objet, dans ses moyens,
dans ses auteurs, toute cette double conspira-
tion est donc toujours la même dans la bouche
de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un &
l'autre nous montrent l'école des Sophistes
conspirant contre le Christ, & conspirant contre
les Rois; ne se flattant de leurs succès contre les
Souverains, n'arrivant à la Révolution qui ren-
verse les Trônes, qu'au moment où la foi des
peuples longtems travaillée, & enfin affoiblie,
égarée par les embûches des Sophistes, ne leur
annonce plus qu'une foible résistance, soit pour
l'Autel soit pour le Trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet, & son en-
thousiasme pour la Révolution, la douleur &
& la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'a-
voient pas combiné cet accord de leur dépositi-
on. L'un endure à la rebellion & à l'impiété,
conserve son secret jusqu'au moment où il peut
le violer sans crainte d'empêcher la consumma-
tion de ses forfaits. Il en jouit enfin, il en
triomphe, & croit ne nous montrer dans ses
complices que des hommes à révéler comme
les bienfaiteurs du genre humain. L'autre pour

affoiblir son crime en quelque sorte, dès l'instant même où il se sent coupable, nomme tous ceux qui l'ont séduit; il désigne le lieu de ses complots pour le maudire; il se décharge du poids de ses forfaits sur ses maîtres perfides, sur Voltaire, sur d'Alembert, sur Diderot, & sur tous ses complices; il ne voit que des monstres dans ceux qui ont pu l'entraîner dans la rébellion. Quand des passions, des intérêts, des sentimens si opposés, déposent pour la même conspiration, pour les mêmes moyens, & pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à désirer; elle est portée à l'évidence, à la démonstration.

Telle est donc la première énigme de cette Révolution si fatale aux Monarques. Voltaire l'appelloit de tous ses vœux, en hâtant celle qu'il méditoit contre le Christ, en prêchant & faisant prêcher son Cathéchisme de la nouvelle liberté, en lançant avec art ses sarcasmes & ses satyres contre les prétendus Despotés de sa patrie & de l'Europe. Montesquieu montra par ses systèmes, les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Montesquieu, poussa les conséquences de la liberté. De l'égalité du peuple législateur, il en vint à la liberté & à l'égalité du peuple souverain, du peuple toujours libre, toujours maître de déposer ses Rois; il lui apprit à s'en passer. Les disciples de Voltaire, de

Iers. gra-
des de la
conspira-
tion rap-
prochés.

Montesquieu, & de Jean-Jacques, réunis, coalisés dans leur Académie secrète, coalifèrent leurs sermens. Du serment d'écraser Jésus-Christ, & du serment d'écraser tous les Rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots, ni l'aveu des adeptes enflés de leurs succès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'aspect de ces succès; ce qui nous reste à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'existence & l'objet, par la publicité des moyens employés par la secte.



CHAPITRE V.

QUATRIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION
CONTRE LES ROIS.INNONDATION DE LIVRES CONTRE LA
ROYAUTÉ; NOUVELLES PREUVES DE LA
CONSPIRATION.

PAR cela même que la conspiraion contre les Rois se tramoit dans la même Académie secrète, & par les mêmes hommes, que la conspiration contre le Christianisme, il est aisé de voir que la grande partie des moyens employés contre l'autel furent aussi mis en usage contre le trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'esprit d'impiété, fut encore celui auquel les Sophistes s'attachèrent le plus, pour répandre l'esprit d'insurrection & de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux Monarques, avec toute cette guerre qu'ils faisoient au Dieu du Ciel, dans ces nombreuses productions antichrétiennes, que nous les avons vu répandre avec tant de soin, parmi toutes les classes des citoyens. L'innondation des livres destinés à effacer dans l'esprit des peuples, toute affection

Identité
d'auteurs
pour la
double
conspira-
tion.

~~pour leurs Rois, à faire succéder~~ au sentiment de la confiance & du respect, ceux du mépris & de la haine pour leur Souverain, n'est pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai déjà parlé dans la conspiration contre le Christ, sous le titre d'inondation de livres antichrétiens. Ce sont précisément les mêmes productions sorties du même atelier, composées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues avec la même profusion, colportées par les mêmes agens du Club Holbachien, dans les villes & les campagnes, distribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire passer tout le venin jusque dans les chaumières, & des plus hautes classes de la société, à la plus indigente. Autant donc il est vrai que toutes ces productions étoient pour les Sophistes le grand moyen de leur conspiration contre le Christ, autant ces mêmes productions, ensemble monstrueux des principes de l'impiété & des principes de la rebellion, deviennent-elles une preuve évidente & sans réplique, que ces mêmes Sophistes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du Christianisme, le plus odieux des complots contre les Rois.

La seule différence à observer ici, c'est que dans les premières productions de la société secrète, l'esprit de rebellion se montrait moins ouvertement. Pour attaquer effrontément les

Rois.
cipes
ples
Delp
par le
religi
mena
res, m
quieu
Année
probl
trave
Rois.
Le
mes,
comp
aux p
deven
Quoi
voir
l'inég
quoiqu
tout l
point
dont
" fuj
" son
" Pr
" qui
(V. I

Rois, la secte crut devoir attendre que ses principes d'impiété, eussent déjà disposé les peuples à la voir se déchaîner contre les prétendus Despotés, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues superstitions religieuses. La plupart de ces productions si menaçantes pour les Souverains, sont postérieures, non seulement aux systèmes de Montésquieu & de Jean-Jacques, mais encore à cette Année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux Sophistes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des Rois.

Pourquoi les vœux contre le Trône manifestés plus tard.

Les philosophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues si chères aux ennemis des Rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès son discours préliminaire, dans *l'inégalité des conditions qu'un droit barbare*; quoique les Royalistes, ou même les citoyens de tout Etat, de tout Gouvernement, n'aimassent point à lire dans l'Encyclopédie, cette assertion dont les Jacobins ont si bien profité " aucune sujétion naturelle, dans laquelle les hommes sont nés à l'égard de leur père, ou de leur Prince, n'a jamais été regardée comme un lien qui les oblige sans leur propre consentement, (V. les mémoires philosophiques du Baron de

Dans les diverses éditions de l'Encyclopédie,

XX, chap. 2, sur l'article de l'Encycl. *Gouvernement*.) enfin quoique les Encyclopédistes se fussent hâtés de se montrer les premiers défenseurs de Montesquieu; la crainte d'effaroucher l'autorité, les tint quelques années plus réservés sur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun; ce fut pour la première fois, dans celle de Genève, qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionnaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échappassent au lecteur, Diderot les avoit resserrés, répétés, rédigés avec tout l'appareil du sophisme, au moins dans trois articles différens. (*V. dans cette édition les art. Droit des gens, Epicuréens, Ecclésiastiques.*) Là, Montesquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple législateur & souverain, n'auroient pas nié un seul article, dans la chaîne brillante des sophismes. Seroit-ce pour cela, que Voltaire étoit si empressé de voir cette édition se propager en France, & témoignoit à d'Alembert ses craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer? (*V. corresp. avec d'Alemb.*) Elle y devint pourtant la plus commune; mais dès-lors, c'est-à-dire en 1773, l'Académie secrète des conjurés avoit produit, & ne cessoit de produire, de répandre cette foule d'ouvrages que l'auguste Leroi nous déclare, & que le plus simple examen nous démontre destinés à détruire la Religion, les mœurs, les gouvernemens; & parmi tous les

gouver-
chefs.

Pour
commen-
triomphe
doivent
aux ci-
citoyen-
blique
duits à
votre
secte q
qu'elle

Il en
près d
Dans l
tout ét
voit au
à nous
que pa
les droi
freusem
leurs le
les mên
tions; l
raison, l
des natio
gouvern
là l'uni
tous les

gouvernemens, ceux-là surtout, qui ont pour chefs des Rois ou des Monarques.

Pour montrer le concert sur ce dernier objet, comme nous l'avons fait sur les deux autres, Concert
des Sophis-
tes contre
tous les
gouverne-
mens exis-
tans. triomphons s'il est possible, de l'indignation que doivent exciter les leçons des Sophistes. Disons aux citoyens des Monarchies, disons même aux citoyens de toute Aristocratie, de toute République non encore Jacobinisée : si vous êtes réduits à trembler sur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la secte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Il en est en effet de tout gouvernement auprès des Sophistes, comme de toute religion. Dans l'un comme dans l'autre, il leur faut partout établir un nouvel ordre de choses. On les voit au moins tous, ou presque tous, d'accord à nous apprendre qu'à peine existe-t-il quelque part sur le Globe entier, un seul Etat, où les droits du peuple égal & libre, ne soient affreusement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées, & répétées presque dans les mêmes termes, dans une foule de productions ; *l'ignorance, la crainte, le hazard, la déraison, la superstition, l'imprudente reconnoissance des nations, ont partout présidé à l'établissement des gouvernemens, ainsi qu'à leurs réformes ; & c'est-là l'unique origine de toutes les sociétés, de tous les Empires, qui se sont maintenus jusqu'à*

nos jours. Telle est l'affertion du *système social*, que l'Académie secrète fait succéder au *Contrat Social* de Jean-Jacques; telles sont les leçons de *l'essai sur les préjugés*, qu'elle publie sous le nom emprunté de Dumarlais; celles encore du *Despotisme Oriental*, qu'elle propage sous le nom de Boulanger; celles enfin du *système de la nature*, que les élus de ses élus unis à Diderot, ont enfanté & qu'elle se plaît surtout à faire circuler de toute part. (*V. tous ces ouvrages, & surtout Système social, tom. 2, chap. 2 & 3; Syst. nat. sec. part.*)

Jean-Jacques enseignant que l'homme est né libre, & que partout il est dans les fers, ajoutoit au moins: comment ce changement s'est-il fait? Et il répondoit: je l'ignore. (*Contrat social chap. 1.*) Ses disciples de l'Académie secrète étoient devenus plus savans, ou moins modestes.

Les plus modérés de ces Sophistes, ou du moins ceux qui, sous l'étendard de l'Economie Quefnay, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un compte plus flatteur, soit de l'origine, soit de l'état actuel de leurs gouvernemens; " il faut en convenir, nous disoient " ceux-ci par la bouche du mielleux Dupont, " il faut en convenir, la plupart des nations " sont encore les victimes d'une infinité de dé- " lits & de malheurs, qui ne pourroient pas " avoir lieu, si l'étude réfléchie du droit natu- " rel, de la justice morale calculée, de la vé-

" r
" g
" p
" N
" c
" p
" g
" le
" b
" tr
" ré
" ti
" D
Co
multi
de tre
de les
aire
" tou
" ter
7, ar
Ob
peupl
précis
naux,
tructio
lemen
Jean-
l'Ang
l'homme

" ritable & saine politique avoit éclairé le plus
 " grand nombre des esprits. Ici l'on étend les
 " prohibitions jusques sur les pensées ; là des
 " Nations égarées par le féroce amour des
 " conquêtes, sacrifient pour des objets d'usur-
 " pation, les avances dont elles avoient le plus
 " grand besoin pour mettre leur terroir en va-
 " leur ; elles arrachent aux déserts le petit nom-
 " bre d'habitans, & le peu de richesses qui s'y
 " trouvoient sémées çà & là, pour les envoyer
 " répandre le sang de leurs voisins, & multi-
 " plier ailleurs d'autres déserts. D'un côté. . .
 " De l'autre. . . Ailleurs. . . Ailleurs. . .

Ce tableau rembruni se terminoit par une multitude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laissoient à l'imagination le soin de les remplir ; & de nous dire avec le débon-
 aire auteur : *tel est encore le monde ; tel il fut toujours dans notre Europe, & presque sur la terre entière.* (éphémérides du citoyen, tome 7, art. opérations de l'Europe.)

Spéciale-
 ment con-
 tre le gou-
 vernement
 Anglois.

Observez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage sur leurs gouvernemens, ont précisément soin de le consigner dans les journaux, qu'ils destinent plus spécialement à l'instruction des agricoles. Observez combien fidèlement ils marchent sur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refusant d'excepter l'Angleterre même de cette assertion, *partout l'homme est dans les fers*, ne craignoit pas de dire

“ le peuple Anglois pense être libre. Il se
 “ trompe fort ; il ne l’est que durant l’élection
 “ des membres du Parlement ; si-tôt qu’ils sont
 “ élus, *il est esclave, il n’est rien*. Dans les courts
 “ momens de sa liberté, l’usage qu’il en fait,
 “ mérite bien qu’il l’a perde.” (*Contrat Social*,
 liv. 3, chap. 15).

Des adeptes un peu réfléchis auroient demandé à Jean-Jacques, comment son peuple égal & souverain se trouvoit plus libre que les Anglois ; & comment il n’étoit pas aussi esclave partout ailleurs que dans ses assemblées ; puisque le moment de ses assemblées est le seul où le peuple souverain puisse agir ; puisque même dans ses assemblées, sa souveraineté est nulle, & tous ses actes nuls, illégitimes, s’il s’assemble sans être convoqué par le magistrat ; (ch. 12 & 13) puisque partout ailleurs, ce peuple souverain ne doit plus qu’obéir ; des adeptes moutonniers aimèrent mieux ne voir encore chez les Anglois, qu’un gouvernement à décrier, & ils nous dirent : “ les nations même qui se croient le mieux
 “ gouvernées, telles que l’Angleterre, n’ont d’au-
 “ tre plaisir que celui de lutter sans cesse contre
 “ l’autorité souveraine, de rendre leur impôt
 “ naturel, insuffisant pour les dépenses publi-
 “ ques, — de voir vendre & aliéner leurs revenus
 “ présens & futurs, le pain & les maisons de
 “ leur postérité, la moitié de leur île, par leurs
 “ Représentans &c — à ce prix trop cher des

“ trois quarts, l'Angleterre forme une République, dans laquelle, heureusement pour la nation, se trouve *un couple d'excellentes loix*, mais dont, malgré l'opinion du grand Montesquieu, la Constitution ne paroît pas à envier. ” (*Dupont encore, de la Républ. de Genève, chap. 4.*)

Le respect pour cette nation m'empêche seul de mettre sous les yeux des lecteurs, des déclamations d'une autre espèce. Celles-là nous suffisoient pour voir combien toute l'intention des Sophistes, en se livrant à ces diatribes, étoit de dire aux nations : si les droits du peuple souverain sont si étrangement violés en Angleterre même, & s'il faut qu'elle change sa Constitution pour recouvrer ces droits ; quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des Révolutions, qui seules peuvent briser leurs fers ?

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des Sophistes contre les Rois, par qui la plupart de ces peuples sont gouvernés. Il s'en faut bien que leur Philosophisme s'en tint à cette manière de rendre les trônes odieux, en commentant Montesquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Montesquieu avoit fait des préjugés, le mobile des Monarchies ; il avoit dit que sous un Gouvernement Monarchique, il est très difficile que le peuple soit vertueux ; Helvétius renforcant la leçon au sortir de son académie secrète, se mit

Haine des
Sophistes
contre les
Rois.

Helvétius
& divers
autres

à écrire: “ la vraie *Monarchie* n’est qu’une
 “ *Constitution imaginée pour corrompre les mœurs*
 “ *des peuples, & pour les asservir*, ainsi que les
 “ Romains le firent des Spartiates & des Bre-
 “ tons, en leur donnant un Roi ou un despote.”
 (*extrait de l’homme, tome 2, note sur la section 9.*)

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à
 penser que si l’*autorité des Rois* vient de Dieu,
 c’est comme les *maladies & les fléaux* du genre-
 humain; (*Emile tom. 4 & Contr. Soc.*) Raynal
 lui succéda pour nous dire: *ces Rois sont des bêtes*
féroces qui dévorent les Nations (*Hist. phil. &*
polit. tom. 4. liv. 19) Un troisième *Sophiste*
 se présenta, & nous fit entendre à tous: *vos Rois*
sont les premiers bourreaux de leurs sujets; la force
& la stupidité sont la seule origine de leur trône.
 (*Syst. de la raison.*) D’autres encore arrivent
 pour nous dire: “ *les Rois ressemblent au Saturne*
 “ *de la fable, qui devoit ses propres enfans.* ”
 D’autres encore: “ le *Gouvernement Monar-*
 “ *chique* mettant des forces étrangères dans la
 “ main d’un seul homme, doit *par sa nature*
 “ même, le tenter d’abuser de son pouvoir, pour
 “ se mettre au dessus des loix, pour *exercer le*
 “ *despotisme & la tyrannie, qui sont les plus terri-*
 “ *bles fléaux des Nations* ” (*V. essai sur les pré-*
jugés, despotisme oriental, système social, tom. 2
chap. 2 & 3.) La plus modérée de leurs ex-
 pressions fut que la royauté met une *trop grande*
distance entre les Souverains & les sujets, pour

qu'elle puisse constituer un Gouvernement approuvé par la sagesse; (*idem.*) que s'il nous faut absolument des Rois, au moins faut-il nous souvenir qu'un Roi ne devrait être autre chose que le *premier commis de sa Nation.* (Helvét. de l'homme.)

Cette nécessité désespère les sophistes ; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils sont sous le joug du *despotisme*, dont le *propre est d'avilir la pensée des esprits, & d'abrutir les ames* ; que leur patrie même gouvernée par des Rois, ne peut trouver de remède à ses malheurs, qu'en devenant la proie des conquêtes ; que tant qu'ils resteront sous le sceptre des Rois, “ ils sont, *par la forme même de ce gouvernement,* “ *invinciblement entraînés vers l'abrutissement* ; “ que les lumières se répandroient envain chez “ eux, parce qu'elles éclaireroient les Français “ sur les malheurs du despotisme, sans leur procurer les moyens de s'y soustraire.” (*id. préface.*)

Ce qu'ils disent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils consacrent des volumes entiers à leur persuader que des *terreurs pusillanimes ont seules fait les Rois, & seules les maintiennent.* (Voyez surtout le *Despotisme Oriental.*) Ils disent à l'Anglois, à l'Espagnol, au Prussien, à l'Autrichien indistinctement, comme au François, que les *peuples sont esclaves en Europe, comme ils le sont en Amérique* ; que leur *unique avantage sur les Nègres est de*

Raynal.

pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre. Ils leur disent à tous que *l'inégalité de puissance* dans un État quelconque, & bien plus encore que cette réunion de puissance Suprême dans leurs chefs, *est le comble de la démence*; que cette *liberté*, ou cette indépendance qui ne sauroit souffrir de supérieurs, bien moins encore de Rois, de Souverains, *est l'instinct même de la nature éclairée par la raison.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle*, qui doit se promener sur la tête des Rois, & moissonner toutes celles qui *s'élèvent au dessus du plan horizontal.* (Voy. Hist. politique & phil. de Raynal. Tome 3e. & 4 passim.)

Si des peuples mieux instruits par l'expérience, que par toutes ces déclamations d'une philosophie séditieuse, cherchoient un asyle dans la protection des Rois; s'ils ajoutoient à la puissance du Monarque, pour ôter aux désordres de l'anarchie; c'est alors qu'on voyoit les adeptes frémir, & qu'on les entendoit s'écrier:

“ à ce spectacle humiliant, (d'une nation du
 “ Nord, de la Suede rétablissant les droits de
 “ son Monarque) qui est-ce qui ne se demande
 “ pas: qu'est-ce donc qu'un homme? Qu'est-
 “ ce que ce sentiment originel & profond de
 “ dignité qu'on lui suppose? Est-il donc né
 “ pour l'indépendance, ou l'esclavage? Qu'est-
 “ ce donc que cet imbécille troupeau qu'on
 “ appelle Nation? Peuples lâches, imbécille

“ tro
 “ qu
 “ stu
 “ sion
 “ vou
 “ qu'
 “ mès
 “ mèn
 “ fans
 “ chez
 “ save
 Tou
 les aur
 losophi
 elles fa
 phistes?
 ce lang
 la secte,
 rot & le
 ductions
 sèment c
 secte; q
 accord d
 leurs pro
 à ces Tr
 lesquels l
 Qu'elle r
 qui est ve
 Autels?

“troupeau! Vous vous contentez de gémir,
“quand vous devriez rugir!—Peuples lâches,
“stupides! Puisque la continuité de l’oppres-
“sion ne vous donne aucune énergie—puisque
“vous êtes par millions, & que vous souffrez
“qu’une douzaine d’enfans (appelés Rois) ar-
“més de petits bâtons (appelés Sceptres) vous
“mènent à leur gré; obéissez, mais marchez,
“sans nous importuner de vos plaintes; & fa-
“chez du moins être malheureux, si vous ne
“savez pas être libres.” (*id.*)

Toutes les Nations gouvernées par des Rois, les auroient massacrés dans ces jours où le philosophisme leur tenoit ce langage; qu’auroient-elles fait de plus, que suivre les leçons des Sophistes? Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage, sont précisément les coryphées de la secte, les Helvétius, les Boulanger, les Diderot & les Raynal; quand on fait que les productions où ils tiennent ce langage, sont précisément celles qui les rendent plus précieux à la secte; que signifient donc & ce concert & cet accord des plus fameux adeptes? Quels étoient leurs projets? A qui en vouloient-ils, si ce n’est à ces Trônes, comme à tous ces Autels contre lesquels leur rage se déchainoit si constamment? Qu’elle révolution leur falloit-il, si ce n’est celle qui est venue bouleverser ces Trônes comme ces Autels?

Je fais ce que l'Histoire doit ajouter ici sur quelques uns de ces Sophistes, sur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la Révolution, je fais qu'il a frémi de ses succès; qu'il a pleuré sur elle; qu'il a même paru devant les législateurs; qu'il a osé leur reprocher de passer les limites que la philosophie leur fixoit; mais cette apparition de Raynal, scène de Comédie vainement ménagée par des Révolutionnaires jaloux & humiliés, opposés à des Révolutionnaires triomphans de leurs succès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des Sophistes. C'est en leur nom que Raynal ose dire aux nouveaux législateurs François: ce n'est pas là ce que nous voulions; vous êtes hors de la ligne que nous avons tracée à la Révolution. * Que signifie ce langage; & quel

* Qu'on voie le discours qu'il prononça dans son apparition à l'Assemblée Nationale. C'est à cela que se réduisent toutes les leçons qu'il lui donne. Je fais que ce Sophiste, dans sa retraite auprès de Paris, versoit réellement des larmes amères sur les excès de la Révolution; qu'il en rejettoit principalement la faute sur les Calvinistes François; & qu'il disoit: "ce sont ces malheureux, je le vois bien, ce sont ces hommes même pour qui j'ai tant fait, qui nous plongent dans ces horreurs." Ces discours furent rapportés par un avocat général au Parlement de Grenoble, le jour où il venoit de les entendre

dro
tier
vou
vos
tion

peu
prou
ses c
pas
l'inf
Elic
putés
n'éto
sophi
leur
qui a
des e
lion &
fini p
ple q
cela e
tribue
noisser
dant a
qu'elle
lution
de leur
& la
tiens!

droit n'a-t-on pas de répondre à celui qui le tient ? Ces rebelles ne suivent pas la ligne que vous aviez tracée à la Révolution, vous & tous vos sages ! Il étoit donc au moins une Révolution que vous aviez méditée & préparée, vous

peu de tems avant le fameux 10 Août ; mais que prouvent toutes ces larmes ? Sans doute, Raynal & ses confrères, les premiers Philosophes, ne vouloient pas tous ces massacres, dont Raynal faisoit retomber l'infamie sur les Calvinistes. Mais Rabaud de St. Etienne, & Barnave, & les autres Calvinistes députés, ou Acteurs ou Directeurs des Calvinistes, n'étoient pas les seuls hommes formés par sa philosophie. Les maîtres entendoient la Révolution à leur manière ; les disciples la firent à la leur. Celui qui a formé les Rebelles, de quel droit se plaint-il des excès, des forfaits, & des atrocités de la rébellion ? — N. B. On nous dit aussi que ce Raynal a fini par revenir à la Religion ; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de Laharpe. Si cela est vrai, si ceux-là même qui ont tant contribué à cette Révolution par leur impiété, reconnoissent ne pouvoir en expier le crime, qu'en se rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, qu'elle honte pour ceux, qui sacrifiés par cette Révolution, promeneroient jusque dans l'exil, le spectacle de leur impiété ! Qu'elle pitié d'être, tout à la fois, & la victime des Jacobins, & le scandale des Chrétiens !

& vos sages. Les complots des révolutions contre les Rois, marchent-ils donc sans les complots de la rébellion? Ces Révolutions que vous appeliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, si ce n'est celles que présageoient vos leçons de *liberté, d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles & de lâches*, chez tout peuple qui se laisse conduire par son Roi, ou qui *se contente de gémir quand il devrait rugir* contre son Souverain? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous? Loin d'avoir dépassé les limites que vous leurs prescriviez, nos Jacobins législateurs n'en sont pas encore au terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'est pas encore promené sur toutes les têtes des Rois. Attendez qu'il n'en existe plus un seul sur la terre; & alors encore, loin d'avoir dépassé vos leçons, le vrai Jacobinisme n'aura fait que les suivre dans toute leur étendue.

A cette réponse trop bien méritée par Raynal, l'Assemblée Nationale auroit pu ajouter: avant de vous plaindre, commencez par nous remercier de la justice que nous vous avons rendue. * Un de nos membres, ami des Philosophes tels que vous, nous a représenté l'injustice des Rois que vous braviez; il nous a montré en

* Le public faisoit honneur du rappel de Raynal, à Mr. Malouet.

vous, la sainte liberté de la Philosophie opprimée par le despotisme ; au nom seul de Philosophe, nous avons reconnu notre maître, & le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques & de tant d'autres, dont les productions & le concert préparoient nos succès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis ; nous vous avons rendu la liberté, sous les yeux même de ce Roi que vous nous appreniez à outrager ; allez, & jouissez en paix des services de l'amitié, & des décrets de l'Assemblée, tandis qu'elle n'est occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainsi jusqu'à ces vaines protestations de la Philosophie humiliée, & forcée à rongir des excès entraînés par ses leçons, tout concourt à démontrer l'existence & la réalité de ses conspirations.

Mais ce n'est pas assez de ces traits lancés par chacun des adeptes ; il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres à presser les complots, à soulever les peuples contre les Rois ; il faut encore entendre ce même Raynal, appelant tous les adeptes, & leur criant : “ sages de la terre, *Philosophes de toutes les Nations*, faites rongir ces milliers
“ d'esclaves soudoyés, qui sont prêts à exter-
“ miner leurs concitoyens aux ordres de leurs
“ maîtres. Soulevez dans leurs ames, la nature
“ & l'humanité contre ce renversement des

“ loix sociales. Apprenez que *la liberté vient*
 “ *de Dieu, l'autorité des hommes.* Révélez les
 “ *mystères qui tiennent l'univers à la chaîne &*
 “ *dans les ténèbres; & que s'apercevant com-*
 “ *bien on se joue de leur crédulité, les peuples*
 “ *éclairés vengent la gloire de l'espèce hu-*
 “ *maine.* ” (*idem tom. 1.*)

On voit ici avec quel art les Sophistes por-
 toient l'attention, jusques à prévenir les secours
 que les Rois pouvoient tirer un jour de la fidé-
 lité des troupes, contre des rebelles que la secte
 se flattoit de mettre un jour en action. On voit
 dans ces discours, comment ils donnoient d'avance
 aux armées, ces leçons que la Révolution
 Françoisse a répétées avec tant de succès, pour
 rendre inutile, & sans action le courage des
 soldats; comment ils leur montroient dans tous
 les sujets révoltés, autant de frères & de conci-
 toyens, contre lesquels l'humanité, la nature &
 les loix sociales, ne leur permettoient pas d'exer-
 cer le droit du glaive, alors même qu'il s'agiroit
 de défendre l'autorité, la vie du Souverain. On
 y voit les Sophistes préparer d'avance un cours
 libre aux fureurs d'une populace de prétendus
 patriotes mutinés, pour qu'elle usât sans crainte
 de toutes ses piques, & de toutes ses haches.

On les voit disposer d'avance les armées à
 trahir lâchement le Souverain, sous prétexte
 de confraternité avec des rebelles, avec des
 assassins.

A ces précautions scélérates, qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les Rois, ajoutons toutes celles que la secte s'efforce de prendre, pour ôter aux Monarques eux-mêmes toutes les ressources que le Ciel leur offroit; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rebellion, de faire détester le Dieu qui protège les Rois, autant que les Sophistes détestent les Rois même. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention, dans ces leçons dictées tout-à-la fois, par la rage de la rebellion & par celle de l'impiété?

“ Ce n'est que dans une société nombreuse,
 “ fixe, civilisée que les besoins venant à se
 “ multiplier, & les intérêts se croisant, l'on est
 “ obligé de recourir à des gouvernemens, à
 “ des loix, à des cultes publics, à des systê-
 “ mes uniformes de religion—c'est alors que
 “ ceux qui gouvernent les peuples se servent
 “ *de la crainte des puissances invisibles pour les*
 “ *contenir, pour les rendre dociles, & les forcer de*
 “ *vivre en paix.* C'est ainsi que la morale & la
 “ politique se trouvent liées au système religieux.
 “ *Les chefs des Nations* souvent superstitieux
 “ eux-mêmes, peu éclairés sur leurs propres in-
 “ térêts, peu versés dans la saine morale, peu
 “ instruits des vrais mobiles, croient avoir tout
 “ fait pour leur propre autorité, ainsi que pour
 “ le bien être, & le repos de la société, en
 “ rendant leurs sujets superstitieux, en les me-

Leçons de
 Diderot
 sur les
 Rois.

“ naçant de leurs phantômes invisibles (de leur
 “ Divinité,) en les traitant comme des enfans
 “ que l’on appaise par des fables ou des chi-
 “ mères. A l’aide de ces merveilleuses inven-
 “ tions, dont les chefs & les guides des ci-
 “ toyens sont souvent eux-mêmes les dupes,
 “ & qui se transmettent d’une race à l’autre,
 “ les Souverains sont dispensés de s’instruire.
 “ Ils négligent les loix, ils s’énervent dans la
 “ mollesse; ils ne suivent que leurs caprices. Ils
 “ se reposent sur les Dieux, du soin de retenir
 “ leurs sujets; ils confient l’instruction des
 “ peuples à des Prêtres chargés de les rendre
 “ bien soumis & dévots, & de leur apprendre
 “ de bonne heure à trembler sous le joug des
 “ Dieux visibles & invisibles. ” (Tom. 2 cha-
 pitre 13.)

“ C’est ainsi que les Nations sont tenues par
 “ leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle,
 “ & ne sont contenues que par de vaines chi-
 “ mères. . . . Quand on voudra s’occuper
 “ utilement du bonheur des hommes, c’est par
 “ les Dieux du Ciel que la réforme doit com-
 “ mencer — *Nul bon Gouvernement ne peut se*
 “ *fonder sur un Dieu despotique; il fera toujours*
 “ *des tyrans de ses représentans.* (syft. nat. tom.
 2 chap. 13.)

Etoit-il bien aisé de combiner avec plus de
 noirceur, les traits lancés tout-à-la fois contre
 le Dieu du Ciel, & contre les puissances de la

terr
 & c
 Rois
 vien
 natu
 que
 prof
 d’H
 dans
 Si n
 & le
 peup
 attri
 vang
 chan
 l’esp
 qu’u
 utile
 les P
 ce I
 Prêt
 les p
 les I
 bleme
 briga
 gran
 de p
 pour
 perli
 étour

terre?—Les tyrans ou les Rois on fait ce Dieu; & ce Dieu, & ses Prêtres maintiennent seuls les Rois & les tyrans. Cette assertion perfide revient sans cesse dans le fameux système de la nature, dans cette production, précisément celle que la société secrète répandoit avec le plus de profusion. Et Diderot, & ceux qui dans le Club d'Holbach, ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux système, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans & leurs forfaits, l'oppression & les malheurs des peuples, n'ont pas d'autres principes que les attributs même, & la justice du Dieu de l'Evangile. Ce Dieu *vengeur*, & terrible au méchant; ce Dieu *récompensateur*, & la consolation, l'espérance du juste, n'est aux yeux du Sophiste qu'un être *capricieux & chimérique, uniquement utile aux Rois & aux Prêtres*. C'est par ce que les Prêtres prêchent aux peuples & aux Rois ce Dieu vengeur & récompensateur, que les Prêtres sont méchants, les Rois despotes & tyrans, les peuples opprimés. C'est pour cela que dans les Princes, lors-même qu'ils sont le plus humblement soumis à la superstition, on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains, trop grands pour être justes, & se faisant un code à part de perfidies, de violences & de trahisons. C'est pour cela que les peuples abrutis par la superstition, souffrent que des *enfants*, ou des Rois, *étourdis par la flatterie*, les gouvernent avec un

sceptre de fer — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, ces enfans, ou ces Rois insensés, changés en Dieu, sont les maîtres de la loi; ils ont le pouvoir de créer le juste & l'injuste — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, leur licence est sans bornes, par ce qu'elle est assurée d'être impunie. — Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils se conduisent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre. Par ce Dieu vengeur & rémunérateur, l'Histoire ne nous montre qu'une foule de Potentats vicieux & malfaisans. (idem. tom 2 chap. 8.)

En copiant ces traits & ces tableaux, j'abrége de longs chapitres destinés à faire passer dans l'esprit des peuples, toute cette haine & de Dieu & des Rois, dont la secte animoit ses grands adeptes. Il n'est d'ailleurs que Diderot lui-même, capable de nous dire à quel point cette haine est dans son cœur. Nous avons entendu Voltaire souhaitant de voir le dernier Jésuite étranglé avec les boyaux du dernier Janséniste; la même phrénésie contre les Prêtres & les Rois, inspiroit à Diderot les mêmes expressions. C'étoit une chose connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit si souvent dans les convulsions de sa folie, ou de sa rage: *quand verrai-je donc le dernier des Rois étranglé avec les boyaux du dernier des Prêtres!*

Le système de la nature ne fut pas encore la production du Club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à soulever les peuples, à les

déte
Pri
ou l
de l
Did
théi
ton
peup
victi
sous
qui n
ser le
les a
le de
vera
“ no
“ no
“ ch
“ vo
“ Ce
“ no
“ p
“ son
“ le
“ en
“ vo
“ ble
“ d'in
chap.

déterminer à ne voir dans leurs Rois, dans leurs Princes, que des monstres à écraser. L'adepte, ou les adeptes auteurs *du système social*, profitèrent de l'impression qu'avoit déjà faite l'œuvre de Diderot. Plus réservés sur les opinions de l'Athéisme, ils n'en prirent contre les Rois, qu'un ton plus menaçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à se regarder comme les victimes d'une longue guerre, qui les avoit mis sous le joug de leurs Rois; mais d'une guerre qui ne les laissoit pas encore sans espoir de briser leurs chaînes, & d'en charger les Rois qui les avoient forgées. Là l'imagination s'exaltoit; le dernier des sujets apprenoit à dire aux Souverains: “ nous avons été les plus foibles; “ nous avons cédé à la force; *mais si jamais “ nous devenons les plus forts, nous vous arracherons un pouvoir usurpé, lorsque vous ne “ vous en servirez que pour notre malheur. “ Ce n'est qu'en nous faisant du bien, que “ nous consentirons à oublier les titres infâmes “ par lesquels vous régnez sur nous—si nous “ sommes trop foibles pour secouer votre joug, nous “ le porterons en frémissant. Vous aurez un “ ennemi dans chacun de vos esclaves; & “ vous serez à chaque instant obligés de trembler sur le trône, dont vous ne serez que “ d'injustes usurpateurs. ” (*Syst. soc. tom. 2. chap. 1.*)*

Leçons
d'autres
adeptes
frénétiques.

On croiroit que ce ton menaçant est le dernier période de la fureur des conjurés. Ils furent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux nations à frémir au nom seul d'un Monarque, ils s'élevèrent jusqu'au rugissement.

Plusieurs années avant la Révolution Française, tout ce que les Péthion, les Condorcet & les Marat, ont vomie de plus frénétique, contre les Souverains, pour exciter le peuple à porter sur l'échafaud, la tête de Louis XVI, se trouvoit consigné dans les productions des conjurés. Depuis plusieurs années, après nous avoir dit qu'il ne s'agissoit pas d'être poli, mais d'être vrai, c'étoit pour être vrais, qu'ils s'adressoient aux Rois, & leur disoient “ *tigres déifiés par d'au-*
 “ *tres tigres, vous croyez donc passer à l'immorta-*
 “ *lité?* — Oui, répondoient-ils, en exécution.
 (*Syst. raison, note.*)

Avec la même frénésie, commentant cet axiome :

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux,
 plein de son Voltaire, comme la Pythonisse du Démon, du haut de son trépied fumant, le même adepte s'adressoit aux nations, & leur disoit :
 “ des milliers de bourreaux couronnés de fleurs
 “ & de lauriers, après leurs expéditions, por-
 “ tent partout en triomphe une Idole qu'on
 “ appelle *Roi, Empereur, Souverain*. On cou-
 “ ronne cette Idole, on se prosterne devant
 “ elle—ensuite au bruit des instrumens & de

“ mille acclamations barbares & insensées, on
“ la déclare pour l’avenir, ordonnatrice Sou-
“ veraine de toutes les scènes sanglantes qui se
“ passeront dans l’Empire, & le premier bour-
“ reau de la nation.”

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincellans, il faisoit rétentir ces paroles foudroyantes :

“ *Aux prétendus maîtres de la terre. Fléaux du*
“ genre humain, illustres tyrans de vos sembla-
“ bles, *Rois, Princes, Monarques, Chefs, Souve-*
“ *rains*, vous tous enfin, qui vous élevant sur
“ le trône, & au dessus de vos semblables, avez
“ perdu les *idées d’égalité*, d’équité, de sociabi-
“ lité, de vérité ; en qui la sociabilité, la bonté,
“ le germe des vertus les plus ordinaires ne
“ sont pas même développés, je vous assigne
“ au tribunal de la raison. Si ce Globe mal-
“ heureux, roulant silencieusement au milieu
“ de l’Ether, entraîne avec lui des millions d’in-
“ fortunés attachés à sa surface, & enchainés
“ au décret de l’opinion ; si ce Globe, dis-je,
“ a été votre proie, & si vous en dévorez en-
“ core aujourd’hui le triste héritage, ce n’est
“ point à la sagesse de vos prédécesseurs, ni
“ aux vertus des premiers humains, que vous
“ en êtes redevables ; c’est à la *stupidité*, à la
“ *crainte*, à la *barbarie*, à la *perfidie*, à la *super-*
“ *stition*. Voilà vos titres. Ce n’est point moi
“ qui prononce contre vous ; c’est l’oracle des

“ tems, ce sont les annales de l'histoire. Ouvrez-les; elles vous instruiront mieux sans doute, & les monumens multipliés de nos misères & de nos erreurs en sont la preuve, que l'orgueil politique & le fanatisme ne peuvent révoquer en doute. ”

“ Descendez de votre trône, & déposant sceptre & couronne, allez *interroger le dernier de vos sujets; demandez-lui ce qu'il aime véritablement, ce qu'il hait le plus. Il vous répondra à coup sûr qu'il n'aime véritablement que ses égaux; & qu'il hait ses maîtres.* (id. page 7 & 8.)

Confé-
quences de
ces leçons
& de leur
concert.

C'est ainsi qu'en prenant successivement tous les tons, depuis celui de l'épigramme, des pamphlets, des romans, des systèmes, des sentences tragiques, jusqu'à celui des déclamations, de l'enthousiasme, des fureurs & des rugissemens, cette école de Voltaire & de Montesquieu, si bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder & la France & l'Europe, de ces productions dont l'effet naturel devoit être d'effacer sur la terre le souvenir des Rois.

Pour rendre sensible l'intention & le concert des Sophistes, que l'historien n'oublie pas ici de quel antre sortoient toutes ces productions; avec quel art, & par quels hommes elles se propagoient depuis les palais jusqu'aux chaumières; par la société secrète d'Holbach, dans Paris; par ses éditions multipliées, dans toutes les vil-

les; par ses colporteurs, dans les campagnes; par le bureau d'éducation & les instituteurs adeptes de d'Alembert, dans les familles aisées; par ses maîtres d'écoles, dans les villages, & les ateliers des artisans, des laboureurs. (*V. premier vol. de ces mémoires. chap. 16.*) Dans la variété des tournures, qu'il observe l'accord des principes, des sentimens, des haines; qu'il n'oublie pas surtout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des Rois, sont en même tems les plus déchaînés contre la Religion. Et si dans cette école de toute impiété devenue l'école de toute rébellion, il hésitoit à voir la conspiration tramée contre les trônes par les mêmes Sophistes, que tout nous a montrés ourdissant leurs complots contre l'autel; si l'évidence même de la conspiration servoit en quelque sorte à fomenter le doute sur sa réalité, ne nous refusons pas à répondre aux scrupules même de l'historien, & que les objections se tournent en nouvelles démonstrations.

Je sens qu'on peut me dire que mes preuves ne sont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correspondance même des conjurés. A cela je réponds que s'il y avoit ici quelque chose d'étonnant, ce ne seroit pas que les lettres des conjurés rendues publiques, fussent absolument nulles sur la conjuration contre les Rois; ce seroit

Nouvelles
preuves
tirées des
objections.

au contraire, qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les éditeurs de ces lettres aient eu la hardiesse de nous montrer Voltaire conjurant d'Alembert de ne jamais trahir son secret sur les Rois; Voltaire soupirant après les Républiques; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau catéchisme de la liberté républicaine; Voltaire méritant tous les éloges de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les Rois, les prétendus Despotés, & préparoit les révolutions, & leurs tempêtes; Voltaire regrettant qu'elles fussent encore trop éloignées, pour qu'il espérât en être témoin. C'est encore que cette même correspondance nous ait montré d'Alembert, dans ses confidences, désespéré d'avoir les *maines liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire, aux prétendus Despotés, & secondant au moins de tous ses vœux la guerre qu'il leur fait. Lorsque toutes ces lettres furent rendues publiques par Condorcet & les autres éditeurs, en 1785, Louis XVI. étoit encore sur le trône; la Révolution étoit encore éloignée; il étoit à craindre que les complots ne fussent mis à découvert; il est aisé de voir que cette crainte avoit fait supprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet & les autres adeptes aient eu dès lors une étrange confiance au succès du complot, pour n'en pas supprimer d'avantage.

Le silence de ces lettres sur la conspiration contre le Roi, fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuler les aveux de Condorcet, de tant d'autres adeptes? Empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, se trouvant réunis dans les mêmes productions de la secte, ne rendent évident le projet commun de les renverser l'un & l'autre?

Mais s'il étoit visible ce projet, nous dirait-on, comment les magistrats se sont-ils condamnés au silence? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la sévérité des loix? Ici il suffiroit de rappeler ce précepte si cher aux conjurés: *frappez, mais cachez votre main.* Il suffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand après nous avoir exposé si clairement la double conjuration, & les travaux, d'accord des philosophes contre les trônes & l'autel, il a soin d'ajouter que *les Chefs de ces philosophes eurent toujours l'art d'échapper à la vengeance, en s'exposant à la haine; de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour ne rien perdre de leur gloire.* (Esquisse des progrès &c. époq. 9.) Mais est-il encore rien de moins réel que ce silence des Magistrats? Les conjurés purent se cacher aux tribunaux; la conjuration n'en fut pas moins évidente aux Magistrats; & les dénonciations les plus juridiques, viennent encore ici ajouter à la force de nos démonstrations. S'il faut

La Con-
juration
dénoncée
par les
Magis-
trats.

à l'historien de ces sortes de preuves, choisissons celles que nous fournit un des plus célèbres Magistrats. Écoutons Mr. Séguier, Avocat Général, dénonçant le 18 Août 1770, au premier Parlement du Royaume, cette même conjuration des philosophes.

“ Depuis l’extirpation des hérésies qui ont
 “ troublé la paix de l’Eglise, disoit l’orateur
 “ Magistrat, on a vu sortir des ténèbres un
 “ système plus dangereux par ses conséquences, que ces anciennes erreurs, toujours dissipées à mesure qu’elles se sont reproduites.
 “ *Il s’est élevé au milieu de nous une secte impie*
 “ *& audacieuse; elle a décoré sa fausse sagesse du*
 “ *nom de Philosophie;* sous ce titre imposant,
 “ elle a prétendu posséder toutes les connoissances. Ses partisans se sont élevés en précepteurs du genre humain. *Liberté de penser,*
 “ voilà leur cri, & ce cri s’est fait entendre
 “ d’une extrémité du monde à l’autre. *D’une*
 “ *main, ils ont tenté d’ébranler le Trône, & de*
 “ *de l’autre ils ont voulu renverser les Autels.*
 “ Leur objet étoit d’éteindre la croyance, de
 “ faire prendre un nouveau cours aux esprits sur
 “ les institutions religieuses & civiles; & la Révolution s’est pour ainsi dire opérée, les protestantes se sont multipliés, leurs maximes se
 “ sont répandues; *les Royaumes ont senti chan-*
 “ *celer leurs antiques fondemens;* & les nations
 “ étonnées de trouver leurs principes anéantis,

“ se sont demandées par quelle fatalité elles
“ étoient devenues si différentes d’elles-mêmes. ”

“ Ceux qui étoient le plus faits pour éclairer
“ leurs contemporains, se sont mis à la tête des
“ incrédules ; ils ont déployé l’étendart de la révolution, & par cet esprit d’indépendance, ils
“ ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule
“ d’écrivains obscurs ne pouvant s’illustrer par
“ l’éclat des mêmes talens, à fait paroître la
“ même audace. . . . Enfin la Religion compte
“ aujourd’hui presque autant d’ennemis déclarés,
“ que la littérature se glorifie d’avoir produit de
“ prétendus Philosophes. Et le Gouvernement doit
“ trembler de tolérer dans son sein une secte ardente
“ d’incrédules, qui sem-
“ ble ne chercher qu’à soulever les peuples ; sous
“ prétexte de les éclairer. ” (V. Réquisitoire du
18. Août 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double
conspiration des Sophistes, étoit appuyée sur le
soin qu’ils avoient de propager leurs principes
tout à la fois impies & regicides, dans une
foule de productions journalières, & en particulier,
sur celles que l’éloquent Magistrat présentait à la
Cour, comme méritant plus spécialement d’être
proscrites.

Parmi ces productions étoit d’abord une
œuvre de Voltaire, Président honoraire du club
secrèt d’Holbach. C’étoit une des plus impies,

ayant pour titre *Dieu & les hommes*. Le second de ces livres étoit sorti de la plume de ce Damilaville, adepte si zélé du même club; elle avoit pour titre *le Christianisme dévoilé*. Le troisième est encore ce prétendu *Examen critique*, que le secrétaire Leroi nous declare être sorti du même club, sous le nom supposé de Freret. Le quatrième enfin, ce fameux *Système de la nature*, composé par Diderot & deux autres adeptes de la même société secrète. Tant il est vrai que ce poison & de l'impiété & de la rebellion, dont l'Europe a été infectée, sortoit presque tout de cet antre des conjurés ! *

“ En réunissant toutes ces productions, con-
 “ tinuoit l'orateur Magistrat, on en peut former
 “ un corps de doctrine corrompue, dont l'as-
 “ semblage prouve invinciblement que l'objet
 “ qu'on s'est proposé, n'est pas seulement de
 “ détruire la Religion Chrétienne.— L'impiété
 “ ne borne pas ses projets d'innovation à do-
 “ miner sur les esprits—son génie inquiet, entre-
 “ prenant & ennemi de toute dépendance, aspire
 “ à bouleverser toutes les Constitutions politiques,
 “ & ses vœux ne seront remplis, que lors qu'elle
 “ aura mis la puissance législative & exécutive

* Il y avoit encore quelques autres livres tra-
 duits de l'Anglois; précisément ceux dont l'impiété
 degoute l'Angleterre, mais que le Club & Voltaire
 surtout, trouvoient admirables.

*“ entre les mains de la multitude; lorsqu'elle aura
“ détruit cette inégalité nécessaire des rangs & des
“ conditions, lorsqu'elle aura avili la Majesté des
“ Rois, rendu leur autorité précaire & subordonnée
“ aux caprices d'une foule aveugle; & lorsqu'enfin
“ à la faveur de ces étranges changemens, elle au-
“ ra précipité le monde entier dans l'anarchie, &
“ dans tous les maux qui en sont insépara-
“ bles. ”*

A ces dénonciations formelles & positives de la part du Magistrat public, je pourrois ajouter celles que le Clergé de France dans ses assemblées, celles qu'un très grand nombre d'Evêques dans leurs instructions particulières, celles que la Sorbonne & presque tous les auteurs, & les orateurs religieux ne cessent de faire, dans leurs thèses publiques, dans leurs réfutations des Sophistes du jour, & du haut de la Chaire Evangélique. On répondroit en vain à ces sortes de témoignages, qu'ils sortent de la bouche d'un adversaire qui cherche à fortifier sa cause par celle des Rois. Cet adversaire même, vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il se présente avec des preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuser de l'entendre, & de le seconder, quand il vient vous dire: vous vous êtes uni à ceux qui cherchent à me perdre; je vous préviens qu'ils sont vos ennemis autant qu'ils sont les miens; qu'ils n'ont même

conspiré contre moi, que pour assurer le succès des complots qu'ils forment contre vous. (*V. surtout les actes de ses assemblées 1770. Les lettres past. de Mr. de Beaumont Arch. de Paris; les sermons de Neuville, les œuvres de l'Abbé Bergier &c.*) Quand le Clergé tenoit ce langage aux Souverains, il étoit aisé de savoir si c'étoit l'intérêt seule, & non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produisoit d'une conspiration aussi évidemment dirigée contre le Trône, qu'elle l'étoit contre l'Autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la secte. Dans ces productions, les diatribes, les farcafmes, les calomnies contre les Souverains, les exhortations adressées au peuple, pour secouer leur joug, se trouvoient à côté de ce qu'elle inspiroit sans cesse au peuple, pour effacer dans lui tout amour, tout respect pour la Religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même société d'auteurs, de conjurés, que parloient toutes ces productions; c'étoient donc aussi les mêmes Sophistes, que le Clergé montrait, qu'il avoit un vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos Temples, & de l'autre à réduire en cendres le Trône, & conspirant peut-être avec plus de rage encore contre les Rois! Voyez, & comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la constance, l'ar-

tifice ou l'audace de ceux qui les donnoient; & dites si loin d'avoir exclu les Trônes de leur vœu d'écraser, il n'est pas évident que le vœu d'écraser le Trône devint au contraire le principal objet de leurs complots; & qu'ils ne virent plus dans la Religion de Jésus-Christ, que la première barrière à renverser pour écraser les Rois.

Mais, j'y consens, laissons ce témoignage du Clergé comme suspect, puisque vous le voulez, quoiqu'il ne soit plus tems au moins de dire qu'il est faux; pourrez-vous rejeter celui de l'homme qui très certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la secte. Je l'ai entendu dire: s'il est vrai que les Sophistes conspiraient contre les Rois, comment le Roi Sophiste, & si longtems attaché aux Sophistes, comment ce Frédéric conspirant avec eux contre le Christ, put-il être trompé au point de rester si longtems attaché à des hommes ennemis de son Trône, & de tous les Trônes? Quand on fera cette objection à l'historien, qu'elle ne serve encore qu'à renforcer ses preuves. Que ce Frédéric même, cet adepte si cher aux Sophistes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-même dans ses maîtres, les Sophistes de toute rébellion. Plus il persévéra dans ses préjugés contre la Religion, & plus son témoignage sera irrécusable, lorsque dans ces mêmes Encyclopédistes, dont il protégea tant l'irreligion, il

Témoi-
gnage du
Roi de
Prusse.

montrera lui-même de vains sages, tout aussi ennemis des Trônes qu'ils le sont de l'Autel,

Le tems vint en effet, où Frédéric lui-même s'aperçut que ses chers Philosophes ne lui avoient dit que la moitié de leur secret, en l'initiant aux mystères de leur impiété; qu'en se servant de toute sa puissance pour écraser le Christ, ils ne pensoient à rien moins qu'à l'écraser lui même, & tous les Monarques ses confrères. Frédéric ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroi; son ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété; mais il fut au moins l'adepte honteux de se trouver si étrangement dupe; l'indignation & le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu si longtems pour amis des hommes qui se servoient de lui, pour sapper dans ses fondemens mêmes la puissance dont il étoit le plus jaloux.

Il se fit le dénonciateur public de ces mêmes *Encyclopédistes*, qui devoient une si grande partie de leur succès à sa protection. Il avertit les Rois que le grand objet de la secte étoit de les livrer à la multitude; d'apprendre aux Nations que *les sujets doivent jouir du droit de déposer leur Souverain, lorsqu'ils en sont mécontens.* (Refutat. du Syst. de la nat. par le Roi de Prusse.) Il avertit les Rois de France, que la conspiration étoit plus spécialement dirigée contre eux.

La dénonciation claire & formelle fut conçue en ces termes: “ *les Encyclopédistes réforment tous les Gouvernemens. La France (dans leurs projets) doit devenir un Etat Républicain, dont un Géomètre sera le Législateur; & que des Géomètres gouverneront, en soumettant toutes les opérations de la nouvelle République au calcul infinitésimal. Cette République conservera une paix constante, & se soutiendra sans armée.* ” (*Ier. Dialogue des Morts par le Roi de Prusse.*)

Que cet air de l'ironie & du sarcasme n'étoient pas dans Frédéric. La réputation de philosophes ou de sages ajoutoit à l'influence des adeptes, & les aidait à séduire le peuple; c'est pour cela qu'il cherche à verser le mépris sur la secte. C'est pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus sages, que les êtres le plus impertinemment bouffis de l'estime d'eux-mêmes, & les plus ridicules dans leur orgueil. Mais quelque ton qu'il prenne, il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la secte, les nations & les Rois. Il n'en dit pas moins clairement: “ *les Encyclopédistes sont une secte de soi-disant philosophes, formée de nos jours. ils se croient supérieurs à tout ce que l'Antiquité a produit en ce genre. A l'effronterie des Cyniques, ils joignent l'impudence de débiter tous les paradoxes qui leur tombent dans l'esprit. Ce sont des présomptueux, qui n'a-*

“ vouent jamais leur tort. Selon leur principe,
 “ le sage ne se trompe jamais ; il est le seul
 “ éclairé ; de lui doit émaner la lumière, qui
 “ dissipe les sombres ténèbres dans lesquelles
 “ croupit le vulgaire imbécille & aveugle. Aussi
 “ Dieu fait comment ils l'éclairent ! Tantôt
 “ c'est en lui découvrant l'origine des préjugés ;
 “ tantôt c'est un livre sur l'esprit, tantôt un
 “ système de la nature ; cela ne finit point.
 “ *Un tas de polissons*, soit par air, soit par mo-
 “ de, se comptent parmi leurs disciples ; ils
 “ affectent de les copier & s'érigent en sous-
 “ precepteurs du genre humain. ”

En peignant de ces traits les prétentions, le
 ridicule orgueil des maîtres & des disciples,
 Frédéric eût voulu qu'on envoyât les uns &
 les autres aux *Petites Maisons*, pour qu'ils fussent
legislateurs des fous leurs semblables. D'autres
 fois, pour exprimer combien leurs systèmes po-
 litiques montrent d'impéritie, & combien ils
 entraineroient de désastres ; il souhaitoit “ qu'on
 “ leur donnât à gouverner une province qui
 “ mérite d'être châtiée. Ils apprendroient, ajou-
 “ te-t-il, par leur expérience, après qu'ils y
 “ auroient tout mis sans dessus-dessous, qu'ils
 “ sont des ignorans ; que la critique est aisée,
 “ mais l'art est difficile ; & surtout qu'on s'ex-
 “ pose à dire des sottises, quand on se mêle de ce
 “ qu'on n'entend pas. ” (ibid.)

D'autres fois encore, Frédéric, pour la cause & pour celle de tous les Rois, croyant devoir quitter le langage du dépit & de l'épigramme, ne dédaignoit pas d'opposer aux Sophistes celui du raisonnement. On le voyoit alors entrer en lice, & s'abaisser en quelque sorte, jusqu'à la réfutation des calomnies & des impertinences de ses maîtres. C'est ainsi qu'il se mit à réfuter le *système de la nature*, & cette autre production que l'Académie secrète des conjurés avoit fait paroître sous le nom de *Dumarsais*, sous le titre d'*Essais sur les préjugés*. Là, s'occupant surtout à dévoiler la ruse des Sophistes, il nous monroit avec quel art perfide, les conjurés calomniant à la fois les Prêtres & les Souverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns & les autres également odieux à tous les peuples. Là il disoit entre autres : l'auteur du système de la nature, *a singulièrement pris à tâche de décrier les Souverains* " j'ose l'affurer que jamais les Ecclé-
 " *siastiques n'ont dit aux Princes les sottises qu'il*
 " *leur prête*. S'il leur arrive de qualifier les
 " Rois d'images de la divinité, c'est sans dou-
 " te dans un sens hyperbolique, quoique l'in-
 " tention soit de les avertir par cette compa-
 " raison, de ne pas abuser de leur autorité,
 " d'être justes & bienfaisans, selon l'idée vul-
 " gaire que l'on se forme de la Divinité chez
 " toutes les nations. L'auteur se figure qu'il
 " se fait des traités entre les Souverains & les

“ Ecclésiastiques, par lesquels les Princes pro-
 “ mettent d’honorer & d’accréditer le Clergé,
 “ à condition qu’il prêche la soumission aux
 “ peuples ; j’ose la *’ssurer* que c’est une idée creu-
 “ se ; que rien n’est plus faux, ni plus ridiculement
 “ imaginé que ce soi-disant pacte. ” (V. réfuta-
 tion du syst. nat. œuv. de Frédéric.)

Quand Frédéric s’exprime ainsi sur les Ec-
 clésiastiques, qu’on n’imagine pas que leur
 cause lui est devenue plus précieuse. Non, on
 le voit encore tellement dominé par ses préju-
 gés antichrétiens, que tout le reproche qu’il
 fait sur cet objet aux Sophistes, n’est pas d’a-
 voir attaqué la Religion, mais de l’avoir mal
 attaquée. Elle lui est encore si odieuse, qu’il leur
 montre lui-même les armes, dont il auroit vou-
 lu les voir se servir pour la combattre. Mais
 plus il conserve de sa haine contre le Christia-
 nisme, plus tout ce qu’il nous dit de ceux qui
 la lui ont inspirée, & de leurs complots contre
 les Rois, devient démonstratif. Il leur pardonne
 de détruire l’autel ; il les seconde même encore
 dans cet objet ; mais il défend le trône ; il a
 donc découvert, il est donc convaincu que de
 leurs complots contre l’autel, ils sont passés à
 des conjurations contre le trône. Aussi est-ce
 bien-là plus spécialement l’objet de ses réfuta-
 tions. C’est-là ce qu’il reproche à tous les
 Sophistes dans la personne de Diderot, quand
 il nous dit :

“ Les véritables sentimens de l’auteur sur les
 “ gouvernemens ne se découvrent que vers la
 “ fin de son ouvrage. C’est-là qu’il nous ap-
 “ prend que selon lui, les sujets doivent jouir
 “ du droit de déposer leurs Souverains, lorsqu’ils
 “ en sont mécontents. C’est pour amener les
 “ choses à ce but, qu’il se récrie contre ces
 “ grandes armées qui pourroient y porter
 “ quelque obstacle. On croiroit lire la fable
 “ du loup & du berger de LaFontaine. Si ja-
 “ mais les idées creuses de notre philosophe
 “ pouvoient se réaliser, *il faudroit refondre les*
 “ *gouvernemens dans tous les Etats de l’Europe*, ce
 “ qui paroît une bagatelle. Il faudroit encore,
 “ ce qui me paroît impossible, que *ces sujets éri-*
 “ *gés en juges* de leur maître, fussent & sages
 “ & équitables; que les aspirans au trône fus-
 “ sent sans ambition; que, ni l’intrigue, ni la
 “ cabale, ni l’esprit d’indépendance ne pussent
 “ prévaloir &c. ” (*ibid.*)

Dans ces observations, rien de plus justement
 appliqué que la fable du loup & du Berger.
 Frédéric vit très bien que les déclamations ba-
 nales de sa secte contre la vaine gloire des com-
 bats, tendoient bien moins à inspirer aux Rois
 l’amour de la paix, qu’à leur ôter les moyens
 de réprimer des peuples, que le philosophisme
 cherchoit à soulever. Il n’attaqua pas ces vé-
 rités communes, dont les Sophistes se paroi-
 ent, comme s’ils eussent été les seuls hommes à sen-

tir les malheurs qu'entraîne le fléau de la guerre ; mais leurs complots devenus manifestes, lui rendirent la secte si odieuse, qu'il mit désormais son génie à contenir chez lui les Philosophes, & à les rendre ailleurs aussi méprisables qu'il les voyoit dangereux partout.

Alors il composa ces *Dialogues des morts entre le Prince Eugène, Malbrough, & le Prince Lichtenstein*, où il dévoile plus spécialement l'ignorance, l'absurde prétention des *Encyclopédistes* à régler l'univers à leur mode, & surtout leur projet d'abolir le Gouvernement Monarchique, de commencer par renverser le Trône des Bourbons, pour faire de la France une République.

Alors Voltaire & d'Alembert sollicitèrent vainement sa protection pour les adeptes. Frédéric répondoit *sèchement & laconiquement*, que les écrivains de la secte n'avoient qu'à chercher un asyle dans cette République de Hollande, où ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur ressembloient. Les expressions de son mépris & de son indignation furent même telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandoit à Voltaire. (*Lett. de d'Alemb. à Volt. 27. Déc. an 1777.*)

Ce fut alors aussi que d'Alembert conçut la grande sottise que la Philosophie avoit faite, de réunir contre elle les Princes & les Prêtres. Ce fut alors que Diderot & ses coopérateurs au

Système de la nature ne furent plus que des *Gâtes* métiers. Ce fût alors enfin que Frédéric cessa d'être pour les Sophistes le *Salomon du Nord*. D'Alembert ne vit plus en lui, qu'un homme plein d'*humeur*, & qu'un malade à qui les Philosophes pouvoient dire, comme Chatillon à Nereftan :

Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine.

“ Au reste, ajoutoit-il, peut-être Mr. De-
 “ lisle, (*l'élu recommandé & si mal accueilli*)
 “ n'auroit-il pas été heureux dans la place
 “ que nous voulions lui procurer (auprès de ce
 “ Roi de Prusse.) *Vous savez ainsi que moi à*
 “ *quel maître il auroit eu à faire.* ” (ibid. & let.
 du 24. Janv. 1778.)

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il se consola de cette disgrâce, en écrivant à d'Alembert : “ que voulez-vous, mon
 “ cher ami ? Il faut prendre les Rois comme ils
 “ sont, & Dieu aussi. ” (4. Janv. 1778.)

Il est à observer que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchèrent à dissuader Frédéric sur le projet & le complot qu'il attribuoit à leur école. Le silence sur la conspiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes, qui sentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Frédéric à produire de nouvelles preuves, & ne servir qu'à dévoiler davantage des intentions & des complots, dont il n'étoit pas encore tems de se glorifier.

Quelques multipliées que soient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les Rois, quelque évidence qui résulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences secrètes de d'Alembert & de Voltaire ; quelque soit cet ensemble de systèmes adoptés par la secte, les uns livrant au peuple tout le sceptre des loix, pour faire des Monarques de vrais esclaves de la multitude ; les autres effaçant de la liste de tout gouvernement jusques au nom de Roi ; quelque incontestable que soit encore l'objet de tant de productions philosophiques, toutes ou presque toutes sorties de l'Académie secrète des Sophistes ; (*) & toutes respirant la haine des

(*) Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume sur l'autre où s'assembloient les Conjurés, & sur la déclaration de l'adepte Leroi : je ne crois pas avoir ici besoin de nouvelles preuves sur cet objet ; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impression de ce premier volume, j'ai rencontré diverses personnes, qui sans être instruites des détails dans lesquels je suis entré sur cette société d'Holbach, en connoissoient le principal objet, & savant que c'étoit là plus spécialement que se travailloit la double Conspiration. J'ai vu surtout un Gentilhomme Anglois, à qui l'Académicien Dufaur avoit dit très positivement, au commencement de la Révolution, que c'étoit de l'Hotel & Comité d'Holbach

Rois, le vœu d'anéantir le Trône aussi bien que l'Autel; quelque force que donne à nos démonstrations, & l'avou des complices honteux, & celui des complices glorieux de leurs succès; quelque constant que soit le témoignage des Tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des Sophistes contre tous les Monarques; enfin quelque accablantes que soient pour les auteurs de ces complots l'indignation, le dépit & les dénominations de l'adepte Roi, réduit à nous montrer & à combattre dans les maîtres de son impiété, les traitres conspirant contre son Trône & contre tous les Trônes; ce n'est encore là que le commencement des preuves que l'historien pourra un jour puiser dans ces mémoires. Il nous reste à parcourir encore bien des grades de la Conspiration; & chacun de ces grades ajoutera à la démonstration.

qu'étoient sortis ces différens ouvrages qui avoient produit un si grand changement dans l'esprit du peuple, soit relativement à la Religion, soit par rapport à la Monarchie. Et ce témoignage de Mr. Dufaux d'un homme d'abord si intimement uni aux Sophistes auteurs de la Révolution, d'un académicien aujourd'hui siégeant avec les Législateurs de la Révolution; ce témoignage, dis-je, vaut bien celui des adeptes, soit glorieux, soit honteux des succès de la Conspiration.

CHAPITRE V.

CINQUIÈME GRADE DE LA CONSPIRATION
CONTRE LES ROIS.

ESSAI DÉMOCRATIQUE, A GENÈVE.

DANS le tems même où Frédéric dénonçoit comme ennemie de toutes les Puissances, cette même secte d'impiété, qu'il avoit jusqu'alors si hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût instruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdissoit. C'étoit à Voltaire plus spécialement qu'il adressoit ses plaintes sur la témérité de ceux des Philosophes, contre lesquels il se voyoit réduit à défendre le Trône; (*V. let. à Volt. 7 Juil. 1770, & corresp. de Volt. & de d'Alemb. même année,*) & dans ce moment même Voltaire, & les adeptes de l'Encyclopédie, & ceux surtout qu'on révéroit plus spécialement sous le nom d'Œconomistes, étoient tout occupés du premier essai que la secte faisoit de ses systèmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudissoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au Christianisme (*Ier. vol. de ces mêmes chap.*) avoit été choisie pour ce premier essai. La démocratie établie par Calvin dans

cette république, leur sembloit encore blesser les droits de l'homme. Ils y voyent le peuple distingué en différentes classes. La première étoit celle des citoyens ou bourgeois. Ceux de cette classe, descendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient seuls droit d'entrer dans les conseils, & d'être admis aux dignités qui constituoient le gouvernement. Ils avoient surtout leur suffrage dans le Conseil Général. Les autres plus récemment entrés sous le domaine de la République, ou jamais incorporés à la classe des citoyens, en composoient trois autres ; celles des natifs, des simples habitans de la ville & des sujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de choses près, sous la protection de la République, exercer leur commerce, leurs professions diverses, acquérir & cultiver des terres ; mais ils étoient exclus des conseils & des principales dignités.

Quelques odieuses que ces distinctions parussent aux Sophistes, tout homme qui remonte aux vrais principes, conviendra aisément qu'une République, & un état quelconque, maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans, à des conditions qui peuvent être justes, quelquefois nécessaires, sans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais enfans, & les sujets adoptifs de la Patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions, ou les exceptions que les loix met-

toient à son admission. Il étoit libre d'accepter ou de refuser, & de chercher un asyle ailleurs; mais certainement, ces conditions une fois admises, il n'aura pas droit de venir troubler la République, sous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes privilèges que les plus anciens enfans de l'Etat.

Ces principes si simples & si clairs, n'étoient pas ceux de la secte; ils avoient même cessé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuse, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le catéchisme de l'égalité & de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il observoit depuis long-tems les contestations des citoyens & des Magistrats; il conçut qu'à la gloire de la révolution, qu'il disoit avoir déjà faite dans la Religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une Révolution dans leur Gouvernement.

Rôle de
Voltaire &
autres Phi-
losophes,
dans cette
Révolu-
tion.

Ces contestations entre les Magistrats & les citoyens, n'avoient eu jusqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines loix, & de la Constitution. Les natifs, & les autres classes exclues du droit législatif, n'entroient dans ces différens que comme spectateurs, quand Voltaire & les autres sophistes imaginèrent d'en profiter pour changer la Constitution même de cette République, & en faire un modèle de leur Gou-

ver
lég
fut
dep
nou
poi
ver
poi
à n
les
font
dém
P
dév
l'av
qui
dan
on
que
L
bita
leur
leur
réel
taire
fon
D
d'un
Mag

vernement d'égalité, de liberté, du peuple législatif & souverain.

Toute l'Europe a vu les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'est-à-dire surtout depuis l'année 1770 jusqu'en 1782; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la Constitution de Genève avoit été bouleversée; mais ce que les papiers publics n'ont point dit, & ce qui appartient plus spécialement à nos Mémoires, c'est la part secrète qu'eurent les Philosophes à toute cette Révolution; ce sont leurs artifices pour y réaliser la plus absolue démocratie d'après le système de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'observer, & qui vivoient alors sur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles, le vrai rôle de citoyens; & on verra combien sont fidèles les instructions que nous nous sommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Genève au droit législatif & souverain, leur étoient sans doute venues du système de leur compatriote Jean-Jacques; elles devinrent réellement actives par les insinuations de Voltaire, & par les manœuvres des adeptes volés à son secours.

De la part de Voltaire, l'intrigue consistoit d'un côté, à encourager les citoyens contre les Magistrats, & de l'autre à insinuer aux simples

habitans ou natifs. qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table; il parloit à chacun suivant ses vues; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le Magistrat sous leur dépendance; il disoit aux autres, qu'habitans de la même république, & vivant sous les mêmes loix, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens, qu'il étoit tems pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des loix qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'être soumis à des taxes flétrissantes par cela seul qu'ils n'avoient pas été appelés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets, que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*idées républicaines*, & dans lequel il se cachoit sous le masque d'un Genevois, nous apprend combien l'aversion pour les Rois, combien l'amour de l'égalité, de la liberté républicaines se fortifioient dans son cœur, à mesure qu'il vieillissoit.

Quant au 1er. article, on lisoit dans ce pamphlet: "il n'y a jamais eu de Gouvernement
" parfait, par ce que les hommes ont des pas-
" sions. — *Le plus tolérable de tous, est sans*
" *doute le républicain, par ce que c'est lui qui rap-*
" *proche le plus les hommes de l'égalité naturelle.*

“ Tout père de famille doit être maître dans
 “ sa maison, & non pas dans celle de son voisin.
 “ Une société étant composée de plusieurs
 “ maisons, & de plusieurs terrains qui leur
 “ sont attachés, *il est contradictoire qu'un seul*
 “ *homme soit maître de ces maisons & terrains;*
 “ *& il est dans la nature que chaque maître ait sa*
 “ *voix pour le bien de la société.* (idées républiq.
 N^o. 43, édition de Kell.)

Cet article seul disoit tout aux Génois; il apprenoit surtout aux natifs & aux autres qui avoient acquis des propriétés sur le sol de la République, qu'en les privant du suffrage législatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus positivement encore, devenu vrai disciple de Montesquieu & de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire Démagogue répétoit leurs leçons fondamentales; les donnoit en ces termes aux Génois.

“ Le Gouvernement civil est la volonté de tous
 “ exécutée par un seul, ou par plusieurs, en
 “ vertu des loix que tous ont portées. (ibid. N^o.
 13)

“ A l'égard des Finances, on fait assez que
 “ c'est aux citoyens à régler ce qu'ils doivent
 “ fournir pour les dépenses de l'Etat. ” (N^o.
 42.) *

* Une foule de gens ont de la peine à se persua-

Il étoit impossible de dire plus clairement à ceux du territoire Gênois, qui n'opinoient ni

der à quel point *Voltaire* étoit devenu démocrate; mais qu'on lise bien attentivement ses derniers ouvrages, & surtout celui dont j'ai extrait ces articles; on verra qu'il en étoit venu jusques à détester la distinction de noble & de roturier; que dans leur origine, ces mots noble & roturier, suivant lui, ne signifient que seigneur & esclave.

Qu'on lise son commentaire de l'esprit des loix, on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette Noblesse, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs, & une si grande partie des progrès de son *Philosophisme*. N'est-ce pas sur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce commentaire: " j'aurois désiré que l'auteur (*Montesquieu*), ou quelque autre écrivain de sa force, nous eût appris clairement pourquoi la Noblesse est l'essence du Gouvernement Monarchique. On seroit porté à croire qu'elle est l'essence du Gouvernement féodal, comme en *Allemagne*, & de l'aristocratie, comme à *Venise*." (N^o 111)

Je serois, moi, porté à croire que *Voltaire*, dans sa vieillesse comme dans sa jeunesse, confond souvent toutes les idées. Celle de la Noblesse en général, nous montre les enfans des hommes distingués par leurs services, soit militaires, soit dans les Tribunaux, formant dans l'Etat un corps de citoyens, que leur éducation, leurs sentimens, leur intérêt même ren-

sur les loix, ni sur les finances, que leur volonté n'étant point consultée, ils n'étoient tenus à rien, sous le gouvernement dans lequel ils vivoient; & qu'il n'y auroit point pour eux de vrai Gouvernement, jusqu'à ce que l'ancienne Constitution fût renversée. Qu'on juge de l'impression que devoient faire ces sortes de productions de Voltaire, répandues avec profusion, avec cet art que nous l'avons vu peindre si bien lui-même, quand il s'agissoit de faire arriver l'opinion jusque dans les dernières classes de la multitude.

Des moyens plus perfides ajoutaient à ces insinuations & à ces productions. On a vu les Sophistes exalter la bienfaisance de leur coryphée, nous en offrir les preuves dans cette multitude d'artisans Genevois réfugiés à Fernei, trouvant dans le domaine de Voltaire, sous sa protection, une nouvelle patrie, & dans ses ri-

dent en général plus propres à ces emplois dont la distribution dépend du Souverain. Très certainement cette distinction peut exister sans la féodalité des Allemands, sans l'aristocratie des Vénitiens. On conçoit absolument la Monarchie sans un corps de Gentils-hommes; mais certainement cette distinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au Monarque, & très utiles à l'Etat, pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude est rarement une préparation.

chesses d'abondantes ressources, pour y reprendre leur commerce, & y soutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à même de connoître, & d'observer de près les motifs & les moyens de cette perfide bienfaisance; on les verra répondre: Voltaire, il est très vrai, fut en quelque sorte le fondateur de Fernei, d'une nouvelle ville; mais ils ajouteront: de qui la peupla t-il? si ce n'est de ces factieux qu'il avoit soulevés contre leur patrie; & qu'il réunissoit soit à Fernei, soit à Versoi, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureuse République, par la désertion de ses natifs, & de ses habitants, à recevoir la loi des Philosophes, à substituer à sa constitution celle de leurs systèmes.

Avec tous ces moyens & ces artifices, la secte Nivéleuse avoit d'autres acteurs dans Genève, pour y presser ses révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris son rôle de Révolutionnaire. Elle y avoit encore une espèce de demi-Syey dans Mr. Berenger, & un vrai Boute-feux dans le nommé Segère. Elle y avoit surtout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le rôle de Magistrat, pour venir jouer à Genève, celui de Jacobin. Celui-ci étoit Mr. Servan, ce même Avocat Général au Parlement de Grenoble, que dans ses lettres à d'Alembert, Voltaire présentait

Rôle de
M Mrs.
Servan,
Bovier, &c.

comme un des *grands maîtres* de la Philosophie moderne, & un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès*. (V. let. à d'Alemb. 5 Nov. précisément année 1770, celle des plus grands troubles de Genève.) En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, Mr. Servan étoit accouru à Genève, pour unir ses efforts à ceux de Voltaire. Sa réputation, ses conseils, ses habitudes, ses pressantes exhortations ne furent pas le seul secours que la Philosophie envoya aux révolutionnaires Genevois. Un Avocat du même Parlement, nommé Mr. Bovier, les servit de sa plume. Tandis que les autres adeptes agissoient & pressoient dans les clubs, dans les sociétés, excitoient les citoyens contre les Magistrats, les natifs & les habitans contre les citoyens, pour arriver à travers toutes les dissensions, tous les orages de la discorde, à une Constitution d'égalité, Bovier se présenta avec toutes les armes du Sophisme; non pas pour demander une nouvelle Constitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne, & qui n'en veut pas d'autre, pour rétablir les droits du peuple égal & souverain.

Les Genevois les plus révolutionnaires ne furent pas eux-mêmes peu étonnés de s'entendre dire par un Sophiste étranger, qu'ils avoient jusqu'alors ignoré toutes leurs loix; que toutes ces distinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, & tous les privilèges des premiers, n'é-

toient dans la république de Genève, qu'une usurpation assez récente, datant uniquement de l'année 1707; qu'avant cette époque, un très court domicile donnoit à tout nouveau venu, " les droits de Cité, l'admission au Conseil " général, *souverain, législateur*; qu'avec un an " de séjour dans Genève, tout homme se trou- " voit souverain dans la République; qu'enfin " l'égalité étoit parfaite entre tous les individus, " soit dans la ville, soit dans le territoire de " Genève." (*V. le mémoire de l'avocat Bovier depuis pag. 15 jusqu'à 29; & la réfutation sur les natifs de Genève.*)

Cette marche étoit à peu près celle que la secte prenoit des-lors en France, pour revenir à la prétendue Constitution du peuple souverain & l'égilateur, par celle des États Généraux. Bovier fut combattu & réfuté jusques à l'évidence; mais les Sophistes savent qu'un peuple en révolution, dévore tout mensonge propice à sa souveraineté. Ils avoient su le mettre en mouvement; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Sous le nom d'*Ephémérides du citoyen*, ils pu-
 bloient alors dans Paris, un journal dirigé par
 Rôle des œconomis-les Œconomies, c'est-à-dire, par les adeptes
 tes, & sur- de l'espèce peut-être la plus dangereuse de
 tout de Dupont de toutes; par ceux qui sous un air de modération,
 Nemours. & avec toute la forfanterie du zèle patriotique,
 préparoient les révolutions plus efficacement en-

core que les frénétiques du Club Holbachien. Il fut dit par la secte que ce journal seroit consacré à venir au secours de Voltaire, de Servan, de Bovier, jusqu'à ce que l'essai de la Constitution Démocratique eût complètement réussi dans Genève. L'hypocrite & miéleux Dupont de Nemours fut celui des confrères, qui se chargea du soin de donner chaque mois, une nouvelle commotion aux Révolutionnaires. Ses feuilles dirigées avec soin vers cet objet, par-toient régulièrement de Paris, & alloient à Genève, fournir un nouvel aliment aux Démocratiseurs.

Pour juger avec quel art Dupont remplissoit sa mission, il faudroit parcourir tout ce que l'éphémère citoyen eut l'art de consigner dans les articles de ce journal, intitulés *de la République de Genève*. Là, on verroit le très humain Sophiste, s'appitoyer sur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'exil à divers autres; & sous prétexte de cette humanité qui presse un philosophe, de rappeler la paix, faire précisément tout ce qu'il faut pour soulever le peuple Genevois; lui présenter sa constitution comme celle de l'*Aristocratie* la plus oppressive; assimiler & les natifs & les habitans de Genève à ces Ilotes, qui dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'esclavage, dans le sein même d'une République. (*Ch. 1 & note.*) On le verroit ensuite, pour

l'instruction de ces Ilotes, poser ce qu'il appelle les principes; & parmi ces principes donner à ce peuple Genevois en fermentation, des leçons telles que celles-ci: " dire que des hommes
" peuvent consentir formellement ou tacite-
" ment, pour eux & pour leurs descendans, à
" la privation du tout, ou d'une partie de leur
" liberté; ce feroit dire que des hommes ont le
" droit de stipuler contre les droits d'autres
" hommes, de vendre ou de céder ce qui ap-
" partient à autrui, d'aliéner le bonheur, & du
" plus au moins, la vie d'un tiers, & de quel
" tiers encore? de celui dont le bonheur & la vie
" doivent leur être plus sacrés; de leur postérité.
" Une telle doctrine insulteroit à la dignité de
" l'espèce humaine; elle offenseroit la nature
" & son auteur. " (*id. chap. 2.*)

Affurément c'étoit-là bêtement offenser la raison & la société; car si tout homme entrant sous l'empire des loix civiles, ne sacrifie pas une partie de sa liberté, il est donc aussi libre dans la société civile de violer ces loix, qu'il le feroit de les compter pour rien, au milieu des Sauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution, qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le sang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans*, & des *bourgeois*, à dire aux Sénateurs: " vous imaginez-vous qu'il ne s'agisse que

“ d’être Souverains ? Et qu’être bon Souve-
“ rain ne soit pas aussi une obligation à remplir ?
“ Savez--vous que dès que ce peuple vous
“ aura reconnus en cette qualité, vous serez
“ impérieusement & strictement obligés, sous
“ peine de l’exécration la mieux méritée, de
“ le rendre heureux & de protéger sa liberté,
“ de garantir & de faire respecter dans toute
“ leur étendue, tous ses droits de propriété ?
“ Républicains, si vous voulez de la Souve-
“ raineté sur vos compatriotes, apprenez que
“ les Rois même ne l’ont qu’à ce prix. ”

“ Voudriez-vous être de plus mauvais Sou-
“ verains que les Despotés arbitraires de
“ l’Asie ? Et quand ceux-ci, qui cependant
“ regnent sur des peuples abrutis par l’igno-
“ rance & par le fanatisme, portent à un cer-
“ tain excès l’abus de leur pouvoir insensé ; . . .
“ On les appelle des tyrans. Savez-vous ce
“ qui leur arrive ? Allez à la porte des Sérails
“ de l’Orient ; voyez le peuple mutiné deman-
“ der les têtes des *Visirs* & des *Athémadouletés*,
“ & faire tomber quelquefois celle des *Sultans*
“ & des *Sophis* ; & puis réglez arbitrairement ;
“ si vous l’ôsez ; si vous l’ôsez, surtout dans
“ votre ville, sur un peuple instruit, & qui,
“ élevé parmi vous, a eu mille occasions, dans
“ la familiarité des jeux de l’enfance, d’éprou-
“ ver que, votre dignité à part, vous ne valez
“ pas mieux que lui. ” (*id. chap. 2.*)

Ainsi quand l'occasion s'en présentoit, les plus modérés des Sophistes savoient, comme Raynal & tout le club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas se contenter de gémir, mais de rugir aussi, & d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus droits.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les Economistes s'avisent de donner aux Souverains, sur l'administration publique. " On les voyoit, me disent les mémoires " de l'homme qui suivit le mieux leur marche " dans toute cette Révolution, on les voyoit " s'ingérer dans toutes les affaires de la République, afin d'en prendre occasion d'énoncer " toute la doctrine de la secte. A travers leurs " prétendus conseils d'économie, n'oubliez pas " surtout celui qu'ils nous donnoient de raser " nos fortifications, dont l'entretien exigeoit, " selon eux, des dépenses inutiles & toujours " onéreuses. Genève, disoient-ils à cette occasion, ne peut pas être considérée comme un " Etat capable de défendre une place forte, " le supposant en guerre avec ses voisins; & " quand à une surprise, c'est dans les habitans " de la campagne qu'est la force réelle. (*Ephé. du citoy. année 1771. tom. 1.*) Proposition " absurde, quand il s'agit d'une campagne " ayant à peine une lieue quarrée. Mais ce " n'étoit pas là de quoi ils s'embarrassoient;

" ils
" gé
" to
pour
mit à
en inf
cette
fophe
droits
doient
donno
comm
averti
peuple
inspire
disoien
" c'est
" suje
" allé
" men
" ava
" Pat
" min
" rend
" rels
(id. pa
* J
le genre
Genevo

“ ils vouloient seulement amener la proposition
 “ générale, pour l'appliquer à la France & à
 “ tout pays, en tems & lieu ; ” c'est-à-dire,
 pour ne plus rien laisser aux Souverains qui les
 mit à l'abri des premières fureurs d'un peuple
 en insurrection, & réclamant à force ouverte
 cette liberté & cette égalité, que les Philo-
 sophes lui présentoient sans cesse comme ses
 droits naturels. C'étoient là encore que ten-
 doient ces leçons, ces avis perfides qu'ils
 donnoient aux Magistrats, en les représentant
 comme des oppresseurs, en profitant de cette
 aversion qu'ils supposoient ancienne dans le
 peuple, & qu'ils avoient en seuls l'art de lui
 inspirer. C'est avec le même art qu'ils nous
 disoient : “ les défenseurs naturels de Genève,
 “ c'est le peuple de la campagne, ce sont les
 “ sujets de la République. Il est possible, il est
 “ aisé de les tant affectionner au Gouverne-
 “ ment, qu'ils feroient les meilleures gardes
 “ avancées quel'on puisse avoir—Il faut que la
 “ Patrie soit pour eux, autre chose qu'un do-
 “ minateur exigeant, dur & sévère. Il faut leur
 “ rendre le libre exercice de tous les droits natu-
 “ rels de l'homme, & leur en garantir la possession.”
 (id. pag. 176.) *

* J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été
 le genre d'oppression, que ce peuple du territoire
 Genevois éprouvoit de la part des Magistrats ; j'ai

Ces leçons de la secte avoient pour elle deux avantages ; celui de se répandre avec son journal, dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ses Rois le même langage ; & celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adressées. Les frères de Paris les continuèrent jusqu'à ce qu'enfin, & Servan, & tous les autres agens de la secte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la Révolution, qui renversa les loix de cette République.

Les Sophistes, il est vrai, n'eurent pas long-tems à s'applaudir de ce premier succès. Mr. le Comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette Révolution, apprit à en connoître l'importance. Il se laissa enfin persuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit passé dans Genève, n'étoit qu'un essai des principes & des systèmes des Sophistes du

vu qu'il seroit difficile de trouver un peuple plus justement affectionné à son Gouvernement; que l'accord des Magistrats & des sujets, ressembloit jusqu'alors à celui d'une nombreuse famille tendrement attachée à ses chefs. Les Sophistes le savoient bien; mais ils ne parloient pas pour les Genevois seuls. Ils supposoient la discorde, pour la semer où elle n'existoit pas, & pour y ajouter partout où elle commençoit à se faire sentir.

fielle; que leurs projets & leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers succès; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions, dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les Sophistes eurent le désagrément de voir quelques légions Françaises détruire leur ouvrage. Il étoit réservé à Clavière, ensuite à Robespierre de le reprendre un jour, & d'envoyer l'Apostat Soulevie le consommer par les proscriptions, par l'exil, & par tous les moyens de la philosophie, passée du Chateau de Fernel à l'antré des Jacobins. (*)

(*) *Tout ce qu'on vient de lire sur l'objet, sur la conduite générale des philosophes, & spécialement sur celle de Voltaire, de Servan, & Dupont de Nemours, dans cette Révolution de Genève, n'est qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires & des œuvres philosophiques dont j'ai vérifié les citations*



CHAPITRE VI.

ESSAI ARISTOCRATIQUE, EN FRANCE.

Objet de
cet essai.

EN exposant les preuves de la conjuration tramée contre la Monarchie, j'ai dit qu'il existoit des Philosophes tellement assurés de produire en France, une révolution quelconque, qu'ils n'hésitèrent pas à conseiller aux Rois & aux Ministres, de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la Philosophie ne fût plus maitresse d'en diriger les mouvemens. Parmi les Philosophes de cette espèce, qu'on voudroit appeller les Modérés, & que Jean-Jacques appelloit les *inconséquens*, se distinguoit surtout Mr Mably, frère de Condillac, & un de ces Abbés, qui sans fonctions dans le Clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très peu, ou point du tout des Sciences Ecclésiastiques.

Mably,
ses erreurs
& ses ad-
hérens.

Sans être impie comme les Condorcet & les Voltaire, détestant même à un certain point leur impiété, Mr. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins fort équivoque. Il fut même quelquefois si révoltant dans sa morale, que pour lui conserver quelque estime, il falloit en venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, &

qu'on n'avoit pas saisi ses intentions. C'est au moins ainsi que je l'ai entendu se justifier contre les censures de la Sorbonne. L'article sur lequel il se crut supérieur, étoit la politique. Il en parla toute sa vie ; il se crut un génie en ce genre, & il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié ses talens froids & médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient savoir de l'antiquité, & voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en sont faite.

Mr. de Mably s'étoit aussi farci la tête des systèmes de liberté, du peuple législateur & souverain, des droits de s'imposer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit consenti par son suffrage, ou par celui de ses représentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les Grecs & les Romains, surtout chez les anciens François. Il croyoit bien positivement surtout, que sans Etats Généraux, il n'y avoit point de Monarchie en France ; que pour en rétablir la vraie Constitution, il falloit absolument en revenir aux Etats Généraux. (*V. ses droits du citoyen.*)

Mably & ses disciples, ou pour mieux dire, tous ceux de Montesquieu, détestoient le régime féodal, & ils ne voyoient pas que ces Etats Généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe le Bel, & quelques autres Princes s'étoient vu obligés de recourir

à ces assemblées, pour en obtenir des subsides, c'est que sous ce régime féodal, le Roi comme les Comtes de Provence, de Champagne, de Toulouse, ou les Ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, regardé alors comme suffisant pour subvenir aux frais de leur Gouvernement. Et en effet les guerres même les plus longues pouvoient alors se poursuivre, sans ajouter aux revenus du Roi. Les armées étoient composées de Seigneurs, de Chevaliers qui fournissoient à leurs propres dépenses, à celle des vassaux qu'ils menaient avec eux. Mably & ses disciples ne virent pas que dans un tems où la France avoit acquis tant de nouvelles Provinces; où les armées, les généraux, les officiers & les soldats ne marchoient plus qu'à la solde du Roi, il étoit impossible que son ancien domaine suffît aux besoins du Gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique, & sa nouvelle marche, il eût été en France, de la dernière imprudence dans le Monarque, d'attendre, chaque-fois qu'il falloit se garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands Seigneurs jaloux, aux Tribuns séditieux, aux Députés revêches, à quelques uns peut-être soldés par l'ennemi, d'accorder les subsides requis par des besoins pressans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'esprit des Sophistes.

Toujours persuadé que les François avoient besoin de leurs Etats Généraux & d'une Révolution pour cesser d'être esclaves, Mably, nous disent ceux des Philosophes qui lui sont restés le plus attachés, fit plus que d'inviter les Grands & les Ministres à faire cette révolution eux-mêmes. " Il reprocha au Peuple, dans son traité " *des droits des citoyens*, écrit en 1771, d'avoir " manqué plusieurs fois l'occasion de la faire ; " il indiqua la manière dont elle devoit s'effectuer. Il conseilla au Parlement de refuser " d'enregistrer à l'avenir aucun Edit Bursal, " d'avouer au Roi qu'il n'avoit pas le droit " d'imposer la Nation, de lui déclarer que ce " droit n'appartenoit qu'à elle seule, *de demander pardon au Peuple* d'avoir contribué si long " tems à lui faire payer des taxes illégitimes, " & de supplier instamment le Roi de convoquer les Etats Généraux. — *Une Révolution*, " ajouta-t-il, ménagée par cette voie, seroit " d'autant plus avantageuse, que l'amour de " l'ordre & des loix, & non d'une liberté licencieuse en seroit le principe." (*supplém. au contrat social par Gudin, 3me. part. chap. 1er.*)

En quel
tems, &
pourquoi
ils deman-
dent les
Etats Gé-
néraux.

Ce système d'une révolution ménagée d'après les idées de Montesquieu, en transportant au Peuple, par ses représentans aux Etats Généraux, le pouvoir législatif, & celui de fixer les impositions, trouvoit alors en France, & surtout dans l'aristocratie, d'autant plus de

partisans, qu'il laissoit subsister toute la distinction des trois Ordres. Tout ce que la Philosophie de l'impïété comptoit déjà d'adeptes dans la société de Mr. le Duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les Grands, qu'un moyen de regagner leur antique influence sur le Gouvernement, de reprendre sur la Cour & le Roi, ces avantages qu'ils avoient insensiblement perdus sous les derniers regnes. Ils ne savoient pas que les autres Sophistes se tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir & dominer leur égalité dans ces Etats Généraux, & à représenter que *les trois Ordres séparés, opposés d'intérêts & jaloux l'un de l'autre, détruisoient leur force ; que cette distinction avoit été la cause pour laquelle les anciens Etats Généraux avoient toujours porté si peu de fruits, & fait si peu de bien.* (ibid.) Les Grands ne virent pas ce piège, que leur tendoient déjà les Sophistes de l'égalité ; & ceux-ci, par les dissensions qui regnoient alors entre Louis XV & les Parlemens, se crurent à la veille d'obtenir enfin ces Etats Généraux, où devoit se faire leur revolution.

Ces dissensions avoient elles-mêmes pour cause principale, une opinion nouvelle que le système de Montesquieu avoit fait naître dans les premiers Tribunaux du Royaume. Ceux des Magistrats qui d'après ce système, ne voyoient point de liberté, partout où la Nation & ses représentans ne partageoient pas avec le

Roi, l'
subside
étoien
tion ;
qu'ils
royaume
indivisi
résiden
villes d
autorit
les rep
ses dro
surtout
de dr
pour
des sub
Ce f
s'étoie
établis
Il étoit
tribuna
au gré
Constit
par le
ment é
des cha
qu'ils l

Roi, l'autorité législative, & le droit de fixer les subfides, avoient imaginé que les Parlemens étoient eux-mêmes les repréfentans de la Nation; que leur enſemble, quelque diſperſés qu'ils fuſſent dans les différentes villes du royaume, ne formoit qu'un ſeul & même corps indiviſible, dont les différens membres, quoique réſidens & fixés par les Rois dans diverſes villes de l'Empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la Nation même, dont ils ſe faiſoient les repréfentans habituels, chargés de maintenir ſes droits auprès des Monarques, de ſuppléer ſurtout ſon conſentement, ſuppoſé néceſſaire & de droit naturel impreſcriptible, inaliénable, pour la conſection des loix, ou la perception des ſubſides.

Ce ſyſtème étoit loin de l'idée que les Rois s'étoient faite des Parlemens, qu'ils avoient ſeuls établis, ſans avoir même conſulté la Nation. Il étoit en effet aſſez extraordinaire que des tribunaux créés, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des Rois, appartenſſent à l'eſſence de la Conſtitution; que des Magiſtrats tous nommés par le Roi, repréſentaſſent les Députés librement élus par la Nation. Et comment ſurtout, des charges tellement à la diſpoſition des Rois, qu'ils les avoit rendues vénales, pouvoient-elles

être confondues avec la qualité de Deputé du peuple aux Etats Généraux ? *

Ces Etats eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les Rois, sur les Magistrats des Parlemens. Il est aisé de s'en convaincre par ces paroles du Président Hainault sur les Etats de 1614: " je dois dire à cette occasion, que
" comme nous ne reconnoissons en France
" d'autre Souverain que le Roi, c'est son au-
" torité qui fait les loix. Qui veut le Roi, si veut
" la loi. Ainsi les Etats Généraux n'ont que la

(*) Ce mot de Parlement conservé aux premiers tribunaux, a fait une illusion, qu'il eût été facile d'éviter, en observant que le même mot, comme celui de Plaid, dans notre histoire ancienne, signifie tantôt ces grandes Assemblées que les Rois consultoient sur les affaires importantes, & tantôt ces espèces de tribunaux ambulatoires, destinés à rendre la justice. Ce sont ces derniers seulement que les Rois ont rendus stables, & auxquels nos Parlemens ont succédé. La différence est d'autant plus sensible, que les grandes Assemblées ou Etats Généraux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui sont précisément l'essentielle occupation des Magistrats. Dans ces Assemblées ou Plaids Nationaux, le Clergé, de tout tems, fut admis comme le premier ordre de l'Etat; au lieu que par la nature de ses devoirs, il se trouvoit exempt, & même exclu des Plaids ou Parlemens judiciaires.

" Voix de remontrance & de la très humble
 " supplication. Le Roi défère à leurs doléan-
 " ces & à leurs prières, suivant les règles de
 " sa prudence & de sa justice. Car s'il étoit
 " obligé de leur accorder toutes leurs déman-
 " des, dit un de nos plus célèbres auteurs, il
 " cesseroit d'être leur Roi. *De-là vient que pen-*
 " *dant l'Assemblée des Etats Généraux, l'autorité*
 " *du Parlement, qui n'est autre chose que celle du*
 " *Roi, ne reçoit aucune diminution, ainsi qu'il est*
 " *aisé de le reconnoître dans les procès verbaux de*
 " *ces derniers Etats* " (Hist. de Fran. Hain.
 an. 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle
 des Parlemens tous créés par le Roi, & se fai-
 sant les Députés de la Nation pour résister au
 Roi; se disant les Représentans habituels; les
 Suppléans ordinaires, permanens des Etats Gé-
 néraux, qui ne savoient rien eux-mêmes de ces
 Représentans, & de ces Suppléans; qui ne vo-
 yotent dans eux que les hommes du Roi. Mais
 quand les systèmes ont répandu l'inquiétude, &
 emmené le vœu des révolutions, l'illusion sup-
 plée facilement la vérité. Les Magistrats les
 plus respectables, entraînés enfin par l'autorité
 de Montesquieu & par l'impulsion des Sophistes,
 s'étoient laissé persuader, qu'il n'y avoit réel-

(V. le Présid. Hain. An. 1137, 1319, &
 passim.) Comment après cela confondre les *Ets*
Généraux & les Plaiids, ou cours de justice?

lement que despotisme ou esclavage, partout où le peuple n'exerce l'autorité législative, ni par lui-même, ni par ses Représentans. Pour que les loix depuis si long-tems faites par le Roi, & proclamées par les Parlemens, ne fussent pas tout à coup regardées comme nulles, les Magistrats qui les enregistroient, & qui les proclamoient, se firent Représentans du peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la résistance la plus invincible aux ordres du Souverain ; le Conseil du Roi, & surtout Mr. le Chancelier Meaupou crurent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la Monarchie, à morceler l'autorité du Trône, à mettre le Monarque sous la dépendance habituelle de ses douze Parlemens, à exciter des troubles, des dissensions entre le Roi & les Tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques Magistrats métamorphosés en Tribuns du Peuple, d'opposer la Nation au Souverain. Louis XV résolut d'ancantir les Parlemens, d'en créer de nouveaux dont le ressort seroit moins étendu, & qu'il seroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonctions.

Cette résolution commençoit à s'exécuter ; les conjurés sophistes voyoient avec une secrète joie les dissensions s'acroître. Persuadés que les troubles rendant nécessaire la convocation des Etats Généraux, ils alloient y trouver l'occasion de mettre toutes leurs vues au jour, & d'o-

pérer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient, ils mirent en avant ce même Maleherbes, que nous avons vu si complètement dévoué au Philosophisme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de Président de la *Cour des Aides*, le premier Tribunal de Paris après le Parlement. Il engagea sa compagnie à faire la première démarche éclatante, pour opposer au Roi les Etats Généraux. Il rédigea ces remontrances devenues si fameuses parmi les philosophes, parce que à travers quelques expressions de respect, il avoit su y faire entrer tous les nouveaux principes de la secte, & toutes ses prétentions contre l'autorité du Souverain.

Dans ces remontrances prétendues respectueuses, la convocation d'une Assemblée Nationale fut conçue en ces termes : “ jusqu'à ce Maleherbes & les Parlemens demandent les Etats Généraux.
 “ jour au moins la réclamation des Cours sup-
 “ pléoit à celle des Etats Généraux, quoi-
 “ qu'imparfaitement ; car, malgré tout notre
 “ zèle, nous ne nous flattons point d'avoir
 “ dédomagé la Nation, de l'avantage qu'elle
 “ avoit d'épancher son cœur dans celui du
 “ Souverain. *Mais aujourd'hui l'unique ressource*
 “ qu'on avoit laissé au peuple, lui est enlevée
 “ — Par qui *les intérêts* de la Nation seront-ils
 “ défendus contre vos Ministres ? — Le peuple
 “ dispersé n'a point d'organe pour se faire en-
 “ tendre — *Interrogez donc, Sire, la Nation elle-*

“ même, puisqu’il n’y a plus qu’elle, qui puisse
“ être écoutée de votre Majesté ? ” (Remont.
de la Cour des Aides, 18 Fev. 1771.)

Ceux des Parlemens qui suivirent l’exemple de Maleherbes, ne savoient pas assez les intentions de la secte qui le mettoit en mouvement. Ils s’abandonnèrent en quelque sorte malgré eux, à l’impulsion donnée par les Conjurés, & au torrent de l’opinion publique, déjà en grande partie, dirigée par les systèmes de Montesquieu, sur la part que tout homme doit avoir à la confection des Loix, au réglement des subsides, pour observer les unes, & payer les autres sans être esclave.

Entrainé par l’exemple de Maleherbes, le Parlement de Rouen, dans ses remontrances du 19 Mars 1771, dit aussi au Monarque : “ puis-
“ que les efforts de la Magistrature sont im-
“ puissans, daignez, Sire, consulter la Nation
“ assemblée. ” Les anciens collègues de Montesquieu au Parlement de Bordeaux, crurent encore devoir montrer plus de zèle pour ses principes. Aussi leurs remontrances datées du 25 Fev. même année, furent elles encore plus pressantes. On y lisoit entre autres :

“ S’il étoit vrai, disoient ces Magistrats, que
“ le Parlement devenu sédentaire sous Philippe
“ le Bel, & perpétuel sous Charles VI, n’est
“ pas le même que l’ancien Parlement ambu-
“ latoire convoqué dans les premières années
“ du regne de Philippe le Bel, sous Louis IX,

“ sous Louis VIII, sous Philippe Auguste ; le
“ même que les *Placita* convoqués sous *Char-*
“ *lemagne & ses descendans ; le même que les an-*
“ *ciennes Assemblées des Francs*, dont l’Histoire
“ nous a transmis les vestiges avant & après la
“ conquête ; si la distribution de ce Parlement
“ en plusieurs ressorts, avoit changé son *essence*
“ *constitutive* ; en un mot, si vos Cours de Par-
“ lement, Sire, n’avoient pas le droit d’exami-
“ ner & de vérifier les Loix nouvelles, qu’il
“ plaisoit à votre Majesté de proposer ; ce droit
“ ne pourroit pas être perdu pour la Nation. Il est
“ *imprescriptible, inaliénable. Attaquer ce prin-*
“ *cipe, c’est trahir non seulement la Nation, mais*
“ *les Rois même*. C’est renverser la Constitution
“ même du Royaume. C’est détruire le fonde-
“ ment de l’autorité du Monarque. Croiroit-
“ on que la vérification des Loix nouvelles
“ dans vos Cours de Parlemens *ne supplée pas*
“ *ce droit primitif de la Nation* ? L’ordre public
“ porroit-il gagner à le voir exercer encore
“ par la Nation ? Si votre Majesté daigne la
“ rétablir dans ses droits, on ne nous verra pas
“ réclamer cette portion d’autorité, que les Rois
“ vos prédécesseurs nous ont confiée, dès que
“ la Nation les exercera elle-même. ” (Rem.
du Parlement de Bordeaux, du 25 Fev. 1771.)

C’est ainsi que se rendant à un vœu, dont ils
ne connoissoient pas toute l’étendue, les Parle-
mens demandoient en quelque sorte pardon au

peuple, d'avoir oublié si long-tems ses droits imprescriptibles, inaliénables à la législation, à l'exercice, ou du moins au partage de la souveraineté, dans l'assemblée des Etats Généraux. Ils ne prévoyoit pas alors qu'un jour viendrait, où ils auroient à demander pardon à ce même peuple, d'avoir sollicité des Etats Généraux devenus si funestes pour eux, pour le Monarque, & la nation.

La Révolution étoit faite dès lors, si Louis XV. se fût laissé fléchir. On en étoit précisé-

Comment
cette de-
mande en-
trainoit la
Révolu-
tion.

ment à cette époque, où la secte si fidèlement peinte, très peu de mois avant, par Mr. l'Avocat Général du parlement de Paris, "*ne cher-choit qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclairer; où son génie inquiet & entreprenant & ennemi de toute dépendance, aspirait à bouleverser toutes les Constitutions Politiques; & où ses vœux ne devoient être remplis, que lors qu'elle auroit mis la puissance législative & exécutrice entre les mains de la multitude; lors qu'elle auroit avili la Majesté des Rois, rendu leur autorité précaire, & subordonnée aux caprices d'une foule aveugle.*"

On en étoit à ce moment où "*les profélytes se multiplioient, où leurs maximes se répandoient; où les Royaumes sentoient leurs fondemens antiques chanceler; où les nations étonnées se demandoient par quelle fatalité, elles étoient devenues si différentes d'elles-*

mêmes." On en étoit au moment où Mably & les siens sollicitoient une révolution ; où les Economistes en faisoient précisément circuler les principes dans toutes les classes du Peuple ; où les Philosophes la *prévoyoient, la prédisoient* & proposoient *la manière de l'opérer avec l'adhésion du peuple.* (Gudin supplém. au contr. soc.)

Dès lors la convocation des Etats Généraux la rendoit infaillible. Les Sophistes pour l'opérer n'avoient plus besoin d'amener le Magistrat public à leurs systèmes. L'application auroit pu varier ; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier, d'examiner la loi*, étoit pour le peuple un droit *primitif, imprescriptible*. Si les Parlemens, dans ces jours d'illusion, ne tenoient ce langage aux Souverains que pour assurer leur autorité contre le ministère ; les Sophistes de la rebellion n'en demandoient pas d'avantage pour *avilir la majesté des Rois, pour rendre leur autorité précaire & subordonnée aux caprices d'une populace aveugle*. Du droit de l'examen, au droit de rejeter, au droit d'insurrection, à tous les droits qui font le code de la Révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire ; & les Sophistes étoient là pour le franchir avec la multitude. Presque toutes les loix se trouvoient nulles, parcequelles n'avoient été faites que pour les Rois, sans consulter le peuple ; toutes pouvoient être annulées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen, & tout proscrire.

De ceux qui secon-
doient
cette Ré-
volution.

C'étoit là cependant ce que les Sophistes appelloient une révolution modérée. Elle avoit pour elle non seulement ces Magistrats, qui disputant ses droits au Souverain, les transportoient aux assemblées du peuple, parce qu'il se flattoient que hors de ces assemblées, ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes.

Elle avoit encore pour elle, toute cette partie de l'Aristocratie que nous verrons un jour apporter aux Etats Généraux, ces mêmes ilées du peuple législateur, mais du peuple conservant dans ses assemblées législatives, toute cette Hiérarchie dont la distinction de leur naissance les rendoit si jaloux ; du peuple n'adoptant les principes de Montesquieu que pour en souffrir tranquillement l'application à l'Aristocratie. Enfin cette Révolution avoit pour elle toute cette partie des Sophistes, qui contents d'avoir constaté les principes du peuple législateur & souverain, consentoient à conserver au premier Ministre de ce peuple, le nom de Roi. Louis XV sentit mieux que personne qu'il y perdrait les droits les plus précieux de sa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il étoit cependant résolu à transmettre à ses héritiers toute celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant sur le trône. Il vouloit vivre & mourir Roi : il cassa les Parlemens, refusa les Etats Généraux, & ne souffrit plus qu'on en fit mention pendant son regne. Mais il savoit

Elle est
empêchée
par Louis
XV.

lui-même qu'en réprimant les Magistrats, il n'avoit pas écrasé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ses craintes pour le Jeune Héritier de son Trône. Il se tenoit même si assuré des efforts que feroient les Sophistes contre son successeur, qu'il lui échappoit souvent de dire avec un air d'inquiétude : *je voudrois savoir comment Berri s'en tirera*, désignant par ce nom son petit fils Louis XVI, qui avant la mort du premier Dauphin, étoit appelé Duc de Berri. Mais au moins cette Révolution dont Louis XV. voyoit la France menacée, il sut l'empêcher tant qu'il vécut. Les Conjurés sentirent qu'il falloit différer leur projet. Ils se contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occasion devint plus favorable en France, la secte fit ailleurs des essais d'un autre genre, dont le souvenir ne doit pas être perdu dans son histoire.



CHAPITRE VII.

ESSAI DES SOPHISTES CONTRE
L'ARISTOCRATIE.

Le Philo-
sophisme
ressuscite
en Allema-
gne la hai-
ne des No-
bles & des
Riches.

LA distinction de Rois & de sujets, de Souverains faisant la loi, & de la multitude soumise aux loix, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces deux mots *égalité & liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles, d'autres hommes que le Monarque ou les Chefs de l'Etat, élevés au dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les privilèges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est surtout qui doivent à leurs pères, ou bien à leur propre industrie, une abondance & des richesses, que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, & d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux, que paye leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas partout des Gentilshommes & des

roturiers, il y a au moins partout des pauvres & des riches.

Quelque intérêt que pussent avoir les nombreux adeptes de l'Aristocratie, à ne pas trop presser les conséquences de leur égalité contre Dieu, il se trouva dans les autres classes, des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit surtout en Allemagne, en Pologne & dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des Sophistes modernes avoient pénétré.

Dès l'année 1766 Frédéric écrivoit à Voltaire que " la Philosophie perçoit jusques dans *la superstitieuse Bohème, & en Autriche, l'ancien séjour de la superstition.*" C'est aussi de cette année que dattent les premières semences d'un projet, qui devoit, dans ces mêmes contrées, donner à la Philosophie le spectacle d'une République, où l'on ne verroit plus ces distinctions de Marquis & de Paysans, de Nobles & de Bourgeois, de Riches & de pauvres.

Tout ce que je vais dire sur ce projet, & sur ces essais de la Philosophie transplantée en Bohême, en Autriche, jusqu'en Hongrie, & en Transylvanie, sera pris de deux Mémoires qui m'ont été fournis par des hommes alors très à portée d'observer, l'un les causes, & l'autre les effets d'une Révolution, qui donne aux Sophistes Tudesques, la gloire d'avoir devancé en grande

Conspira-
tion des
Sophistes
Bohèmes &
Autrichi-
ens contre
la Noblesse

partie, nos Carnagnoles, & nos Brigands septembriseurs.

A peine les principes de la Philosophie François'e eurent-ils pénétré vers les rives de la Moldau, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté & d'égalité, dont le zèle enflammé des Hussites & des Thaborites, avoit brulé tant de Châteaux & tant de Monastères, martyrisé tant de Prêtres, & coûté la vie à tant de Gentils-hommes. Il se forma dans Prague une conspiration, qui devoit éclatter le 16 Mai. Ce jour avoit été choisi, parcequ'il est celui où une multitude immense de Payfans accourent dans cette ville, pour y célébrer la fête de St. Jean Népomacène. Dans le moment de ce concours immense de gens de la campagne, quelques milliers de Conjurés devoient paroître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres surtout, se mêler dans la foule, haranguer les Payfans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à secouer le joug de l'esclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis si longtems, & dont les fruits étoient supposés n'enrichir que des Seigneurs oisifs, vains, orgueilleux, & tyranniques.

Ces discours devoient faire une vive impression sur des hommes, qui la plus-part n'avoient en effet d'autres champs, que celui qu'il plaisoit au Seigneur de leur laisser, à condition que

leurs travaux, pendant plusieurs jours de la semaine, seroient employés à cultiver les siens.

(*) Des armes devoient être fournies à cette

* Ces paysans appelés Robota n'étoient pas tous au même degré de servitude. Les uns devoient au Seigneur trois, les autres quatre journées de leurs travaux, par semaine. Quelques justes que pussent être les conditions de cette servitude, le voyageur accoutumé à tout autre Gouvernement, a bien de la peine à ne pas regarder ces gens là comme très malheureux. J'étois un peu dans ces idées, lorsqu'un spectacle auquel je ne m'attendois pas, me réconcilia presque avec ce régime. Ce spectacle étoit celui d'un immense grenier appartenant au Seigneur. Au milieu, des tas énormes de bled dans une vaste halle; autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village; dans chacune de ces loges, le bled appartenant à chaque famille. La distribution se faisoit régulièrement toutes les semaines sous l'inspection d'un préposé. Si la provision de quelque loge venoit à s'épuiser, on prenoit dans le tas du Seigneur, toute la quantité nécessaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moisson nouvelle. Ainsi le paysan le plus pauvre étoit assuré de sa subsistance. Qu'on décide si ce régime ne vaut pas celui des mandians libres Et mourant de faim. Je sais bien ce qui seroit à souhaiter par tout; mais la vraie Philosophie ne cherche pas à renverser tout ce qui

populace subitement échauffée par les cris d'*égalité, de liberté*; les Seigneurs & les riches devoient être la première victime de ses fureurs; leurs terres distribuées à leurs assassins, & la liberté proclamée, la Bohême se trouvoit la première république de la Philosophie.

Quelque secrètement que se tramât le complot, il se trouva des adeptes qui le trahirent. Marie Thérèse eut l'art de l'étouffer; & son conseil agit avec tant de prudence, qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les Journaux du tems. La Cour jugea peut-être très prudemment, qu'en s'assurant des chefs, il valoit beaucoup mieux éviter un chatiment, qui auroit pu donner de l'éclat à des principes, dont l'histoire de Bohême montrait tout le danger.

Cette conspiration avortée, les Philosophes de la Moldau & du Danube, ne perdirent pas tout espoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginèrent un plan qui fit illusion, même à Marie

Nouveau
plan des
Sophistes
Autrichiens.

Thérèse, & bien plus encore à Joseph II. Suivant la partie ostensible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds, devoient être engagés à les céder aux Payfans. Ceux-ci en revanche, devoient payer annuellement aux anciens propriétaires,

est, dans l'espoir chimérique que tout sera un jour comme elle le désire.

une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté devoit même s'engager à punir sévèrement celui des Payfans, qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue.

Le plan fut présenté à Marie Thérèse avec tant d'atifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richesses de ses Etats, en favorisant l'industrie & l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverses personnes employées dans le Gouvernement, de rédiger des mémoires sur ce projet. Elle en fit elle-même l'essai, en livrant à ces conditions une partie de ses domaines.

Les Sophistes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les Payfans eux-mêmes. Le plus ardent de leur missionnaire, fut un prêtre intrigant qui se mit à courir les campagnes, pour y disposer les esprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en couta peu pour inspirer aux payfans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les Seigneurs n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, sous le voile d'une juste compensation. Ils objectèrent que les payfans, devenus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le philosophisme n'auroit alors qu'une raison de plus, pour les

dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste, de porter à des Nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, & dont ils n'auroient plus même la propriété; que s'il plaisoit enfin aux payfans de se liguier entr'eux pour s'affranchir de tout payment, ils se trouveroient avoir pour eux, & l'argent & les terres; qu'il ne resteroit plus alors à la Noblesse, qu'à se mettre elle-même à leur solde pour subsister.

Cette opposition ne fît qu'ajouter à l'ardeur des Prophètes de l'égalité. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès; il fut aisé de les aigrir contre les opposans. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux & respectueux, les Seigneurs ne trouvèrent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des chatimens, qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'Impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit, l'Empereur dont le Philosophisme, & l'ambition tout-à-la-fois vouloient abaisser la Noblesse, eurent l'imprudence d'accueillir les plaintes de ceux que les Seigneurs avoient cru nécessaire de chatier. Cette espèce de connivence fît croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la Cour. Les émissaires du Philosophisme leur souffloient qu'il falloit obtenir par la force, ce qu'on ne

Insurrec-
tion con-
tre les
Seigneurs
Bohèmes.

vouloit pas donner à la justice. L'insurrection fut l'effet naturel de ces insinuations. Le soulèvement des campagnes contre les Seigneurs; éclata presque dans toute la Bohême; en 1773.

Les villageois se mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux; la Noblesse; & surtout les riches propriétaires étoient menacés d'un massacre général. Marie Thérèse reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite; mais alors au moins, elle se hâta d'en arrêter les suites. Une armée de vingt huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce soulèvement. La force des Sophistes n'étoit pas encore organisée; les villageois furent bientôt réduits.

Les parties de la Prusse & de la Silésie; voisines de la Bohême; s'étoient ressenties de l'insurrection. Frédéric reconnut à ces traits les leçons des Sophistes. Il n'avoit eu garde de licencier son armée pour leur plaisir. Il fut plus promptement encore que Marie Thérèse; ôter aux rebelles la fantaisie de ces insurrections. Il fit sur le champ punir les plus mutins; & les Philosophes niveleurs furent obligés de souffrir encore pour quelque-tems, qu'il y eût des Seigneurs, des villageois, des Nobles, & des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le successeur de Marie Thérèse, leur fournit bientôt l'occasion de recommencer des essais plus perfides encore, pour la destruction de la Noblesse.

Initié aux mystères philosophiques, Joseph II. avoit su marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un Despote qui sous prétexte de regner en Philosophe, n'égalise tout au tour de lui, que pour voir tout plier sous ses systèmes. Avec sa liberté de conscience, il eût été l'homme de son siècle qui tourmenta le plus la Religion, si les tyrans de la Révolution Française ne l'avoient pas suivi de près. Avec sa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la Noblesse abaissée, & les Seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vassaux, que pour bouleverser les loix de son Empire, celles même de la propriété comme celles de la Religion, sans trouver plus de résistance de la part des Seigneurs, que de la part de leurs vassaux. Avec les prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette Philosophie d'égalité, de liberté religieuses & politiques, ne tendoient qu'à renverser les Trônes & les Autels.

Telle étoit la Philosophie de ce Prince; quelle que fût son intention, il eut au moins le malheur, dans ses innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle insurrection contre tous les Nobles d'une partie considérable de ses Etats. La manière dont il savoit se faire obéir, fit penser qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des délais, quand il falloit voler au secours des victimes.

Préven-
tion philo-
sophique
de Joseph-
II contre
les Seig-
neurs, plan
pour les
abaissier.

Tout ce que je vais dire de ce mémorable événement, & des horreurs dont la Cour de Vienne essaya vainement d'étouffer le souvenir, sera l'extrait de la relation de Mr. J. Petty, Gentilhomme que je savois être du nombre de ceux qui échappèrent au massacre, & vivant aujourd'hui à Betchworth, près Darkin, dans le Comté de Sury. C'est le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer, que j'ai annoncé comme plus instructif sur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déjà lu dans ce chapitre, l'est d'avantage sur la liaison de ces mêmes faits avec le progrès que faisoit alors le Philosophisme & le Jacobinisme, dans les pays soumis à la maison d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'est à Vienne que, sous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les Sophistes inventoient les moyens, ou de se défaire de la Noblesse, ou de forcer les Seigneurs à renoncer à des droits antiques sur leurs vassaux, & sur leurs serfs; que le moyen ou l'occasion d'exécuter ce projet, fut dans les ordres donnés par Joseph II. sur la manière de pourvoir à la sûreté des frontières en Transilvanie. Ces ordres en effet étoient de nature à priver les Seigneurs Hongrois de tout droit sur leurs serfs, ou bien à soulever tous les serfs contre les Seigneurs.

Jusques au nouveau plan adopté par l'Empereur, les cordons destinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient composés

de payfans ou serfs, que ce service dispenfoit d'une partie des travaux ordinaires ; mais qui n'en reſtoient pas moins ſous la dépendance de leurs maîtres. Au Printems de l'année 1784, Joſeph II. envoya le Major Général Geny à Hermanſtadt avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, & de les mettre tous ſur le pied ordinaire des troupes, c'eſt-à-dire, dans une parfaite indépendance des Seigneurs. Les dédomagemens propoſés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui ſembloit les juſtifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, & ce que vouloient ſans doute les Sophiſtes qui avoient inſpiré le nouveau plan, c'eſt que les payfans accoururent bientôt en foule pour ſe faire enrôler, & pour ſe délivrer par là, de toute ſoumiſſion, de tout ſervice, de toute obligation envers les Seigneurs.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec Mr. Petty, que le ſort de ces payfans ou ſerfs, étoit trop ſouvent aggravé par la dureté de leurs maîtres.

En attendant que la répoſe aux réclamations des propriétaires & de la Nobleſſe fût arrivée, le Commandant Général d'Hermanſtadt crut devoir déclarer que les enrôlemens ne ſeroient plus cenſés avoir rien changé à l'ancien état des choſes, juſqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'Empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point ; ceux du Commandant Géné-

Infurrec-
tion que
ce plan
excite en
Transil-
vanie.

ral étoient venus trop tard. Les payfans enrolés, non seulement se tinrent libres de tout service, mais ils se livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les Magistrats crurent ne pouvoir réprimer, qu'en obtenant du Général la révocation de tous ces enrolemens. La révocation fut encore inutile; on savoit que l'Empereur n'avoit point répondu; les payfans, au lieu de revenir sous le joug des Seigneurs qu'ils avoient outragés, persisteroient à se regarder comme soldats indépendans, lorsque tout-à-coup un Valaque appelé Horja, de la même classe que ces payfans, en rassemble un grand nombre autour de lui. Décoré d'une Croix, & muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue & se déclare envoyé par l'Empereur, pour les enroler tous. Il leur offre de se mettre à leur tête, pour leur rendre la liberté. Les payfans accourent sous ce nouveau Général. Les propriétaires envoient à Hermansladt avertir le Gouvernement & le Général, de tout ce qui se passe, des Comités secrets qui se tiennent de côté & d'autre, de l'insurrection qui se prépare. Toute la réponse qu'ils en reçoivent, est un reproche de leur timidité.

Cependant le jour marqué par les conjurés arrive. Le 3 Novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes; les divise par bandes, les envoie incendier les châteaux, &

Massacre
de la No-
blesse en
Transil-
vanie.

massacrer les maîtres. Ces précurseurs des Jacobins de Marseilles ou des Galères, exécutent ses ordres avec toute la rage de la haine, qu'on a su leur inspirer contre la Noblesse. Le nombre des rebelles s'accroît bientôt jusqu'à douze mille. En peu de tems plus de cinquante Gentilshommes sont massacrés. La désolation & le carnage se répandent de Comtés en Comtés. Dans chacun, les maisons des Nobles sont pillées & brûlées. L'assassinat bientôt ne suffit plus pour venger ces furieux. Ils font souffrir aux riches & aux Gentilshommes qu'ils peuvent atteindre, les supplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tous vivans; ils leur coupent les pieds & les mains; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons pas à nos mémoires; il n'est déjà que trop cruel de les traduire.

“ Parmi les châteaux qui devinrent la proie des
 “ flammes, on remarque surtout ceux des
 “ Comtes Esterhazy & Teleki. Parmi les Sei-
 “ gneurs massacrés, on distingue les deux
 “ Comtes & frères Ribiczi. L'aîné de ces
 “ deux Seigneurs fut empalé, & rôti. Diver-
 “ ses autres personnes de la même famille, &
 “ femmes, & enfans, furent cruellement mas-
 “ sacrés. La malheureuse Dame Bradi-sador,
 “ chez qui j'avois passé quelques jours, ajoute
 “ Mr. J. Petty, fut une des plus tristes victimes.
 “ Ces barbares lui coupèrent les pieds & les
 “ mains, & la laissèrent expirer dans cet état.

“ Mais tirons le rideau sur ces horreurs ; elles
 “ rappellent à mon souvenir les personnes les
 “ plus chères, sacrifiées de la manière la plus
 “ atroce ; & je n’ai pas le cœur d’en faire le
 “ détail. ”

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au lecteur le récit de ces atrocités ; mais réunies à celles des Jacobins Septembriseurs, elles ajoutent aux leçons de l’histoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, si c’étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires sur les tems plus anciens de la Secte, nous fourniroient de traits dans le même genre ! On y verroit que le même Philosophisme de liberté, d’égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la société la plus distinguée par ses titres, son rang ou ses richesses ; & l’aristocratie mieux instruite par sa propre histoire, apprendroit à moins favoriser des Sophistes, qui jamais ne flattèrent les riches & les grands, que pour arriver au massacre général de toute Caste distinguée par les grandeurs & les richesses.

Je n’excepterois pas de la comparaison des Jacobins du jour & de leurs pères, ce spectacle de Seigneurs empalés & rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères, enfans massacrés en Transilvanie, au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces Cannibales de la Place Dauphine, brulant à petit

Rapprochemens
des infur-
rections
anciennes
& moder-
nes con-
tre la
Noblesse.

feu, le 3 Septembre, la Comtesse de Pérignat, ses filles, M^{me}. de Chèvres & tant d'autres victimes ; offrant à manger à celles qui restotent, la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées. (*) Ces forfaits tout atroces qu'ils sont, ne sont rien moins que neufs dans l'histoire de la secte. Il n'étoit réservé ni aux Carmanioles Transilvains,

(*) Lorsque je donnai, dans l'histoire du Clergé pendant la Révolution Française, quelques détails sur ces horreurs de la Place Dauphine, certains lecteurs crurent pouvoir les révoquer en doute, sous prétexte qu'ils n'en avoient rien su, dans un tems où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur asyle secret, pour prendre connoissance de ce qui se passoit alors dans Paris. Qu'ils lisent aujourd'hui l'histoire de Mr. Girtanner, Médecin Suisse, & témoin de ce qu'il raconte. Ils verront que l'ouvrage dont j'ai cité les expressions, n'étoit qu'une traduction de cette histoire. J'ignorois alors que le traducteur fût Mr. le Baron de Pélissier Vien ; depuis ce tems-là, je l'ai su de lui-même. J'ai vu de plus, Mr. Cambden Aumonier d'un Régiment Irlandois. Il avoit fait aussi imprimer à Liège, le même récit ; & il m'a certifié ne l'avoir fait, que sur le témoignage de vingt témoins, qui lui assuroient tous, que loin d'exagérer, Mr. Girtanner & moi, nous étions restés au dessous de la réalité.

ni aux Carmagnoles Parisiens, d'en donner au monde le premier exemple.

Ces rapprochemens, je le fais, font frissonner d'horreur; mais ici l'horreur-même peut être utile. Peut-être enfin cessera-t-on d'écouter les Sophistes d'une *égalité*, & d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on saura combien leurs vains systèmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur est trop funeste; rachetons, s'il le faut, par des souvenirs humilians pour la nature même, l'illusion de l'orgueil. Nous savons ce qu'ont fait de nos jours ces vains systèmes de liberté, d'égalité; osons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait sous nos ancêtres.

En treize cent cinquante huit, la France avoit aussi ses Jacobins; & leur système étoit celui de *l'égalité* & de *la liberté*. Voici d'après Froissard, l'un de nos historiens les plus estimés, ce qu'elles produisirent. En citant cet Auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en françois son langage suranné.

“ Au mois de Mai, année 1358, la France
“ fut frappée d'une étrange désolation. Des
“ gens de la campagne, d'abord sans chef, &
“ tout au plus au nombre de cent, s'assemblè-
“ rent en Beauvoisi, disant que tous les Nobles
“ du Royaume deshonoroient la France; & que
“ les détruire tous, feroit un très grand bien.
“ Leurs camarades répondoient: cela est vrai.

“ Honni soit celui qui ne fera pas tous ses ef-
“ forts, pour détruire tous les Gentils-hommes.
“ Alors ils se réunirent, & sur le champ, sans
“ autres armes que des bâtons ferrés, & des
“ couteaux, ils se portèrent vers la maison d’un
“ Chevalier du voisinage. Après l’avoir massa-
“ cré, lui, sa femme, & tous les enfans, petits
“ & grands, ils brûlèrent sa maison. Ils allè-
“ rent ensuite à un autre Château, prirent le
“ Chevalier, outragèrent sa femme & sa fille,
“ les tuèrent toutes en sa présence, ainsi que
“ tous les autres enfans, le martyrisèrent
“ lui-même, & abatirent le Château. Ils en
“ firent autant de plusieurs autres maisons &
“ Châteaux. Leur nombre se porta jusqu’à
“ six mille; il s’augmentoît par-tout, sur leur
“ passage, car chacun de leurs semblables les
“ suivoit; les autres chassés par la terreur,
“ fuyoient, & emmenaient leurs femmes, leurs
“ enfans, à dix & à vingt lieues, forcés de
“ laisser ce qu’ils avoient dans leurs maisons
“ restées sans défense. Ces scélérats sans chefs,
“ frappaient, brûloient, massacraient, *robroyoient*,
“ *ardoyoient*, *occyoient* tous les Gentils-hommes
“ qu’ils trouvoient. Ils outragoient de la ma-
“ nière la plus indigne les femmes & les De-
“ moiselles. Celui qui se portoit aux plus
“ grands excès, à des horreurs qu’on ne peut,
“ ni ne doit décrire, celui-là étoit le plus
“ exalté par eux, & regardé comme le plus

“ grand maître. Je n’oserois écrire leurs atro-
“ cités inconcevables, envers les femmes — en-
“ tre autres horreurs, ils tuèrent un Chevalier,
“ ils l’embrochèrent, *le mirent à une haste & le*
“ *rôtirent au feu*, en présence de sa femme &
“ de ses enfans; ils *fîrent manger par force à*
“ *cette femme la chair de son mari, & la fîrent*
“ *ensuite mourir de malle mort.* ”

“ Ces méchans brûlèrent & détruisirent
“ auprès de Beauvoisi, & aux environs de
“ Corbie, d’Amiens, de Mondidier, *plus de*
“ *soixante Châteaux* — Ils en détruisirent *plus de*
“ *cent entre le Comté de Valois, l’Evêché de Laon,*
“ *Noyon, Soisson.* ” (Hist. & Chronique de
Messire Jean Froissard. édit. de Fontenelles
histriog. de Henri 2, Lyon, an 1559 chap. 182)

Il est à remarquer que, lorsqu’on demandoit
à ces malheureux, qui est-ce qui les portoit à
ces horreurs, ils répondoient qu’ils n’en savoient
rien. C’est précisément ce que répondoient en
France, les premiers brûleurs de Châteaux.
C’est encore ce qu’auroient répondu les Car-
magnoles Transilvains. D’ou venoient à ce
simple paysan devenu leur chef, & cette croix
de chevalerie, & ces patentes en lettres
d’or? Qui les avoit forgées? si ce n’est la
même secte, qui fut en 1789, forger en Dau-
phiné les prétendus ordres de Louis XVI, en-
voyés aux paysans, pour les porter à brûler
les Châteaux, & courir sur les Nobles? Les

prétextes par tout furent les mêmes; la main qui se cachoit faisoit aussi par tout jouer les mêmes ressorts.

Au reste, il est dans cette insurrection de Transilvanie contre la Noblesse, une terrible énigme à expliquer. D'abord le Gouvernement d'Hermanstadt avoit refusé d'envoyer des secours, sous prétexte que les allarmes étoient sans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de se cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais sans ordre aux soldats d'employer la force contre ces assassins dévastateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages sans crainte de la moindre opposition de la part de la force militaire. Les soldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maisons, les incendiaires même passaient au milieu d'eux, & le défaut de tout ordre, annulant le courage des soldats, les réduisoit à être tranquilles spectateurs. Enfin les Gentils-hommes échappés au massacre, & réunis à ceux qui des Comtés voisins accouroient à leur secours, formèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverses rencontres; & Horja fut forcé avec ses bandes encore nombreuses, de se retirer sur les montagnes. Il y ramassa de nouvelles forces, recommença ses

dévastations & ses massacres. Il fallut bien alors au moins, donner aux soldats les ordres d'une véritable opposition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga les bandits y trouvèrent la caisse d'escompte appartenant à la Chambre Royale; ils la respectèrent, en disant, que c'étoit la propriété de l'Empereur. Bientôt après, un détachement de vingt quatre hommes seulement, commandés par un Lieutenant, transportoit cette caisse à Zalatna; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever; alors un des insurgens se détache, & aborde les Autrichiens, propose un entretien entre son Capitaine & leur Lieutenant. Le Capitaine des bandits paroît, en disant: " nous ne sommes nullement des rebelles. Nous aimons, nous adorons l'Empereur, dont nous sommes soldats. Tout notre objet est de nous délivrer du joug tyrannique de la Noblesse, devenu insupportable. Allez, & dites aux Officiers de la Chambre de Zalatna qu'ils n'ont rien à craindre de moi. "

Quelque fidèlement que cette parole fût tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans lesquels les rebelles perdirent beaucoup de prisonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la Noblesse de Transilvanie se montra généreuse. Mon historien l'accuse de s'être cruellement vengée sur une multitude

de malheureux, qui ne s'étoient joint aux revoltés, qu'en cédant à la force. Un Magistrat cruel les condamnoit tous à la mort indistinctement, & en si grand nombre, qu'un Major de l'armée Autrichienne le menaça de le rendre auprès de l'Empereur, responsable de tout le sang innocent qu'il verroit.

Le traitement fait aux prisonniers fut pour Horja & les siens, un nouveau motif de fureur contre la Noblesse. Il se retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit envain une amnistie générale. Il recommençoit l'année suivante, les terribles ravages, lorsqu'il fut pris par surpris; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix & mirent bas les armes.

Ainsi se termina une Conjuración, qui ne fut dans ces Provinces éloignées, qu'un essai de celle qui se tramait ailleurs par les Sophistes de la liberté & de l'égalité, contre tout ce qui s'élève dans la société au dessus du vulgaire. La cause apparente de tant de massacres, à un certain point même, leur cause trop réelle, de la part des Seigneurs Tiansilvains, étoit dans l'abus excessif de leurs droits, & dans l'oppression de leurs vassaux. La relation que j'ai suivie est rédigée avec un ton de sagesse & de vérité, qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; & sous ce point de vue, cette terrible insurrection seroit en quelque sorte étrangère à l'objet de nos mémoires. Mais l'insurrection des Nègres

dans les Colonies, peut-être aussi attribuée à la dureté du joug sous lequel ils gémissaient. Il n'en est pas moins vrai, pas moins notoire que toutes les atrocités des esclaves soulevés contre leurs maîtres à St. Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, remontent aux complots tramés dans Paris, par les Sophistes de l'égalité & de la liberté.

C'est précisément sous ce jour, que nous est présentée l'insurrection des Transilvains contre leurs Seigneurs, dans les instructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'observer & dans Vienne & dans les autres pays Autrichiens, les progrès & les complots du Philosphisme. Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévint les funestes effets; il les annonça même plus d'une fois au Gouvernement Autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres personnes, dont la Révolution n'a que trop justifié les présages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce sage observateur sur l'insurrection de Transilvanie, je le vois ajouter à l'action des Sophistes modernes, celle d'une secte depuis longtems cachée dans les arrières loges de la Franc-Maçonnerie. A l'époque où nous sommes arrivés, telle étoit en effet l'union des Sophistes & des Maçons, & tel fut le secours qu'ils se prêtèrent mutuellement, qu'il devient impossible d'exposer les progrès ultérieurs des uns

sans remonter à l'origine des autres, sans avoir fait connoître cette communauté de haines & de systêmes, qui des complots des uns & des autres, ne fit plus qu'une seule & même conspiration, soit contre tous les Autels du Christ, soit contre tous les Trônes des Rois. C'est donc à dévoiler les mystères de la Maçonnerie que nous consacrerons les chapitres suivans, pour dire ensuite les moyens quelle fournit aux Sophistes modernes, dans la Révolution Françoisé, & combien cette union est devenue fatale & menaçante pour la société universelle.



CHAPITRE VIII.

SECRET GÉNÉRAL, OU LES PETITS MYSTÈRES
DES FRANC-MAÇONS.

EN parlant des Franc-Maçons, la vérité & la justice nous font une loi rigoureuse de commencer par une exception, qui mette à l'abri de nos inculpations, le grand nombre de frères initiés aux Loges Maçonniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette association, s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux, & du vrai citoyen.

Distinctions & exceptions à faire parmi les Franc-Maçons.

L'Angleterre surtout est pleine de ces hommes honnêtes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui se font honneur d'être Maçons, & qui ne se distinguent des autres, que par des liens, qui semblent resserrer ceux de la bienfaisance & de la charité fraternelle. Ce n'est pas la crainte d'offenser la Nation chez qui j'ai trouvé un asyle, qui me suggère plus spécialement cette exception. La reconnoissance l'emporteroit dans moi, sur toutes les terreurs, & je dirois au milieu de Londres même: l'Angleterre est perdue; elle n'échappera pas à la Révolution Françoisse, si ses Loges Maçonniques ressemblent à celles que

Des Franc-Maçons Anglois.

j'ai à dévoiler. Je dirai même plus : & le Gouvernement, & tout Christianisme seroient depuis long tems perdus en Angleterre, si l'on pouvoit supposer ses Franc-Maçons initiés aux derniers mystères de la secte. Il y a long tems que ses Loges y sont assez nombreuses pour avoir rempli un semblable projet, si avec les moyens des arrières Maçons, les Anglois en avoient adopté les plans & les complots.

Ce raisonnement seul me suffiroit pour excepter les Franc-Maçons Anglois en général, de ce que j'ai à dire sur les autres. Mais il est dans l'histoire même de la Maçonnerie, bien des raisons qui justifient encore, & nécessitent cette exception. En voici une qui me paroît démonstrative. Dans le tems où les illuminés d'Allemagne, les plus détestables des Jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des Maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les Maçons Anglois. Les lettres de Philon à Spartacus, représentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts & chamarrés des cordons, des bijoux de tous leurs grades, mais n'ayant dans le fond, soit contre les Puissances, soit sur la Religion, aucun de ces projets, de ces mystères qui tendent directement au but. Lorsque j'aurai donné l'histoire de ces Illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les Loges Angloises. Il est heureux pour elles de

se voir méprisées par les plus grands ennemis du trône, de l'autel & de toute société. (*V. les lett. de Philon à Spartacus.*)

Il fut long-tems en France, & en Allemagne une exception presque aussi générale à faire pour la plupart des Loges. On vit même paroître de la part de quelques unes, non seulement des protestations publiques, mais encore des renonciations à la Maçonnerie, aussitôt qu'elle fut, par les intrigues des Illuminés, infectée des principes & projets révolutionnaires. (*V. le discours d'un Vénérable, prononcé dans une Loge de Bavière.*) En un mot les exceptions à faire pour les Maçons honnêtes, ont été, & sont encore si nombreuses, qu'elles deviennent elles-mêmes un mystère inexplicable pour ceux qui n'ont pas saisi l'histoire & les principes de la secte. Comment en effet concevoir une association très nombreuse, d'hommes unis par des liens & des sermens, qui leur sont à tous extrêmement chers; & dans laquelle il n'est qu'un très petit nombre d'adeptes, qui connoissent le dernier objet de l'association même? Cette énigme seroit aisée à concevoir, si avant ces mémoires sur les Jacobins modernes, il m'eût été possible de rédiger ceux que j'espère publier un jour sur le Jacobinisme de l'antiquité & du moyen âge. Pour suppléer à ce défaut, & pour mettre de l'ordre dans nos idées sur cette fameuse association, je traiterai d'abord

Exceptions pour les autres pays.

de son secret commun à tous ses grades ; c'est à-dire, en quelque sorte de ses petits mystères, ensuite du secret & de la doctrine de ses arrières Loges ; ou bien des grands mystères de la Franc-Maçonnerie. Je parlerai encore de son origine, de sa propagation ; enfin de son union avec les Sophistes conjurés, & des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, soit contre la Religion, soit contre les Souverains.

Secret
général de
la Maçon-
nerie dévoilé
par les
Maçons.
eux mêmes.

Jusques au douze Août, mille sept cent quatre vingt douze, les Jacobins François n'avoient encore datté les Fastes de leur Révolution, que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante huit heures déclaré par les Rebelles, déchu de tous les droits au Trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'Assemblée des Rebelles prononça, qu'à la datte de *la liberté*, on ajouteroit désormais dans les actes publics, la datte de *l'égalité* ; & ce décret lui-même fut datté, la quatrième année *de la liberté*, la première année, le premier jour *de l'égalité*.

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce secret si cher aux Franc-Maçons, & prescrit dans leurs Loges, avec toute la religion du serment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret, ils s'écrièrent : enfin nous y voilà ; la France entière

n'est
font t
fera b
J'ai
tendu
donno
alors l
le moi
" gra
" Ege
" & f
" là t
" de
J'ai en
de la b
de ceu
ordres
revêtu
préside
tout ce
des proj
homme
secret ;
formais
la gloir
dans e
toute c
dont el
Tel
Maçons

n'est plus qu'une grande Loge. Les François sont tous Franc-Maçons, & l'univers entier le fera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces transports; j'ai entendu les questions & les réponses auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les Maçons jusques alors les plus réservés, répondre désormais sans le moindre déguisement: "oui enfin, voilà le
" grand objet de la Franc-Maçonnerie rempli.
" *Egalité & liberté; tous les hommes sont égaux*
" *& frères; tous les hommes sont libres*; c'étoit
" là toute l'essence de notre Code, tout l'objet
" de nos vœux, tout notre grand secret." J'ai entendu plus spécialement ces paroles sortir de la bouche des Franc-Maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vu décorés de tous les ordres de la Maçonnerie la plus profonde, & revêtus de tous les droits de *Vénérables*, pour présider aux Loges. Je les ai entendus devant tout ce que les Maçons appelloient jusqu'alors *des profanes*, non seulement sans exiger ni des hommes ni des femmes, la moindre espèce de secret; mais même avec tout le désir que désormais toute la France en fût instruite, pour la gloire des Maçons; pour qu'elle reconnût dans eux ses bienfaiteurs, & les auteurs de toute cette Révolution *d'égalité & de liberté*, dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le secret général des Franc-Maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux

des anciens, les petits mystères, commun à tous les grades, le mot qui disoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication seule le rendoit innocent dans les uns, monstreux dans les autres. En attendant que nous rendions raison de cette différence, que les Maçons de quelque grade qu'ils soient, ne s'en prennent pas à nous, si ce fameux secret, ailleurs même que dans Paris, va cesser d'en être un. Ce n'est pas nous qui sommes les premiers à le rompre. Il est trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puisse long tems être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt si nous avons pu l'être. En fussions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire : ces Maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la Maçonnerie, en révélant des mystères qui n'attendoient pour être dévoilés, que le moment où ils pouvoient l'être, sans s'exposer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui jadis initiés à ces mystères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes ; que cette égalité & cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la Maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funeste à leur Patrie, & pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or j'ai rencontré depuis la Révolution, & en

fran
jadis
d'hui
qui r
toute
égali
Je
ne pa
blir u
confi
de to
fait q
ayent
n'aye
sociét
tous l
rale.
impor
ce sec
possib
de l'in
Socié
à ces
certifi
che d
Franc
étant
Av
assez
l'égal

France, & ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très zélés pour la Maçonnerie, aujourd'hui confessant avec amertume ce fatal secret, qui réduit toute la science Maçonnique, comme toute la Révolution Française, à ces deux mots : *égalité & liberté*.

Je conjure encore les Maçons honnêtes, de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une Révolution semblable. Quand j'aurai constaté cet article de leur code, l'essence, la base de tous leurs mystères, je dirai comment il s'est fait que tant d'ames honnêtes, vertueuses, n'en aient pas soupçonné le but ultérieur ; qu'elles n'aient vu même dans la Maçonnerie, qu'une société de bienfaisance, & de cette fraternité que tous les cœurs sensibles voudroient rendre générale. Mais pour l'histoire de la Révolution, il importe de ne plus laisser le moindre doute sur ce secret fondamental. Sans cela il seroit impossible de concevoir le parti que les Sophistes de l'impiété & de la rébellion, ont su tirer de la Société Maçonnique ; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux, que bien des personnes peuvent certifier avoir entendu, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs succès en France leur ont fait regarder le secret, comme étant désormais superflu.

Autres
preuves de
ce secret.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen assez facile de reconnoître que *la liberté & l'égalité* étoient le grand objet de la Franc-

Maçonnerie. Le nom seul des Franc-Maçons, signifiant, sonant partout la même chose que *Libres-Maçons*, indiquoit d'abord le grand rôle que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachotent plus volontiers le sens sous le mot de *fraternité*, qui disoit assez la même chose. Mais combien de fois ne les a-t-on pas entendus se vanter que dans leurs loges, ils étoient tous *égaux*, & frères; qu'il n'étoit dans leurs loges, ni Marquis ni Princes, ni Nobles ni Roturiers, ni Pauvres ni Riches, ni distinction quelconque de rangs ou de personnes; qu'ils n'y connoissoient plus d'autre titre que celui de *frères*, parceque ce nom seul les rendoit tous *égaux*!

Il est vrai qu'il étoit strictement défendu aux Franc-Maçons de jamais écrire ces deux mots réunis, *égalité liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes, consistoit leur secret; & cette loi étoit si bien observée par leurs écrivains, que je ne sache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aye lu un bien grand nombre, & des plus secrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisoit semblant de trahir le secret de la Maçonnerie, n'ôtoit en révéler qu'une partie. L'ordre des Franc-Maçons répandus par toute la terre, disoit-il, a pour objet la Charité, *l'égalité des conditions* & la parfaite harmonie. (*V. son essai sur les Il-*

luminés, Chap. 15.) Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce assez la *liberté* qui doit régner dans cette égalité, Mirabeau, Maçon lui-même, savoit que le tems n'étoit pas encore venu, où ses confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifesté que dans ces deux mots réunis consistoit leur secret général; mais cette réserve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un & l'autre étoient précieux dans leurs mystères. Qu'on examine la plus-part de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs festins, & dont ils ont fait imprimer un si grand nombre; on y verra presque toujours percer les éloges de la *liberté* & de l'*égalité*. * On verra de même, tantôt l'une tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions, dans les discours qu'ils pronoyoient & qu'ils faisoient quelque fois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il est tems

(*) *C'est ainsi que dans les chansons Angloises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en sont le principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci :*

Masons have long been free;

And may they ever be . . .

Princes and King our brother are.

Mais tout cela chez les Anglois, a un sens bien différent du Jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

que je dise celles qui me sont propres. Quoique j'aye vu tant de Maçons depuis le décret sur *l'égalité*, s'expliquer nettement sur ce fameux secret ; & quoique leur serment dût les rendre bien plus réservés que moi, qui n'en ai fait aucun ni à leurs Loges, ni à leur révolution *d'égalité* & de *liberté*, je garderois encore un profond silence sur ce dont je puis parler comme témoin, si je n'étois pleinement convaincu, combien il importe aujourd'hui que le dernier & le profond objet de la Maçonnerie, soit enfin connu de tous les peuples. Je serois très fâché d'offenser, surtout en Angleterre, des milliers de Maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain ; mais ce ne fera pas sans doute les Maçons de cette espèce qui préféreront l'honneur de leur secret au salut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la Maçonnerie, contre une secte scélérate qui fait servir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc sans déguisement, sans crainte de manquer aux Maçons que j'estime & que je révère ; me souciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je méprise, dont je déteste les complots.

L'auteur
admis aux
Loges &
comment.

Depuis plus de vingt ans il étoit difficile de ne pas rencontrer en France, & surtout dans Paris, quelques uns de ces hommes admis dans la Société maçonique. Il s'en trouvoit dans mes connoissances, & parmi ceux là, plusieurs

dont l'estime & l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me sollicitoient de me faire inscrire dans leur confrérie. Sur mon refus constant, ils prirent le parti de m'enroler malgré moi. La partie fut liée; on m'invite à dîner chez un ami; je me trouve seul profane au milieu de Maçons. Le repas terminé, les domestiques renvoyés, on propose de se former en loge, & de m'initier. Je persiste dans mon refus, & surtout dans celui de faire le serment de garder un secret dont l'objet m'est inconnu. On me dispense de ce serment; je résiste encore; on me presse, surtout en me disant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la Maçonnerie, que la morale en est excellente; je réponds en demandant si elle vaut mieux que celle de l'Evangile. Au lieu de répliquer, on se forme en loge, & alors commencent toutes ces singeries, ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçonniques, tels que *Joakim & Booz*. Je cherche à m'échapper; l'appartement est vaste; la maison écartée; les domestiques ont le mot; toutes les portes sont fermées; il faut bien se résoudre à être au moins passif, à laisser faire. On m'interroge, je réponds presque à tout en riant; me voilà déclaré *apprentif*; & tout de suite *compagnon*. Bientôt même c'est un troisième grade, c'est celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaste

falle ; la scène change, & devient plus sérieuse. En m'épargnant les épreuves pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des questions insignifiantes, ennuyeuses.

Au moment où je m'étois vu forcé de laisser jouer cette comédie, j'avois eu soin de dire que puisqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laisser faire; mais que si je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre chose contre l'honneur ou la conscience, ils apprendroient à me connoître.

Jusques là je ne voyois que jeu & que puérilité, cérémonies burlesques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre ; mais je n'avois déplu par aucune réponse. Enfin survient cette question que me fait gravement le Vénérable : “ êtes-vous disposé, mon frère, “ à exécuter tous les ordres du Grand-Maître “ de la Maçonnerie, quand même vous recevriez des ordres contraires de la part d'un “ Roi, d'un Empereur, ou de quelqu'autre “ Souverain que ce soit? — Ma réponse fut, “ *non*. — Le Vénérable s'étonne, & reprend : “ comment *non* ! vous ne seriez donc venu “ parmi nous, que pour trahir nos secrets ! “ Quoi ! vous hésiteriez entre les intérêts de la “ Maçonnerie, & ceux des profanes ! Vous ne “ savez donc pas que de tous nos glaives, il “ n'en est pas un seul qui ne soit prêt à percer “ le cœur des traitres ! ” — Dans cette ques-

tion.
l'acc
jeu ;
J'ajou
“ il e
“ ven
“ mo
“ de
“ dit
“ béi
“ les
“ pro
“ Me
“ rier
“ fav
Cett
ble. Il
il me p
çant.
menac
ne vou
iffance
position
ceux d
“ ou M
“ tous
“ de c
“ vou
“ voila
“ drez

tion, dans tout le sérieux, & les menaces qui l'accompagnoient, je ne voyois encore qu'un jeu; je n'en répondis pas moins négativement. J'ajoutai ce qu'on peut aisément imaginer: " il est assez plaisant de supposer que je sois
" venu chercher les secrets de la Maçonnerie,
" moi, qui ne suis ici que par force. Vous parlez
" de secrets; vous ne m'en avez point encore
" dit. S'il faut pour y arriver, promettre d'o-
" béir à un homme que je ne connois pas; & si
" les intérêts de la Maçonnerie peuvent com-
" promettre quelqu'un de mes devoirs, adieu,
" Messieurs; il en est tems encore, je ne fais
" rien de vos mystères, je n'en veux rien
" favoir, "

Cette réponse ne déconcerta pas le Vénérable. Il continuoit à jouer son rôle à merveille; il me pressoit; il devenoit toujours plus menaçant. Je soupçonnois sans doute que toutes ces menaces n'étoient qu'un jeu véritable; mais je ne voulois pas même en jouant, promettre obéissance à leur Grand Maître, surtout dans la supposition que ses ordres fussent jamais contraires à ceux du Roi. Je répondis encore: " ou Frères,
" ou Messieurs, je vous ai annoncé que si dans
" tous vos jeux, il se trouvoit quelque chose
" de contraire à l'honneur ou à la conscience.
" vous apprendriez à me connoître: vous y
" voilà; faites de moi tout ce que vous vou-
" drez; mais vous n'obtiendrez pas de moi

“ que je promette jamais rien de semblable,
“ Encore une fois, *non*.”

A l'exception du Vénérable, tous les Frères gardoient un morne silence, quoiqu'ils ne fissent dans le fonds, que s'amuser de cette scène. Elle devenoit encore plus sérieuse entre le Vénérable & moi. Il ne se rendoit pas ; il renouvelloit toujours sa question, pour m'excéder & m'arracher un *oui*. A la fin, je me sens en effet excédé. J'avois les yeux bandés ; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, & en frappant du pied, je réponds par un *non* accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'instant toute la Loge part de battemens de mains, en signe d'applaudissement. Le Vénérable donne alors des éloges à ma confiance ; voilà, dit-il, entre autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, & qui sachent avoir de la fermeté. A mon tour, je leur dis : “ des gens de caractère ! Et combien en trouvez-vous qui
“ résistent à vos menaces ? Et vous-mêmes,
“ Messieurs, n'avez-vous pas dit *oui* à cette
“ question ? Et si vous l'avez dit, comment
“ espérez-vous me faire croire que dans tous
“ vos mystères, il n'y a rien de contraire à
“ l'honneur ou à la conscience ? ”

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la Loge ; les Frères s'approchèrent de moi, en disant que je prenois les choses trop au sérieux, trop à la lettre ; qu'ils n'avoient jamais pré-

tendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon François; que je n'en serois pas moins admis malgré ma résistance. Le maillet du Vénérable remit chacun à sa place; il m'annonça alors ma réception au grade de Maître, en ajoutant que si je ne savois pas encore le secret de la Maçonnerie, c'est qu'on ne pouvoit me le dire que dans une Loge plus régulière, & tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les signes & les mots de passe pour ce troisième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Cela me suffisoit pour être admis en Loge régulière; nous nous trouvâmes tous Frères; & moi, dans un après diné, apprentif, compagnon & maître Franc-Maçon, sans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoissois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la protestation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir; & je dois leur rendre cette justice, que lors de la Révolution, ils se font tous montrés bons Royalistes, à l'exception du Vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le Jacobinisme. Je promis d'assister à leur séance régulière, pourvu qu'on ne m'y parlât pas de serment. Ils me promirent de n'en point exiger; & ils tinrent parole. Seulement ils me sollicitèrent d'inscrire mon nom sur la liste qui étoit régulièrement envoyée au

grand Orient. Je refusai encore, en demandant du temps pour délibérer ; & lorsque j'eus assez vu ce que c'étoient que ces Loges, je me retirai, sans avoir même consenti à cette inscription.

La première fois que je fus admis en Loge régulière, j'en fus quitte pour un beau discours sur la Maçonnerie, dont je ne savois pas encore grand chose. Je me retrenchai sur la Fraternité, sur le plaisir de vivre avec des Frères.

On étoit convenu ce jour là, de recevoir un apprentif, à qui le secret seroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je pusse l'apprendre moi-même, comme simple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire & la Loge, & les cérémonies, & les épreuves de ces receptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux simplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *clef des Maçons*, dans leur *Cathéchisme*, & quelques autres livres de cette espèce, est de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus, & vu donner, à quelques différences près, fort peu essentielles.

L'article important pour moi, étoit d'apprendre enfin le fameux secret de la Maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendaire reçut ordre de s'approcher du Vénérable. Alors ceux des Frères qu'on avoit armés d'un

glai
épée
de m
lent t
cette
élevé
Le V
derr
l'inv
& sur
va pr
perce
chapp
jure c
& les
au ve
ferme
roles,
juger
mon c
nerie
tous le
sont fr
on em
ferma
nique.
J'ét
dre int
que je
tendis.

glaive, se forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées & penchées les pointes en avant, de manière à former ce que les Maçons appellent la *voute d'acier*. Le récipiendaire passe sous cette voute, & arrive devant un espèce d'autel élevé sur deux gradins, au fonds de la Loge. Le Vénérable assis sur un fauteuil ou trône derrière cet autel, lui fait un long discours sur l'inviolabilité du secret qui va lui être confié, & sur le danger de manquer au serment qu'il va prononcer; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, & lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur, & les entrailles arrachées, & ses cendres jettées au vent, s'il vient jamais à trahir ce secret. Le serment prononcé, le vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois: mon cher frère, le secret de la Franc-Maçonnerie consiste dans ces mots: *égalité & liberté; tous les hommes sont égaux & libres, tous les hommes sont frères*. Le Vénérable n'ajouta pas un mot; on embrassa le *frère égal & libre*. La Loge se ferma, & on passa gaiement au repas Maçonique.

J'étois si éloigné alors de soupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux secret, que je faillis à éclatter de rire, lorsque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'a-

voient introduit : si c'est là tout votre grand secret, il y a long-tems que je le fais.

Et en effet, si l'on entend par-là que les hommes ne sont pas faits pour être esclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* sous l'empire des loix ; si par *égalité* on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'eusse besoin d'être Maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'Evangile, que dans leurs jeux puérils. Je dois dire que dans toute la Loge, quoiqu'elle fût assez nombreuse, je ne voyois pas un seul Maçon donner au grand secret un autre sens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades, pour arriver à une liberté, à une égalité toute différentes ; que la très grande partie des Maçons, même dans les grades plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

Qu'on ne s'étonne pas surtout qu'en Angleterre, la Franc-Maçonnerie soit une société composée en général de très bons citoyens, dont l'objet principal est de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité, qui n'est pour eux autre chose que la fraternité générale. La très grande partie des Maçons Anglois ne reconnoissent que les trois premiers grades ; & on peut être assuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente question sur l'obéissance au

Gra
cati
ren
Ang
J'ai
par
tous
& la
toire
leçon
vu l
vérité
pêch
mar
de la
ou à
J'ai
Gran
cilien
que
tous
tions
Ire.
entre
autre
ment
mes
les A
n'arr

Grand-Maître de l'Ordre, il n'y a que l'explication Jacobine de l'égalité & de la liberté qui rende leur secret dangereux. Le bon sens des Anglois leur a fait rejeter cette explication. J'ai même entendu parler d'une résolution prise par leurs principaux Maçons, pour rejeter tous ceux qui cherchent à introduire l'égalité & la liberté révolutionnaires. J'ai vu dans l'histoire de leur Maçonnerie, des discours & des leçons très sages, pour éviter les abus. J'y ai vu le Grand-Maître avertir les Frères, que la véritable égalité maçonnique ne doit pas les empêcher de donner à chacun, hors des Loges, ces marques de respect, de déférence que l'usage de la société attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différens grades & titres politiques. J'ai vu encore dans ces instructions secrètes des Grand-Maîtres, d'excellentes leçons, pour concilier toute leur liberté & leur égalité maçonnique avec la fidélité, la soumission aux loix, avec tous les devoirs du bon citoyen. (*V. ces instructions dans l'histoire angloise de la Maçonnerie, Ire. partie.*) Ainsi quoique tout soit commun entre les Maçons Anglois & ceux de toute autre nation, jusqu'au grade de Maître inclusivement, quoiqu'ils aient le même secret, les mêmes mots, les mêmes signes pour se reconnoître; les Anglois s'arrêtant généralement à ce grade n'arrivent point aux grands mystères; ou pour

276 CONSPIRATION DES SOPHISTES

mieux dire, ils les ont rejetés. Ils ont su en épurer la Franc-Maçonnerie. On va voir à quel point ces grands mystères sont en effet inconciliables avec le caractère d'une nation qui a tant de fois justifié l'idée que l'on a de sa sagesse.



C
ou p
emb
avo
pren
asse
rieu
pou
d'all
liber
à ce
guer
dém
myst
le de
leur
four
veur
dispe
rites
gner
est d
objet

CAPITRE IX.

DES GRANDS MYSTÈRES, OU SECRETS DES
ARRIÈRE-LOGES DE LA MAÇONNERIE.

CE que j'entends ici par les Arrière-Loges, ou par les derniers grades de la Maçonnerie, embrasse en général tous les Maçons, qui après avoir passé par les trois premiers grades d'*Apprentifs, de Compagnons, de Maîtres*, se trouvent assez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, & enfin à celui où le voile se déchire pour eux, où il n'est plus d'emblèmes & plus d'allégories, où le double principe d'égalité de liberté s'explique sans équivoque, & se réduit à ces mots: guerre au Christ & à son eulte; guerre aux Rois & à tous leurs trônes. Pour démontrer que tel est le résultat des grands mystères de la Franc-Maçonnerie, ce n'est pas le défaut de preuves que j'ai à craindre, c'est leur multitude seule qui m'embarrasse. Elles fourniroient seules un assez gros volume; & je veux les resserrer dans ce chapitre. Qu'on me dispense au moins du détail des emblèmes, des rites, des sermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'essentiel est d'en faire connoître la doctrine & le dernier objet. C'est à cela aussi que je vais m'appliquer.

Objet de
ces mystères.

Commençons par des observations qui mettent le lecteur à portée de suivre ces mystères, à mesure qu'ils vont se développer.

Raisons
générales
qui ren-
dent ces
mystères
suspects.

Quoique dans les premiers grades des Maçons, tout semble puéril, il est cependant bien des choses que la secte n'a jettées en avant dans les premiers grades, que pour juger par l'impression qu'elles feroient sur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire.

1°. Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'est tantôt *de bâtir des Temples à la vertu, & des Cachots au vice*; & tantôt d'initier ses adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* sont enfoncés; & ces *profanes* sont tout le reste des hommes. Cette promesse est celle du premier *Cathéchisme* des Maçons. On ne trouvera pas un seul initié qui n'en convienne. Cependant cette promesse seule annonce qu'il est pour les Maçons, une morale, une doctrine, auprès de laquelle toute celle du Christ & de son Evangile, n'est qu'erreur & ténèbres.

2°. L'ère Maçonnique n'est point celle du Christianisme; *l'année de la lumière* date pour eux des premiers jours du monde. C'est là un de ces usages, que nul Maçon ne désavouera. Or cet usage dit assez clairement, que toute leur lumière, leur morale, leur science religieuse est antérieure à la Révélation Evangélique, à celle même de Moïse & des Prophètes;

qu'elle fera tout ce qu'il plait à l'incrédulité d'appeller la religion de la Nature.

3°. Dans le langage des Maçons, toutes leurs Loges ne sont qu'un temple fait pour représenter l'univers même, le Temple qui s'étend *de l'Orient à l'Occident & du Midi au Nord*. Dans ce Temple, on admet avec la même indifférence, le Juif & le Chrétien, le Musulman & l'Idolâtre, les hommes de toute religion, de toute secte. Tous y voient la *lumière*, tous y apprennent la science des vertus, du vrai bonheur, & tous peuvent y persister dans leur secte, dans tous les grades, jusqu'à celui qui leur apprend enfin, que toutes les religions ne sont qu'erreur & préjugé. Quoique bien des Maçons ne voient dans cette réunion, que cette charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre sur le Gentil & sur le Juif, sur l'Ortodoxe & sur l'Hérétique; j'ai peur que tant de zèle pour réunir l'erreur & le mensonge, ne soit pas autre chose que l'art de suggérer l'indifférence pour toutes les religions, jusqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

4°. C'est toujours avec la précaution des plus terribles sermens sur le secret, que les Maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu & des cachots aux vices. Quand la vérité & la

Objet des
mystères
prouvé par
la nature
des grades
Maçonni-
ques.

vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en secret ; mais au lieu de prescrire le serment de garder leurs leçons secrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les tait, lorsqu'il peut les répandre ; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour, ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la science des Maçons est vraiment une science de vertu & de bonheur conforme aux loix du Christianisme, au repos des Etats ; & alors qu'ont-ils donc tant à craindre des Pontifes & des Rois, depuis que l'univers est chrétien ? Ou bien, cette prétendue science est en opposition avec les loix religieuses & civiles de l'univers chrétien ; & alors il ne restie plus qu'à leur dire : celui-la fait le mal, qui aime à se cacher.

5°. Ce que les Maçons cachent n'est pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur association ; ce n'est pas cet esprit de fraternité de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux observateur de l'Evangile. Ce ne sont pas même les plaisirs, les douceurs de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels. Au contraire, ils exaltent sans cesse leur esprit de bienfaisance ; & personne n'ignore les plaisirs des adeptes convives. Il est donc dans leur secret, quelque chose d'une toute autre nature que cette fraternité ; quel-

que chose de moins innocent, que la joie des fantés Maçonniques.

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout Maçon ; ce qui pouvoit leur faire soupçonner à eux-mêmes qu'il étoit dans les derniers grades de leur société, des secrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher, que celui de leur fraternité, de leurs signes, & de leurs mots de Passe. L'affectation seule du secret sur ces premiers mots de la Maçonnerie *Egalité, Liberté*, le serment de ne jamais montrer dans ces deux mots la base de la doctrine Maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la secte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'Etat ou de la Religion. C'est en effet pour arriver à cette explication dans les derniers mystères, qu'il falloit tant d'épreuves, tant de sermens, & tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés se vérifient dans les Arrières-Loges, je dois ici revenir sur le grade de Maître, & raconter l'histoire allégorique dont les profonds mystères de la secte ne sont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de Maître-Maçon, la Loge est tendue en noir ; au milieu est un Sarcophage élevé sur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire ; les Frères sont autour, dans les attitudes de la douleur & de la vengeance. Quand

l'adepte a été admis, le Vénérable lui raconte l'histoire ou la fable suivante.

Histoire
allégorique
d'Adoniram, base
de tous ces
grades.

Adoniram choisi par Salomon, présidoit au paiement des ouvriers qui bâtissoient le Temple. Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le salaire qui lui convenoit, Adoniram les divisa en trois classes, apprentifs, compagnons, & maîtres. Il donna à chacune son mot du gué, ses signes propres, & la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque classe devoit tenir ses signes & son mot extrêmement secrets. Trois compagnons voulant se procurer la parole, & par là le salaire des maîtres, se cachèrent dans le Temple, se postèrent ensuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le Temple, le premier compagnon qu'il rencontre, lui demande la *parole de maître*. Adoniram refuse, & reçoit sur la tête un grand coup de bâton. Il veut fuir par une autre porte; même rencontre; même demande, & même traitement. A la troisième porte enfin, le troisième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses assassins l'enterrent sous un tas de pierre, au dessus duquel ils mettent une branche d'Accacia, pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

L'absence d'Adoniram désespère Salomon & les maîtres. On le cherche partout; enfin un

des maîtres découvre son cadavre, & le prend par un doigt qui se détache de la main ; il le prend par le poignet qui se détache du bras ; & le maître dans son étonnement s'écrie : *Mac Benac*, ce qui signifie, suivant les Maçons : *la chair quitte les os*.

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du gué, appelé *la parole*, tous les Maîtres convinrent de le changer, & d'y substituer ces mots de *Mac Benac*, mots vénérables, que les Franc-Maçons n'osent prononcer hors des loges, & dont alors même, chacun ne prononce qu'une syllabe, en laissant à son voisin le soin d'achever le mot.

Cette histoire finie, l'adepte est instruit que l'objet de son grade est de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, & à venger la mort de ce martyr du secret maçonnique. (*V. dans les livres de Maçonnerie le grade de maître.*) La plus grande partie des Maçons ne voyant dans cette histoire qu'une fable, & dans tout ce qui l'accompagne, que des jeux d'enfans, se soucient fort peu d'aller plus avant dans ces mystères.

Le moment où ces jeux deviennent plus sérieux, est le grade d'*Elu*. Ce grade a deux parties. L'une s'applique à la vengeance d'Adoniram qui devient ici *Hiram* ; l'autre est la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine sacrée qu'elle exprimoit, & qui a été perdue.

Grade
d'Elu.
Ire. partie.

Dans ce grade d'*Elu*, tous les Frères paroissent vêtus en noir, portant au côté gauche un plastron, sur lequel on a brodé une tête de mort, un os & un poignard, le tout entouré de la devise *vaincre ou mourir*, avec un cordon en fautoir portant même devise. Tout respirer la mort & la vengeance dans le costume & le maintien. L'Aspirant est conduit dans la Loge, un bandeau sur les yeux, les mains couvertes de gans ensanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur pour le crime dont il est accusé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie, qu'en promettant de venger le père des Maçons, par la mort de son assassin. On lui montre une sombre caverne; il faut qu'il y pénétre; on lui crie: frappez tout ce qui va vous résister; entrez, défendez-vous, & vengez notre Maître; c'est à ce prix que vous ferez *Elu*. Un poignard à la main droite, une lampe à la main gauche, il s'avance; un phantôme se trouve sur ses pas; il entend encore cette voix; frappez, vengez Hiram; voilà son assassin. Il frappe; le sang coule—Coupez encore la tête à l'assassin—La tête du cadavre se trouve à ses pieds; il la saisit par les cheveux; * il la porte triomphant,

* On devine aisément que ce Cadavre n'est qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de sang.

en preuve de sa victoire, la montre à chaque Frère, & il est jugé digne d'être *Elu*.

J'ai demandé à divers Maçons si cet apprentissage de férocité ne leur faisoit pas au moins soupçonner que la tête à couper, étoit celle des Rois; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorsque la Révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

Il en étoit de même pour la partie religieuse de ce grade. Ici l'adepte se trouvoit Pontife & Sacrificateur avec tous ses confrères. Revêtus des ornemens du Sacerdoce, ils offroient le pain & le vin suivant l'ordre de Melchisedec. L'objet secret de cette cérémonie, étoit de rétablir l'égalité religieuse, de montrer tous les hommes également Prêtres, Pontifes, de rappeler tous les Maçons à la religion de la nature, & de leur persuader que celle de Moïse & de Jésus-Christ, par la distinction des Prêtres & des laïcs, avoit violé les droits naturels de la liberté & de l'égalité religieuses. Il a fallu encore la Révolution à bien des adeptes, pour confesser qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet essai régicide dans leur grade d'*Elu*. *

II. partie.

* Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je placerois ici le grade Maçonique appelé des Chevaliers du Soleil; mais ce grade ne m'est connu que parcequ'on en lit dans le voile levé, ouvrage de Mr. l'Abbé le Franc, homme assuré-

Hautsgra.
des des
Franc-
Maçons
Ecoffois.

Ces mystères en effet ne se déclarent pas formellement au Frère Elu. La plupart des Maçons admis à ce grade, se mettent peu en peine d'en pénétrer le sens; ils cherchent même à se cacher des explications qui les révolteroient, tant qu'il leur reste encore quelque sentiment

ment très vertueux, très véridique, & l'un de ces dignes Ecclésiastiques, qui ont mieux aimé tomber, le 2 Septembre 1792, sous le glaive des assassins, que de trahir leur Religion; mais cet Auteur a négligé de nous apprendre où il avoit puisé ses connoissances sur les grades Maçonniques. Je vois d'ailleurs qu'il n'étoit pas assez instruit sur l'origine même de la Maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Socin. Il me semble n'avoir en connoissance des grades Ecoffois, que sur des traductions peu exactes, & faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaisoit à nos François d'y faire.

D'un autre côté, je sais que ce grade du Soleil est de moderne création. A son style tudesque, j'en connoitrois l'Auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces Philosophes de la haute Aristocratie, qui se trouvant trop bien de leur rang dans ce monde, pour viser à une autre égalité qu'à celle qui se borne aux Frères tous égaux dans les orgies Maçonniques, & tous également impies. Aussi ne voit-on rien dans ce grade, qui tende à la partie du système dirigée contre les Trônes. Il est d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup

de religion, ou de fidélité à l'égard de leur Prince. Plusieurs se dégoutent de toutes ces

de Franc-Maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblèmes susceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces Maçons Chevaliers du Soleil. Ce grade se donnoit seulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équivoque. C'est plutôt un grade du nouveau Philoſophie de l'impiété, que de l'ancienne Maçonnerie. Sous ce jour encore, il mérite d'être connu ; il ſuffira pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici Mr. le Franc eſt mon ſeul guide.

En arrivant à ce grade ſupérieur, il n'étoit plus poſſible à l'adepte de ſe diſſimuler combien le code Maçonnique étoit incompatible avec les moindres veſtiges du Chriſtianisme. Ici le Vénérable prend le nom d'Adam ; l'introducteur celui de Vérité ; Et voici une partie des leçons que ce frère Vérité eſt chargé de donner au nouvel adepte, en recapitulant tous les emblèmes qu'il a vus juſques là dans la Maçonnerie.

“ Apprenez, d'abord que les trois premiers
 “ meubles que vous avez connus, tels que la Bible,
 “ le Compas & l'Equerre, ont un ſens caché que
 “ vous ne connoiſſez pas — Par la Bible vous devez
 “ entendre que vous ne devez avoir d'autre loi
 “ que celle d'Adam, celle que l'Eternel avoit gra-
 “ vée dans ſon cœur. Cette loi eſt celle qu'on

épreuves, & se contentent des grades inférieurs qui suffisent d'ailleurs pour être regardés com-

“ appelle la loi naturelle. *Le Compas* vous aver-
 “ tit que Dieu est le point central de toutes choses,
 “ dont les uns & les autres sont également proches
 “ & également éloignés — Par l'*Equerre* il nous
 “ est découvert que Dieu a fait toutes choses
 “ égales — La *Pierre Cubique* vous avertit que
 “ toutes vos actions doivent être égales par
 “ rapport au *Souverain Bien* — La mort d'*Hiram*
 “ & le changement du mot de *Maître* vous appren-
 “ nent qu'il est difficile d'échapper aux pièges de
 “ de l'ignorance, mais qu'il faut se montrer aussi
 “ ferme que le fut notre *Vénérable Hiram*, qui
 “ aimait mieux être massacré que de se rendre à la
 “ persuasion de ses assassins. ”

La partie la plus essentielle de ce discours du frère vérité, est dans ce qu'il ajoute, en expliquant le grade d'*Elu*. Voici entre autres ce qu'on y lit:

“ Si vous me demandez qu'elles sont les qualités
 “ qu'un *Maçon* doit avoir pour arriver au cen-
 “ tre du vrai bien? Je vous répondrai que pour
 “ y arriver, il faut avoir écrasé la tête du Ser-
 “ pent de l'ignorance mondaine; avoir secoué le
 “ joug des préjugés de l'enfance, concernant les
 “ mystères de la Religion dominante du pays où
 “ l'on est né. Tout culte religieux n'a été in-
 “ venté que par l'espoir de commander, &
 “ d'occuper le premier rang parmi les hommes,

me Frères par tous les autres Maçons, pour payer son écot à tous les repas, à toutes les

“ que par une paresse qui engendre, par une
 “ fausse piété, la cupidité d’acquérir les biens
 “ d’autrui; enfin que par la gourmandise, fille de
 “ l’hypocrisie, qui met tout en usage pour contenir
 “ les sens charnels de ceux qui les possèdent, & qui
 “ lui offrent sans cesse, sur un autel dressé dans
 “ leurs cœurs, des holocaustes que la volupté, la
 “ luxure & le parjure leur ont procuré.—Voilà,
 “ mon cher frère, tout ce qu’il faut savoir com-
 “ battre—voilà le monstre sous la figure du Ser-
 “ pent à exterminer. C’est la peinture fidelle de
 “ ce que l’imbécille vulgaire adore sous le nom
 “ de Religion. ”

“ C’est le profane & le craintif Abiram, qui
 “ devenu, par un zèle fanatique, l’instrument
 “ du Rit Monacal & Religieux, porta les pre-
 “ miers coups dans le sein de notre père Hiram;
 “ c’est-à-dire, qui sappa les fondemens du Céleste
 “ Temple, que l’Eternel lui-même avoit élevé sur
 “ la terre à la sublime vertu. ”

“ Le premier âge du monde a été témoin de ce que
 “ j’avance. La plus simple loi de la nature
 “ rendit nos premiers pères les mortels les plus
 “ heureux; le monstre d’orgueil paroît sur la terre;
 “ il crie, il se fait entendre aux hommes, & aux
 “ heureux de ce tems; il leur promet la béatitu-
 “ de, & leur fait sentir par des paroles emmiellées,

fêtes ou orgies Maçonniques ; ou même pour avoir droit aux secours que les Loges destinent aux indigens. Celui dont le zèle ne se refroidit pas, passe ordinairement, ou du grade de simple Maître, ou de celui d'Elu, aux trois grades de la Chevalerie Ecoffaise. Je n'irai point chercher le résultat de ces trois grades dans des auteurs qu'on puisse suspecter de vouloir les décréditer. L'adepte Allemand qui les a fait passer dans sa langue pour l'instruction des Maçons ses compatriotes, est un des Chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y voit renfermée. Il met tout son génie à la défendre, je ne pouvois pas prendre un auteur moins suspect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des Frères ; voici ce que les profanes peuvent conclure de ses leçons. (*V. les grades des Maîtres Ecoffois, imprimés à Stokolm, An. 1784.*)

Tout Maçon qui veut être admis dans ces hautes Loges Ecoffoises, & même dans tous les

“ qu'il faisoit rendre à l'Eternel Créateur de toutes choses, un culte plus marqué & plus étendu, que celui qu'on avoit jusqu'alors pratiqué sur la terre. Cette Hydre à cent têtes, trompa, & trompe encore continuellement les hommes qui sont soumis à son empire, & les trompera jusqu'au moment où les vrais Elus paroîtront, pour la combattre & la détruire entièrement. ”
 (V. Grade des Cheval. de l'Etoile, N^o. 17.)
 Des leçons si impies n'ont pas besoin de réflexion.

autres grades Maçoniques, apprend d'abord que jusqu'à ce moment il a vécu dans l'esclavage. c'est pour cela qu'il n'est admis devant les frères que comme un esclave, ayant la corde au cou, & demandant à rompre ses liens. Il faudra qu'il paroisse dans une posture plus humiliante encore, lorsque du second Grade de Maître Ecoffois, il voudra être admis au troisième, à celui de Chevalier de St. André. Le Maçon qui aspire à cet honneur, est enfermé dans un obscur réduit ; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelasse son cou ; là, étendu par terre, à la sombre lueur d'une lampe, il est abandonné à lui-même, pour méditer sur l'esclavage auquel il est encore réduit, & pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des Frères arrive enfin, & l'introduit, en prenant la corde d'une main, & de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer, s'il oppose quelque résistance. Il n'est déclaré libre, qu'après avoir subi une foule de questions, & sur-tout qu'après avoir juré sur le salut de son âme, de ne jamais trahir les secrets qui lui seront confiés. Il seroit inutile de répéter ici tous les sermens ; chaque grade, & chaque subdivision de grade a le sien ; & ils sont tous affreux. Tous soumettent l'Aspirant aux plus terribles vengeances, ou de Dieu, ou des Frères, s'il manque à son secret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces secrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de Chevalier Ecoffois, l'adepte apprend qu'il est élevé à la dignité de *Grand Prêtre*; il reçoit une espèce de bénédiction, au nom de l'*Immortel & Invisible Jéhova*. C'est désormais sous ce nom, qu'il doit adorer la Divinité, *par ce que le sens de Jéhova, est bien plus expressif que celui d'Adonai*.

La science Maçonnique ne lui est encore donnée que comme celle de Salomon & d'Hiram, renouvelée par les Chevaliers du Temple; mais dans le second grade, elle se trouve avoir pour père, Adam lui-même. Ce premier homme & ensuite Noë, Nemrod, Salomon, Hugue des payens, fondateur des Templiers, & Jacques Molay leur dernier Grand-Maître, deviennent les Grands Sages de la Maçonnerie, les favoris de *Jéhova*. Enfin dans son troisième grade, on lui dévoile que la fameuse parole si long-tems oubliée, & perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhova*. Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occasion d'une église que les Chrétiens vouloient bâtir à Jérusalem. En fouillant le terrain sur lequel étoit jadis la partie du Temple de Salomon, appelée le *Saint des Saints*, on découvrit trois pierres, qui servoient de fondement à l'ancien Temple. La forme & l'union de ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhova* gravé sur la dernière. C'étoit-là la fameuse pa-

role perdue par la mort d'Adoniram. Les Chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monument si précieux. Ils portèrent en Ecosse ces trois pierres, & surtout celle où étoit gravé le nom de *Jéhova*. Les Sages Ecossois, à leur tour, n'oublèrent pas le respect qu'ils devoient à ce monument. Ils en firent les pierres fondamentales de leur première Loge; & comme cette Loge fut commencée le jour St. André, ceux qui étoient dans le secret des trois pierres & du nom de *Jéhova*, se donnèrent le nom de Chevaliers de St. André. Leurs héritiers, successeurs du secret, sont aujourd'hui les Maîtres parfaits de la Franc-Maçonnerie, les Grand-Prêtres de *Jéhova*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la Science Hermétique, à la transmutation des métaux; telle est en substance toute la doctrine révélée au frère initié dans les derniers mystères de la Chevalerie Ecossoise.

Dans l'espèce de catéchisme qu'on lui fait, pour savoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la loge, ou le Temple de Salomon, il est une question conçue en ces termes: *est-ce là tout ce que vous avez vu?* — La réponse est celle-ci: *j'ai vu bien d'autres choses; mais j'en garde le secret dans mon cœur, avec les Maîtres Ecossois.* Ce secret désormais ne doit pas être bien difficile à deviner.

Il se réduit à voir dans le *Maître Ecoffois*, le *Grand Prêtre de Jéhova*, de ce culte, de cette prétendue religion du Déiste, que l'on nous dit avoir été successivement celle d'Adam, de Noé, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du Grand Maître Molay, des Chevaliers du Temple; & qui doit être aujourd'hui la seule religion du parfait Maître Franc-Maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces mystères. Les Maçons Ecoffois étoient désormais déclarés libres, & tous également prêtres de *Jéhova*. Ce Sacerdoce les délivroit de tous les mystères de l'Evangile, de toute religion révélée. La liberté & le bonheur que la secte faisoit consister dans le retour au Déisme, disoit assez formellement aux adeptes, ce qu'ils devoient penser du Christianisme & de son divin Fondateur. Cependant les hauts mystères ne sont pas épuisés. Il reste aux Franc-Maçons à découvrir, par qui cette fameuse parole de *Jéhova* avoit été ravie; c'est-à-dire, par qui leur culte si chéri du Déiste, avoit été aboli. Il étoit trop visible, que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram, & de ses assassins, n'étoit qu'une simple allégorie, dont l'explication laissoit encore lieu à cette question: mais quel est donc le véritable assassin d'Adoniram? Quel est celui qui a détruit le Déisme sur la terre? Quel est le vrai ravisseur de la fameuse parole? La secte détestoit ce ravisseur; il falloit inspirer la même haine

né à ses profonds adeptes. Cet objet est celui d'un nouveau grade de Franc-Maçons, appelés *Chevaliers de Rose-Croix*.

C'est assurément le plus atroce des blasphêmes que d'accuser Jésus-Christ d'avoir détruit, par sa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'est qu'à lui seul est due au contraire la destruction de ces milliers de Dieux, qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifestant l'unité de nature dans la Divinité, l'Évangile nous a découvert la Trinité des personnes; cet inéfabable mystère & tous ceux qui captivent l'esprit sous le joug de la Révélation, humilient les Sophistes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renversé les autels des Idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, par ce que le Dieu qu'il leur prêchoit, n'est pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de Jésus-Christ-même le destructeur de l'unité de Dieu, ils en ont fait le grand ennemi de *Jéhova*. La haine qu'ils avoient dans leur cœur, & qu'ils vouloient faire passer dans celui des adeptes, est devenue le grand mystère d'un nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Rose-Croix*.

Comme on est rarement initié à ce grade, sans avoir obtenu celui de *Maître Écossais*, le Lecteur voit déjà que la parole à retrouver, n'est plus celle de *Jéhova*, Aussi tout change

t-il ici, tout y est relatif à l'Auteur du Christianisme. La décoration ne semble faite que pour rappeler la tristesse du jour, où il fut immolé sur le calvaire. Un long drap noir tapisse les murailles; un autel dans le fond; au dessus de cet autel, un transparent qui laisse appercevoir trois croix, & celle du milieu distinguée par l'inscription ordinaire des Crucifix. Les Frères en Chasuble Sacerdotale, sont assis par terre, dans un profond silence, l'air triste & affligé, le front appuyé sur la main, en signe de douleur. L'événement qui les attriste n'est rien moins que la mort du fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeste, dès la réponse à la question par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des Maçons.

Le Président interroge le premier Surveillant: Quelle heure est-il? La réponse varie suivant les grades; ici elle est conçue en ces termes: " il est la première heure du jour, " l'instant où le voile du temple se déchira; où " les ténèbres & la consternation se répandirent sur la surface de la terre, où la lumière " s'obscurcit, où les *outils de la Maçonnerie* se " *brisèrent*, où l'Etoile flamboyante disparut, " où la Pierre Cubique fut brisée, où la parole " fut perdue. " (Voyez grade de Rose-Croix.)

L'adepte qui a suivi dans la Maçonnerie le progrès de ses découvertes, n'a pas besoin de nouvelles leçons, pour entendre le sens de ces

paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhova* fut perdu, fut précisément celui où J. C. ce Fils de Dieu mourant pour le salut des hommes consumma le grand mystère de la Religion Chrétienne, & détruisit toute autre religion, soit judaïque, soit naturelle & philosophique. Plus un Maçon est attaché à la *parole*, c'est-à-dire à la doctrine de sa prétendue religion naturelle, plus il apprendra à détester l'auteur & le consommateur de la Religion révélée.

Aussi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades supérieurs, n'est-elle plus l'objet de ses recherches dans celui-ci ; il faut à sa haine quelque chose de plus. Il lui faut un mot, qui dans sa bouche, & dans celle de ses coadepes, rappelle habituellement le blasphème du mépris & de l'horreur contre le Dieu du Christianisme. Et ce mot, il le trouve dans l'inscription même apposée sur la Croix.

On sait que ces lettres formant le mot *INRI* ne sont que les initiales de l'inscription *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs, L'adepte Rose-Croix* apprend à y substituer l'interprétation suivante : *Juif de Nazareth conduit par Raphaël en Judée ;* interprétation qui ne fait plus de Jésus-Christ qu'un Juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jérusalem, pour y être puni de ses crimes. Dès-que les réponses de l'Aspirant ont prouvé qu'il connoît ce sens Maçonique de l'inscription *INRI*, le Vénérable s'écrie : *met*

Frères la parole est retrouvée; & tous applaudissent à ce trait de lumière, par lequel le Frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la Religion Chrétienne, ne fut qu'un simple Juif crucifié pour ses crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ, ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que sans cesse ils l'aient présente à leur esprit. Le Maçon Rose-Croix la redira, lorsqu'il rencontrera un Frère de son grade. C'est à ce mot *INRI* qu'ils se reconnoîtront, c'est-là le mot du gué qui distingue ce grade. C'est ainsi que la secte a su faire l'expression & le blasphème de la haine, de ce même mot qui rappelle au Chrétien tout l'amour qu'il doit au Fils de Dieu immolé pour le salut du genre humain.

Ce n'est point sur la foi des personnes étrangères à la Maçonnerie, que je dévoile cet atroce mystère des arrières Maçons. Ce que j'ai raconté de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis à portée d'entrer en conversation avec ceux que je savois être plus avancés; j'en eu plus d'une fois d'interessantes, dans lesquelles, malgré toute leur fidélité au secret, il échappoit aux plus zélés, bien des choses, qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres consentirent au moins à me prêter des livres Maçonniques, imaginant que leur obscurité, & le défaut des

mots essentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques uns de ces mots, tels que *Jéhova*, en réunissant les feuilles, qui n'en contenoient chacune qu'une seule lettre, au bas de la page. Cette fameuse parole trouvée, j'eus encore connoissance de celle de *Inri*; Je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je savois des divers grades, tout ce que j'observois dans les demi mots, dans les discours énigmatiques de certains Maçons, dont le Philolosophisme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adressai à ceux que je savois de la meilleur foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dérisoires de la Religion, dans lesquelles ils n'avoient pourtant vu jusqu'alors que des jeux sans objet. Je n'en trouvai pas un, qui ne convint des faits, tels au moins que je viens de les décrire; ils avouoient aussi la métamorphose, que cette inscription *Inri* subit dans leur grade de Rose-Croix; mais ils me protestoient n'avoir pas eu l'idée des conséquences que j'en tirois. Quelques uns, en y réfléchissant, les trouvoient assez bien fondées; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La Révolution arrivée, je combinai ces demi aveux, les décrets de l'Assemblée, & le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la Maçonnerie ne fût une so-

ciété formée par des hommes, qui dès le premier grade, donnoient pour leur secret, ces mots *d'égalité, de liberté*, en laissant à tout Maçon honnête & religieux, le soin d'une explication qui ne contredit pas les principes ; mais, en se réservant de dévoiler dans les arrière-grades, l'interprétation de ces mêmes mots *égalité & liberté*, dans toute l'étendue du sens que leur donnoit la Révolution Française.

Un des Frères Maçons, depuis bien des années admis au Grade de Rose-Croix, mais en même tems très honnête homme & très religieux, souffroit de me voir dans cette opinion. Il n'éparagnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une société, dans laquelle il se glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit souvent l'objet de nos conversations. Il vouloit absolument me convertir à la Maçonnerie. Il se trouvoit presque offensé de m'entendre dire que tout Chevalier *Rose-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade ; ou bien que ce même grade avoit ses divisions, dont il ne connoissoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que signifioient certains *Hyéroglyphes* Magoniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication, & qu'elle lui avoit étoit refusée. Il n'en soutenoit pas moins qu'il en seroit de ces *Hyéroglyphes*, comme de l'Equerre, du Compas, de la Truelle, & de tous les autres. Je savois qu'il

ne lui restoit plus qu'un pas à faire; pour le tirer de son aveuglement, je m'avisai de lui suggérer la marche à suivre pour arriver au grade où le voile se déchire; où il n'est plus possible de se faire illusion, sur l'objet ultérieur des arrières adeptes. Il désiroit trop lui-même de savoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas essayer les moyens que je lui indiquois; mais il se flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts, & de l'injustice de mes préjugés sur la Maçonnerie. Très peu de jours se passent; je le vois entrer chez moi dans un état que ses discours seuls peuvent peindre—O, mon cher ami, mon cher ami! — Que vous aviez bien raison—Ah que vous aviez bien raison! -- Où étois-je, mon Dieu! Où étois-je? -- J'entendis aisément ce langage-- Il ne pouvoit presque pas continuer. Il s'allit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverses fois ces mêmes paroles: où étois-je? Ah, que vous aviez bien raison!-- J'eûs voulu qu'il m'apprît quelques uns des détails que j'ignorois -- Que vous aviez bien raison! répétoit-il encore, *mais c'est tout ce que je puis vous dire* -- Ah, malheureux, lui dis-je alors; je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un serment exécration; & c'est moi qui vous y ai exposé. Mais je vous le proteste; cet atroce serment ne m'étoit pas

venu dans la pensée, lorsque je vous suggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même, à connoître ceux qui vous avoient si long tems, & si affreusement abusé. Je sens qu'il valoit encore mieux ignorer le fatal secret, que l'acheter au prix d'un pareil serment. Je me serois donné bien de garde de vous exposer à cette tentative ; je ne le pouvois pas en conscience ; mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce serment." Je disois vrai ; je n'avois pas alors pensé à ce serment. Sans trop chercher à quel point il oblige au secret, je craignis d'être indiscret ; il me suffisoit d'avoir prouvé à ce Monsieur que je savois au moins une partie de ce profond mystère. Aux questions que je lui fis, il vit assez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui seul, en dit au moins l'essence.

Sa fortune avoit été ruinée par la Révolution. Il m'avoua que désormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui proposoit. Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour tout autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien — Oui, lui observai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, l'*égalité* & toute la Révolution ! — *Tout juste ; mais c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah mon Dieu ! où étois-je !* — Je vous en conjure, ne me pressez pas d'avantage --

J'en avois bien assez pour le moment ; j'espérai que le tems m'en apprendroit d'avantage. Je ne fus pas trompé dans mon espoir. Voici ce que j'ai su de divers Maçons, qui me trouvant déjà instruit sur la plus grande partie de leurs secrets, se sont ouverts à moi avec d'autant plus de confiance, qu'ils reconnoissoient avoir été dupes de cette secte souterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement, s'ils avoient cru pouvoir le faire sans danger.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rose-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce qu'il avoit vu jusqu'alors, dépendoit absolument des dispositions qu'on observoit dans lui. S'il se trouvoit un de ces hommes, qu'on ne peut rendre impie, mais que l'on peut au moins détourner de la Foi de l'Eglise, sous prétexte de la régénérer ; on lui représentoit qu'il régnoit dans la Christianisme actuel, une foule d'abus contre la liberté & l'égalité des enfans de Dieu. La parole à retrouver pour eux étoit le vœu d'une révolution, qui rappellât ces tems où tout étoit commun parmi les Chrétiens, où il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres, ni Hauts & Puissans Seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, & en quelque sorte, de nouveaux Cieux, une nouvelle terre. Les esprits simples & crédules se laissoient prendre à ces belles promesses. La Révolution étoit pour eux, le feu qui devoit

Maçon-
nerie
Mystique.

purifier la terre ; aussi les a-t-on vus la seconder avec tout le zèle qu'ils auroient pu mettre à l'entreprise la plus sainte. C'étoit-là ce qu'on peut appeller la *Maçonnerie Mystique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles pour qui les Arrières-Maçons ont mis en jeu cette prétendue Prophétesse Labrousse, qui a fait tant de bruit au commencement de la Révolution. C'étoit surtout celle de l'imbécille Varlet, Evêque *in partibus* de Babylonne. Je ne savois pas d'où lui venoient ses opinions, lorsqu'il avoit la bonhomie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été instruit par un de ces convives, que la réputation de Savant Maçon faisoit quelquefois inviter aux repas maçonniques que donnoit le bonhomme. Jusque dans ces repas, on eût pu observer la différence des adeptes arrivés au même degré, mais recevant une explication différente, suivant leur caractère. L'Evêque *in partibus* enthousiasmé de la régénération religieuse qu'on lui annonçoit, rapportoit toute la Maçonnerie à la perfection de l'Evangile. Aussi jusque dans ces repas maçonniques, observoit-il les préceptes de l'Eglise pour les jours d'abstinence. L'Apostat Dom Gerles s'y montroit au contraire Maçon d'un tout autre système ; il y chantoit déjà ces vers, que dans sa lettre à Robespierre, il déclare n'avoir adressés qu'à la vérité :

Ni culte, ni Prêtres, ni Roi;

Car la nouvelle Eve, c'est toi.

(Procès verbal des papiers trouvés chez Robespierre, N^o. 57.)

Dans ces mêmes repas Maçonniques; le Docteur Lamothe, s'avant *Rose-Croix*, se montrait plus molette. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai oui dire de sa conversion, qu'il détesteroit un jour également & la Maçonnerie de Varlèt; & celle de Dom Gerles. Ce dernier a été Guillotiné; les autres sont vivans; je les nomme, par ce que je ne crains pas d'être démenti; & par ce que la preuve qui résulte de ces sortes d'anecdotes, les rend intéressantes; par ce que l'on y voit, comment bien des personnes pieuses, charitables ont pu être trompées; comment une Princesse, sœur du Duc d'Orléans, a pu être séduite au point de désirer cette Révolution, & n'y voir que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de *Rose-Croix* n'étoit que pour les dupes, dans lesquels la secte remarquoit un certain penchant à la mysticité. Le vulgaire étoit abandonné à ses propres explications; mais si l'adepte témoignoit un grand désir d'aller plus loin, si on le trouvoit en état de subir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile se déchire, à celui de *Kadisch*, interprété, *l'homme régénéré*:

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne suis pas surpris de l'état d'épuisement auquel il se trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de subir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'est point de ressources dans les moyens physiques, dans les jeux des machines, pour effrayer un homme, point de spectres affreux, point de terreurs, dont on n'emploie les ressources, pour éprouver la constance de l'aspirant. Mr. Montjoie nous parle d'une échelle à laquelle on fit monter le Duc d'Orléans, & dont on l'obligea de se précipiter. Si c'est là que son épreuve fut réduite, il est à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond souterrain, un véritable abyme, d'où s'élève une espèce de tour fort étroite, jusqu'au comble des loges. C'est au fonds de cet abyme qu'est conduit l'initié, à travers des souterrains où tout respire la terreur. Là, il est enfermé, lié, & garroté. Abandonné en cet état, il se sent élevé par des machines, qui font un bruit affreux. Il monte lentement, suspendu dans ce puis ténébreux; il monte quelquefois des heures entières, retombe tout à coup, comme s'il n'étoit plus soutenu par ses liens. Souvent il faut encore remonter, redescendre dans les mêmes angoisses, & se garder surtout de pousser quelques cris qui marquent la frayeur. Cette description ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont

Grade de
Kadosch.

nou
e ix
ble
espr
voir
& q
à le
pou
à leu
time
Pa
grad
nism
lég
velle
en a
n'est
tre d
un R
des C
A
porta
l'ai t
au f
cet in
liers
de le
Ce m
mena
pas;

nous parlent des hommes qui les ont subies eux mêmes. Ils ajoutent qu'il leur est impossible d'en faire une exacte description ; que leur esprit se perd ; qu'ils cessent quelquefois de savoir où ils sont ; qu'il leur faut des breuvages, & que souvent on leur en donne qui ajoutent à leurs forces épuisées, sans ajouter à leur pouvoir de réfléchir ; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces, que pour ranimer tantôt le sentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonstances qu'ils disent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'illumine ; mais le fonds en est encore pris de l'allégorie Maçonnique. Il faut encore ici renouveler l'épreuve du grade où l'Initié se change en assassin ; mais le Maître des Frères à venger, n'est plus Hiram ; c'est Molay, le Grand-Maître des Templiers ; & celui qu'il faut tuer, c'est un Roi, c'est Philippe le Bel, sous qui l'Ordre des Chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte sort de l'Antre, portant la tête de ce Roi, il s'écrie *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au serment. Je fais d'un des adeptes, qu'à cet instant, il avoit devant lui un des Chevaliers *Kadosch*, tenant un pistolet, & faisant signe de le tuer, s'il refusoit de prononcer ce serment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fût sérieuse, répondit : je ne l'assurerois pas ; mais je le craindrois bien. Enfin le Voile

se déchire ; l'adepte apprend que jusqu'alors la vérité ne lui a été manifestée qu'à demi ; que cette liberté & cette égalité dont on lui avoit donné le mot dès son entrée dans la Maçonnerie, consiste à ne reconnoître aucun Supérieur sur la terre ; à ne voir dans les Rois & les Pontifes que des hommes égaux à tous les autres, & qui n'ont d'autres droits, sur le trône, ou auprès de l'autel, que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter, quand bon lui semblera. On lui dit encore que depuis trop long-tems, les Princes & les Prêtres abusent de la bonté, de la simplicité de ce peuple ; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des Temples à l'égalité & à la liberté, est de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruisant tous les autels, que la crédulité & la superstition ont élevés, tous les trônes, où l'on ne voit que des tyrans régner sur des esclaves.

Je n'ai point pris ces connoissances du grade des *Kadosch* simplement dans les livres de Mr. Montjoie, ou de Mr. le Franc ; je les tiens des Initiés même. On voit d'ailleurs combien elles s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui se trouva forcé de convenir combien j'avois eu raison de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduisoient les derniers mystères de la Franc-Maçonnerie.

Combien ils sont profondément combinés ces mystères ! La marche en est lente & compliquée ; mais comme chaque grade tend directement au but !

Dans les deux premiers, c'est-à-dire, dans ce ix d'Apprentif & de Compagnon, la secte commence par jetter en avant son mot d'égalité, de liberté. Elle n'occupe ensuite ses Novices que de jeux puérils, où de fraternité, de repas Maçonniques ; mais déjà elle les accoutume au plus profond secret, par un affreux ferment.

Rap-
pro-
chement
des gra-
des Ma-
çonniques.

Dans celui de Maître, elle raconte son histoire allégorique d'Adoniram, qu'il faut venger, & de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'Élu, elle accoutume ses adeptes à la vengeance, sans leur dire celui sur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux Patriarches, au tems où tous les hommes n'avoient, suivant ses prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également Prêtres & Pontifes ; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer à toute religion Révélée depuis les Patriarches.

Ce dernier mystère se dévoile dans les grades Ecoffois. Les Maçons y sont enfin déclarés libres ; la parole si long-tems cherchée, est celle du Déiste ; c'est le culte de *Jéhova*, tel qu'il fut reconnu par les Philosophes de la nature. Le vrai Maçon devient le Pontife de *Jéhova*. C'est là le grand mystère qui lui est pré-

senté comme laissant dans les ténèbres, tous ceux qui n'y sont pas initiés.

Dans le grade des Chevaliers *Rose-Croix*, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhova*, c'est l'auteur même de la Religion Chrétienne; c'est de Jésus-Christ & de son Evangile, qu'il faut venger les Frères, les Pontifes de *Jéhova*.

Enfin dans le grade de *Kadosch*, l'assassin d'Adoniram devient le Roi qu'il faut tuer pour venger le Grand-Maître Molay, & l'Ordre des Maçons successeurs des Templiers. La Religion qu'il faut détruire, pour retrouver la *parole*, ou la doctrine de la vérité, c'est la Religion de Jésus-Christ, c'est tout culte fondé sur la Révélation. Cette parole, dans toute son étendue, c'est la *liberté & l'égalité* à rétablir par l'extinction de tout Roi, & par l'abolition de tout Culte.

Telle est la liaison, & la marche, tel est l'ensemble du système Maçonique; & c'est ainsi que, par le développement successif de son double principe *d'égalité & de liberté*, de son allégorie du Maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la secte conduisant ses adeptes de secrets en secrets, les initie enfin, à tout le code de la Révolution & du Jacobinisme.

N'oublions pas de dire que cette même secte, crainte que les adeptes ne perdent le fil & la connexion de chaque grade, n'initie jamais

aux p
ce qu
sans l
téchiff
esprit
qu'à c
tères.

Ma
dans
insister
nêtes,
dans le
que d
ceux-
les Lo
fances
en se
vent a
vrai q
tend g
aussi, l
On boi
de la b

* Je
l'arrière
celui de
les Fra
m'en te
pour fa

aux plus profonds, sans rappeler à l'initié tout ce qu'il a vu jusqu'alors dans la Maçonnerie ; sans l'obliger de répondre à une espèce de catéchisme, qui tient toujours présent à son esprit l'ensemble des leçons Maçonniques, jusqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des mystères. *

Mais plus ils sont affreux, ces mystères cachés dans les arrières Loges, plus l'historien doit insister sur la multitude des Franc-Maçons honnêtes, qui ne virent jamais rien de semblable dans leur Société. Rien n'est plus facile en effet que d'être dupe dans la Maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans les Loges, que la facilité d'y faire des connoissances, ou de remplir le vuide de leur oisiveté, en se réunissant avec des hommes qui se trouvent amis presque aussitôt qu'ils se voient. Il est vrai que souvent cet empire de l'amitié ne s'étend guère au delà des Loges ; mais souvent aussi, les jours de réunion sont des jours de fête. On boit, on mange à une table, où les plaisirs de la bonne chère sont réellement assaisonnés de

* Je sais qu'il est bien d'autres grades dans l'arrière Maçonnerie, tels que celui de l'Etoile, & celui des Druides. Les Prussiens ont ajouté les leurs, les François en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils suffisent pour faire voir la marche & l'esprit de la Secte.

tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laisse pas que d'avoir ses charmes. C'est une diversion aux embarras, aux affaires & aux soucis. Ce sont, il est vrai quelquefois des orgies ; mais ce sont celles de l'égalité & d'une liberté qui ne blesse personne. Ce qu'on a dit de certaines assemblées où la pudeur se trouvoit offensée, est une calomnie pour le commun des Loges. C'est même un des pièges de la secte, que le maintien général de la décence dans ses fêtes. Les infamies de Cagliostro eussent fait désertir le plus grand nombre des frères. Ce monstreux Adonis révolta dans Strasbourg, les Sœurs Egyptiennes ; & leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au tems des mystères de la bonne Déesse, ou des Adamites. Il fut chassé de cette ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les Maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ses Loges du Fauxbourg St. Antoine, & les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne se passoit rien de semblable dans la Maçonnerie de nos jours ; on auroit même dit qu'elle n'avoit ni la Religion, ni l'Etat pour objet. Dans la plupart des Loges, on ne s'entretenoit ni de l'une, ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les seuls, où l'adepte réfléchi pouvoit s'apercevoir d'un but ultérieur ; mais dans ces initiations même, les épreuves de l'initié se tournoient en divertissement pour le commun des frères. On réfléchissoit peu au sens caché des symboles

& des
les sou
plus f
gnoroi
petit r
pour m
rangs.
trouva
encore
dans le
& d'un
étrangè
l'Etat.
Pour
toutes
troisièm
sagesse,
ce vœu
assassins
dans les
venger
ensuite
Maçonie
n'est rie
Maçon
cet inter
perdue p
de fuite
par les M
droit tir

& des emblèmes, & la secte avoit soin d'écarter les soupçons, jusqu'à ce quelle vît des dispositions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendrait, où le très-petit nombre de ses profonds adeptes suffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il se trouva si long-tems, & comment il se trouve encore tant de Franc-Maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux, que les mystères d'une égalité & d'une liberté inoffensives, ou parfaitement étrangères aux intérêts de la Religion & de l'Etat.

Pour la Maçonnerie Angloise, ajoutez à toutes ces raisons, qu'elle se termine dès le troisième grade. Des précautions dictées par la sagesse, ne lui ont pas permis de conserver ce vœu de la vengeance contre les prétendus assassins d'Adoniram; vœu que nous avons vu dans les arrières grades, se changer en celui de venger les Maçons & leur Père Molay; & ensuite en celui de venger l'égalité & la liberté Maçonnique, par l'extinction de tous les Rois. Il n'est rien de semblable dans les grades de la Maçonnerie Angloise. On n'y voit pas non plus cet intérêt si mystérieux, à trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de suite que cette fameuse parole découverte, par les Maçons, est *Jéhova*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conséquences de cette dé-

couverte, auroit à faire bien des raisonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les Maçons Anglois se livrent. *Jéhova* est simplement pour eux, le Dieu commun du genre humain. Il est un peu étrange sans doute qu'ils se disent les seuls à connoître ou conserver ce nom de Dieu ; mais au moins tout ce qu'ils en concluent, c'est que sous *Jéhova* tous les hommes, & surtout les Maçons, doivent s'aimer, se secourir comme des Frères. On ne voit rien dans leurs mystères, qui les porte à détester la Religion Chrétienne ; rien qui tende à inspirer la haine des Souverains.

Sur la Religion, leurs loix & leurs leçons se réduisent à dire : “ qu'un Maçon ne fera jamais
 “ un Athée stupide, ni un libertin sans Religion. — Que dans les anciens tems, les Maçons étoient obligés dans chaque pays, de
 “ professer la Religion de leur Patrie, ou Nation, quelle qu'elle fût ; mais qu'aujourd'hui,
 “ laissant à eux-mêmes leurs opinions particulières, on trouve plus à propos de les obliger
 “ seulement à suivre la Religion sur laquelle
 “ tous les hommes sont d'accord ; Religion,
 “ qui consiste à être bons, sincères, modestes
 “ & gens d'honneur.” Cela ne veut pas dire assurément qu'un Maçon Anglois soit obligé d'être Déesse ; mais uniquement, qu'il doit être honnête homme, de quelque Religion qu'il soit.

Quant aux Puissances politiques, les loix de la Maçonnerie Angloise sont conçues en ces

term
 “ fa
 “ o
 “ c
 “ &
 “ M
 “ a
 “ n
 “ on
 son,
 mépr
 nerie
 les l
 perm
 Ang
 a eu
 Je
 rière
 mes,
 point
 Fran
 ne g
 Ce
 nos P
 yons
 natur
 leurs
 voir
 en te
 les p

termes: “ un Maçon est paisible sujet des Puissances civiles, en quelque endroit qu’il réside ou travaille. Il ne trempe jamais dans des complots & conspirations contraires à la paix & au bien d’une nation. Il est obéissant aux Magistrats inférieurs . . . C’est pourquoi s’il arrivoit à un Frère d’être rebelle à l’Etat, il ne devoit pas être soutenu dans sa rébellion. ” On trouvera ces loix dans Tom. Wolfson, & dans William Preston. L’un est plein de mépris, & l’autre plein de zèle pour la Maçonnerie Angloise; cependant ils s’accordent sur les loix de leurs Loges. Il ne nous est donc pas permis de confondre cette Franc-Maçonnerie Angloise, avec celle des Arrière-Loges qu’elle a eu la prudence d’exclure.

Je le fais, il est des Anglois initiés à ces Arrière-Loges, à celles des Rose-Croix eux-mêmes, ou des Chevaliers Ecoissois; mais ce n’est point en cette qualité, qu’ils font corps avec la Franc-Maçonnerie Angloise; puisqu’elle se borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves; car il s’en faut bien que nous soyons bornés à juger des Arrière-Maçons par la nature seule de leurs grades. Leurs Rites & leurs Sermens nous seroient inconnus, on va voir ce que nous devrions en penser, en nous en tenant même à la doctrine de leurs auteurs les plus zélés.

CHAPITRE X.

NOUVELLES PREUVES DU SYSTÈME
ET DES MYSTÈRES DES ARRIÈRE-MAÇONS.

POUR juger de toute l'étendue du système & des Arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie, réunissons dans ce chapitre deux résultats essentiels ; le premier, celui de la doctrine générale des plus savans & plus zélés Maçons ; le second, celui de leurs opinions sur l'origine même de leur société.

Division
des systê-
mes, & sec-
tes Maçon-
niques.

Les auteurs Franc-Maçons conviennent en général que l'on peut diviser la Franc-Maçonnerie en trois classes, qui sont celles de la Maçonnerie Hermétique, de la Maçonnerie Cabalistique, à laquelle s'unit celle des Martinistes ; & enfin de la Maçonnerie Ecclésiastique. Consultons d'abord les auteurs de ces diverses classes sur leur système religieux ; nous verrons qu'il leur est arrivé précisément, ce qui arrive aux Sophistes de nos jours ; c'est-à-dire, qu'ils n'ont sur la Religion, qu'un seul point de réunion, celui de la haine contre la seule vraie Religion, contre le Dieu de la Révélation, du Christianisme ; & que pour tout le reste, ils sont dans leurs systèmes religieux, ou plutôt dans les blasphèmes & les extravagances de leur impiété,

aussi opposés entre eux, qu'ils le sont tous à l'Evangile.

Le système des Maçons hermétiques, c'est-à-dire de ceux qui dans leurs grades Ecoffois, plus spécialement s'occupent de chimie, n'est autre chose que le *Panthéisme*, ou le *vrai Spinozisme*. Pour ceux-là, *tout est Dieu, & Dieu est tout*. C'est là leur grand mystère, gravé en un seul mot sur la pierre apportée par les Templiers. C'est-là leur *Jéhova*.

Qu'on lise la préface du zélé Chevalier de St. André, qui nous a fait une description si détaillée de ces grades. On le verra lui même en réduire toute la doctrine, & tout le résultat à ce texte d'Hermes Trismegiste: " tout est
" partie de Dieu ; si tout en est partie, tout est
" Dieu. Ainsi tout ce qui est fait s'est fait soi-
" même, & ne cessera jamais d'agir ; car cet
" agent ne peut se reposer. Et comme Dieu n'a
" point de fin, de même son ouvrage n'a ni com-
" mencement ni fin. " Après avoir cité ce texte,
" tel est, nous dit formellement l'adepte Pan-
" théiste, tel est le symbole abrégé, mais ex-
" pressif, de toute la *science Hermétique* " de
toute celle qu'il s'applaudit d'avoir trouvée
dans les hauts grades Ecoffois.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir le sens de ces expressions *tout est Dieu*. Il n'y a pour lui que l'ignorance, & le préjugé qui puissent en être révoltés. Qu'on ne lui dise pas

surtout qu'en faisant de la terre, du Ciel, du grain de sable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité divisible; car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions & millions de parties sont tellement unis ensemble, & constituent tellement un Dieu-tout, qu'en séparer une seule partie, ce seroit anéantir le tout lui-même, ou le grand Jéhova. Si le frère Maçon vient à s'enorgueillir de se trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira : comme toute partie du corps, comme le petit doigt, par exemple, est toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, est toujours infiniment plus petit que Jéhova. L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il soit, peut toujours se réjouir d'avance. Car le tems viendra, où il se trouvera réuni au grand Tout; où tout étant rentré dans Jéhova, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie; où le vrai Panthéisme sera rétabli pour toujours (grades Maçonniques Ecoffois, préface.)

Le lecteur ne s'attend pas sans doute, à me voir réfuter & l'absurdité & l'impiété de ce système Maçonnique. Pour constater combien il est uni à la Franc-Maçonnerie Hermétique, j'observe seulement qu'il ne suffisoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette espèce de Maçons. La description de leur grade est suivie des thèses appellées de Salomon. Elle est encore suivie du monde Ar-

chetype ; & ces productions sont toutes destinées à soutenir la même impiété. (Id. 2e partie, édit. de Stockholm 1782.) Ce ne sera donc pas cette branche de Franc-Maçons, qu'on nous accusera de calomnier, en leur prêtant un système, qui fait du scélérat comme du juste, la Divinité même, & des forfaits comme de la vertu, l'action même de la Divinité ; un système surtout, qui annonce aux méchants comme aux justes, un seul & même sort, celui de se trouver également un jour, réunis dans le sein de la Divinité, d'être Dieu pour toujours, quand ils auront cessé d'être hommes.

Sans être moins impie, le système des Franc-Maçons Cabalistes a quelque chose de plus humiliant pour l'esprit humain, sur-tout dans un siècle qui osoit s'appeller par excellence, le siècle des lumières, le siècle philosophe. C'est dans les Loges des Prussiens Rose-Croix, que dominoit ce système de la cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. (*V. let. de Philon à Spartacus*) Je fais, à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la Révolution, il étoit en France même, & sur-tout à Bordeaux, celui de quelques Loges de Rose-Croix. Pour ne point en parler au hasard, ce que je vais en dire, sera le résultat des leçons cabalistiques récemment imprimées sous le titre de *Télescope de Zoroastre*. Elles sont dédiées à un de ces Princes que l'auteur ne nomme pas, mais dont la renommée nous fait assez connoître

Système
des Ma-
çons de la
Cabale.

le zèle pour ces sortes de mystères. Sous de pareils guides on ne m'accusera pas d'en imposer aux Frères.

Le *Jéhova* des Loges Cabalistiques n'est plus le Dieu Grand Tout. C'est tout à la fois le Dieu *Sifamoro*, & le Dieu *Sénamira*. Au premier vient se joindre le Génie *Sallak*; & au second, le Génie *Sokak*. Lisez ces mots fameux dans la cabale, en sens inverse; vous trouverez *Oromafis* ou le Dieu Bon, & *Arimanes* le Dieu Méchant; vous trouverez ensuite *Kallas* & *Kakos*, deux mots à peu près correctement empruntés du Grec, dont le premier signifie Bon, & le second Mauvais. (Téles. de Zoroast. page 13.)

Donnez pour compagnons, à Oromase, une foule de Génies ou d'Esprits Bons comme lui; au Méchant Arimanes, autant de Génies qui participent tous de sa méchanceté; vous aurez le *Jéhova* des Franc-Maçons de la cabale, c'est-à-dire, le Grand Mystère de la parole retrouvée dans leurs Loges, la Religion, le Culte qu'ils substituent au Christianisme.

De ces genies bons & mauvais, les uns sont des intelligences d'un ordre supérieur, & ceux-là président aux planètes, au soleil levant & au soleil couchant; au croissant de la lune, & à la lune décroissante. Les autres sont des anges, des esprits d'un ordre inférieur à ces intelligences, mais supérieur à l'ame humaine. Ceux-là se distribuent l'empire des étoiles & des

constellations ; dans l'un & dans l'autre ordre, les uns seront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur ; & les autres, les anges de la mort, des événemens malheureux. Tous connoissent ce qu'il y a de plus secret dans le passé, le présent, l'avenir ; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoissances. Pour se les rendre favorables, le Maçon de la cabale doit étudier ce que nous appellons dans le langage familier, le Grimoire du Magicien. Il doit savoir le nom, les signes des planètes, des constellations & des esprits bons ou mauvais qui les influencent, & les chiffres qui les désignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia* il reconnoisse le soleil levant, intelligence pure, douce, active, qui préside à la naissance, & à toutes les bonnes affections naturelles. *Lethophoros*, c'est Saturne, la Planète où réside la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionnaire de ce grimoire, bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, & les urnes & les miroirs magiques de toute cette science du cabaliste Rose-Croix. Le lecteur en connoît désormais assez, pour y voir la science de la plus vile, de la plus absurde des superstitions. Elle ne seroit que la plus humiliante, si l'adepte n'y portoit pas l'impiété jusqu'à regarder comme une vraie faveur, le commerce & l'apparition des Démon qu'il invoque sous le nom de Génies, & de qui

il attend le succès de ses enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le Magicien initié à la cabale recevra les faveurs de ces Génies, bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir ; ils se rendront visibles ; ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne suffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraye de la société des *Génies malfaisans*. Il faut qu'il croye fermement que *le pire d'entre eux, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle Démon, n'est jamais mauvaise compagnie pour l'homme*. Il faut même qu'il sache préférer, dans bien des circonstances, la visite des mauvais Génies à celle des bons ; car *souvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune, & quelquefois la vie ; & souvent on se trouve avoir aux Anges malfaisans d'insignes obligations*. (id. p. 118, & 136.)

De quelque part que viennent ces Génies, ou Démon, c'est eux seuls qui donneront à l'adepte la science des choses occultes, qui le feront Prophète ; & il saura alors que Moïse, les Prophètes, les trois Mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres ; point d'autre art que le sien, & celui de *Nostradamus*. (id. passim.)

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de superstition & d'impiété, l'adepte n'en sera que plus cher à la secte. Il aura démontré qu'il

aime encore mieux le Code de *Sifamoro* & de *Senamira*, que celui de l'Evangile; qu'il aime mieux être fou que chrétien; & ce sera le dernier des mystères du Maçon Cabaliste.

Celui des Arrière-Maçons, qui auroit suivi une autre marche, pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la Cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui même, qu'il dise au moins que
 “ *l'Astrologie judiciaire n'a rien de merveilleux*
 “ *que ses moyens; que son but est fort simple; qu'il*
 “ *est très possible, qu'à l'heure de votre nais-*
 “ *sance, un astre soit placé sous tel point du*
 “ *Ciel, à tel aspect; & que la nature alors ait*
 “ *pris une route, qui par le concours de mille*
 “ *causes enchainées, doit vous être funeste ou*
 “ *favorable.*” Qu'il ajoute quelques sophismes pour accréditer ces idées; pourvu qu'en même tems, il se donne pour philosophe, la secte lui saura bon gré d'un service, qui tend au moins à venger le Maçon cabaliste de nos mépris, & qui peut donner à l'art quelque importance. (*V. suite des erreurs, & de la vérité, par un philosophe inconnu, année (maçonnique) 5784, chap. vices, & avantages.* *)

* *Malgré le titre de suite des erreurs & de la vérité, cet ouvrage ne fait point du tout suite à celui dont je vais parler. C'est simplement une de ces ruses du Club d'Holbach, qui voyant le prod-*

J'ai peur de fatiguer le lecteur, par le détail de ces absurdités des Arrière-Maçons ; mais j'écris pour fournir des preuves à l'historien. En assignant les grandes causes de la Révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des systèmes d'impiété & de rebellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches ; il ne lui restera qu'à vérifier les preuves ; il faudra au moins où elles reposent. D'ailleurs une des principales ruses de la secte, est de cacher non seulement ses dogmes, & la variété des moyens qu'ils lui fournissent, pour tendre au même but, mais encore si elle pouvoit y réussir, de cacher jusqu'au nom de ses diverses classes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, se trouvera précisément celle qui fit le plus d'efforts, & qui mit le plus d'art à vivifier les anciens systèmes des plus grands ennemis du Christianisme & des Gouvernemens.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette classe nos Franc-Maçons Martinistes ; c'est cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce Mr. de St. Martin,

gieux succès du livre de St. Martin, se servit de ce titre, pour piquer d'avantage la curiosité. On reconnoît dans cette prétendue suite, des feuilles entières copiées des œuvres du Club, nullement le système de St. Martin, si ce n'est le même zèle pour les grades Maçonniques.

qui leur laissa son nom ; mais je défie que sous un extérieur de probité, & sous un ton dévotieux, emmiélé, mystique, on trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'Esclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit séduits ; j'en ai vu qu'il vouloit séduire ; tous m'ont parlé de son grand respect pour Jésus-Christ, pour l'Evangile, pour les Gouvernemens ; je prends, moi, sa doctrine & son grand objet, dans ses productions ; dans celle qui a fait l'Apocalypse de ses adeptes, dans son fameux ouvrage des *erreurs & de la vérité*. Je fais ce qu'il en conte pour aller déchiffrer les énigmes de cet œuvre de ténèbres ; mais il faut bien avoir pour la vérité, la confiance que les adeptes ont pour le mensonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'ensemble du code Martiniste, à travers le langage mystérieux des nombres & des énigmes. Epargnons autant qu'il est possible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux St. Martin se montre à découvert ; & aussi hypocrite que son maître, il ne sera plus que le vil copiste des inepties de l'Esclave hérésiarque, plus généralement connu sous le nom de Manès. Avec toute sa marche tortueuse, on le verra conduire ses adeptes dans les mêmes sentiers, leur inspirer la même haine des Autels du Christianisme, du Trône des Souverains, & même de tout Gouvernement politique. Com-

mençons par son système religieux. En réduisant au moins de pages possibles, des volumes, des tas d'absurdités, je fais bien que j'aurai besoin d'invoquer encore la patience du lecteur ; mais enfin les Maçons Martinistes ont singulièrement contribué à la Révolution ; il faut bien encore que leurs sottises philosophiques soient connues.

Qu'on imagine d'abord un *Etre premier, Unique, Universel, sa cause à lui-même & source de tout principe*. Dans cet être universel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéisme. C'est bien là l'*Etre premier* des Martinistes ; (*Des erreurs & de la vérité, 2e partie page 149.*) mais de ce Dieu Grand-tout, ils font le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient cependant de lui-même toute sa puissance & toute sa valeur*. Il est infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être de la *même substance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant & ne peut que le mal. (*Sect Ière.*) Le Dieu, ou le Principe Bon, quoique tenant de soi toute sa puissance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel, sans les moyens du Dieu méchant.* (*id. des causes temporelles, enchainemens,*) L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde ; & les corps sortent de ces combats du Dieu ou

du
Ma
L
" n
" Il
" il
" ce
de l'
dans
" p
" au
" de
" se
Pa
où le
corps
chute
sa dig
le D
" n
*
année
ci est
Philo
Mart
intelli
tères
par le
furcha

du Principe Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais.

L'homme existoit déjà en ce tems-là ; car il
 “ n'y a point d'origine qui surpasse celle de l'homme.
 “ Il est plus ancien qu'aucun être de la nature ;
 “ il existoit avant la naissance des Génies, &
 “ cependant il n'est venu qu'après eux. ” (*Id.*
de l'homme primitif.) L'homme existoit sans corps
 dans ces tems antiques. Et “ cet état étoit bien
 “ préférable à celui où il se trouve actuellement.
 “ autant son état actuel est borné & semé de
 “ dégoûts, autant l'autre avoit été illimité &
 “ semé de délices. ” (*Ibid.*) *

Par l'abus de sa liberté, il s'écarta du centre,
 où le bon principe l'avoit placé ; alors il eut un
 corps ; & ce moment fut celui de sa première
 chute. Mais dans sa chute même, il conserva
 sa dignité. Il est encore de la même *Essence* que
 le Dieu bon. Pour nous en convaincre “ nous
 “ n'avons qu'à réfléchir sur la nature de la

* Je me sers ici de l'édition d'Edimbourg, année 1782, Je dois en prévenir, parce que celle-ci est devenue moins énigmatique. A mesure que le Philosophisme, ou l'impiété gagnoit du terrain, les Martinistes ont cru pouvoir se rendre un peu plus intelligibles ; & l'on a supprimé, ou mis en caractères ordinaires, ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres, dont les premières éditions étoient surchargées.

“ pensée ; nous verrons bientôt qu’étant simple,
 “ unique & immuable, il ne peut y avoir
 “ qu’une espèce d’êtres qui en soient suscepti-
 “ bles, parce que rien n’est commun parmi des
 “ êtres de différentes natures. Nous verrons que
 “ si l’homme a en lui cette idée d’un être supé-
 “ rieur, & d’une cause active, intelligente, qui
 “ en exécute les volontés, il doit être de la
 “ même essence que cet être supérieur.” (*id.*
affinité des êtres pensans, pag. 205.) Ainsi dans
 le système du Martiniste, le principe bon, le
 principe mauvais & tout être pensant, c’est-à-
 dire, ainsi à cette école, Dieu, le Démon &
 l’homme ne sont que des êtres d’une même
nature, d’une seule & même *essence* & d’une
 même *espèce*.

On voit que si l’adepte ne croit pas être
 Dieu ou Démon, ce n’est pas au moins la faute
 de ses maîtres. Il y a cependant entre l’homme
 & le mauvais principe une différence assez re-
 marquable ; car le Démon, principe séparé du
 Dieu bon, n’y reviendra jamais ; au lieu que
 l’homme redeviendra un jour tout ce qu’il fut
 avant les germes & les tems. “ Il s’égara
 “ d’abord, en allant de quatre à neuf ; il se re-
 “ trouvera en revenant de neuf à quatre.” *

* Mr. de St. Martin donnoit précisément un
 jour cette même leçon au Marquis de C... il tra-
 çoit son cercle sur la table ; puis il montrait le cen-

Ce langage énigmatique s'éclaircit à mesure que le Martiniste avance dans ses mystères. On lui apprend que le nombre *quatre* est la ligne droite; on lui dit de plus que le nombre *neuf* est la circonférence, ou la ligne courbe; (*id. pag. 106, 126, 2e partie*) enfin il est instruit que le soleil est le nombre *quaternaire*; que le nombre *neuf*, c'est la lune, & par conséquent la terre dont elle est le satellite (*id. p. 114 & 215*). & l'adepte en conclut que l'homme, avant les tems, étoit dans le soleil, ou dans le centre de la lumière; qu'il s'en est échappé par le rayon, & qu'arrivé jusqu'à la terre, en passant par la lune, il reviendra un jour à son centre, pour se réunir un jour au Dieu bon.

En attendant qu'il puisse jouir de ce bonheur, " on a grand tort de prétendre le mener à la

tre, & ajoutoit: voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon, pour arriver à la circonférence? Je le vois, répondit Mr. le Marquis, mais je vois aussi, qu'arrivé à la circonférence, ce corps parti du centre, peut s'échapper par la tangente, ou par la ligne droite; & je ne vois plus alors comme vous prouverez qu'il doit absolument revenir au centre. Il n'en fallut pas d'avantage pour embarrasser le docteur des Martinistes. Il n'en demeura pas moins persuadé que les âmes sorties de Dieu par le nombre 4, y rentreront par le nombre 9.

“ sagesse par le tableau effrayant des peines temporelles, dans une vie à venir. Ce tableau n’est rien, quand on ne le sent pas ; or ces aveugles maîtres ne pouvant nous faire connoître qu’en idée les tourmens qu’ils imaginent, doivent nécessairement faire peu d’effet sur nous (*id. sect. Iere.*)

Plus clair-voyant que ces maîtres aveugles, le Martiniste efface de tout code moral, ces frayeurs d’un enfer, & de toutes les peines à venir ; car on peut l’observer chez les sophistes d’Arrière-Maçons, comme chez les sophistes de nos Académies, c’est toujours là que tendent les systèmes. On dirait qu’ils ne connoissent pas d’autres moyens d’éviter cet enfer, que d’enhardir qu’il n’en existe point ; c’est-à-dire, que d’enhardir les peuples, de s’enhardir soi-même à tous les crimes qui le méritent d’avantage.

Au lieu de cet enfer, il n’y a pour l’adepte Martiniste “ que trois mondes temporels ; il n’y a que trois degrés d’expiation, ou trois grades dans la vraie F. M. ” (*Franç-Maçonnerie.*) C’est nous dire, ce semble, assez clairement, que le parfait Franç-Maçon n’a plus ni souillures à craindre, ni expiation à désirer ; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune espèce de lecteur, c’est combien l’impiété domine à travers toutes ces absurdités, que les loges Martinistes opposent aux vérités évangéliques. Ce n’étoit pas assez pour cette

secte que la haine du Christ renouvelant, propageant ces antiques délires & ces blasphèmes d'une philosophie insensée; il falloit encore que la haine des Loix, des Souverains & des Gouvernemens, vint se mêler à ses mystères; & en cela l'adepte Martiniste n'a sur les Jacobins d'autre avantage, que celui d'avoir mieux combiné la ruse des systèmes avec le vœu de la rebellion, avec le serment d'abattre tous les Trônes.

Que l'adepte zélé ne se récrie point ici, & qu'il ne parle pas surtout de son respect pour les Gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ses protestations, & celles de ses maîtres; mais j'ai aussi entendu ses leçons. Il a beau les donner en secret, & les envelopper de ses énigmes; s'il ne me restoit pas à dévoiler un jour des Illuminés d'un autre genre, je le dirois sans hésiter: des sectes conspirantes contre l'Empire & contre tout Gouvernement Civil, les adeptes des Loges Martinistes sont la pire de toutes.

Système
politique
des Ma-
çons Mar-
tinistes.

Avec leur peuple souverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur Roi Constitutionnel; il falloit à Brissot, à Syeys, à Péthion, au moins leur République. Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des sermens; l'adepte Martiniste ne reconnoît pour légitimes, ni les Empires que peuvent avoir fondés la violence, la force, la conquête; ni les sociétés qui devroient leur origine aux

conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers sont l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime; quelque'antiques qu'ils soient, la *Prescription* n'est que l'invention des hommes pour suppléer au devoir d'être juste aux loix de la nature, qui jamais ne prescrivent. *L'édifice formé sur l'association volontaire est tout aussi imaginaire que celui de l'association forcée.* (id. sect. 5.) C'est à prouver ces deux assertions, la dernière surtout, que le héros des Martinistes consacre ses sophismes. C'est peu même pour lui, de décider *l'impossibilité qu'il y ait jamais eu d'Etat social formé librement de la part de tous les individus*; il demande *si l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il seroit raisonnable de se reposer sur ceux qui l'auroient formé*; il examine, & il conclut: “ l'association volontaire n'est pas réellement plus juste, ni plus “ sensée qu'elle n'est praticable; puisque par “ cet acte, il faudroit que l'homme attachât à “ un autre homme un droit, dont lui-même n'a “ pas la propriété (celui de sa liberté) celui “ de disposer de soi; & puisque, s'il transfère “ un droit qu'il n'a pas, *il fait une convention “ absolument nulle, & que ni lui, ni les chefs, ni “ les sujets ne peuvent faire valoir, attendu qu'elle “ n'a pu les lier ni les uns ni les autres.* (id. 2e. part. sect. 5, p. 9)

Je fais qu'on trouvera à la suite de ces leçons des protestations de fidélité, de soumission; des

invi
des
la it
artif
tout
que
force
font
exig
Je
redo
volte
ceux
lence
Crou
quan
plus
restri
tions
civile
fait p
n'exi
seul C
il nou
mière
“ fur
“ pa
“ ces
(V. f

invitations à ne point troubler l'ordre actuel des loix & des gouvernemens ; mais je fais que la stupidité seule peut être dupe de ces vains artifices. Lorsque le Martiniste nous a dit que tout est nul dans les sociétés formées librement, que tout est nul dans les sociétés formées par la force ; qu'elles sont donc les loix civiles, quels sont les magistrats, les princes qui pourront exiger des sujets cette soumission ?

Je fais encore que le héros des Martinistes redoute les dangers de l'insurrection, de la révolte ; mais ces dangers pour lui, se réduisent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée*. Quand la multitude se couvrera imbue des principes du Martiniste, quand le danger des violences *privées* ne sera plus à craindre, à quoi pourront servir ces restrictions, & toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix & l'ordre des sociétés civiles existantes ? Et cette multitude, que ne fait pas le Martiniste pour lui persuader qu'il n'existe, qu'il n'exista jamais un seul Prince, un seul Gouvernement civil & légitime ? Sans cesse il nous rappelle à cette prétendue *origine première* “ dans laquelle les droits d'un homme “ sur un autre homme, n'étoient pas connus, “ parce qu'il étoit hors de toute possibilité que “ ces droits existassent *entre des Etres égaux*. ” (V. surtout pag. 16, 17 2. part.)

Il lui suffit de voir que les Gouvernemens varient, qu'ils se succèdent, que les uns ont péri, que les autres périssent, ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes*, & le fruit de leur *imagination déréglée*. (id. instabilité des Gouvernem. pag. 34, 35.)

Enfin je sais qu'il est pourtant aux yeux des adeptes Martinistes, un vrai Gouvernement, une véritable autorité de l'homme sur les hommes, que ce Gouvernement est même celui qu'il leur plaît d'appeler *Monarchie*; mais malgré tous les tours & les détours du langage mystérieux, c'est ici que se montre la Conspiration la plus générale contre les Monarchies, contre les Républiques, & contre tout Empire Politique. Dans ce langage mystérieux & plein d'artifice, il est absolument une supériorité que l'homme peut acquérir sur l'homme; supériorité de connoissances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant d'avantage de son *premier état*; le rendront supérieur *par le fait* " & par nécessité même; parce que les autres hommes " s'étant moins exercés, & n'ayant point recueilli les mêmes fruits, auront vraiment " besoin de lui, comme étant dans l'indigence " & dans l'obscurcissement de leurs facultés. " (pag. 18) On croiroit à ce langage, que dans le système du Martiniste, celui-là seul peut exercer sur ses semblables, une autorité légitime

qui en acquiert le droit par ses vertus, par son expérience, & par plus de moyens d'être utile. C'est là en effet le premier artifice d'un système, qui déjà écarte loin du trône, tout droit de succession héréditaire; qui soumet tous les droits du Souverain aux caprices, aux jugemens des factieux, & de la populace, sur la vertu, les connoissances, les succès de celui qui gouverne. Mais suivons leurs leçons; & malgré toute l'obscurité de leur langage, essayons de le rendre intelligible: "si chaque homme, nous disent-ils, parvenoit au même degré de la puissance, chaque homme seroit alors un Roi."

A ces mots, il est déjà aisé de voir que pour le Martiniste, celui-là seul n'est pas encore son Roi, qui n'est pas encore arrivé au dernier degré de *sa puissance*, ou de ses forces dans *l'état naturel*. Avancez encore, & vous saurez que c'est dans cette différence seule, que peuvent résider les titres d'une vraie autorité politique; que c'est-là *le principe d'unité, le seul* donné par la nature pour exercer une autorité légitime, sur les hommes, *le seul flambeau qui puisse les réunir en corps.* (id. pag. 29.)

Vous croiriez chercher inutilement dans l'histoire des hommes, une société, où celui-là seul commande, dont la puissance ou les facultés se sont le mieux développées dans l'ordre naturel; où celui-là seul obéit, qui n'a point encore atteint ce degré de puissance; le Mar-

tinile vous fera remonter “ à cet heureux age,
“ qu’on a dit n’exister que dans l’imagination
“ des Poètes, parce que nous en étant éloignés,
“ & n’en connoissant plus les douceurs, nous
“ avons eu la foiblesse de croire que, puisqu’il
“ avoit passé pour nous, il devoit avoir cessé
“ d’être. ” (ibid.)

Si vous ne voyez pas dès-lors, que la seule autorité légitime, est celle qui s’exerçoit dans ces tems antiques, appellés l’age d’or, où il n’y avoit d’autre roi que le père de la famille; où l’enfant se trouvoit Roi lui-même, aussitôt que les forces & l’âge avoient développé sa puissance; si au lieu de sentir ces conséquences, vous objectez encore que nul Gouvernement ne s’est perpétué depuis l’origine du monde; & que par conséquent la règle qu’on vous donne pour découvrir le seul Gouvernement légitime, ne vous en montre aucun; en vous laissant encore le soin de deviner, l’adepte reprendra:
“ cependant c’est une des vérités que je puisse
“ le mieux affirmer, & je ne m’avance point
“ trop, en certifiant à mes semblables qu’il y
“ a des Gouvernemens, qui se soutiennent *de-*
“ *puis que l’homme est sur la terre, & qui subsis-*
“ *teront jusqu’à la fin*; & cela par les mêmes
“ raisons, qui m’ont fait dire qu’ici bas il y
“ avoit toujours eu, & qu’il y auroit toujours
“ des Gouvernemens légitimes. ” (*id. pag. 35*
& 36.) Cherchez donc à présent quels sont,

quels peuvent être ces Gouvernemens légitimes, que le Martinisme fait profession de reconnoître. Voyez ceux qui existent depuis que l'homme est sur la terre, & qui subsisteront jusqu'à la fin ; en trouverez-vous d'autre que celui des Patriarches, ou des premières familles gouvernées par la seule autorité du père ? Pour les tems moins anciens, en trouverez-vous d'autres que celui des familles isolées, ou des Nomades, des Tartares, ou bien des Sauvages errans sans autre Roi que le chef, le père des enfans ? C'est là en effet, que ceux dont les aînées ont également développé les forces, *la puissance*, se trouvent tous *égaux*, & chacun *Roi* ; c'est-à-dire, chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il se fait à lui-même, & chacun acquiesçant à ce même age, tout l'empire d'un père sur ses enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même gouvernement, jusque dans nos sociétés civiles. L'intérieur de chaque famille prise séparément & indépendamment de la société générale, vous en offre l'image. C'est là qu'il se conserve depuis l'origine du monde, & qu'il existera jusqu'à la fin des tems. Rappelez à présent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres gouvernemens formés ou par la force, ou par des conventions libres ; de ces gouvernemens qui passent, se succèdent, se détruisent tous avec le tems, & qui par cela seul, vous démontrent combien peu ils furent légitimes ; vous concevrez enfin assez

clairement, que tout le zèle du Martiniste, pour la vraie *Monarchie*, pour le Gouvernement *seul légitime*, seul dans *l'ordre de la nature*, & seul aussi durable que le monde, n'est autre chose que le vœu de réduire toute société, toute autorité légitime, à celle du père régnant sur les enfans, de renverser tout autre trône, toute autre Monarchie, toute autre loi, que celle du regne des Patriarches.

Oui, c'est là que revient tout le système politique des Martinistes. Il ne seroit pas impossible d'en dévoiler bien des détails, bien d'autres impiétés, bien d'autres blasphèmes, soit religieux, soit politiques. Il ne seroit pas impossible entre-autres, de prouver que d'après nos Martinistes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable cause de ses grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'est d'avoir fait divorce avec les loix de la nature, pour se soumettre aux loix qu'elle réproûve, aux loix des Empereurs, des Rois, des Républiques même, à toute autre autorité qu'à celle des pères sur les enfans. (*V. 2. part. art. adultère, section 5.*) Mais ce seroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail devient fastidieux pour moi ; il pourroit l'être aussi pour mes lecteurs. J'espère qu'ils me sauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coûte pour réunir, & rapprocher ces traits lumineux, que la secte, à

travers ce tas d'obscurités mystérieuses, laisse échapper de tems à autre ; & dont l'ensemble bien fait, ne laisse plus douter du grand objet de son Apocalypse.

En lisant, & en étudiant ce Code étrange, on seroit presque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penser avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus absurde, de plus obscur, de plus fou, & de plus sot* ; on s'étonneroit presque autant que lui, qu'un pareil Code eût fait des enthousiastes ; & que je ne fais quel *Doyen* de la Philosophie eût pu s'en trouver enchanté. (*V. lett. de Volt. à d'Alemb. 22 Oct. 1776.*) Mais ce *Doyen* sans doute, n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire ; il ne lui avoit pas dit que cette obscurité elle-même devenoit pour la secte, un des plus grands moyens d'écraser & l'autel & le trône. Les œuvres de Voltaire lui-même étoient moins exaltées que cette Apocalypse des Martinistes. Plus elle étoit obscure, plus ils savoient inspirer la curiosité d'en pénétrer les mystères. Les adeptes du premier rang se chargeoient d'en donner l'explication aux jeunes novices. Il étoit surtout des novices féminelles dont on savoit piquer la curiosité. Leur Boudoir devenoit une école secrète, ou l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extasiée s'applaudissoit d'entendre les mystères inconnus au vulgaire. Peu à peu la novice devenoit elle-même interprète, & son-

doit une espèce d'école. Ce n'est point au hazard que j'en parle ; & dans Paris & dans les Provinces, surtout dans Avignon, chef-lieu des Martinistes, il étoit de ces sortes d'écoles secrètes, destinées à l'explication du Code mystérieux ; j'ai connu, & je connois des hommes appellés, introduits à ces écoles. Elles dispoient à l'initiation ; on y apprenoit de plus, l'art de tromper les simples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la secte ridicule ; l'art d'évoquer les morts ; l'art de faire parler des hommes absens, de voir ce qu'ils faisoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les Charlatans de tous les âges étudioient pour faire illusion à la populace, & gagner son argent, les Martinistes l'étudioient pour faire des impies & renverser les trônes.

Cette secte faisoit bien des dupes en France, en Allemagne, j'en ai trouvé jusques en Angleterre ; & j'ai vu que par-tout, son dernier secret consistoit à montrer dans la révolution Française, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuse que soit cette classe de Maçons Martinistes, elle n'approche pas cependant de la multitude des Maçons Eclectiques. Et ceux-ci en effet devoient dominer dans un siècle, où le philosophisme des Athées, des Déistes succédoit aux anciennes hérésies, pour les absorber toutes.

On
que,
sophe
enten
après
conne
religi
pris l'
forme
leur t
politie
Croix.
çons
Mart
Déiste
de tou
Il est p
du siec
la Rel
cette
autori
veulen
Gouve
moins
dispos
Souve
classe ;
des L
jour, c
la Ma

On dit aujourd'hui Franc-Maçon Eclectique, dans le même sens que l'on disoit Philosophe Eclectique. C'est-à-dire, qu'il faut entendre par ce mot, ceux des adeptes, qui après avoir passé par tous les grades de la Maçonnerie, ne s'attachent à aucun des systèmes religieux ou même politiques, dont ils ont appris l'explication ; mais qui de cet ensemble se forment à eux-mêmes un système conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. (*V. archives des Fr. Ma. & Rose-Croix. Berlin 1785. chap. 3.*) Ils ne sont ni Maçons Hermétiques, ni Maçons de la cabale, ni Martinistes ; ils sont tout ce qu'ils veulent, Déistes, ou Athées, Sceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philosophie du jour. Il est pour eux, comme pour les simples Sophistes du siècle, un double point de réunion. Quant à la Religion, tous admettent & cette liberté, & cette égalité, qui ne souffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raison, qui ne veulent d'aucune Religion Révélée. Quant au Gouvernement, s'ils admettent des Rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple dispose à son gré, en vigueur de son droit de Souverain. Je ne m'étendrai pas ici sur cette classe ; elle est celle des Brissot, des Condorcet, des Lalande, celle en un mot des Sophistes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la Maçonnerie que pour faciliter leur Révolu-

Franc-
Maçons
Eclecti-
ques.

tion. Exposer de nouveau leurs systèmes, ce feroit répéter tout ce que j'en ai dit sous le titre de Sophistes Conjurés contre le Christianisme, & contre les Souverains. La multitude de ces sortes d'impies aggregés de nos jours aux loges de la Franc-Maçonnerie, prouveroit seule, combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je fais qu'il est une autre espèce de Franc-Maçons Ecclétiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux-ci non seulement déclarent n'adhérer à aucun système particulier de Maçonnerie; non seulement ils reçoivent indifféremment des Frères de toutes les Loges, mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux, toutes sont libres, toutes ont le même droit de se donner des loix. C'est pour cela qu'ils ont aboli parmi eux, jusques aux noms de *grande Loge* & de *Loge Ecossaise*. En ce sens, on peut dire, qu'ils ont ajouté même à l'égalité & à la liberté Maçonniques. (*Voy. les regles de leur association, datées de Francfort, 18 Mai 1783, signées Rustner & Rottberg Secrétaires.*)

Sous ce dernier point de vue, les Maçons Ecclétiques auroient été fort peu nombreux en France; car la plus part des Loges étoient sous l'inspection de la Grande Loge Parisienne, appelée le *Grand Orient*. Mais dans toutes ces Loges, l'esprit des Sophistes modernes, avoit introduit un véritable Eccléticisme d'impiété. Le

sentiment, bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce sentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à détester le Christ, & sa Religion ; à détester tout autre Souverain, tout autre Législateur, que le peuple égal & libre. L'opinion du Maçon Eclectique, comme celle de tous nos Sophistes, peut varier sur tout le reste, sur la manière de suppléer au Christianisme, par l'Athéisme ou le Déisme ; à la vraie Monarchie, par la Démocratie ou même par une Monarchie Démocratique ; mais on cesseroit d'être Frère dans ces Arrières-Loges, si l'on faisoit un pas de moins vers la liberté & l'égalité.

Ainsi toutes les classes, tous les codes Maçonniques, adeptes Hermétistes, Rose-Croix de la Cabale, ou frères Martinistes, & Maçons Eclectiques ; tous appelloient à leur manière une révolution ; & très peu importoit à la secte, le système qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleversemens. (*Voy. Lamétherie, Journal de Phys. an, 1790.*)

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui résultent plus spécialement des opinions des Frères sur l'origine même de leur Franc-Maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides, que les savans & les zélés Maçons. On verra si les pères qu'ils se donnent, ou qu'ils avouent, ne suffiroient pas seuls, pour juger les complots des enfans.

CHAPITRE XI,

PREUVES TIRÉES DES SYSTEMES DES FRANC-
MAÇONS EUX-MEMES SUR LEUR ORIGINE.

DE ces opinions sur l'origine des Franc-Maçons, écartons d'abord celles des demi-adeptes, qui dans l'illusion du nom qu'ils portent, se croient réellement originaires des Maçons qui bâtirent la Tour de Babel, de ceux qui élevèrent les Pyramides d'Egypte, de ceux-là surtout qui bâtirent le Temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la Tour de Strasbourg, & enfin de ceux qui, dans le dixième siècle, bâtirent en Ecosse & ailleurs, un grand nombre d'Eglises. Cette classe de Maçons manouvriers n'a jamais été admise aux mystères; s'il est vrai que jamais ils aient fait partie de la Confrérie, ils en furent exclus; leur génie parut trop grossier, trop peu philosophique. *

* *Je fais cette observation, parce qu'il n'est pas sans vraisemblance que le nom, les symboles de la Franc-Maçonnerie viennent réellement des Maçons Manouvriers. Une grande partie des arts Mécaniques avoient, en France au moins, des signes & des cérémonies, un langage de convention, qui étoit le secret de la profession. Ces signes, ce langage servent aux ouvriers à se reconnoître, à distinguer le grade*

On ne voutur plus d'eux, aussitôt que la Truelle, le Compas, la Pierre-cubique, les Colonnes ou

d'Apprentif ou de Maître. qu'ils ont acquis dans leur Métier; à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail, ou quelque secours pour continuer leur route. Car tous les hommes d'une même profession mécanique, ont aussi ce penchant naturel à s'aider plus spécialement les uns les autres.

Il peut avec le tems, s'être introduit dans la confrérie des Maçons, quelques uns des adeptes initiés aux mystères de la secte. Cet adepte peut avoir initié ou philosophisé quelques vrais Maçons, en former ses élus; pour faire bande à part, il n'aura eu besoin alors que de prendre dans l'architecture, de nouveaux Emblèmes, des signes différens du commun des Maçons: & les Loges se seront trouvées établies.

Ce qui ne laisse pas sans vraisemblance une pareille supposition, c'est qu'il est en France, une autre profession, qu'un seul obstacle a peut-être empêché de subir la même métamorphose. Cette profession est celle des Fendeurs. Ces hommes là font aussi entre-eux une vraie confrérie. Ils ont leurs signes, leur mot du guet, leur secret & leurs fêtes. Ils s'appellent l'Ordre des Fendeurs; ils reçoivent dans leur Ordre des Bourgeois, des Gentils Hommes, qui avec le secret de l'ordre, se rendent à leurs assemblées, à leurs fêtes, comme à celles des Franc-Maçons. J'ai connu des adeptes tout à la fois Franc-Maçons & Fendeurs, qui par leur naissance, & leur état,

pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblèmes systématiques. Aussi les grands adeptes

n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vus aussi réservés sur le secret des Fendeurs que sur celui des Franc-Maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des Fendeurs, fût dans ses rapports avec le secret des Maçons; ou bien qu'avec le tems, les adeptes des villes en vinsent à vouloir aussi philosophiser l'Ordre des Fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes, & seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au Philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi, celles de la liberté & de l'égalité, celles de l'âge d'or; bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule: bientôt les dissertations, les énigmes philosophiques s'en mêleroient. Mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques uns de ces signes, on conserveroit quelques emblèmes de la profession: & les Loges Philosophiques de Fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être ouvertes à ces rustres mécaniciens, dont elles n'auroient plus que le nom & les emblèmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais Maçons. Mais ce n'est là qu'une conjecture

rougissent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux classes celles qu'ils ont imaginées pour s'ennoblir. Dans la première classe, les uns remontent aux mystères des Prêtres Egyptiens, les autres à ceux d'Eleusis ou des Grecs; il en est qui se donnent pour pères les Druides; il en est même qui prétendent venir des Juifs. Dans la seconde classe, je mets ceux qui s'arrêtent plus spécialement aux Templiers, au siècle des Croisades. *

Diverses
opinions
des F. M.
sur leur
origine.

sur le mode de la secte; on verra que nous n'en sommes pas réduits à ces incertitudes sur l'origine de son secret, & de sa doctrine.

* Pour ces diverses opinions, voyez sur-tout parmi les Zélés Maçons de l'Allemagne, *Geschichte der unbekannten*, ou bien *histoire des inconnus* 1780, avec cette épigraphe; *gens æterna est in quâ nemo nascitur* — *Archiv für Freymaurer*, ou bien, *Archives des Franc-Maçons*, Berlin 1784 — über die alten und neuen mysterien, *des mystères anciens & modernes*, Berlin 1782 — die hebräische mysterien, oder die älteste religiöse freymaurerey; *mystères des Hebreux*, ou bien *les plus anciens Religieux Franc-Maçons*, Lyppic 1788 — parmi les Anglois, voy. l'esprit de la Maçonnerie, par Guil. Hutchinson &c. Parmi les François, Guillemain de St. Victor, sur l'origine de la Franc-Maçonnerie &c. &c.

Comment Plus on méditera les raisons sur lesquelles
& pourquoi s'appuyent tous les savans Maçons qui veulent
les F. M. remonter aux anciens Philosophes, plus on
font re- verra qu'elles se réduisent toutes à nous dire :
monter leur origine.

Notex que j'aurois pu citer plusieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la Maçonnerie a de plus absurde. Par exemple, dans les Archives des Franc-Maçons, on trouve le compte rendu de certains discours écrits par leurs Docteurs sur l'art de la cabale; & cela même, par un Docteur Anglois, pour la défense & l'instruction des Rose-Croix. J'avoue que j'ai été presque honteux d'y trouver entre autres ces paroles : " l'Astrologie est une science qui par la situation des étoiles, dévoile les causes du passé, & fait prédire l'avenir. Cette science a eu ses taches ; mais cela n'en détruit ni le fondement ni la sainteté. " & cela est écrit par un Docteur Anglois pour justifier la société des Rose-Croix ; pour être consigné dans leurs Archives ! (V. ces Archives en Allemand, part. 3, page 378, N^o 18.) J'ai ajouté ici cette citation, par ce que j'ai toujours peur qu'on ne me dise que j'attribue aux Franc-Maçons des choses incroyables. Oui, je le fais, elles sont en quelque sorte incroyables, mais pour ceux-là seulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des Maçons dans les différentes langues, sur-tout en Allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.

“ Dans ces anciens tems, où les hommes
“ commencèrent à perdre de vue les vérités
“ primitives, pour se jeter dans la religion &
“ la morale de la superstition, il se trouva des
“ Sages, qui se garantirent des ténèbres de l’i-
“ gnorance & de la corruption. Ces Sages
“ voyant bien que la grossiereté, ou la stupi-
“ dité du peuple n’étoient pas faites pour pro-
“ fiter de leurs leçons, établirent des écoles,
“ se firent des disciples, auxquels ils trans-
“ mettoient toute la science des vérités ancien-
“ nes, & de celles qu’ils avoient découvertes
“ dans leurs profondes méditations sur la na-
“ ture, la religion, la politique & les droits de
“ l’homme. Du nombre de ces leçons, les uns
“ mirent toujours l’unité de Dieu, le vrai
“ Déisme; les autres l’unité du grand Etre, le
“ vrai Panthéisme. La morale qu’ils tiroient
“ de ces principes, étoit pure; elle étoit spé-
“ cialement fondée sur les devoirs de la bien-
“ faisance, & sur les droits de la liberté, sur les
“ moyens de vivre heureux & tranquilles. De
“ peur que ces leçons ne perdissent leur prix,
“ ne vinssent encore à s’altérer, & à se perdre,
“ en devenant vulgaires, ces divers Sages
“ prescrivoient à leurs disciples de les tenir
“ secrètes. Ils leur donnoient des signes, & un
“ langage spécial, auquel ils devoient se re-
“ connoître. Tous ceux qu’ils admettoient à
“ cette école, à ces mystères, étoient les enfans

“ de la lumière & de la liberté ; tous les autres
 “ n’étoient pour eux, que des *esclaves* & des
 “ *profânes* ; & de là ce mépris des initiés pour
 “ le vulgaire. De là encore ce silence profond
 “ des disciples de Pythagore ; de là cette
 “ science spéciale & secrète des diverses écoles ;
 “ de là sur-tout ces mystères des Egyptiens,
 “ & ensuite des Grecs & des Druides ; ces
 “ mystères des Juifs eux-mêmes ou de Moïse
 “ instruit dans tous les secrets de l’Egypte. ”
 “ Ces diverses écoles, & les secrets de ces
 “ mystères n’ont point été perdus ; les Philo-
 “ sophes de la Grèce les ont transmis à ceux
 “ de Rome ; les Philosophes de toutes les Na-
 “ tions ont fait de même, après l’établissement
 “ de la Religion Chrétienne. Le secret fut
 “ toujours observé, parce qu’il falloit éviter
 “ les persécutions d’une Eglise intolérante &
 “ de ses Prêtres. Les sages des diverses Na-
 “ tions, à l’aide des signes établis originaire-
 “ ment, continuèrent à se reconnoître, comme
 “ le sont encore aujourd’hui partout les Franc-
 “ Maçons. Leur école en effet, & tous leurs
 “ mystères ne sont point autre chose que la
 “ doctrine, les mystères de ces anciens sages,
 “ de tous ces anciens Philosophes. Le nom
 “ seul a changé ; le secret s’est transmis sous le
 “ nom de Franc-Maçons ; comme il se trans-
 “ mettoit sous le nom des Mages, des Prêtres
 “ de Memphis, ou d’Eleusis, & des Philosophes

“ Pla
 “ de l
 “ ce c
 “ les
 cités de
 Tel

savans
 objet
 fausses
 sur la
 Persan
 des ; e
 l’unité
 & de
 laissé à
 aussi o
 surdes
 systême
 nes. *
 bien fa
 d’Eleu

* Por
 Philoso
 de nat.
 mali-
 Divin
 les abs
 Sophiste
 ciens, le

“ Platoniciens ou Eclectiques. Voilà l'origine
 “ de la Maçonnerie ; voilà ce qui la perpetue,
 “ ce qui la rend toujours la même dans toutes
 “ les parties de l'univers. (*extrait des livres*
cités dans la Note)

Tel est le fidele résultat de ce que les plus
 savans Maçons ont débité sur leur origine. Mon
 objet n'est point d'examiner combien sont
 fausses & contraires à toute l'histoire, ces idées
 sur la prétendue doctrine de ces anciens sages
 Persans, Egyptiens, Grecs, Romains ou Dru-
 ides ; combien il est absurde d'abord, de supposer
 l'unité d'opinions religieuses, l'unité de morale
 & de secrets, chez des Philosophes qui n'ont
 laissé à l'univers, que des systèmes aussi variés,
 aussi opposés les uns aux autres, & aussi ab-
 surdes que le sont encore aujourd'hui tous les
 systèmes de nos prétendus Philosophes moder-
 nes. * Je ne veux pas non plus examiner com-
 bien faussement on suppose que les mystères
 d'Eleusis n'avoient d'autre secret que l'unité

Fausseté
 de cette
 origine.

* Pour concevoir toutes ces oppositions des anciens
 Philosophes, voyez Cicéron, *questiones academ.*—
de nat. Deor.—*de legib.*—*de finib. boni &*
mali.—*de offic. &c.* Voyez Lactance *institut.*
Divin. ou bien encore la doctrine, les systèmes &
 les absurdités, les perpétuelles contradictions des
 Sophistes modernes, rapprochées de celles des an-
 ciens, les Helviennes *lett. dernière.*

de Dieu, la plus pure morale ; & comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on fait que les citoyens d'Athènes étoient presque tous initiés aux petits & aux grands mystères, suivant leur âge. † Je ne demande point comment ces mêmes Athéniens apprenoient tous sous terre, leur catéchisme sur l'unité de Dieu ; & comment ils adoroient tant de Dieux au grand jour ; ou bien encore, comment ils faisoient mourir Socrate, en l'accusant de ne pas adorer tous ces Dieux ; ou bien même comment tous les prêtres des Idoles initiés à ces mystères, n'en eurent que plus de zèle pour maintenir la multitude de ces Dieux & leurs autels. Enfin je ne demande pas comment on peut se persuader que ces Prêtres si ardens, si zélés dans leurs temples, pour le culte de Jupiter, de Mars, de Vénus & de tant d'autres Divinités, étoient précisément ceux qui assembloient le peuple dans la solennité des grands mystères, pour lui dire que tout le culte de ces Dieux n'étoient qu'une imposture, & se donner eux-mêmes pour auteurs & ministres, ou prêtres habituels de l'imposture.

Je fais combien ces réflexions fussent pour démontrer la fausseté de l'origine, dont les

† Voyez Mr. de Ste. Croix sur les mystères des anciens.

savans Maçons se glorifient; mais supposons à ces mystères l'objet qu'ils croient y voir; la prétention seule d'une société, qui nous dit y trouver son berceau, & ses ancêtres; qui se vante d'en perpétuer l'esprit & les dogmes, cette prétention seule nous suffiroit pour voir dans cette confrérie, la plus ancienne des conspirations. Elle nous donneroit le droit de dire aux Franc-Maçons:

“ Telle est donc l'origine de vos mystères;
“ & tel est l'objet de vos Arrière-Loges! Vous
“ venez de ces prétendus sages & de ces phi-
“ losophes, qui réduits aux lumières de la rai-
“ son, ne connurent du Dieu de la nature, que
“ ce que la raison avoit pu leur en dire; vous
“ êtes les enfans du Déiste, ou bien du Pan-
“ théiste; & pleins de la doctrine de vos
“ Pères, vous ne cherchez qu'à la perpétuer!
“ Vous ne voyez comme eux, que superstition
“ & préjugé dans tout ce que le reste des
“ hommes croit avoir puisé dans les lumières
“ de la Révélation? Toute Religion qui ajoute
“ au culte du Théiste, qui déteste celui du
“ Panthéiste, en un mot tout le Christianisme
“ & ses mystères ne sont donc pour vous qu'un
“ objet de mépris & de haine! Vous détestez
“ tout ce que détestoient les Sophistes du Pa-
“ ganisme, les Sophistes initiés aux mystères
“ des Prêtres des Idoles; mais ces Sophistes,
“ ces Prêtres détestèrent le Christianisme, &

“ s'en montrèrent les plus grands ennemis;
 “ d'après tous vos aveux, que pouvons nous
 “ donc voir dans vos mystères, si ce n'est la
 “ même haine, le même vœu d'anéantir toute
 “ autre Religion que le prétendu Déisme des
 “ anciens ? ”

“ Vous êtes, dites vous aussi, ce que furent
 “ ces Juifs, & ce sont encore ceux des
 “ Juifs, qui s'en tiennent à l'unité de Dieu
 “ pour toute Religion; (si cependant il fut
 “ jamais de Juif, qui ne crût pas aux Prophè-
 “ tes & à l'Emmanuel, au Dieu Libérateur)
 “ vous avez donc aussi pour tout Chrétien les
 “ sentimens des Juifs eux-mêmes. Vous n'in-
 “ sistez comme eux sur Jéhova, que pour
 “ maudire le Christ & ses Mystères. ” *

* Pour cette Juiverie des Maçons, ou pour cette Franc-Maçonnerie des Juifs, voyez surtout le traité d'un très savant & très zélé Magon, dédié à ceux qui entendent, denen die es verstehen. Il n'est pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour démontrer l'identité des anciens mystères d'Eleusis, de ceux des Juifs, des Druides, des Egyptiens, & des mystères Magoniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des Juifs mêlés dans la Franc-Maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue histoire du nom de Jéhova perdu par l'assassinat d'Adoniram. “ Elle est tirée de la phrase Chaldaïque, & empruntée d'un conte que

Plus on lit les Maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la justice de ces reproches. Pour les uns, la matière est éternelle; pour les autres, la Trinité des Chrétiens n'est qu'une altération du système de Platon; d'autres encore suivent toutes les folies des Martinistes, de l'ancien Duélisme. (*V. surtout lettre aux illustres inconnus, ou bien aux vrais Franc-Maçons an 1782.*) Rien n'est donc plus visible; tous ces savans Maçons se disant descendus, ou des Prêtres d'Egypte, ou de ceux de la Grece, ou des Druides, ne cherchent qu'à établir chacun, ce qui leur semble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux,

“ les Rabbins ont tissu pour enlever à Jésus-Christ
 “ sa Divinité & sa Puissance. Ils ont imaginé
 “ qu'un jour étant entré dans le Temple de Jérusalem, il avoit vu le Saint des Saints, où le
 “ Grand Prêtre avoit seul la permission d'entrer;
 “ qu'il y avoit trouvé le nom de Jéhova; — qu'il
 “ l'avoit emporté — & que c'étoit par la vertu de
 “ ce nom ineffable qu'il avoit opéré ses miracles.”
 (V. le voile levé) Toute cette fable est évidemment dirigée contre le Dogme des Chrétiens sur la Divinité de Jésus-Christ. L'importance que mettent les Maçons à retrouver ce même nom de Jéhova, la manière surtout dont leurs mystères se terminent dans le Grade de Rose-Croix ont absolument le même objet.

que chez les anciens & les nouveaux Sophistes. Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'esprit des adeptes, par des systèmes inconciliables avec le Christianisme. S'ils ne se livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures & aux déclamations, c'est qu'il falloit se réserver le soin de tirer les conséquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les mystères; mais il faut être plus que borné pour ne pas les sentir. Comment se les cacher encore, auprès de ceux qui nous donnent la Maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien de ces sectaires, qui troublèrent toute l'Europe sous le nom d'Albigéois? Ces

Confé-
quences &
opinion des
F. M. at-
tribuant
leur origi-
ne aux
Templiers.

deux dernières sources ont entre-elles plus de rapport qu'on ne pense. Examinons les séparément, & voyons ce que l'on peut attendre d'une société, qui se donne de pareils ancêtres. D'abord quant aux Templiers, supposons que cet ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui entraînèrent sa destruction; quel peut être l'objet soit religieux, soit politique de la Maçonnerie en perpétuant ses mystères sous le nom, ou les emblèmes de cet ordre? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe, une Religion, ou bien une morale inconnue? Est-ce là ce que vous avez hérité d'eux? En ce cas, votre Religion, votre Morale n'est donc pas celle du Christianisme. N'est-ce pas autre chose que leur fraternité, leur Bien-

faisan
bonne
ces vo
de
tous l
donc
vous,
Il n
proche
que so
Maçon
que
avoir
ces C
l'eusse
res du
& ce c
nisme;
vous l
ardens
le cult
Et f
Religio
adepte
lité &
tragée
envain
prétend
vœu d
depuis

faïfance qui fait l'objet de vos fecrets? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus Evangeliques? Eft-ce la Religion de *Jéhova*, ou l'unité de Dieu compatible avec tous les myftères du Chriftianifme? Pourquoi donc tout Chrétien non maçonniſé, n'eſt-il pour vous, qu'un profane?

Il ne feroit plus tems de répondre à ces reproches, que la Religion s'allarme vainement, que fon objet fut toujours étranger aux Loges Maçonniques. Et ce nom & ce culte de *Jéhova* que les profonds Maçons conviennent tous avoir reçu des Chevaliers du Temple, foit que ces Chevaliers en fuſſent les auteurs, foit qu'ils l'euffent reçu par tradition, des antiques myſtères du Paganifme & de ſes ſages, ce nom diſ-je, & ce culte ne ſont pas étrangers au Chriftianifme; tout chrétien a donc droit de vous dire: vous le cacheriez moins, vous ſeriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre choſe que le culte de l'univers chrétien.

Et ſi la politique partage les alarmes de la Religion, quel ſera encore le ſubterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité & tous les droits de leur association outragée par la deſtruction des Templiers? C'eſt en vain qu'on allégué l'innocence, ou réelle ou prétendue de ces trop fameux Chevaliers. Le vœu de la vengeance qui a pu ſe perpétuer depuis près de cinq ſiècles, ne tombe pas ſans

doute sur la personne de Philippe le Bel, de Clément V, sur celle des autres Rois & des autres Pontifes, qui au commencement du XIV^e siècle, contribuèrent tous à l'abolition de cet ordre ? Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe sur les héritiers même, & sur les successeurs de ces Rois & de ces Pontifes. Ce même vœu encore, ne sera pas sans doute inspiré aujourd'hui par les liens du sang, ou par quelque intérêt dérivant de la personne même des Templiers ? Le serment de la vengeance est donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'est perpétué comme son objet même, c'est-à-dire comme l'école même, les principes, & les mystères que l'on nous dit passés des Templiers aux Maçons. Mais alors, qu'est-ce donc que ces hommes & ces principes, que l'on ne peut venger que par la mort des Rois & des Pontifes ? Et qu'est-ce que ces Loges, où depuis quatre cent quatre vingt ans, ce vœu & ce serment se perpétuent ?

On le voit ; il n'est pas besoin d'examiner ici si Molay & son ordre furent ou innocens ou coupables, si les Templiers sont, ou ne sont pas les pères des Maçons ; il suffit de ce qui est incontestable ; il suffit que les Maçons se les donnent pour ancêtres. Dès lors le serment seul de les venger, & toute allégorie cachée sous ce serment, ne montrent plus qu'une association toujours menaçante, & toujours conspirante

contre les chefs de la Religion & les chefs des Empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'histoire sur ces rapports devenus si intimes entre les mystères de la Franc-Maçonnerie, & l'ordre des Templiers. Cette question exige des recherches; je ne refuse point le résultat de celles que j'ai faites.

L'Ordre des Chevaliers du Temple établi par Hugues de Paganis, & confirmé en 1146. Cause & aveux des Templiers.
par Eugène III. eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inspirer de zèle, en faveur des chrétiens que la dévotion appelloit en ce tems, à visiter la Terre Ste. Simples Hospitaliers d'abord, ces Chevaliers suivant les mœurs du siècle, se rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les Sarrafins. Leur première réputation fut due aux grands services que l'on devoit attendre tout à la fois de leur courage & de leur piété. Ce témoignage est généralement celui qu'il faut leur rendre avec toute l'histoire, en distinguant les premiers & les derniers tems de leur existence. L'Ordre se propagea; il acquit en Europe des richesses immenses. Alors ils oublièrent leur qualité de Religieux; l'éclat des armes leur resta; ils n'en firent plus le même usage. Ce n'est pas une observation à négliger, que bien des années avant leur destruction, l'histoire leur reprochoit déjà, non pas un simple relâchement de leur

vertu première, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent proscrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puissance, & qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Matthieu Paris les accusoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédécesseurs, d'avoir abandonné leur première vocation, pour les projets de l'ambition & les plaisirs de la débauche; de se montrer usurpateurs injustes & tyranniques. Alors déjà ils étoient accusés de ces intelligences avec les Infidèles, qui faisoient avorter les projets des Princes Chrétiens; d'avoir plus spécialement porté la trahison jusqu'à communiquer tout le plan de Frédéric II. au Soudan de Babylone, qui détestant la perfidie des Templiers, en avoit lui même l'Empereur. (*V. Matth. Paris, an. 1229.*) Ce témoignage que l'historien pourroit renforcer de bien d'autres, sert au moins à rendre moins étonnante la catastrophe par laquelle périt cet Ordre si fameux. (*V. Abb. Visp. in Chronic. an. 1227; Sanut. lib. 3. par. 12. c. 17 &c. apud Dupuy, traité sur la condam. des Templiers.*)

Sous Philippe le Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes, annoncent qu'ils ont des secrets importans à dévoiler sur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation; la bouche dont elle part la rend suspecte. Elle suffit cependant à Philippe pour lui faire résoudre

l'abolition de cet Ordre. Il fait en un seul jour arrêter tous les Templiers de son Royaume; cette démarche encore peut être précipitée; mais l'examen, les interrogations légales se succèdent; c'est sur ces preuves seules, sur les aveux, sur les procès verbaux, c'est sur les pièces authentiques, que l'historien doit appuyer son jugement. Si ces aveux sont libres, s'ils sont multipliés, s'ils sont d'accord, non seulement sous un même Tribunal, mais dans les diverses Provinces, & les divers Empires, quelque énormes que soient les crimes avoués, il faudra bien les croire, ou démentir les monumens les plus surs de l'histoire, les actes les plus juridiques des Tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au tems, leur importance les a fait conserver en très grand nombre; que l'historien consulte le recueil qu'en a fait Mr. Dupuy Bibliothécaire du Roi, je ne connois point d'autre moyen d'asseoir ici son jugement, de dissiper les préjugés.

On a dit que Philippe le Bel & Clément V. avoient concerté entre eux, cette destruction des Templiers. Cette prétention disparoît par les lettres de ce Roi & par celles du Pape. Clément V. ne peut croire d'abord aux accusations; lors même qu'il devient impossible de résister aux preuves que Philippe lui offre, il se trouve si peu d'intelligence avec ce Prince, que chaque démarche de l'un & de l'autre,

dans cette grande affaire, occasionne des plaintes, des contestations perpétuelles sur les droits du Souverain & sur ceux de l'Eglise.

On a dit que ce Roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richesses immenses des Templiers; & dès l'instant qu'il commence à les poursuivre, il renonce solennellement à s'emparer de ces richesses; & dans toute la Chrétienté, pas un seul Prince ne tint plus exactement sa parole. Pas une seule terre des Templiers n'est annexée à son domaine. C'est là le témoignage le plus constant que lui rende l'histoire. (*V. Layette, III. n°. 13. Rubens hist. Raven. Bzovius an. 1308. Marianna hist. Hisp. &c.*)

On parle de l'esprit de vengeance qui domina ce Prince; & dans tout le cours de ce long procès, il ne se trouve pas une seule offense particulière, que ce Prince eût à venger sur les Templiers; dans leur défense, pas un mot qui suppose dans lui, ou l'offense, ou le désir de la venger; & jusqu'à ce moment, l'amitié elle-même avoit uni leur grand Maître à Philippe le Bel, qui l'avoit fait parreïn d'un de ses enfans.

Enfin on veut surtout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers; & dans la multitude des procès verbaux, plus de deux cens aveux sont désignés comme faits librement, & sans le moindre usage des supplices. La question n'est mentionnée que pour un seul; & si elle lui arrache des aveux, ce sont

absolument les mêmes que douze Chevaliers
les confrères avoient fait librement. (*Layette*
No 20 ; interrogatoire fait à Caen.) Nombre de
ces aveux se font dans des Conciles, où les
Evêques commencent par décider que les
Templiers ne seront point appliqués à la tor-
ture, & que ceux qui auroient confessé crainte des
tourmens, seront regardés comme innocens. (V.
Concile de Ravenne. Rubens hist. raven. liv. 6)
Le Pape Clément V d'ailleurs, loin de favo-
rifer les desseins de Philippe le Bel contre les
Chevaliers du Temple, déclare d'abord nulles les
poursuites de ce Prince. Il suspend les Evêques,
Archevêques, Prélats, Inquisiteurs de France.
Le Roi l'accuse en vain de favoriser les crimes
des Templiers ; Clément ne se rend qu'après
avoir interrogé lui-même à Poitiers, & fait in-
terroger soixante & douze Chevaliers en sa
présence & celle des Evêques, Cardinaux &
Legats. Il les interroge, non comme un Juge
qui cherche des coupables ; mais comme un
homme intéressé à les trouver innocens, pour
se justifier du reproche de les avoir favorisés.
Il entend de leur bouche les mêmes aveux ré-
pétés, confirmés *librement, sans contrainte*. Il
veut que plusieurs jours se passent, & que de
nouveau, lecture soit faite de leurs dépositions,
pour voir s'ils persévèrent librement dans leurs
déclarations. Ils les confirment tous encore ;
Qui perseverantes in illis, eas expressè & spontè

pro ut recitatae fuerant, approbarunt. Il veut de plus interroger lui-même le Grand Maître, les principaux supérieurs, *Præceptores Majores*, de diverses Provinces de France, de Normandie du Poitou, des pays transmarins. Il envoie les personnes les plus vénérables interroger ceux des supérieurs, que l'âge ou les infirmités empêchent de se rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur lise les dépositions faites par leurs confrères, afin qu'on sache s'ils en reconnoissent la vérité. Il ne veut surtout d'autre serment que celui de répondre librement & sans crainte, spontanément & sans coaction. Et le Grand Maître, & ces Supérieurs de diverses Provinces déposent & confessent encore tous, les mêmes choses, les répètent encore, & plusieurs jours après, ils approuvent la rédaction de leurs aveux faite par les Notaires publics. * Il

* *Qui Magister & Præceptores Franciæ, Terræ ultra-marinae, Normandiæ, Aquitaniæ ac Picardiæ, coram ipsis tribus Cardinalibus presentibus, quatuor Tabellionibus publicis & multis aliis bonis viris, ad Sancta Dei Evangelia ab eis corporaliter tacta, præstito juramento quod super præmissis omnibus, meram & plenam dicerent veritatem, coram ipsis, singulariter, libere ac spontè, absque coactione quâlibet & timore, deposuerunt & confessi fuerunt.* (Epist. Clementis V. Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ &c.)

ne lui faut rien moins que ces précautions pour reconnoître enfin qu'il s'est trompé ; c'est alors seulement qu'il révoque ses menaces, & la suspension des Evêques françois ; & qu'il permet qu'on suive en France, pour le jugement des Templiers, les dispositions de Philippe le Bel.

Laissons donc de côté tous ces prétextes ; & tenons-nous en aux aveux que la force de la vérité pouvoit seule arracher aux coupables.

Le résultat de ces aveux étoit que lors de leurs réceptions, les Chevaliers du Temple renioient J. C. fouloient aux pieds sa croix, la couvroient de crachats ; que le Vendredi St. étoit pour eux un jour spécialement consacré à ces outrages ; qu'ils substituoient au Christianisme l'adoration d'une tête monstrueuse ; qu'ils promettoient de se livrer les uns aux autres, pour les jouissances les plus opposées à la nature ; qu'ils jettoient aux flammes les enfans nés d'un Templier ; qu'ils s'engagoient par serment à suivre sans exception, les ordres du Grand Maître ; à n'épargner ni sacré ni profane, à tout regarder comme licite, pour le bien de l'Ordre ; & surtout à ne jamais violer les horribles secrets de leurs mystères nocturnes, sous peine des plus terribles chatimens. (*Voy. les pièces justificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des Registres.*)

Résultat
des aveux
faits par les
Templiers

En faisant ces aveux, plusieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la prison, & les plus cruels traitemens; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avoient engagés à passer dans d'autres Ordres religieux; qu'ils n'avoient pas osé, à cause de la puissance & des vengeance qu'ils avoient à craindre; qu'ils ont confessé secrètement leurs crimes, & en ont demandé l'absolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes, le plus ardent desir d'être réconciliés à l'Eglise.

Liberté de
ces aveux.

Clément V ne pouvant se refuser à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes sur les fréquentes trahisons, dont les Princes Chrétiens ont été la victime, dans leur guerre contre les Sarasins. Il consent que le jugement des Templiers se poursuive. Cent quarante de ces Chevaliers sont alors entendus dans Paris.

Tous font encore les mêmes aveux à l'exception de trois, qui disent n'avoir point connoissance des crimes qu'on impute à leur ordre. Le Pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des Religieux & des Gentilshommes François. Il en demande une nouvelle; elle a lieu en Poitou devant les Cardinaux & autres qu'il a nommés lui même. Avec la

même
Maître
nouve
mande
Servan
vant c
plusieu
renouv
mandie
vence.
de den
varient
où deu
constat
infamie
que l'o
yume
leurs b
digm
tions en
tenus e
& à F
annonc
ceux de
Qua
cet ord
pesé, la
des nat
fait bie

même liberté, toujours mêmes aveux, le Grand Maître & les chefs, en présence du Pape, les renouvellent pour la troisième fois. Molay demande même qu'on entende un des Frères Servans qu'il a auprès de lui; & ce Frère Servant confirme encore tous ces aveux. Pendant plusieurs années, les informations continuent, se renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France seulement, il en résulte plus de deux cens aveux de la même nature. Ils ne varient pas en Angleterre, au Synode de Londres, où deux mois consacrés aux mêmes informations constatent les mêmes confessions, les mêmes infamies. C'est en conséquence de ces aveux, que l'ordre des Templiers est aboli dans ce Royaume, & que le Parlement dispose ensuite de leurs biens. (*Valsingh. in Eduard II. & Ypodigm Neustr. apud Dupuy.*) Mêmes informations encore, & mêmes résultats dans les conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Boulogne, à Pise, & à Florence, quoique dans ces conciles, tout annonce des Prélats très empressés d'absoudre ceux des Templiers qui réussissent à se justifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet ordre, il me semble que l'on n'a point assez pesé la multitude de ces aveux, & la diversité des nations qui les jugèrent. Ce seroit déjà un fait bien étrange dans l'histoire, que deux cens

de ces Chevaliers entendus en France, & se donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes horreurs. Ce seroit un forfait plus étrange encore, plus flétrissant pour la nature humaine, que tant d'Evêques, tant de Gentils Hommes, tant de Magistrats & tant de Souverains, (car dans ce jugement des Templiers, ce sont toutes ces classes qui concourent aux informations) ce seroit, dis-je, un forfait supérieur à toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus respectables dans la société, & chez tant de nations, eussent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence; ou même que ces nations diverses se fussent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais pour l'honneur même de l'humanité, ce n'est point ainsi que les Templiers furent examinés en France par les Evêques, les Baillis Commissaires du Roi; ce n'est point ainsi non plus qu'ils le furent par les Cardinaux & autres Commissaires du Pape Clément V, ou par lui même. Ce n'est point ainsi qu'ils furent jugés dans les Conciles des autres nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de cause plus importante; par tout ce qui nous reste de pièces authentiques sur ce fameux procès, il est impossible de ne pas convenir des précautions prises pour ne pas confondre l'innocent & le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici, l'abolition d'une société célèbre dans un bien autre genre. Les Jésuites ont été abolis; ils n'ont pas été jugés, pas un seul n'a été entendu dans leur cause, il n'existe pas un seul aveu contre leur ordre de la part de ses membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contre eux les mêmes preuves.

Supposez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu & quelle force d'ame verrons-nous dans un ordre assez foible, assez vil pour mentir à ce point contre lui-même? Et quelle gloire y aura-t-il pour les Franc-Maçons, de se donner des péres, qui s'ils n'étoient les plus monstrueux des coupables, seroient au moins les plus lâches des hommes?

Le vulgaire pourra se laisser prendre aux protestations tardives de Guy & de Molay. Le vulgaire ne distingue jamais de l'obstination du désespoir, la fermeté & la constance de la vertu. Il ne fait pas qu'un faux honneur à ses martyrs comme la vérité. Pendant trois ans, Molay a persévéré dans ses aveux; trois fois au moins il les a renouvelés; lorsqu'enfin il s'avise pour la première fois, de revenir contre ses déclarations, dans ses discours, ses gestes & sa voix, tout annonce un esprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir; troublé par le remords de son parjure actuel,

A a a

bien plus que fatigué par le reproche de ses anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le mensonge, tout indique l'homme qui va mentir, & l'homme qui n'est pas même encore fixé sur le mensonge qu'il voudroit opposer à ses premiers témoignages, & qui commence même par mentir à l'évidence. Il se plaint hautement, qu'on le juge pour les crimes d'un ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre ; & il en a été jusqu'à la fin, Grand Maître, Supérieur général. Sa défense en ce jour, ne fait voir qu'un accusé réduit à la démence, *fatuus & non bene compos mentis*. (C'est l'expression des juges dans leur procès verbal.) S'il reparoit encore, c'est pour offrir, avec toutes les expressions de la fureur, un *gage de bataille* à quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre son ordre ; & lors de sa dernière réclamation, il meurt en protestant que ce qu'il avoit dit contre son Ordre est faux ; que s'il a mérité la mort, c'est pour avoir dit faux contre son Ordre, en présence du Pape & du Roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions, quel historien reconnoîtra les protestations de l'innocence ? Bien moins encore ajouterons nous foi à cette fable de Molay appellant & Philippe le Bel, & le Pape Clement V à comparoitre au jugement de Dieu dans l'espace d'un an & jour, & du Roi & du Pape mourant précisément la même

année; car l'histoire varie également, & sur le jour & sur l'année où Molay subit son jugement. *

* *Suivant les uns, ce fut en l'an 1311, suivant d'autres, en 1312, selon d'autres enfin en 1313. La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du Grand Maître eut certainement lieu pendant que les Commissaires envoyés par Clément V, étoient encore à Paris, & qu'ils n'y furent que depuis le mois d'Août 1309, jusqu'en May 1311. Pour rapporter la mort de Molay & de Guy à l'année 1313, on citeroit envain une protestation de l'Abbé de St Germain, contre l'exécution de deux Templiers sur un terrain dont il étoit Haut Justicier; car la réponse à cette protestation est du mois de Mars 1313, & Clément V ne mourut que le 20 Avril 1314; ainsi la citation à l'an & jour, seroit encore en défaut.*

Boccace que l'on cite souvent sur la mort de Molay, eût-il fait mention de cette circonstance, quand on se prévaut des grands éloges que cet Auteur donne à la constance du Grand Maître, & des autres Templiers, exécutés dans le même tems, on ne fait pas assez attention qu'il commence par convenir que les Templiers étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cause de leurs immenses richesses; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés; qu'au lieu de faire eux mêmes la guerre pour la défense des Chrétiens, suivant leur

Il est une dernière ressource en faveur de cet Ordre. C'est la nature même, & l'infamie des crimes dont les Templiers s'accusent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes sont infâmes, plus il faut que cet Ordre le fût devenu, pour avoir tant de membres assez lâches pour s'en accuser faussement les uns les autres. Tous

obligation, ils se déchargeoient de ce devoir sur des hommes gagés, ou des valets; que leurs vertus étoient dégénérées en vices & en crimes, au tems de Jacques Molay. Ce que Boccace ajoute ensuite sur la mort du Grand Maître & des autres, ce qui excite son enthousiasme sur leur constance, est uniquement fondé sur ce qu'il dit avoir appris de son père, qui étoit marchand; qui se trouvoit alors à Paris, & que l'on voit très bien n'avoir sur cet objet, que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les pièces authentiques, ou les procès verbaux. Quand on peut les avoir, & quand il en existe encore en si grand nombre, c'est le plus sur moyen d'asseoir son jugement. Cette marche, la seule satisfaisante, est celle du traité de Mr. Dupuy sur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage est écrit avec la plus grande naïveté. L'auteur eût pu tirer un plus grand parti de ses preuves; mais au moins fournit-il abondamment des pièces authentiques, abondamment d'extraits de procès verbaux, pour qu'on puisse asseoir son jugement.

ces crimes d'ailleurs, quelques infâmes qu'ils soient, quelques incroyables qu'ils paroissent, ne sont que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, & dont tout nous démontre que les Templiers eux-mêmes avoient reçu leurs affreux mystères. Cette haine du Christ, cette exécration corruption, & jusques à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de Bégards, de Cathares & d'une foule d'autres sectaires, reflués d'Orient en Occident, dès le commencement du onzième siècle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers, qui se fussent laissé entraîner dans toutes ces abominations ; j'en vois à Paris même, quelques uns déclarés innocens. Il s'en trouve en Italie, un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les Conciles de Mayence & de Salamanque, ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille maisons que possédoit cet Ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré ; qu'il étoit même quelques unes de leurs Provinces à excepter absolument de la contagion ; mais les condamnations, les aveux juridiques, la manière devenue presque commune d'initier les Chevaliers, le secret observé dans leur réception, dont ni Princes, ni Roi, ni

homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi siècle, ne permettent guere de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour l'instruction des juges; c'est-à-dire, que les deux tiers de l'Ordre au moins, avoient connoissance de ces abominations, & avoient négligé d'y apporter remède; *quod omnes, vel quasi due partes Ordinis scientes dictos errores corrigere neglexerint.*

Cela ne veut pas dire sans doute, que les deux tiers des Chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs; il est constant au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'après de terribles menaces, ou de très mauvais traitemens; mais cela veut dire au moins, que la grande partie des Chevaliers étoient coupables, les uns par corruption, les autres par foiblesse, ou par connivence; & dès lors l'extinction absolue de l'Ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflexion qu'on n'a pas assez faite, & qui me paroît d'un très grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille Chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philippe le Bel, & à celle de Clément V. La plus grande partie de ces Chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à quelque tems de prisons. La plupart vécurent dans un tems, &

dans différentes parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs persécuteurs & leurs tyrans. La conscience, l'honneur & bien d'autres motifs, auroient dû engager à des rétractations, ceux qui avoient fait des aveux juridiques si atroces contre leur ordre, ceux que l'on suppose ne les avoir faits que par crainte, par séduction ; cependant de ces milliers de Chevaliers entendus dans tant de Royaumes différens, & qui presque partout avoient fait les mêmes aveux, il ne s'en trouve pas un seul qui les rétracte, ou qui laisse au moins une rétractation à rendre publique après sa mort. Quels hommes étoient-ce donc que ces Chevaliers ? Si leurs aveux sont vrais, l'Ordre étoit monstrueux par les crimes qu'ils lui imputent, si leurs aveux sont faux, ils sont encore de monstrueux calomniateurs. Ils le font, je le veux, par lâcheté, sous Philippe le Bel ; mais ils le font gratuitement tout le reste de leur vie.

Ce sont-là cependant les hommes dont les Franc-Maçons se glorifient de descendre ! — Oui, ils en descendent ; oui, leurs prétentions ici ne sont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les presserions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces Chevaliers, mais dans ceux des Chevaliers que leur corruption antique, & leur obstination & la haine du Trône & de l'Autel, ajoutée au vœu

de la vengeance, doit rendre plus terribles aux Rois & aux Pontifes.

S'il falloit à présent tracer la génération des Francs-Maçons par les Templiers, nous n'aurions pas sans doute l'assurance de ceux qui ont cru voir le Grand-Maître Molay, dans sa prison même de la Bastille, créant les quatre Loges Mères, Naples pour l'Orient, Edimbourg pour l'Occident, Stockolm pour le Nord, Paris pour le Midi. (*) Mais en suivant les archives des

* C'est là ce que l'on trouve dans un Almanac imprimé à Paris, sous le titre d'étrennes intéressantes pour les années 1796 & 97. Je ne sais d'où l'auteur a tiré cette anecdote, ni d'où il sait que le Duc de Sudermanie, en sa qualité de Grand-Maître de la Loge Mère du Nord, a trempé dans l'assassinat du Roi son frère, par Ankestrom: mais quoi que cet auteur paroisse assez instruit sur la Maçonnerie, il se montre si ignorant sur d'autres objets qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer sur une pareille autorité. Il fait entre autres les Jésuites Franc-Maçons; il dit que les Jésuites empoisonnèrent l'Empereur Henri VII. & cet Empereur étoit mort plus de deux cens ans avant qu'il n'existât un Jésuite dans le monde. Cette fable des Jésuites Franc-Maçons est un artifice, dont nous verrons les Illuminés se reconnoître eux-mêmes les auteurs, & qu'ils n'imaginèrent, que pour donner le change sur leur secte & leur conspiration.

Maçons mêmes, & tous les rapports de leur Ordre avec celui des Chevaliers du Temple, nous avons un vrai droit de leur dire—oui, toute votre Ecole, & toutes vos Loges sont venues des Templiers. Après l'extinction de leur Ordre, un certain nombre de Chevaliers coupables, échappés à la proscription, se réunissent pour la conservation de leurs affreux mystères. A tout le Code de leur impiété ils ajoutent le vœu de se venger des Rois & des Pontifes qui ont détruit leur Ordre, & de toute la Religion qui anathématise leurs Dogmes. Ils se font des adeptes qui transmettent de génération en génération, les mêmes mystères d'iniquité, les mêmes sermens, la même haine, & du Dieu des Chrétiens, & des Rois & des Prêtres. Ces mystères arrivent jusqu'à vous ; & vous en perpétuez l'impiété, les vœux & les sermens. Voilà votre origine. L'intervale des tems, les mœurs de chaque siècle ont bien pu varier une partie de vos symboles, & de vos affreux systèmes ; l'essence en est restée ; les vœux & les sermens, la haine, les complots sont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Rapprochons en effet les Dogmes, le langage, les symboles ; combien d'objets vont se montrer communs !

Dans les mystères des Templiers, l'initiant commençoit par opposer au Dieu qui meurt

B b b

pour le salut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, disoit l'initiant au récipiendaire, jurez que vous croyez en Dieu Créateur, qui n'est mort & ne mourra point. A ce serment succédoit le blasphème contre le Dieu du Christianisme. Le nouvel adepte étoit instruit à dire que le Christ ne fut qu'un faux Prophète, justement condamné à la mort pour expier ses propres crimes, non ceux du genre humain: *receptores dicebant illis quos recipiebant, Christum non esse verum Deum, & ipsum fuisse falsum Prophetam; non fuisse passum pro redemptione humani generis, sed pro sceleribus suis.* (2d. article des aveux, V. Dupuy, p. 48.) Qui pourroit méconnoître à ce symbole, le Maçonique Jéhova, & l'atroce interprétation du Rose-Croix sur l'inscription *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs.*

Le Dieu des Templiers qui ne meurt pas, étoit représenté par une tête d'homme devant laquelle ils se prosternoient comme devant leur véritable Idole. Cette tête se retrouve dans les loges d'e Hongrie, où la Franc-Maçonnerie s'est conservée avec le plus grand nombre de ses premières superstitions. (V. le rapport de Kleijer à l'Empereur Joseph II.) *

* Je n'ai point vu ce livre de Kleijer, que Joseph II. avoit chargé de se faire recevoir, pour savoir enfin à quoi s'en tenir sur les Maçons & les illuminés. L'Empereur fit lui-même imprimer le rapport

Cette même tête se retrouve encore dans le miroir magique des Maçons de la Caballe. Ils l'appellent l'Être par Excellence, ils la révèrent sous le nom de *Sum* qui signifie *Je Suis*. Elle désigne encore leur grand *Jéhova*, la source de tout être. Elle est encore un des vestiges qui aident l'historien à remonter jusqu'aux Templiers.

Ces mêmes Chevaliers, en haine du Christ, célébroient les mystères de leur *Jéhova* plus spécialement, le jour même du Vendredi Saint: *præcipuè in die Veneris Sancti*. La même haine assemble encore les Arrière-Maçons *Rose-Croix* au même jour; suivant leurs statuts, pour en faire aussi plus spécialement le jour de leurs blasphêmes contre le Dieu du Christianisme.

La liberté, l'égalité se cachent chez les Templiers sous le nom de Fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en Frères!* étoit le Cantique favori de leurs mystères; il est encore

de Kleiser; les Maçons & les Illuminés absorbèrent tellement l'édition, qu'à peine échappa-t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un Seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'est de là que j'ai su cette circonstance sur la conservation de cette tête dans les Loges de Hongrie. Il paroît que les Templiers y voyaient, les uns la tête du premier auteur de leur secte, & les autres l'image du Dieu qu'ils adoraient.

celui de nos Maçons, & le masque de toutes leurs erreurs politiques.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengeance des Frères, & à la mort même, celui des Templiers, qui auroit révélé les mystères de l'Ordre: *injungebant eis per sacramentum, ne prædicta revelarent sub pœna mortis*. Même serment chez nos Franc-maçons; & même menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore, pour empêcher les profânes d'être témoins de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons, quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des Frères armés, pour écarter les curieux; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appelée Temple. (*id.*) De là encore, chez nos Maçons, cet adepte appelé *Frère Terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des Loges, & pour en repousser les profanes. De là même, cette expression si commune aux Franc-Maçons: le *Temple est couvert*, pour dire: les sentinelles sont placées; nul profane ne peut entrer par le toit même, & nous pouvons agir en liberté. De là, cette autre expression *il pleut*, c'est-à-dire, le Temple n'est pas couvert, la Loge n'est pas gardée; & nous pouvons être vus, ou entendus.

Ainsi tout jusqu'à leurs symboles, * jusques à leur langage, jusqu'à ces noms de *Grand Maître*, de *Chevalier*, de *Temple* jusques à ces colonnes *Joakin & Booz*, qui décorent le Temple de Jérusalem, dont la garde est supposée avoir été commise aux Templiers; tout dans nos Franc-Maçons, trahit les enfans des Chevaliers pros crits. Mais quelle preuve encore ne trouverions nous pas dans ces terribles épreuves, par lesquelles nos Arrière-Maçons sont préparés à frapper d'un poignard, le prétendu assassin de leur Grand Maître? Assassin qu'ils voient tous, comme les Templiers, dans la personne de Phi-

* *Il est sans doute une foule d'autres symboles qui ne viennent pas des Templiers, tels que l'étoile flamboyante, la lune, le soleil, les étoiles. Les savans Maçons dans leur journal secret de Vienne. attribuent ceux-ci au fondateur des Rose-Croix, appelé Frère de Ros-Crux. Celui-ci est un moine du treizième siècle, qui avoit apporté d'Egypte ses mystères & sa magie. Il mourut après avoir initié quelques disciples, qui firent longtems bande à part, & enfin se joignirent aux Franc-Maçons, dont ils font aujourd'hui un des arrières-grades. Ou pour mieux dire, il ne reste aujourd'hui à cet arrière grade, que le nom & les études Magiques des anciens Rose-Croix, avec leurs étoiles & leurs autres symboles tirés du firmament. Tout le reste s'est confondu avec les mystères & les complots Maçonniques.*

lippe le Bel ; qu'ils prétendent ensuite retrouver dans chaque Roi. Ainsi avec tous les mystères du blasphème contre le Dieu du Christianisme, se sont perpétués les mystères de la vengeance, de la haine & des complots contre les Rois. Les Maçons ont raison de ne voir que leurs pères dans les Templiers proscrits. Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas se transmettre plus fidèlement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des observations qui ne laissent plus de subterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes sur les horreurs qui firent proscrire les Templiers. Supposons tout cet Ordre pleinement innocent de toute impiété, de tout principe redoutable aux puissances ; ce n'est pas comme exempt de ces crimes, qu'ils sont reconnus par la secte pour pères des Maçons. Les profonds adeptes ne se disent les enfans des Templiers, que parce qu'ils croient très fermement ces Chevaliers coupables de la même impiété, & des mêmes complots dont ils le sont eux-mêmes. C'est à ces crimes seuls, c'est à ces conjurations, qu'ils reconnoissent leurs Maîtres ; c'est uniquement comme impies, comme conspirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet & les Syceys, à quel titre Fauchet ou Mirabeau, Guilotin ou Lalande, Bonnevillle ou Volney, &

tant d'a
grands
comme
bellion
de cette
leurs an
n'est pa
d'eux
cette ég
haine
Condorc
altérant
toutes l
notre re
tinées à
quelques
de vérité
les préju
la Rév
long-ter
ces soci
apprend
de ces so
dont la
la barba
&c épo
Temple
vif inté
méritent
prétend

tant d'autres connus tout à la fois, & comme grands adeptes de la Franc-Maçonnerie, & comme les héros ou de l'impiété ou de la rébellion révolutionnaire ; à quel titre des hommes de cette espèce peuvent-ils révéndiquer pour leurs ancêtres les Chevaliers du Temple, si ce n'est parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne sont pas autre chose que la haine du Trône & de l'Autel ? Lors que ce Condorcet unissant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'histoire, combinant toutes les ruses du sophisme, s'efforce d'exciter notre reconnaissance pour *ces sociétés secrètes destinées à perpétuer sourdement & sans danger parmi quelques adeptes, ce qu'il appelle un petit nombre de vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs* ; lors qu'il ne voit dans la Révolution Françoisé, que le triomphe si long-tems préparé, si long-tems attendu, par ces *sociétés secrètes* ; lors qu'il promet de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces sociétés, ce même Ordre des Templiers dont la destruction n'est pour lui que l'effet de la barbarie & de la bassesse* ; (esquisse des progrès &c. épo. 7) sous quel jour ces Chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inspirer un si vif intérêt ? Pour lui, les sociétés secrètes, qui méritent notre reconnaissance, sont celles de ces prétendus sages " indignés de voir les peuples

“ opprimés jusque dans le Sanctuaire de leur
 “ conscience par des Rois, esclaves superstitieux ou
 “ politiques du Sacerdoce. Ces sociétés sont celles
 de ces hommes prétendus généreux, qui osent
 “ examiner les fondemens de la puissance,
 “ ou de l'autorité, qui révèlent au peuple
 “ cette grande vérité, que leur liberté est un
 “ bien inaliénable; qu'il n'y a point de prescription
 “ en faveur de la tyrannie; point de convention
 “ qui puisse irrévocablement lier une nation à une
 “ famille; que les Magistrats, quels que soient leurs
 “ titres, leurs fonctions, leurs puissances, sont les
 “ officiers du peuple, ne sont pas ses maîtres; qu'il
 “ conserve le pouvoir de leur retirer leur autorité
 “ émanée de lui-seul, soit quand ils en ont abusé,
 “ soit même quand il cesse de croire utile à ses inté-
 “ rêts de la leur conserver; qu'enfin il a le droit
 “ de les punir comme de les révoquer. ” (Id.
 époque 8.)

C'est de tous ces principes de la Révolution
 Française, que Condorcet veut reconnoître au
 moins le germe dans les Sociétés secrètes, qu'il
 nous donne comme les bienfaitrices des Nations,
 & comme préparant les triomphes des peuples
 sur l'Autel & le Trône. Tout ce qu'il fait, &
 tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne
 trouvera pas chez les Templiers une de ces So-
 ciétés secrètes, n'est donc dû qu'à l'espoir de nous
 montrer un jour chez eux, les principes, les
 vœux & les moyens, qui à la longue, amènent

les révolutions. Tout ce zèle de Condorcet pour la Société secrète des Templiers, n'est donc que dans l'espoir de retrouver chez eux, toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur, contre les Prêtres & les Rois.

Le secret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réserve. Il leur est échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les transports de leurs fureurs, & comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards* & appelé les Frères, ils se sont écriés :
 “ franchissez tout-à-coup les siècles, & amenez
 “ les nations aux persécutions de *Philippe le*
 “ *Bel*—*Vous qui êtes, ou n'êtes pas Templiers*—
 “ aidez un peuple libre à se bâtir en trois jours,
 “ & pour toujours, le Temple de la Vérité—
 “ *Périssent les tyrans ! & que la terre en soit*
 “ *purgée !*” (*V. Bonneville, esprit des Religions*
p. 156. 157. 175. &c.)

Voilà donc ce que c'est pour les profonds adeptes, que ces noms mystérieux de Philippe le Bel & des Templiers. Le premier, au moment des Révolutions, leur rappelle les Rois à immoler ; & le second, les hommes unis par le serment de purger la terre de ses Rois. C'est là ce qu'ils appellent rendre les *peuples libres*, & leur bâtir le *Temple de la vérité* ! Longtems j'avois eu peur d'exagérer la corruption & les projets de ces fameux pros crits ; mais quels

crimes leur prêtera l'histoire, qui ne soient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la Révolution? C'est lors qu'ils s'enhardissent, s'animent aux forfaits qui renversent & l'Autel & le Trône; c'est alors que les plus furieux des adeptes Maçons & Jacobins se rappellent le nom, l'honneur des Templiers à soutenir, & leurs vœux, leurs sermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que sont aujourd'hui nos Maçons Jacobins; leurs mystères ne furent donc que ceux des Jacobins. Ce n'est plus à nous qu'il faut répondre pour repousser l'accusation; c'est aux profonds adeptes de la Maçonnerie & du Jacobinisme; c'est aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le démontreroit; il n'en resteroit pas moins constant que les mystères des Arrière-Loges sont tous dans cette haine des Autels & des Trônes, & tous dans ces sermens de la rebellion & de l'impiété, dans lesquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en seroit pas moins constant que ce vœu du profond Jacobinisme, ce serment d'écraser & l'Autel & le Trône, sont le dernier mystère des Arrières-Maçons; qu'ils ne se sont donnés les Templiers pour pères, ou pour instituteurs, que parce qu'ils ont vu, ou voulu voir dans les anciens mystères de ces fameux Profecrits, tous les principes, tous les vœux & tous les sermens de la Révolution.

CHAPITRE XII.

AVEUX ULTÉRIEURS DES FRANC-MAÇONS SUR
LEUR ORIGINE ; VRAI FONDATEUR DE L'ORDRE ;
VÉRITABLE ET PREMIÈRE ORIGINE DE LEURS
MYSTÈRES ET DE TOUS LEURS SYSTÈMES.

LES favans adeptes de la Maçonnerie ne se sont point trompés en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit constante par les rapports de leurs mystères, avec ceux de ces Chevaliers, mais il restoit encore à expliquer, d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le système de leur impiété. Cette observation n'a point échappé à ceux des Frères, qui n'admiroient rien tant dans leurs mystères, que cette impiété. Ils ont donc fait encore de nouvelles recherches pour savoir, si avant les Templiers eux-mêmes, il n'existoit point en Europe, quelques unes de ces sociétés secrètes, dans lesquelles ils pussent reconnoître leurs ancêtres. Écoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le sophiste Condorcet ; le résultat de ses recherches n'est encore qu'annoncé ; la mort a prévenu le développement de ses idées, dans le grand ouvrage qu'il méditoit sur les progrès de *l'esprit humain*, & dont ses admirateurs n'ont publié que le plan général, sous le titre d'*esquisse*

d'un tableau historique ; mais dans cette esquisse même, nous en trouvons assez pour dissiper un reste d'enuage, pour percer à travers le voile que la secte ne croyoit pas encore devoir absolument lever. Je mettrai sous les yeux du Lecteur le texte de ce fameux adepte ; quelques réflexions nous montreront bientôt le terme où il faut aboutir, pour trouver enfin la première origine des mystères & de tous les systèmes Maçonniques, pour en découvrir le véritable esprit dans toute son étendue.

“ Dans le Midi de la France, dit l'adepte
 “ Maçon & Philosophe, des provinces entières
 “ se réunirent pour adopter une doctrine plus
 “ simple, un Christianisme plus épuré, où
 “ l'homme soumis à la Divinité seule, jugeroit
 “ d'après ses propres lumières, de ce qu'elle a
 “ daigné révéler dans les livres émanés d'elle.”

“ Des armées fanatiques, dirigées par des
 “ chefs ambitieux, dévastèrent ces provinces.
 “ Les bourreaux conduits par des Légats &
 “ des Prêtres, immolèrent ceux que les soldats
 “ avoient épargnés ; on établit un tribunal de
 “ moines, chargés d'envoyer au bûcher qui-
 “ conque seroit soupçonné d'écouter encore sa
 “ raison.”

“ Cependant ils ne purent empêcher cet
 “ esprit de liberté & d'examen, de faire sou-
 “ vent des progrès. Réprimé dans le pays où
 “ il osoit se montrer, où plus d'une fois l'into-

“ lér
 “ gla
 “ sec
 “ ve
 “ séc
 “ fut
 “ de
 “ l
 “ me
 “ se c
 “ se p
 “ elle
 “ ren
 “ dor
 En
 à-dire
 profél
 l'err pe
 de Vi
 les Fa
 alors e
 dans le
 tiel de
 “ un
 “ été
 “ étés
 “ sour
 “ tes,
 “ de j
 “ nat

“ lérante hypocrisie alluma des guerres fan-
 “ glantes, il se reproduisoit, il se répandoit en
 “ secret dans une autre contrée. On le retrou-
 “ ve à toutes les époques, jusqu’au moment où,
 “ secondé par l’invention de l’imprimerie, il
 “ fut assez puissant, pour délivrer une partie
 “ de l’Europe du joug de la Cour de Rome ”

“ Déjà même, il existoit une classe d’hom-
 “ mes, qui supérieurs à toutes les superstitions,
 “ se contentoient de les mépriser en secret, ou
 “ se permettoient tout au plus de répandre sur
 “ elles en passant, quelques traits d’un ridicule
 “ rendu plus piquant par un voile de respect,
 “ dont ils avoient soin de le couvrir. ”

En preuve de cet esprit philosophique, c’est-
 à-dire de cette impiété, qui avoit dès lors ses
 prosélytes, Condorcet cite, à cette époque,
 l’empereur Frédéric II. son chancelier, Pierre
 de Vignes, le livre intitulé *des trois imposteurs*,
les Fabliaux, *le Décameron* de Bocace ; & c’est
 alors enfin qu’il ajoute ces paroles déjà citées
 dans le chapitre précédent, mais qu’il est essen-
 tiel de répéter ici “ nous examinerons si dans
 “ un tems où le prosélytisme philosophique eût
 “ été dangereux, il ne se forma point des soci-
 “ étés secrètes destinées à perpétuer, à répandre
 “ sourdement, & sans danger parmi quelques adep-
 “ tes, un petit nombre de vérités simples, comme
 “ de sûrs préservatifs contre les préjugés domi-
 “ nateurs, ”

“ Nous chercherons si l'on ne doit pas mettre
 “ au nombre de ces sociétés, cet ordre célèbre
 “ (celui des Templiers) contre lequel les Papes
 “ & les Rois conspirèrent avec tant de barba-
 “ rie.” (*esquisse d'un tableau &c. 7 époq.*)

Je profite de cette indication de Condorcet ; je fais tout ce que furent les *hommes du midi*, dans lesquels il promet de chercher l'origine de ces sociétés secrètes. C'est toute cette horde des enfans de Manès, à travers bien des siècles arrivée d'Orient en Occident, à l'époque de Frédéric second répandue en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne. C'est toute cette horde de Sectaires connus sous les noms d'Albigéois, de Cathares, Patarins, Bulgares, & Begards ; sous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de Basques, Coteriaux, Henriciens Léonistes, Bulgares, & sous cent autres dénominations. qui nous rappellent toutes les plus terribles ennemis, que les mœurs, & le trône, & l'autel eussent eus en Europe, jusqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes & leurs diverses branches ; j'y ai vu le monstrueux ensemble de tous les *Jéhova* des Loges Maçoniques. Dans leur double principe, se retrouve le double Dieu des Maçons de la Cabale, des Maçons Martinistes. Dans la diversité de leurs opinions, se trouve tout l'accord des Maçons Ecclésiastiques contre le Dieu du Christianisme. Dans leurs principes même, se trouve l'explication de

leurs
 Temp
 pour
 des Ca
 Temp
 tout i
 bien p
 lité &
 connoi
 spiritue
 furent
 les défi
 mis au
 quons
 Dan
 multitu
 de rec
 la rage
 contre
 Princes
 pousser
 cruauté
 alloient
 & les m
 ment les
 enfans,
 ennemis
 ravagea
 * Tou
 nous av

leurs plus infâmes mystères, & de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le Démon, pour avoir droit de la prostituer. Tout se lie des Cathares aux Albigeois, aux Chevaliers du Temple, & de ceux-ci aux Maçons Jacobins ; tout indique un père commun. Il se montre bien plus spécialement encore dans cette égalité & cette liberté désorganisatrices, qui ne connoissent d'obéissance due ni *aux puissances spirituelles, ni aux puissances temporelles* ; elles furent le caractère distinctif des Albigeois ; elles les désignoit au Magistrat public, comme soumis aux loix portées contre la secte. Continuons à les suivre.

Dans leur tems de triomphe, & quand la multitude de ces Sectaires, leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage & toute la fureur des Jacobins Maçons contre le nom chrétien. Avant même que les Princes & l'Eglise ne se fussent unis pour repousser ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés & la férocité des Robespierre. Ils alloient abattant comme les Jacobins, *les églises & les maisons religieuses, massacrant impitoyablement les veuves & les pupilles, les vieillards & les enfans, ne distinguant ni âge, ni sexe, comme les ennemis jurés du Christianisme, détruisant tout, ravageant tout, dans l'Etat & l'Eglise. (*)*

* Tout ceci se trouveroit abondamment prouvé, si nous avions donné nos mémoires sur le Jacobinisme

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces Sectaires, alors ils rentroient

du moyen âge. En attendant, on peut consulter sur les opinions de ces Sectaires, tout ce qui reste des auteurs contemporains, ou qui les ont suivis de près; tels que Gläber témoin de leur première apparition à Orléans, en 1017; Reinier ensuite, qui fut un de leurs adeptes pendant 17 ans; Philichdorf, Ebrard, & Hermangard qui vécurent avec eux. On peut voir aussi St. Antonin, Fleuri, Colliers, Baronius. Mais il faudroit sur-tout étudier les conciles qui condamnerent la secte, combiner les décrets avec l'histoire; & alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'Etat & l'Eglise, pour écraser enfin des sectaires, vrais Jacobins qui ne tendoient aussi à rien moins qu'à la destruction absolue de toute société civile, de tout Christianisme. Comment douter, par exemple, de leur égalité & de leur liberté désorganisatrices de tout Empire, quand on sait que la preuve désignée aux Juges pour l'application des décrets portés contre ces sectaires, consiste à voir si l'accusé est un de ceux qui soutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puissance spirituelle, ni à la puissance civile; que personne n'a droit de punir aucun crime. Eh! bien c'est là précisément la doctrine désignée par le Concile de Taragone, pour savoir, si les fameux décrets des 3 & 4 Conciles de Latran, son applicables à l'accusé: qui dieunt potestatibus ecclesiasticis vel læcularibus non esse obediendum, &

dans leurs Antres, ou leurs Loges, & ils se réduisoient aux sociétés secrètes. Alors ils avoient

penam corporalem non esse infligendam in aliquo casu, & similia. (Conc. Tarag. an 1242.) Comment prétendre encore, que les fureurs de ces sectaires ne furent qu'une représaille de la Croisade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette Croisade, porté précisément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulousain, sous le nom de Cotereaux; dans la Biscaye, sous le nom de Basques, & dans tous les pays désignés sous ces différens noms de Brabantonibus & Aragonensibus, Navariis, Bascolis, Coterellis & Triaverdinis, qui tantam in Christianos immanitatem exercent, ut nec Ecclesiis nec Monasteriis deferant, non viduis non pupillis, non senibus & pueris, nec cuilibet parcant ætati aut sexui; sed more Paganorum omnia perdant & vastent &c. (Conc. Lateran. 1179.) Voilà pourtant le premier motif & le premier décret de cette Croisade. Qu'ont fait de plus Robespierre & les autres Jacobins, pour la mériter ?

Il est inconcevable combien on s'est trompé sur ce décret, & sur celui qui fut encore rendu pour le même objet, dans le IV^e Conc. Œcumé. de Latran, Année 1215. On a voulu y voir l'Eglise déposant les Souverains, absolvant les sujets du serment de fidélité, usurpant tous les droits de la Puissance temporelle, tous ceux de la société civile. On a cru

aussi leurs sermens, & leur doctrine occulte, leurs signes, & leurs grades comme les Arrière-

voir tout cela dans ces mêmes décrets, sans lesquels les Jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des Souverains & de toute la société. Si j'avois eu le tems de rédiger mes recherches sur cet objet, l'Eglise & ses Conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'espère y suppléer au moins un jour, par une dissertation spéciale; & l'on verra alors, combien étrangement on s'est trompé sur ces décrets, faute de connoître l'histoire des tems où ils furent rendus, & des hommes contre qui ils le furent — Qu'on suppose aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du serment ordinaire sous le régime de Féodalité, sommant ses vassaux de le suivre, de s'unir à lui & à ses Jacobins, dans la guerre qu'ils font contre le Roi, contre les Loix, pour la destruction de toute société, de toute Religion; est-il bien un seul homme sensé, qui crût ces vassaux, en vertu de leur serment, obligés de porter les armes pour Philippe, & de seconder sa conspiration anti-sociale? N'est-il pas évident au contraire, qu'il n'est point de serment qui puisse lier des vassaux à soutenir une pareille guerre; qu'il n'est point de serment dont on ne soit absout, quand il ne peut être rempli, qu'en renversant le trône du Souverain, l'empire des Loix, & la base de toute société civile; que dans un pareil cas, c'est la cause du Souverain, des Loix, de la soci-

Maço

été, q

Eh bi

décret.

ne son

loin d

précise

torité,

sans c

rains

J'a

dissert

blicra

venus

en fa

donner

entre

la tra

heim.

Albig

ne soit

tous c

d'une

d'appa

soit ar

cipes

elle &

donné

Maçons ont leurs parfaits maîtres. Ils nedisoient

été, qu'il faut défendre, malgré tous les sermens ? Eh bien ! je me charge de démontrer que les fameux décrets des Conciles de Latran contre les Albigeois, ne sont pas autre chose que cette décision ; que bien loin d'attaquer l'autorité des Souverains, ils furent précisément rendus pour les maintenir, eux, leur autorité, celle des loix & toute la société civile ; que sans ces décrets, c'en étoit fait dès lors des Souverains & de tout l'empire des loix.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette dissertation ; il en est une entre autres, que je n'oublierai pas. Je sais qu'il est des hommes assez prévenus en faveur des Albigeois & des Vaudois, pour en faire les ancêtres de l'église Anglicane, & lui donner des preuves de son antiquité. Telle est entre autres la prétention de l'Editeur Anglois de la traduction de l'histoire Ecclésiastique par Mosheim. (Voyez les notes sur l'article Vaudois & Albigeois.) Quoique la cause de l'église Anglicane ne soit pas la mienne, je ferai mieux pour elle, que tous ces maladroits ; je l'a vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux Vaudois, elle condamna hautement, soit avant, soit après Henri VIII, leurs principes désorganisateur ; & qu'il n'y eut jamais entre elle & les Albigeois, le moindre rapport. Il n'est donné qu'aux Jacobins, & aux sociétés secrètes de

aussi alors aux Apprentifs que la moitié de leur secret. (*)

Nous pouvons désormais dispenser Condorcet de ses recherches sur les sociétés secrètes de ces fameux Sectaires. Ce n'est pas-là le grand mystère à dévoiler dans leur histoire ; nous savons qu'ils avoient leur serment, leurs signes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même ; & surtout ces secrets qu'il n'étoit pas permis au père même de dévoiler à ses enfans, aux enfans de dévoiler au père ; ces secrets dont la sœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la sœur. (Pilichd. Cont. Wald. C. 13.)

Ce qu'il y a ici d'intéressant, c'est le rapport que Condorcet désigne entre les mystères de ces fameux Sectaires, & ceux des Templiers, & ceux des sociétés secrètes de nos jours. Nous savons ce que furent ces Sectaires du Midi, nous

Condorcet, d'avoir des ancêtres de cette espèce, & de s'en glorifier.

* *Est valdè notandum quod ipse Johannes & complices sui, non audent revelare prædictos errores credentibus suis, ne ipsi discedant ab eis — Sic tenebant Albanenses, exceptis simplicioribus quibus singula non revelabantur. (Reinier de catharis Lugduni & Albanens.)* Voilà précisément les secrets des Premières & Arrières Loges Maçonniques, des simples dupes, & des adeptes consommés.

connoissons leur père ; s'il doit être celui des Franc-Maçons, la généalogie n'est pas honorable pour les adeptes. Elles nous montre tous les mystères Maçonniques remontant, il est vrai, à une antiquité de seize siècles ; mais si cette origine est vraie, à quelle source va-t-elle nous montrer celle des Franc-Maçons ? Toute l'histoire a parlé clairement : le vrai père des Albigeois, des Cathares & Bégards, Bulgares, Coteraux, & Patarins, de toutes ces Sectes du Midi désignées par Condorcet, c'est l'esclave vendu à la veuve de Scythien ; c'est l'esclave *Curbique*, plus généralement connu sous le nom de *Manès*. Ce n'est pas notre faute, c'est à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre, s'il faut pour retrouver le père des Loges Maçonniques, & de tous leurs mystères, remonter tout de même au berceau de cet esclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine ; mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet esclave indigné des liens qui garrotèrent son enfance, cherchant à se venger sur la société même, de la bassesse de son premier état. Il l'a entendu prêchant la liberté, parce qu'il étoit né dans l'esclavage ; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'espèce humaine. Il n'a pas osé dire : le premier Jacobin Franc-Maçon, fut un esclave ; mais il nous a montré les enfans de *Curbique*, dans les Sectaires du Midi, dans les

Templiers ; il a montré les Frères héritiers de ces Sectaires & des Templiers, dans les adeptes Franc-Maçons ; c'étoit en dire assez pour ne leur donner à tous qu'un même père.

Gardons-nous cependant d'affirmer sur cette simple preuve. Si les mystères de la Maçonnerie remontent à Manès, s'il en est le vrai père, s'il est le fondateur des Loges, c'est d'abord à ses dogmes, c'est ensuite à la ressemblance, à la conformité des secrets, des symboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur se prête donc ici à nos rapprochemens ; la vérité qui en résultera n'est pas indifférente pour l'histoire ; elle est surtout d'un bien grand intérêt pour les chefs des Empires.

1^o Quant aux dogmes d'abord, jusques à la naissance des Maçons Eclectiques, c'est-à-dire jusques à ce moment où les impies du siècle ont apporté dans les Mystères des loges, tous ceux de leur Déisme & de leur Athéisme, on ne trouvera point dans le vrai Code Maçonnique d'autre Dieu, ou d'autre *Jéhova*, que celui de Manès, ou l'Etre universel divisé en Dieu bon, en Dieu mauvais. C'est celui du Maçon Cabaliste, des anciens Rose-Croix ; c'est celui du Maçon Martiniste, qui semble n'avoir fait que copier Manès & les adeptes Albigeois. S'il est ici quelque chose d'étonnant, c'est que dans un siècle, où les Dieux de la superstition devoient faire place à tous les Dieux des Sophistes mo-

dernes

dans t

2^o D

magie

Dieu,

niques

élus.

in ipfis

3^o C

Fratern

adepte

religion

lui, les

prêcho

même c

avec la

4^o M

importe

Arrière

égalité.

empêch

des Su

disoit à

trature

Magist

à Deo m

Magdel

5^o. P

& des m

tous, q

dernes, celui de Manès se soit encore soutenu dans tant de branches Maçonniques.

2^o De tout tems, les folies de la cabale, de la magie fondées sur la distinction de ce double Dieu, sont venues se mêler aux Loges Maçonniques; Manès faisoit aussi des Magiciens de ses élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit, & in ipsis volutatur.* (Centur. magd. ex Augusti.)

3^o C'est sur-tout de Manès que provient cette Fraternité religieuse, qui pour les Arrière-adeptes, n'est que l'indifférence de toutes les religions. Cet Hérésiarque vouloit avoir pour lui, les hommes de toutes les sectes; il leur prêchoit à toutes, qu'elles arrivoient toutes au même objet; il promettoit de les accueillir toutes avec la même affection. (*V. Baronius in Manet.*)

4^o Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe sur-tout de rapprocher du code des Arrière-Maçons, ce sont les principes de toute égalité, de toute liberté désorganisatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des Princes & des Rois, des Supérieurs & des Inférieurs, l'Hérésiarque disoit à ses adeptes: que toute loi, toute magistrature, est l'ouvrage du mauvais principe. *Magistratus civiles & politias damnabant, ut quæ à Deo malo conditæ & constitutæ sunt.* (*V. centur. Magdeb. t. 2 in Manet.*)

5^o. Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres & des riches, il disoit que tout appartient à tous, que personne n'a droit de s'approprier

un champ, une maison : *nec domos, nec agros, nec pecuniam ullam possidendam.* (ibid. ex Epiph. & August.)

Cette doctrine devoit souffrir des modifications dans les Loges, comme chez les disciples de Manès. Sa marche conduisoit à l'abolition des loix & de tout Christianisme, à l'égalité & à la liberté, par les voies de la superstition & du fanatisme ; nos Sophistes modernes devoient donner à ses systèmes, une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'Autel & le Trône devoient en être également victimes ; l'égalité, la liberté contre les Rois & contre Dieu, pour les Sophistes, tout comme pour Manès, sont toujours le dernier terme des mystères.

6°. Mêmes rapports encore dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds secrets. Les noms ont changé, mais Manès avoit ses *croyans*, ses *élus*, auxquels vinrent bientôt se joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les *impeccables*, c'est-à-dire les absolument libres, parcequ'il n'y avoit pour eux, aucune loi dont la violation pût les rendre coupables. (*Hieron. præm. dial. cont. Palag.*) Ces trois grades répondent à ceux d'Apprentif, de Compagnon & de Maître parfait. Celui d'*Elu* a conservé son nom dans la Maçonnerie, mais il est devenu le quatrième.

7°. Tout comme les Maçons encore, le plus inviolable serment lioit les enfans de Manès au

secre
celui
vé au
prode
secre
80.
de fig
peller
Mani
parol
Signa
Aug.
l'a fai
les T
les L
To
vu la
main,
C'étoi
Manic
& se f
chaoru
sibi ip
ex Ep
9° Si
des L
tout le
Tout
Manès
Soleil

secret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *croyans*, St. Augustin n'étoit pas arrivé au secret des *Elus*. *Jura, perjura, secretum prodere noli*. Jure, parjure toi, mais garde ton secret ; c'étoit là leur devise. (*Aug. de Mani.*)

8°. Même nombre encore, & presque identité de signes. Les Maçons en ont trois qu'ils appellent *le Signe, l'Attouchement & la Parole* ; les Manichéens en avoient trois aussi, celui de la parole, celui de l'attouchement, & celui du sein. *Signa oris, manuum & sinus*. (Centu. Magd. ex Aug.) Celui du sein étoit d'une indécence qui l'a fait supprimer ; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres sont restés dans les Loges.

Tout Maçon qui veut savoir si vous avez vu la lumière, commence par vous tendre la main, pour voir si vous le toucherez en adepte. C'étoit précisément au même signe que les Manichéens se reconnoissoient en s'abordant, & se felicitoient d'avoir vu la lumière. *Manichæorum alter alteri obviam factus, dexteram dant sibi ipsis signi causâ, velut à tenebris servati*. (ib. ex Epiph.)

9° Si nous pénétrons à présent dans l'intérieur des Loges Maçonniques, nous y verrons partout les images du Soleil, de la Lune, des Etoiles. Tout cela n'est encore que les Symboles de Manès & de son Dieu Bon, qu'il faisoit venir du Soleil ; & de ses Esprits qu'il distribuoit dans

les étoiles. Si celui qui demande à être initié, n'entre encore aujourd'hui dans les Loges, qu'avec un bandeau sur les yeux, c'est qu'il est encore sous l'empire des ténèbres, dont Manès fait sortir son Dieu Mauvais.

10^o Je ne fais s'il est encore des adeptes Franc-Maçons assez instruits sur leur généalogie, pour savoir la véritable origine de leurs décorations, & de la fable sur laquelle est fondée toute l'explication des Arrière-Grades. Mais c'est ici plus spécialement que tout montre les enfans de Manès. Dans le Grade de Maître, tout appelle le deuil & la tristesse; la Loge est tendue en noir; au milieu est un Cataphalque porté sur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire; tout au tour, les adeptes dans un silence profond, & déplorant la mort d'un homme dont les cendres sont censées reposer dans ce cercueil. L'histoire de cet homme est d'abord celle d'Adoniram; elle devient ensuite celle de Molay, dont il faut venger la mort par celle des Tyrans. L'allégorie est menaçante pour les Rois, mais elle est trop ancienne, pour ne pas remonter plus haut que le Grand Maître des Templiers.

Toute cette décoration se retrouve dans les anciens mystères des enfans de Manès; cette même cérémonie est précisément celle qu'ils appelloient *Bema*. Ils s'assembloient aussi au tour d'un Cataphalque élevé sur le même nombre de gradins, & couvert de décorations proporti-

onne
gran
Cata
adre
broie
ment
la rel
C'
par l
celui
sur l'
bres
(V. I
11^o
myste
cérém
térale

* P
cha su
que gr
adorna
tibus,
contra
† Je
cipale
ce sero
Jeudi
encore
Pâque

onnées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui reposoit sous ce Cataphalque. Mais ces honneurs étoient tous adressés à Manès; c'étoit sa mort qu'ils célébroient. Ils consacroient à cette fête, précisément le tems où les Chrétiens célèbrent la mort & la resurrection de Jésus-Christ. *

C'est un reproche qui leur fut souvent fait par les Chrétiens; & aujourd'hui c'est encore celui que je vois faire aux Maçons *Rose-Croix*, sur l'usage où ils sont de renouveler leurs funèbres cérémonies, précisément au même tems. (*V. Mr. le Franc, grade de Rose-Croix.*) †

11^o Dans les jeux Maçonniques, les mots mystérieux renfermant tout le sens de cette cérémonie, sont *Mac Benac*. L'explication littérale de ces mots, suivant les Maçons, est

* *Plerumque Pascha nullum celebrant — sed Pascha suum, id est diem quo Manichæus occisus, quinque gradibus instructo tribunali, & preciosis linteis adornato, ac in promptu posito, & objecto adorantibus, magnis honoribus prosequuntur.* (August. contra epist. Manich.)

† *Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Rose-Croix étoit le Vendredi Saint; ce seroit une erreur; suivant leurs statuts c'est le Jeudi Saint qu'ils doivent s'assembler, précisément encore pour opposer, comme enfans de Manès, la Pâque Maçonnique à celle des Chrétiens.*

celle-ci : *la chair quitte les os*. Cette explication reste elle-même un mystère, que le supplice de Manès explique très naturellement. Cet Hérétique avoit promis de guérir par ses prodiges, l'enfant du Roi de Perse, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune Prince mourut, Manès fuit ; mais il fut enfin découvert, & ramené au Roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roseaux. (*Epiph. Baronius, Fleuri, &c.*) Voilà assurément l'explication la plus claire du *Mac Benac, la chair quitte les os* ; il fut écorché vif.*

12^o Il n'est pas jusques à la circonstance de ces Roseaux, qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Rose-Croix commencer leurs cérémonies, par s'asseoir tristement en silence & par terre, se lever ensuite, & marcher en portant de longs Roseaux. (*V. Mr. le Franc, Grade de Rose-Croix.*) Tout cela s'explique encore, quand on fait que c'est précisément dans cette posture, que se tenoient les Manichéens, affectant de s'asseoir, ou même de se coucher sur des nattes faites de *Roseaux*, pour avoir toujours présente à l'esprit, la ma-

* Si l'on disoit que dans ce Grade, tout paroît fondé sur Adoniram & le Temple de Salomon, je répondrois : oui, quant aux mots ; mais quant aux choses, il n'y a rien dans l'histoire de Salomon & du Temple sur cette mort d'Adoniram. Tout est allégorique ; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le

nière dont leur maître étoit mort. (*Cent. Magd. Baron. &c.*) Cet usage les fit nommer *Matarii*.

La véritable histoire des Manichéens nous offriroit ici bien d'autres rapprochemens. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les Maçons exaltent, & tout ce soin qu'ils ont de s'aider les uns les autres; fraternité louable assurément, si on ne pouvoit pas lui reprocher d'être exclusive. Les Maçons ont semblé mériter ce reproche; c'est encore un vrai reste des Manichéens. Très empressés à secourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent. *Quin & homini mendico, nisi Manichæus sit, panem & aquam non porrigunt.* (Aug. de morib. Manich. & contra Faust.)

Nous pourrions observer encore chez les Manichéens & les Franc-Maçons, le même zèle pour la propagation de leurs mystères. Les adeptes du jour se glorifient de voir leurs Loges répandues dans tout l'Univers. Tel étoit aussi l'esprit propagateur de Manès & de ses adeptes. Addas, Herman, & Thomas, allèrent par ses

Mac Benac est inaplicable aux Chevaliers du Temple. Toute la cérémonie se retrouve d'ailleurs bien long-tems avant eux; ils ont pu changer la fable conformément à leur profession; ils ont laissé les choses, & le mot essentiel, le Mac Benac qui rapporte tout à Manès.

ordres établir ses mystères, l'un en Judée, le second en Egypte, le troisième en Orient, tandis qu'il prêchoit lui-même en Perse & en Mésopotamie. Il eut ensuite douze Apôtres, & même vingt deux, suivant quelques historiens. En très peu de tems on vit ses adeptes comme aujourd'hui les Franc-Maçons, répandus sur toute la terre, (*Cent. Magdeb. ex Epiph.*)

Je m'en tiens aux rapports les plus frappans. Ils nous montrent les Arrière-Grades de la Franc-Maçonnerie tous fondés sur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des Rois qui l'avoient fait écorcher, de ces Rois d'ailleurs, suivant sa doctrine, tous établis par le mauvais Génie; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir sur les ruines du Christianisme. Les Templiers instruits par des adeptes répandus en Palestine & en Egypte, substituèrent à Manès leur Grand-Maitre Molay, comme objet de leur vengeance; l'esprit des mystères & de l'allégorie resta le même. C'est toujours les Rois & le Christianisme à détruire, les Empires & les Autels à renverser, pour rétablir l'égalité & la liberté du genre humain.

Ce résultat n'est rien moins que flatteur pour les Franc-Maçons; il leur montre pour père de leurs Loges & de tout leur Code d'égalité, de liberté, un esclave écorché vif pour ses impostures. Quelque humiliante que soit cette

origine
seule m
de leur
tous fo
parole
me Gra
répétiti
de Man
évidem
gé à M
de la v
Franc-
Grade
des Ma
même;

(*)

core un
dans qu
entendu
notre,
mains j
la veuv
les anci
répète:
thien;
requis a
désigne
de Man

origine, ce n'en est pas moins là qu'aboutit la seule marche à suivre, pour retrouver la source de leurs mystères. Leurs Arrière-Secrets sont tous fondés sur cet homme à venger, sur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troisième Grade ; tout ce troisième Grade, n'est qu'une répétition sensible & évidente du *Bema* des élus de Manès ; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de supplice infligé à Manès ; tout remonte jusqu'à cet esclave de la veuve du Scythien ; (*) on peut défier les Franc-Maçons de rien trouver de semblable au Grade *Mac Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des Manichéens, si ce n'est dans ce *Bema* lui-même ; c'est donc jusque-là qu'il faut remonter,

(*) Cette circonstance n'expliqueroit-elle pas encore un usage des Maçons ? Lorsqu'ils se trouvent dans quelque danger, & qu'ils espèrent pouvoir être entendus par quelques Frères ; pour s'en faire connaître, & les appeler au secours, ils élèvent les mains sur la tête, en criant : à moi les enfans de la veuve. Si nos Maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le savient, & toute l'histoire le répète : Manès fut adopté par cette veuve de Scythien ; il fut l'héritier des richesses qu'elle avoit reçues de son mari ; à moi les enfans de la veuve désigne donc encore bien naturellement, les disciples de Manès.

& c'est-là qu'il faut s'arrêter, pour retrouver la source des mystères Maçonniques.

Le silence des plus savans Maçons sur cette origine, prouve bien qu'elle est humiliante, mais il ne prouve pas absolument qu'elle leur soit inconnue. Il est bien difficile au moins qu'ils aient si souvent commenté dans leurs mystères de la cabale, le Jéhova de Manès, divisé comme le leur, en Dieu bon & mauvais, sans connoître le grand auteur, de ce système, ou celui dont le nom est resté à la secte du double Dieu ; sans reconnoître ce Manès si fameux d'ailleurs, comme exercé lui même dans tous les mystères de la cabale, ou de la magie & de l'astrologie.

Il est bien difficile que le héros des Martinistes, n'ait pas vu que son Apocalypse étoit celle de ce même hérésiarque. Il est bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des sociétés secrètes, rapprochant de si près les Templiers & les Albigeois, ait ignoré ce que toute l'histoire lui disoit, que les Albigeois & toutes leurs diverses branches (dont il faut pourtant distinguer les Vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens* ; que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers sont précisément celles qu'on attribuoit aux Manichéens ; que toutes ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Qu
de la
Blond
mystèr
Mani
cile en
ignore
(V. le
généra
Cep
Temp
plus in
oublier
Not
ches ét
que d
justem
existen
conçoi
gion &
jet d'u
tes les
dont o
cret ne
adeptes
dans ce
dont les
cation
que la

Quand on voit enfin les principaux adeptes de la Maçonnerie. des Lalande, Dupuis, le Blond, de Launaye, *s'efforcer de substituer aux mystères de la Religion Chrétienne les erreurs des Manichéens, & des Perses*, il est bien plus difficile encore de penser que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs mystères. (*V. les Observations de Mr. le Franc sur l'hist. générale & particulière des Relig. chap. Ier.*)

Cependant il peut se faire que l'histoire des Templiers & de leur Grand Maître, devenue plus intéressante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétrissante.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches étoit bien moins d'humilier tous les Frères, que de leur dévoiler les pièges d'une secte si justement flétrie dès les premiers jours de son existence. Notre objet est surtout que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient & la Religion & les Empires, à constater le grand objet d'une société secrète, répandue dans toutes les parties de l'univers; d'une société dont on ne peut douter d'abord, que le secret ne soit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la Maçonnerie; dans ces mots *égalité, & liberté*; d'une société, dont les derniers mystères ne sont que l'explication de ces mots, dans toute l'étendue que la Révolution des Jacobins leur a donnée.

F f f

La haine d'un esclave pour ses fers lui fait trouver ces mots, *égalité & liberté*; le ressentiment de son premier état, lui fait croire que le Démon seul a pu être l'auteur de ces Empires, où l'on trouve des maîtres & des serviteurs, des Rois & des Sujets, des Magistrats & des Citoyens. Il fait de ces Empires l'ouvrage du Démon; & laisse à ses disciples le serment de les détruire. Il se trouve en même tems héritier des livres & de toutes les absurdités d'un Philosophe, grand Astrologue & Magicien fameux; de ces absurdités, & de tout ce que lui a dicté sa haine contre les distinctions & les loix de la société, il compose le code monstrueux de sa doctrine. Il se fait des mystères, distribue ses adeptes en différens grades; il établit sa secte. Trop justement puni pour ses impostures, il leur laisse en mourant, son supplice à venger, comme un nouveau motif de haine contre les Rois. Cette secte s'étend en Orient & en Occident; à l'aide du mystère, elle se perpétue, se propage; on la retrouve à chaque siècle. Eteinte une première fois en Italie, en France, & en Espagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient, dans le onzième siècle. Les Chevaliers du Temple en adoptent les mystères; leur extinction offre à la secte, une nouvelle tournure à prendre dans ses jeux. La haine des Rois & du Dieu des Chrétiens, ne fait que s'y fortifier par de nouveaux motifs. Les siècles & les mœurs

varie
sence
de l'é
toujo
gieux
des R
pour
doubl
J. C.
des m
doubl
ferme
haine
Tel
gonne
lecteur
tirées
ques;
trine d
sur leu
avons
gine d
rester
cette
manière
de rem
du jou
ter à c
& ses a
mystère

varient les formes, modifient les opinions ; l'essence reste ; c'est toujours la prétendue lumière de l'égalité & de la liberté, à répandre ; c'est toujours l'empire des prétendus Tyrans religieux & politiques, des Pontifes, des Prêtres, des Rois & du Dieu des Chrétiens, à renverser, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne souffrent ni la Religion de J. C. ni l'autorité des Souverains. Les grades des mystères se multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir ; le dernier des sermens est toujours : haine au Dieu crucifié, haine aux Rois couronnés.

Tel est le précis historique de la Franc-Maçonnerie, tel est le fonds de ses secrets. Que le lecteur réunisse les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades Maçonniques ; toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus savans, des plus zélés Maçons sur leurs mystères ; toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions même sur l'origine de leur société ; je ne crois pas qu'il puisse rester le moindre doute sur le grand objet de cette institution. Que l'on médite ensuite la manière dont nous nous sommes trouvés forcés de remonter de Condorcet, des Franc-Maçons du jour, à l'esclave Curbique, & de nous arrêter à cet hérésiarque, pour retrouver dans lui & ses adeptes, les vrais auteurs du code & des mystères Maçonniques ; je ne crois pas qu'on

puisse désormais hésiter sur leur première source.

Il nous reste à montrer comment ces mêmes mystères devinrent pour les Sophistes conjurés contre le Dieu du Christianisme & contre tous les Rois, le grand moyen de hâter leurs complots, & d'amener la Révolution. Mais ne terminons pas ce chapitre, sans renouveler nos protestations en faveur du grand nombre de Franc-Maçons, qui jamais ne furent admis aux derniers mystères de la secte. Admirons la sagesse de cette Nation Angloise qui n'a rendu la Maçonnerie si commune chez elle, qu'en arrêtant les adeptes précisément au grade qu'on ne pouvoit franchir sans s'exposer à des explications dangereuses. Admirons la surtout d'avoir su faire une vraie source de bienfaits pour l'Etat, de ces mêmes mystères, qui ailleurs ne recèlent qu'une profonde conspiration contre l'Etat & la Religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce que les franc-maçons avoient de menaçant pour les Empires dans leurs Arrière-Loges, moins il nous en coûte de rendre justice à ceux que nous voyons si généralement s'en tenir aux principes d'une égalité bienfaisante, & d'une liberté toujours soumise aux loix.



S

L
d'hui
granc
autre
pliers
mystè
passa
& da
n'est
(*) &

*
non q
longte
préten
grana
un ma
confer
manu
elles n
d'Hen
d'env

CHAPITRE XIII.

SIXIÈME DEGRÉ DE LA CONSPIRATION
CONTRE LES ROIS.

UNION DES PHILOSOPHES ET DES
FRANC-MAÇONS.

LA plupart des Franc-Maçons font aujourd'hui, aux Ecoffois l'honneur de regarder leur grande Loge, comme le berceau de toutes les autres. C'est là, nous disent-ils, que les Templiers se réunirent pour la conservation de leurs mystères ; c'est de là que la Franc-Maçonnerie passa en Angleterre, en France, en Allemagne, & dans tous les autres Empires. Cette opinion n'est pas sans vraisemblance, quant à la forme (*) & à la marche actuelle des mystères, mais

irs. obsta-
cles & pro-
pagation
des Loges
Maçonniques.

* Je dis quant à la forme actuelle des Loges, non quant à la substance des mystères, car il y a eu longtems en Angleterre des Franc-Maçons, qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande loge d'Ecosse. C'est ce que nous voyons par un manuscrit de deux cent soixante ans d'antiquité, conservé à Oxford dans la bibliothèque de Bodley. Ce manuscrit est la copie de certaines questions écrites elles mêmes, environ cent ans avant, de la main d'Henri VI. L'original datte donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans ; puisque Henri VI.

de quelque part qu'ils se soient répandus en Europe, il est constant au moins qu'il y avoit

mourut en 1471. (V. lett. de Locke sur ce manuscrit, illustrat. of Macon. by Will. Preston.)

Il est deux remarques importantes à faire sur cet écrit. La première que l'adepte interrogé sur l'origine de la Maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ses importants secrets furent apportés en Europe, par des marchands Vénitiens, qui revenoient de l'Orient (comed ffyrste fromme the esie ynn Venetia.) Locke soupçonne ici que dans ces tems d'ignorance monacale, les Maçons pourroient bien s'être trompés, & avoir pris les Vénitiens pour les Phéniciens. Locke ne pouvoit guere plus mal choisir son tems, pour appuyer un pareil soupçon. Les Maçons & toute l'Europe, & les Moines surtout avoient appris alors plus que jamais, par les Croisades, à distinguer les Phéniciens des Vénitiens, surtout Tyr de Venise. Rien n'est plus simple que la réponse de ce Franc-Maçon disant à Henri VI. que ses mystères ont été apportés d'Orient par les Vénitiens. Tous les Maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en Orient. Il est très naturel que les Vénitiens si fameux en ce tems là, par leurs courses & leur commerce en Orient, ayent pris ces mystères à la même source que les Templiers, dont l'histoire n'étoit pas encore venue se mêler à toutes les loges Maçonniques.

des Loges Maçonniques en France, & dans presque tous les autres Empires, vers le commencement du siècle où nous vivons. En 1735,

Mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la secte & ses mystères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La seconde observation que j'ai à faire sur cet ancien manuscrit, c'est qu'on y voit que même en Angleterre, la Franc-Maçonnerie comprenoit alors tous ces systèmes de la cabale, de l'astrologie, de la divination, sciences toutes fondées sur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre sans espérance comme sans crainte, ce qui étoit aussi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies; l'art de faire consister la perfection, la vraie liberté à ne rien croire, d'un état à venir, qui puisse nourrir l'espérance du juste, effrayer le méchant; & tout cela avec le langage universel des Franc-Maçons. The art of Wunderwerckinge, and of foresaynge thyng to come — the skylle of becommmyng gude and parfyghte wythouten the holpynges of fere and hope; and the universal longage of Maconnes. A travers tous les éloges de la Franc-maçonnerie, voilà ce que l'on trouve dans ce monument, dont les maçons se montrent si jaloux, si glorieux. Le lecteur réfléchi n'y reconnoitra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous disent sur la prétendue innocence de leurs mystères.

elles furent prosrites par un Edit des Etats de Hollande; deux ans plus tard, Louis XV. les défendit en France; & en 1738, Clement XII. lança contre elles sa fameuse Bulle d'excommunication, renouvelée par Benoît XIV. En 1748. les Franc-Maçons furent encore prosrits en Suisse, par le Conseil de Berne.

Par la nature même de ses mystères, cette association pouvoit résister long-tems encore à toutes ces foudres. Des hommes dès long-tems instruits à se cacher, n'avoient d'autre précaution à prendre, que celle d'éviter l'éclat des assemblées nombreuses, pour se soustraire à toutes les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs Dogmes, que se trouvoit alors le plus grand obstacle à leur propagation. L'Angleterre, il est vrai, dégoutée d'une égalité & d'une liberté dont les longues horreurs de ses Lollards, de ses Anabaptistes & des Presbitériens lui avoient fait sentir les conséquences, avoit purgé ses jeux de toute explication tendante au bouleversement des Empires; mais il y restoit encore des adeptes que les principes désorganisateur attachoient aux anciens mystères. C'étoient plus spécialement cette espèce d'adeptes, qui conservoit le zèle de la propagation; c'étoient ceux-là qui jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot alors en Angleterre, que malgré le

titr
n'a
M
refu
d'ac
des
& in
ven
en c
la m
repr
jusq
secre
d'un
E
hom
aux
tat f
dern
révo
ensu
levè
voier
dans
rassu
le T
Cont
Fran
tier;
pour

titre d'égalité, de liberté donné à ses épîtres, il n'alloit pas au fait.

Malheureusement pour la France & pour le reste de l'Europe, ce fut aussi cette même espèce d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des mystères. Leurs succès furent d'abord lents & insensibles. Il en avoit coûté à Voltaire d'en venir aux principes désorganisateur; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens & à la multitude des citoyens, dans qui la religion réprimoit encore l'esprit d'indépendance, & jusqu'à cet esprit de curiosité, d'ardeur pour un secret, qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un serment, qui pouvoit se trouver un parjure.

En France sur-tout, il devoit en coûter à des hommes, qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les Souverains & l'état social, d'applaudir à des mystères, dont le dernier secret étoit celui de l'apostasie & de la révolte. La politique des adeptes d'abord, ensuite les progrès des Sophistes en France, levèrent ces obstacles. Les Franc-Maçons avoient, suivant leur usage, cherché à s'introduire dans l'esprit d'un homme, dont la protection les rassurât contre l'indignation du Souverain. Avec le Tablier de Maçon, ils offrirent au Prince de Conti le titre de grand Maître sur les Loges Françaises. Le Prince consentit à se faire initiateur; les mystères furent pour lui ce qu'ils sont pour tous ceux, dont les sentimens sont trop

connus, pour leur parler d'une liberté & d'une égalité, sous laquelle leur Rang & toute leur Grandeur disparoîtroient. Bien des Princes & quelques Souverains firent la même faute. L'Empereur François I. voulut aussi être Maçon; il protégea les Frères, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaisoit de lui dévoiler, en respectant sa piété. Frédéric II. Roi de Prusse, fut aussi Franc-Maçon. Les adeptes lui donnèrent tous leurs secrets contre le Christ; ils se gardèrent bien d'opposer leur égalité, leur liberté aux droits d'un sceptre qu'il étoit si jaloux de maintenir.

Enfin il n'y a pas jusqu'aux Princesses, dont la politique des Frères Maçons n'ait su se faire des protectrices, en les initiant aux petits mystères de la Fraternité. Marie Charlotte, aujourd'hui Reine de Naples, avoit cru sans doute ne protéger dans eux que des sujets fidèles; elle demanda grace pour des Frères proscrits, & même en danger de subir le dernier supplice. Une médaille frappée en mémoire du signalé bienfait, la santé de cette auguste Reine ajoutée dans les repas Maçonniques, à celle du Grand Maître, sembloient le gage le plus infailible de la reconnoissance des Frères. Ils se multiplièrent à l'ombre de ses ailes. Quand la conspiration a éclaté à Naples, les Frères protégés se sont trouvés autant de Jacobins conjurés. Le complot avoit été traîné dans les Loges; & la

tête de la Reine protectrice étoit la première proscrite.

Des Seigneurs, & des Nobles, Maçons en très grand nombre, étoient entrés dans les Loges & dans la même conspiration; la cour a dévoilé un arrière-complot, en vigueur duquel les Nobles Jacobins Franc-Maçons, & tous les autres Nobles devoient être massacrés immédiatement après la famille Royale, par les Frères Maçons égaux & roturiers.

En prévenant ces faits que les Historiens de la Révolution auront un jour à développer, mon intention se fixe uniquement sur cette politique, dont tant de Grands Seigneurs ont été dupes. Les Arrières-Maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs mystères, qui ne menace que la religion. Leur association rassuroit les Souverains, qui ne soupçonnoient pas des complots contre leur couronne, dans des Loges fréquentées par les amis naturels, & en quelque sorte par les alliés du Trône. Cette politique des Arrières-Maçons fit une grande partie de leurs succès. Le nom des plus fideles serviteurs des Rois, servoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers mystères; celui du Prince de Conti persuada aisément à Louis XV, qu'il n'avoit rien à craindre des Franc-Maçons. La police de Paris suspendit ses recherches; on toléra les Loges. Les Sophistes & les progrès de l'impiété leur

fournirent, pour se multiplier, des moyens plus puissans encore & plus efficaces.

A mesure que se repandoient en Europe toutes ces productions, dont Voltaire & le club d'Holbac vinrent à bout de l'inonder, les conquêtes des Franc-Maçons devoient très naturellement s'étendre. Alors il fut aisé aux philosophes de se faire écouter par des hommes, déjà tous disposés aux secrets des mystères par ces productions anti-chrétiennes, anti-royalistes, & de leur inspirer le désir d'un nouvel ordre de choses à connoître dans les Loges. La curiosité secondée par l'impiété, fournissoit chaque jour de nouveaux adeptes; l'impiété satisfaite propageoit & l'esprit, & le désir de la Maçonnerie; ce fut-là le grand service qu'elle dut aux Sophistes du siècle.

De leur côté, les Sophistes de l'impiété & de la rebellion, ne furent pas long-tems à s'apercevoir combien les Franc-Maçons fraternisoient avec toute leur philosophie. Ils voulurent savoir ce que c'étoient que des mystères, dont les profonds adeptes se trouvoient leurs plus zélés disciples. Bientôt les Philosophes François se firent tous Maçons. Plusieurs années avant la Révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris un Sophiste qui n'appartînt pas à quelque-une des Loges Maçonniques. Voltaire seul n'avoit pas été initié. Les Frères lui avoient trop d'obligations; ils lui devoient un

trop g
rât fan
noissan
tôt de
prépar
admissi
Voltaire
son ser
d'appre
Frères
disciple
dans ce
souven
l'Evan
Loge m
mens,
au nou
les dev
de son
il lâcha
lui du J
res lui
Frankl
les enf
ces par
Après
donnée
adeptes
pas tou
contre

trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût sans avoir reçu l'hommage de leur reconnaissance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans Paris, qu'ils se mirent à préparer la plus pompeuse des fêtes, pour son admission aux mystères. A quatre vingt ans Voltaire vit la lumière. Quand il eut prononcé son serment, le secret qui le flatta le plus, fut d'apprendre que les adeptes, désormais ses Frères, étoient depuis long-tems les plus zélés disciples; que leur secret consistoit tout entier dans cette *égalité*, & cette *liberté*, qu'il avoit si souvent prêchées lui-même, contre le Dieu de l'Evangile, & contre les prétendus tyrans. La Loge retentit en ce jour de tant d'applaudissemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau Frère, & il sentit si bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins, croyant le vœu de son orgueil, & le vœu de sa haine accomplis, il lâcha ce blasphême : *ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen*. La formule sacrée des mystères lui devint si précieuse, que l'antique adepte Franklin ayant eu la bassesse de lui présenter ses enfans à bénir, il ne prononça sur eux que ces paroles, *égalité & liberté*. (Vie de Volt.)

Après toutes les preuves que nous avons données du sens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il est encore quelqu'un qui ne voie pas tout ce qu'elles annoncent contre le Christ, contre les Rois; qu'il se rappelle donc en quel

sens Voltaire venoit alors lui-même de les expliquer aux Genevois; quelle étendue il savoit leur donner, alors surtout qu'il fut admis parmi les Frères *égaux & libres*. Qu'il se transporte à cette initiation; qu'il y voie l'adepte couronné, & ceux qui le couronnent, & tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut désormais d'autre preuve que la liste des Frères, pour concevoir l'objet de leurs mystères. Là, sur la même ligne, se trouvent Sophistes & Maçons, précisément tous ceux qui ont appelé la chute de l'Autel & du Trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs Décrets, tous ceux qui l'ont consommée par leurs forfaits. Là, sur la même ligne, & sous le nom de Frères, sont les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupui, Bonneville, Volney, tous les anciens & les nouveaux blasphémateurs; là sont encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau, & Syeys, tous les fameux Conspirateurs; là sont tout-à-la-fois dans une même Loge, les adeptes d'Holbach, & les adeptes de Philippe l'Egalité. D'où vient tout cet accord, & quel objet peut réunir tant de Frères impies, tant de Frères rebelles dans une même Loge, si ce n'est l'identité de secret dans leurs mystères? Et pourquoi ce concours de la part des Sophistes aux Loges Maçonniques, si ce n'est les secours mutuels que doivent se prêter les Sophistes & les Maçons?

Pour renverser les Trônes, il ne suffisoit pas aux héros de l'Encyclopédie d'avoir contre le Christ, tous les impies de la Cour & des villes & de toutes les classes. Dans les François fidèles à la Religion, il restoit encore autant de sujets fidèles à leur Roi ; dans l'aristocratie des impies eux-mêmes, il étoit de ces hommes que la fortune, l'ambition, l'habitude attachoient, les uns à la personne du Souverain, les autres à l'existence de la Monarchie. Il étoit une force publique, que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient opposer aux complots ; il étoit une multitude de citoyens, qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fussent les disciples de l'impïété, le Trône & les Autels avoient encore pour eux la multitude. Les Sophistes ne voyoient pas leur triomphe sur l'opinion publique assez complet ; ils sentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien long tems à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des Loges Maçonniques. Dès l'instant de leur initiation, il s'opéra dans les mystères, une révolution qui bientôt ne fit plus des Franc-Maçons François, que les enfans de l'Encyclopédie. Les Martinistes seuls, & quelques Loges de la cabale n'avoient pas encore changé les impiétés de l'esclave Curbique, pour celles de Voltaire.

La véritable source des mystères se retrouvoit encore dans les formes; mais c'est à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reconnoître. C'est à la réunion des Maçons aux Sophistes, que se fit la métamorphose des Arrière-Maçons Duellistes, en Maçons Athées, Déistes ou Panthéistes; c'est alors même que furent ajoutés aux anciens grades, ceux où l'on ne voit plus, dans les *Chevaliers du Soleil & les Druides*, que les Sophistes de nos jours.

Soit enfans de Manès, soit enfans de l'Encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les Arrière-Loges, même haine pour le Christ, même haine pour les Souverains, même conspiration. Pour faire triompher celle du Club d'Holbach, les Sophistes n'avoient plus qu'à se donner les piques & les bras, que pouvoit leur fournir le régime des Loges Maçonniques. A la tête de ce régime étoit en France, un bureau général sous le nom de *grand Orient*, & sous les ordres apparens du grand Maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, & point central de la correspondance générale des Loges. C'étoit en même tems le tribunal en dernier ressort, de tous les différens ou procès Maçonniques, & le conseil suprême, dont les ordres ne pouvoient être violés, ou éludés, sans encourir la peine des parjures. Près de ce tribunal résidoient les envoyés, les

députés des Loges répandues dans les diverses villes, chargés de transmettre les ordres, & d'en notifier l'exécution. Chaque Loge avoit son Président, sous le titre de Vénérable, dont le devoir étoit, tantôt de leur faire passer les loix du grand Orient, tantôt de disposer les Frères aux ordres qui leur arriveroient. Toutes les instructions se transmettoient, ou dans un langage énigmatique, ou par un chiffre spécial, ou par des voies secrètes. De crainte qu'un faux Frère, ou même qu'un Maçon étranger à l'inspection du grand Orient, ne se mêlât aux vrais adeptes, sans en être connu, il étoit un mot d'ordre spécial, changeant tous les six mois & régulièrement envoyé par le grand Orient, à toute Loge sous son inspection.

Régime
des Loges
Maçonni-
ques.

Chaque partie de ce régime étoit comprise sous le serment de ne point révéler aux profanes, les secrets de la Frane-Maçonnerie. Chaque Loge envoyoit par six mois ses contributions, pour l'entretien de ce bureau central, & pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau, concerner l'intérêt général de la Maçonnerie. Celles qui n'étoient pas sous l'inspection du grand Orient, n'en suivoient pas moins le même régime, sous une Mère Loge, qui se donnoit aussi son grand Maître, & entretenoit la même correspondance.

Toute cette partie de la constitution Maçon-
nique, étoit à peu près connue de chaque Frère ;

H h h

j'ai souvent répété qu'il n'en étoit pas ainsi des arrières-secrets. Le tems devoit venir où l'Adepte le plus novice ne devoit pas se montrer pour la Révolution, moins zélé que l'adepte consommé. Il falloit pour cela, remplir les premiers rangs, ou les premières Loges de toute cette espèce de jeunes insensés, de bourgeois ignorans, ou même de grossiers artisans, que les impies séduisoient chaque jour, ou de ceux qu'entraînoient les déclamations, les calomnies, & toutes les voies de la corruption dirigées contre le Clergé, contre le Souverain, contre les Riches & les Puissans.

Avec des Frères de cette espèce, on pouvoit, on devoit se passer même des arrières mystères. Sans leur en dire davantage, il suffisoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité* & *Liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes, dont il seroit facile d'exciter l'enthousiasme & diriger les bras. Un Chef dans chaque Loge, ou bien très peu d'adeptes en correspondance habituelle avec le point central des conjurés, pouvoient être informés du jour & de l'instant, où les esprits devoient se trouver disposés à l'insurrection, des objets, des personnes sur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impossible d'organiser en Frères Maçons, des Loges de brigands, de distribuer d'avance les rôles des soldats, & même des bourreaux de la Révolution. De ces Loges reproduites partout,

multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, jusque dans les villages, le même régime & les ordres du Comité central, pouvoient au même jour, au même instant, faire sortir tous ces effains d'adeptes, disposés, animés aux combats de l'égalité & de la liberté, armés en un instant de bayonnettes, de piques, de torches & de haches; portant subitement partout, tous à la fois, la terreur & le désastre; sachant d'avance les victimes à sacrifier, les châteaux à bruler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité & de la liberté; dans le désordre même de l'insurrection, conservant tout l'accord des ravages; paralysant tout à la fois, & la justice & la force publique; désorganisant tout, bouleversant tout; & pour s'organiser eux-mêmes dans le nouvel Empire, ne faisant que changer les Loges Souterraines en Clubs de Jacobins, les adeptes en Municipales; montrant enfin la Révolution irrésistible, consommée, irréparable, dès l'instant où elle paroîtroit, & avant même qu'on n'eût pensé à l'arrêter.

En disant les ressources, que le régime & les ténèbres du secret Maçonnique offroient aux complots des Sophistes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils suivirent pour amener enfin, & assurer leur Révolution. Dès l'année 1776, le Comité central de *l'Orient* chargea ses députés de disposer les Frères à l'insurrection, de parcourir & visiter les Loges, dans toute

Députés
de la Loge
du Grand
Orient.

l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vigueur du serment Maçonique; & de leur annoncer qu'il étoit tems enfin de le remplir par la mort des Tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les Provinces du Nord, étoit un Officier de Cavalerie appelé Sinetty. Ses courses révolutionnaires l'emmenèrent à l'Isle. Le Régiment de la Sarre étoit alors en garnison en cette ville. Il importoit aux conjurés de s'assurer surtout des Frères qu'ils comptoient parmi les militaires; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'étoit flatté; mais la manière dont il s'en acquitta, suffit à notre objet. Pour la faire connoître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'à bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors Officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

“ Nous avions, me disoit ce digne Militaire,
 “ notre Loge Maçonique; elle n'étoit pour
 “ nous, comme pour la plupart des autres régiments, qu'un véritable jeu; les épreuves
 “ des nouveaux arrivés nous servoient de divertissement; nos repas Maçoniques charmoient nos loisirs, & nous délassoient de nos travaux. Vous sentez bien que *notre liberté*
 “ & *notre égalité* n'étoient rien moins que la
 “ liberté & l'égalité des Jacobins. La grande

“ généralité, & presque l'universalité des offi-
“ ciers ont su le démontrer, quand la Révo-
“ lution est arrivée. Nous ne pensions à rien
“ moins qu'à cette Révolution, lorsqu'un offi-
“ cier de Cavalerie nommé Sinetty, fameux
“ Franc-Maçon, se présenta à notre Loge. Il
“ fut reçu en Frère. Il ne manifesta d'abord
“ aucun sentiment contraire aux nôtres. Mais
“ peu de jours après, il invita lui même vingt
“ de nos officiers à une assemblée particulière.
“ Nous crumes qu'il vouloit simplement nous
“ rendre la fête que nous lui avions donnée.
“ Suivant son invitation, nous nous rendîmes
“ à une guinguette, appelée la nouvelle
“ aventure. Nous nous attendions à un simple
“ repas Maçonnique, lorsque le voilà qui
“ prend la parole, en orateur qui a d'importans
“ secrets à dévoiler de la part du *Grand Orient*.
“ Nous écoutons—imaginez notre surprise,
“ quand nous le voyons prendre tout à coup
“ le ton de l'emphase, de l'enthousiasme, pour
“ nous dire qu'il en est tems enfin; que les
“ projets si dignement conçus, si longtems mé-
“ dités par les vrais Franc-Maçons doivent
“ s'accomplir; que l'univers enfin va être dé-
“ livré de ses fers; que les Tyrans appelés
“ Rois, seront vaincus; que toutes les Supersti-
“ tions religieuses feront place à la Lumière;
“ que la liberté, l'égalité vont succéder à l'es-
“ clavage, dans lequel l'univers gémissoit;

“ que l’homme enfin va rentrer dans ses
“ droits. ”

“ Tandis que notre orateur se livroit à ces
“ déclamations, nous nous regardions les uns
“ les autres, comme pour nous dire : qu’est-ce
“ donc que ce fou-là ? Nous prîmes le parti
“ de l’écouter pendant plus d’une heure, nous
“ réservant d’en rire librement entre nous.
“ Ce qui nous paroissoit le plus extravagant,
“ c’étoit le ton de confiance, avec lequel il
“ annonçoit que désormais les Rois ou les Ty-
“ rans, s’opposeroient envain aux grands pro-
“ jets ; que la Révolution étoit infaillible &
“ qu’elle étoit prochaine ; que les Trônes & les
“ Autels alloient tomber.

“ Il s’aperçut sans doute que nous n’étions
“ pas des Maçons de son espèce ; il nous quitta
“ pour aller visiter d’autres Loges. Après
“ nous être quelque tems divertis de ce que
“ nous préinions pour l’effet d’une cervelle
“ dérangée, nous avons oublié toute cette
“ scène, quand la Révolution est venue nous
“ apprendre combien nous nous étions trom-
“ pés. ”

En publiant ce fait, je sens tout le besoin
que j’aurois de l’appuyer ici du nom de celui
qui m’en a dévoilé les circonstances ; mais on
sent aussi les raisons qu’il peut avoir lui-même,
pour n’être pas regardé par les Frères comme
ayant divulgué le secret des Loges. Heureu-

sement il existe plusieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres, Mr. le Comte de Martange, Mr. de Bertrix, Mr le Chevalier de Myon, tous anciens Officiers du Régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, & qu'ils doivent être un peu surpris de trouver ici leur nom, je ne crains pas de me voir démenti, lorsque j'invoquerai leur temoignage sur la mission de Sinetty, & sur la manière dont il la remplit; lorsque j'ajouterai que ce fut leur affection même pour le Roi, qui les trompa alors sur le compte de ce prétendu insensé. Ils étoient si éloignés de tout Esprit Révolutionnaire; ils connoissoient si bien les dispositions des autres Officiers François; ils croyoient voir l'autorité du Roi si bien affermie, que ce fut-là précisément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, & regarder comme autant de chimères, tout ce qu'il leur disoit de la part de la Mère-Loge. Aujourd'hui que la Révolution est venue dissiper l'illusion, je laisse l'historien & le lecteur méditer sur un fait de cette importance. Les conséquences s'en montrent d'elles mêmes; elles nous disent tout ce que les Frères Sophistes & maçons réunis à Paris, dans leur comité central, espéroient alors des adeptes choisis & envoyés pour préparer toutes les Loges à l'insurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet & à Syeys, d'établir dans le centre de la Franc-Maçonnerie

un Apostolat plus général, dont l'objet n'étoit plus de jacobiniser simplement les Loges Françaises, mais l'univers entier.

Etablis-
sement de
la propa-
gande
Maçonni-
que.

Ce Condorcet qu'on a vu si jaloux de retrouver ses Frères dans les Albigeois, Patarins ou Cathares, dans tous les Jacobins du moyen âge, avoit sans doute étudié leurs moyens. Ce que l'Histoire racontoit pour inspirer le mépris & l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choisit pour les imiter, pour les surpasser même.

* Le zèle si commun aux adeptes ne lui parut

* Quelques rapports que j'aye déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge & ceux de la Révolution Française, je crois devoir citer ici un monument historique peu connu, mais précieux. C'est une lettre écrite en 1243, à Gérard Archevêque de Bordeaux, par un nommé Yvon de Narbonne, & rapportée tout au long par Mathieu Paris, auteur contemporain. Dans cette lettre, Yvon raconte, qu'accusé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher son salut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins, se donne à eux comme un homme persécuté pour leur Doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un vrai Frère; & voici ce qu'ils lui découvrent.

“ Depuis trois mois, dit-il, j'étois au milieu
“ d'eux, nourri, traité splendidement & volup-
“ tueusement, apprenant chaque jour, contre la foi
“ bien des erreurs, ou plutôt des horreurs, aux-

pas a
pour
vraie

“ qu
“ fai
“ dé
“ co
“ con
“ Pi
“ m'
“ à
“ ent
“ pra
“ avo
“ ple
“ les
“ Th
“ leu
“ liqu
“ man
“ la
“ laïq
“ de
“ par
“ ils
“ l'au
Voil
propag
société,

pas assez ardent, assez actif; il s'unit à Syeys pour fonder dans la Maçonnerie même, une vraie société d'apôtres Jacobins.

“ *quelles je semblois consentir. A force de bien-*
“ *faits, ils m'obligèrent de leur promettre que*
“ *désormais, partout où j'aurois occasion de*
“ *converser avec les chrétiens, je chercherois*
“ *constamment à leur persuader que la foi de*
“ *Pierre ne savoit personne. Aussitôt qu'ils*
“ *m'eurent arraché ce serment, ils commencèrent*
“ *à me découvrir leurs secrets. Ils me dirent*
“ *entre autres, que de diverses villes de Toscane, &*
“ *presque de toutes celles de la Lombardie, ils*
“ *avoient soin de faire passer à Paris des disci-*
“ *ples dociles, qui devoient s'y former à toutes*
“ *les subtilités de la Logique, & aux questions*
“ *Théologiques, pour s'en servir à maintenir*
“ *leurs erreurs, & à combattre la Foi Aposto-*
“ *lique. Ils ont encore un grand nombre de*
“ *marchands, qu'ils envoient aux Foires, avec*
“ *la même intention de pervertir les riches*
“ *laïques, & tous ceux avec qui ils ont occasion*
“ *de manger ou de converser. C'est ainsi que*
“ *par la variété de leur commerce, d'un côté*
“ *ils s'enrichissent de l'argent d'autrui, & de*
“ *l'autre ils pervertissent les ames.* ”

Voilà assurément une société secrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on sait que cette société, est toute composée de Manichéens soutenant

La Loge établie à Paris, rue Coq-héron, présidée par le Duc de la Rochefoucault étoit devenue plus spécialement celle des grands Maçons. Après le comité central du grand Orient, c'est là que se tenoient les plus profonds conseils, c'est là sur-tout que Syeys & Con-

que tous les hommes étant égaux & libres, ne doivent obéir ni à la puissance spirituelle, ni à la puissance temporelle, on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une société de Maçons Jacobins. On le peut encore moins, quand on voit dans cette même lettre, le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Venise, & jusqu'à Vienne, toujours accueilli, & traité par les Frères, ne les reconnoissant, & ne se faisant reconnoître qu'à la faveur des signes qu'on lui donne toujours secrètement. Semper in recessu accepi ab aliis ad alios inter signa. (Math. Paris, hist. Ang. an 1243.)

Cette lettre, il est vrai, est celle d'un adepte pénitent & fâché d'avoir dissimulé sa foi; déplorant toutes les horreurs dont il s'est rendu coupable avec les Frères; ne se consolant que par le bonheur qu'il a eu, d'en dissuader plusieurs, & demandant lui-même à être reçu à pénitence; mais ces circonstances deviennent une nouvelle preuve de sa sincérité, & n'en montrent que mieux la vérité des rapports entre la société secrète des enfans de Manès, vrais Maçons Jacobins du moyen âge, & la société secrète des Arrières-Maçons, Jacobins de nos jours.

Condorcet tenoit les leurs, avec ceux des Frères dont le zèle étoit le plus connu. Ce fut là aussi le berceau de ce nouvel Apostolat nommé la Propagande. Celui des auteurs qui a le mieux connu cet établissement, est Monsieur Girtaner. Il vivoit à Paris au milieu des Sophistes & des Maçons ; il vécut ensuite au milieu des Jacobins, écoutant tout & voyant tout en véritable observateur. Sa qualité de Savant étranger, de Medecin, le rendant moins suspect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confiance des Frères. Ce qu'on va lire ici sur la Propagande sera presque tout extrait des mémoires de cet auteur sur la Révolution Française.

“ Le club de la Propagande est très-différent du club appelé des Jacobins, quoique tous les deux se mêlent souvent ensemble. Celui des Jacobins est le grand moteur de l'Assemblée Nationale. Celui de la Propagande veut être le moteur du genre humain. Ce dernier existoit déjà en 1786. Les Chefs en sont le Duc de la Rochefoucault, Condorcet & Syeys. ”

Pour l'honneur de ce malheureux Duc de la Rochefoucault, hâtons-nous de dire que la Révolution au moins, lui fit reconnoître son erreur. Il s'étoit fait Grand Maître de diverses Loges Maçonniques, il étoit l'instrument de Condorcet & de Syeys, qui se servoient surtout de son argent pour la grande entreprise. Quand

il vit la désorganisation de la France, prête à succéder au regne des premiers Constituans, son zèle pour la Propagande se refroidit. Il y renonça même, Condorcet & Syeys en restèrent seuls Chefs.

“ Le grand objet du Club propagandiste,
 “ est d’établir un ordre philosophique, dominant
 “ sur l’opinion du genre humain. Pour être ad-
 “ mis à cette société, il faut être partisan de
 “ la philosophie à la mode, c’est-à-dire, de
 “ l’Athéisme Dogmatique, ou bien ambitieux,
 “ ou mécontent du Gouvernement. La pre-
 “ mière chose requise lors de l’initiation, est
 “ la promesse du plus profond secret. On dit
 “ ensuite à l’aspirant que le nombre des adeptes
 “ est immense; qu’ils sont répandus sur toute
 “ la terre; que tous sont sans cesse occupés à
 “ découvrir les faux Frères pour se délivrer
 “ d’eux, & se défaire de ceux qui trahiroient
 “ le secret. L’aspirant doit promettre de n’a-
 “ voir lui-même point de secret pour les Frè-
 “ res, de défendre toujours le peuple contre le
 “ Gouvernement, de s’opposer constamment à
 “ tout ordre arbitraire, de faire tout ce qui
 “ dépendra de lui, pour introduire une tolé-
 “ rance générale de toute religion. ”

“ Il y a dans cette société, deux sortes de
 “ membres; les contribuables & les non payans.
 “ Les premiers fournissent au moins trois louis
 “ d’or par an, & les riches doublent la contri-

“ bution. Le nombre des payans est d'environ
“ cinq mille ; tous les autres s'engagent à pro-
“ pager partout, les principes de la société, &
“ à tendre toujours à son objet. Ces derniers
“ sont au moins cinquante mille. ”

“ En 1790, il y avoit dans la caisse géné-
“ rale de l'Ordre, vingt millions de livres, ar-
“ gent comptant ; suivant les comptes rendus,
“ il devoit s'y trouver dix millions de plus
“ avant la fin de 1791. ”

“ Les propagandistes ont deux grades, l'un
“ des aspirans, l'autre des initiés. Toute leur
“ Doctrine repose sur ces bases : le besoin &
“ l'opinion sont les mobiles de toutes les
“ actions de l'homme. Faites naître le besoin,
“ ou dominer l'opinion, & vous ébranlerez
“ tous les systèmes du monde, ceux-là même
“ qui semblent le mieux consolidés. ”

“ On ne sauroit nier, disent-ils encore, que
“ l'oppression sous laquelle vivent les hommes,
“ ne soit affreusement barbare. C'est à la lu-
“ mière philosophique à réveiller les esprits, à
“ répandre l'alarme contre les oppresseurs.
“ Cela une fois fait, il n'est plus question que
“ d'attendre le moment favorable, celui où
“ les esprits seront généralement disposés à
“ embrasser le nouveau système, qu'il faudra
“ alors faire prêcher à la fois, dans toute l'E-
“ rope. S'il est des opposans, il faudra les ga-
“ gner, ou par la conviction, ou par le besoin. ”

“ S'ils persevèrent dans leur opposition, il
 “ faudra les traiter comme on traite les Juifs,
 “ & leur refuser partout le droit de bourgeoisie.
 “ fie. ”

Un article très remarquable encore de ce code, (& suggéré sans doute par le mauvais succès des premières tentatives) avertit les Frères de ne pas essayer leur projet, jusqu'à ce qu'ils soient bien assurés d'avoir fait naître le besoin. Il les prévient qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans, que de manquer le but par trop de précipitation.

“ La Propagande eut de la peine à s'accré-
 “ diter en Hollande, elle n'en vint à bout
 “ qu'en persuadant que la commotion seroit
 “ générale; qu'il faudroit bien enfin être en-
 “ traîné comme les autres peuples—aujour-
 “ d'hui elle tire pour sa caisse, de grandes
 “ sommes d'argent, de toutes les Provinces
 “ Hollandoises. ” (*Girtaner*, 3e. vol. pag. 470.
 à 474. en Allemand.)

Tels sont les détails que donnoit déjà M. Girtaner au mois de Février, année 1791; une lettre dattée de Paris, 1 Sep. 1792, les confirme tous, en ajoutant: “ vous pouvez
 “ être assuré que tout ce que je vous ai écrit
 “ sur la Propagande, est de la plus grande
 “ exactitude. Il y a tout au plus dans les
 “ chiffres quelques erreurs légères, comme dans
 “ tous les nombres ronds, qu'il faut prendre

“ pour des à-peu-près. La Propagande est
“ actuellement dans toute son activité. vous
en verrez bientôt les suites. ”

Au moment où M. Girtaner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'appercevoir de toute l'étendue des succès que les Frères attendoient de leur Apostolat. L'Orateur du Club *des Amis du peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces paroles : “ partout on
“ forge des chaines pour le peuple ; mais la
“ Philosophie & la Raison auront leur tour ;
“ & il viendra ce jour, où le Suprême &
“ Souverain Seigneur de l'Empire Ottoman,
“ se couchera Despote, pour se trouver, à son
“ réveil, simple bourgeois. ” (*Ibid.*)

En confirmation de ces détails, qu'on se rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui longtems Franc-Maçon de bonne foi, ne fut initié aux derniers mystères, que lors qu'admis enfin au grade de Kadosh, il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandistes, & d'aller, à son choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Constantinople, répandre les principes de la Révolution Française, assuré désormais du trésor des Frères, pour réparer les débris de sa fortune.

C'est ainsi que par le génie des Sophistes de l'impiété, la Maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, & en quelque sorte d'une nouvelle société, destinée à porter & à faire

trionpher dans tout l'univers, les antiques systèmes d'égalité & de liberté. Avec la propagande, elle leur devoit la multitude même de ses adeptes; ou plutôt, en rendant l'impiété commune, l'esprit philosophique avoit tellement accrédité ce système, qu'il n'étoit presque plus nécessaire d'être admis aux derniers mystères, pour entrer dans la grande conjuration.

La Cour
& Louis
XVI.
vainement
instruits
de la con-
spiration.

Il n'étoit presque plus de Novices alors, surtout dans les grandes Loges de l'Orient & du Contrat Social. La Révolution s'y préparoit & s'y pressoit si ouvertement, que la Cour ne pouvoit l'ignorer. Parmi de si nombreux adeptes, il devoit s'en trouver à qui cette Révolution ne paroîtroit qu'un insigne fléau; & en effet il s'en trouva plusieurs. Avec une parfaite certitude, je mettrai de ce nombre ce même Seigneur François, dont j'ai déjà parlé, en rapportant la lettre qui lui fut adressée par Alphonse le Roi.

Interrogé si parmi les Maçons il n'avoit rien vu qui tendît à la Révolution Française, voici ce que répondit ce Seigneur: " j'ai été ora-
" teur de plusieurs Loges, & j'étois parvenu à
" un grade assez avancé. Je n'avois rien vu
" jusqu'alors dans la Maçonnerie, que je pusse
" croire dangereux pour l'Etat. Je n'y pa-
" roissois plus depuis longtems, lors qu'en
" 1786. je fus rencontré à Paris par un des
" Confrères; il me reprocha d'avoir abandonné

“ la société ; me pressa beaucoup d’y revenir,
“ & d’assister surtout à une assemblée qui devoit
“ être fort intéressante. Je cédaï, je me rendis
“ au jour marqué, je fus bien accueilli, & très
“ fêté. *J’entendis des choses que je ne puis vous*
“ *dire ; mais des choses qui me révoltèrent telle-*
“ *ment, que je me rendis aussitôt chez le Ministre.*
“ Je lui dis : *Je n’ai qu’une question à vous faire,*
“ *Monsieur ; j’en sens toute l’importance, & les*
“ *suites qu’elle peut avoir ; mais dût-elle me con-*
“ *duire à la Bastille, je dois vous demander, par-*
“ *ce que j’y crois la sûreté du Roi & la tranquillité*
“ *de l’Etat intéressées, si vous avez les yeux ou-*
“ *verts sur la Franc-Maçonnerie ; si vous savez*
“ *ce qui se passe dans les Loges ?* Le Ministre fit
“ *une pirouette, & répondit : soyez tranquille ;*
“ *vous n’irez point à la Bastille, & les Franc-*
“ *Maçons ne troubleront pas l’Etat.* ”

Le Ministre qui fit cette réponse, n’étoit rien moins qu’un de ces hommes qu’on puisse soupçonner avoir le moins du monde, favorisé la Révolution ; mais infailliblement il regardoit aussi comme chimérique, tout projet tendant à renverser la Monarchie ; & il pensoit aussi comme le Comte de Vergennes, qu’avec une armée de deux cent mille hommes, on doit peu craindre les Révolutions.

Louis XVI. lui-même averti des dangers de son Trône, restoit dans une sécurité dont il ne reconnut l’illusion, qu’au retour de Varenne.

Que n'ai-je cru, dit-il alors à une personne de confiance, que n'ai-je cru, il y a onze ans, tout ce que je vois aujourd'hui ! On me l'avoit dès lors tout annoncé.

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre sa personne ou son Trône, c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ses sujets, dans toute la sincérité de son cœur, n'ayant pas la moindre injustice à se reprocher, n'ayant jamais connu que des sacrifices à faire pour son peuple, & ne formant de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu se persuader, que l'on viendrait à bout de le faire passer pour un Tyran ? Louis XVI. n'avoit pas un seul de ces vices, qui appellent la haine sur les Monarques. Proclamé le plus juste des Princes, & le plus honnête homme de son Empire, il fut aussi trop malheureusement le plus foible des Rois. Mais si jamais Ministres préparèrent une révolution, ce furent presque tous ceux qui eurent sa confiance. Il s'étoit mis d'abord sous la tutelle du Comte de Maurepas ; & l'inertie, l'insouciance de ce premier Ministre, ne craignant que les grandes secousses ou les tempêtes, laissèrent paisiblement se préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le Sophiste Turgot ne parut un instant, que pour essayer des systèmes, qui minoient sourdement la Monarchie. Les fardes épargnes de St. Germain ne firent qu'af-

foiblir le Monarque, par la suppression de ses plus braves défenseurs. Le Charlatan Necker ne fut jamais que ruiner le trésor public par ses emprunts, & accuser M. de Calonne de l'épuiser par ses profusions. Sous le Comte de Vergennes, la fausse politique fomentant au dehors toutes les révolutions, en appelloit tout l'esprit au dedans. Des Courtisans avides fatiguoient le Roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leur scandale, le corrompoient par leur impiété, l'aigrissoient par leur luxe. L'assemblée des Notables sembloit se convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du Clergé, de la Noblesse ; & rien ne répondoit que de grands sacrifices serviroient encore à autre chose, qu'à de grandes déprédations. Entre la Cour & la haute Magistrature, les dissensions étoient prêtes à naître ; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faisant retomber sur l'autorité, tout le mépris, toute la haine, qu'il méritoit lui-même. Et pas un seul Ministre qui réprimât l'esprit d'impiété, de Rébellion ; qui sentît ce que c'est que les loix pour un peuple, qui hait ou méprise ses chefs, & qui a perdu le frein de sa religion. Les Sophistes d'Holbac, les Sophistes Maçons, les mécontents de toutes les classes, Nobles & Plébéiens, n'avoient presque plus rien à faire, pour créer le desir d'une révolution. C'étoit là le moment que les Conjurés attendoient, pour fixer & pour hâter la leur.

C'étoit là ce que les propagandistes appelloient faire naître le *besoin*. Tout leur disoit qu'il étoit arrivé ; ils ne pensèrent plus qu'à concentrer leurs forces, pour décider la catastrophe.

En cette même année, 1787, où M. de Calonne, jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laissé Necker dans les finances, convoquoit les Notables, s'établit à Paris, rue Croix des Petits Champs, à l'Hotel de Lussan, une société que l'on croyoit nouvelle, sous le nom des *amis des Noirs*. Elle n'avoit de nouveau que le nom. Tous les anciens & nouveaux Sectaires de la liberté, toutes les classes des Sophistes, & des Maçons Révolutionnaires, n'avoient choisi ce mot *ami des Noirs*, que pour cacher le dernier & le plus profond objet de leurs complots, sous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la question qu'ils avoient jettée en avant, sur l'esclavage des Nègres en Amérique, ils ne pensoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette Révolution depuis si long-tems méditée, pour délivrer en Europe & dans tout l'univers, tous les peuples, du prétendu esclavage des loix, & de la prétendue tyrannie des Souverains. Leurs Loges Maçonniques pouvoient devenir suspectes par des assemblées journalières ; & ils vouloient ne plus perdre de vue, un seul instant, le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient divisés d'opinions sur le mode de la Révolution, & sur les loix à substi-

tuer à
de cet
de leur
plus
n'est
ses loix
chang
Monar
sur lu
chose
lontés
ses vo
étoit
se mo
tudes,
quelq
des C
valier
tendo
ou de
même
de ses
ce dor
Roi se
Jacob
pût le
de lib
cée pa
& dan
ces M

tuer à celles des Monarques. Tous convenoient de cette *égalité, de cette liberté*, le grand secret de leurs mystères ; tous ajoutoient qu'il n'y a plus de liberté, d'égalité pour un peuple qui n'est pas Souverain, qui ne fait pas lui-même ses loix ; qui ne peut pas les révoquer, ou les changer ; & surtout pour un peuple lié à des Monarques & à des Magistrats, qui dominant sur lui irrévocablement, qui feroient autre chose que les agens, les exécuteurs de ses volontés, & révocables à chaque instant, comme ses volontés mêmes ; mais parmi ces adeptes, il étoit des Sophistes, dans qui la *liberté, l'égalité* se modifioient suivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque sorte des Jacobins de l'Aristocratie ; des Comtes, des Marquis, des Ducs, des Chevaliers, & de riches Bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité ; ou bien même acquérir en dépouillant le Monarque de ses droits, toute l'autorité, & l'influence dont ils l'auroient privé. Il leur falloit un Roi semblable à celui des premiers Législateurs Jacobins, un Roi qu'ils dominassent & qui ne pût les dominer. A d'autres il falloit l'égalité de liberté dans les Grands ou les Riches, balancée par l'égalité de liberté dans les plébeïens, & dans un chef commun. C'étoit l'égalité de ces Monarchiens, qui dans la suite ont pu se

croire absous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas suivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin, & pour les plus profonds, il ne falloit, ni Roi Constitutionnel, ni Monarchiens. Tout Roi étoit tyran, & tout tyran devoit être abattu; toute Aristocratie devoit être anéantie. Toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoir, devoit être aplaniée. Ces derniers avoient seuls les arrières-secrets de la Révolution. Ils sentirent qu'on ne pouvoit y arriver que par degrés; qu'il falloit commencer par s'accorder sur les moyens de renverser ce qui étoit, pour attendre du tems, des circonstances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Brissot, Syeys, & Condorcet proposèrent sous le nom de leur société d'*amis des Noirs*, la réunion générale de tous les adeptes, quelque pût être leur système sur la Révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à se faire inscrire, tout homme que l'on sauroit avoir avec la Cour, des différens assez sérieux pour croire qu'il pouvoit être mis au nombre des Révolutionnaires. C'est ainsi qu'ils pensèrent n'appeller qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs assemblées Mr. le Marquis Beaupoil de St. Aulaire. L'erreur étoit grossière. Mr de Beaupoil avoit eu à se plaindre des Ministres; mais personne

ne fut
celle

Cet
l'histo
ciété

Beau
ge. I

ger po
de ce

garan
Sui

des an
imbis

presqu
Maço

se trou
ardent

& to
que m

& avo
Pour

rent u
nages

Syeys
eault,

Valad
Qu

le mot
ces ho

Quel

ne fut mieux distinguer la cause des Rois de celle des abus & des injustices ministérielles.

Cette erreur fut au moins heureuse pour l'histoire. Dans ce que je vais dire de cette société des amis des noirs, Mr. le Marquis de Beaupoil m'a permis d'invoquer son témoignage. Il a même plus fait ; il a bien voulu rédiger pour mon instruction, ce qu'il a vu lui-même de cette société. On chercheroit envain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ses instituteurs, la société des amis des noirs se composa de tous les adeptes imbus des principes de la Philosophie moderne, presque tous initiés aux mystères de la Franc-Maçonnerie. Dans la multitude des Frères se trouvoient plusieurs milliers de dupes, tous ardents, tous prêts à seconder la Révolution, & tous l'appellant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de souscription, & avoit droit de prendre part aux Délibérations. Pour qu'elles fussent plus méditées, ils établirent un comité régulateur, composé des personnages suivans. Condorcet, Mirabeau l'ainé, Syeys, Brissot, Carra, le Duc de la Rochefoucault, Clavieres, Pelletier de St. Fargeau, Valadi, Lafayette & quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de Révolution Française, le nom seul de ces hommes en montreroit les grands Héros. Quel peut être l'objet d'une société, qui com-

mençoit par se donner pour Régulateurs, précisément tous ceux, qui dans le cours de cette Révolution se sont manifestement distingués comme ses arc-boutans? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût soulevé au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres, il ne pût plus sortir ni Prêtre ni Roi! Un Mirabeau qui à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat!

Quand l'histoire voudra peindre Syeys, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jettant son venin, que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia long-tems les Révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans; il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre, & se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une Révolution Philosophique, & de pouvoir la conduire en profond Politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang; mais il avoit déjà son plan de République; & son Philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits, qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le trône, se tourneroient contre sa tête.

Clavière, avide & froid Agioteur, venoit du pays de Necker, vendre aux Parisiens l'art des Révolutions, qu'il avoit exercé dans sa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il insinuoit les moyens perfides & féroces, il sembloit s'être caché derrière Syeys même, pour apprendre à former ses élèves.

Conjurés
sous le
nom des
amis des
Noirs.

Echappé de très près à la potence, Carra venoit punir les loix de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ses larcins. Il n'en jouissoit plus que pour blasphémer, en vrai énergame, & son Dieu & les Rois.

Celui qui ne fait pas ce que peut sur un esprit borné, l'encens des Philosophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucault, parmi des êtres de cette espèce. Il falloit un plastron à Condorcet ; tant qu'il put se servir de ce malheureux Duc, il le mena partout ; aux Loges, aux Clubs, à l'Assemblée, il lui fit partout croire qu'il lui servoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révoltées, Lafayette se crut sur celui de la gloire ; à côté des Sophistes, il se crut Philosophe ; le héros des halles, il se crut Whashington. Heureux si ses malheurs ont pu lui inspirer, avec de la sagesse, la honte & la douleur d'avoir été si long-tems, le Pantin des Sophistes & des brigands.

Enfin à ce Conseil régulateur fut aussi appelé l'Avocat Bergasse ; & celui-ci n'avoit ni la sottise de Lafayette, ni la scélératesse de Condorcet. Mais il croyoit encore à la liberté & à l'égalité Révolutionnaires, comme il croyoit aux Somnambules, qui l'en faisoient le vrai Messie. Il s'attendoit à en jouer le rôle. Quand dès les premiers jours de l'Assemblée devenue Nationale, il fut chargé de faire la Constitution d'égalité, de liberté ; il fut étonné qu'on lui donnât, Mounier, & quelques autres Collègues. A lui seul il devoit rendre le peuple égal & libre, & triompher du Despotisme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à sa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'exaltation de ses idées, à son enthousiasme pour un nouvel ordre de choses, qu'il avoit dû le choix du nouveau Club. Heureusement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux Législateurs, lui fit quitter aussi les conjurés. Syeys & Condorcet, Mirabeau & le reste des scélérats régulateurs n'en furent que plus libres.

Lorsque le Marquis de Beauport fut invité à se faire inscrire sur la liste de cette société, il crut de bonne foi, qu'on ne s'y occupoit que de ces questions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à proposer au Roi, pour le soulagement des Nègres, ou même pour l'abolition de l'esclavage. Il ne fut pas long-tems à se détromper.

La liberté, l'égalité à rétablir, les droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conséquences de ces prétendus droits, les plus menaçantes pour les Souverains n'y souffroient pas le plus petit doute, ou la moindre réserve.

“ Malgré mon aversion marquée pour ces fortes d'opinions, dit Mr. le Marquis de Beaupoil, j'eus la confiance d'assister aux séances de Club Régulateur, jusqu'à ce que j'en eus parfaitement connu l'esprit & les projets. Je vis que tous les membres de la société des Noirs, étoient aussi de toutes les Loges Maçonniques, & spécialement de l'assemblée dirigée par le même esprit, sous le nom de *Philantropes*. Je reconnus qu'il y avoit dès lors une correspondance très suivie avec les sociétés de la même espèce, en Europe & en Amérique. Dès lors on ne parloit dans ces repaires que d'une révolution infailible & prochaine. ” Ceux des Frères qui n'étoient pas du Comité Régulateur, y venoient apporter leur argent, & offrir leurs vœux pour le succès des grands travaux. Ensuite ils se difféminoient dans les Loges, les Clubs de toute dénomination, qui au fonds ne professoient que les mêmes principes. Le Comité Régulateur ne tranche sur toutes ces bandes de différens noms, que parce qu'il étoit composé de leurs membres les plus scélérats. ”

Objet
de leur
Comité

“ Leur grand objet connu, j’aurois pu en apprendre d’avantage sur les moyens, & entrer dans toutes les confidences. Mon ame répugnoit à la dissimulation, dont j’aurois eu besoin pour rester plus long-tems dans ce repaire de Conjurés. Plein d’indignation, je m’élevai enfin avec force, contre tous ces complots ; je demandai que mon nom fût effacé de leur liste. Je l’effaçai moi-même, & quittai leur antre pour toujours. ”

“ J’aurois dû, je le sens aujourd’hui, m’empres- ser d’informer le Gouvernement, des Dogmes, des projets de cette association ; mais dénoncer une société qui m’avoit admis à ses mystères, présentait une idée de perfidie, que j’eusse rejetée si elle m’étoit venue dans l’esprit. Je me bornai à faire imprimer une espèce de contre poison, sous le titre d’*unité du pouvoir Monarchique*. Je donnai quelque tems après, un ouvrage intitulé de la *République & de la Monarchie*, pour avertir le Roi & la Nation, du résultat que devoit avoir la Révolution. Il n’en falloit pas tant, pour m’exposer à toute la vengeance des Conjurés. J’ai su dans le tems, que dès le lendemain de mon abdication, la séance roula sur les moyens de me punir de ce qu’ils appelloient trahison. Les conseils étoient violens ; Mirabeau n’opina encore que pour tous les moyens de me décréditer par la calomnie, de me faire regarder comme un homme dangereux, &

sur la foi de qui on ne pouvoit se reposer. Carra & Gorsas se chargèrent de la commission; leur plume assaisonna la calomnie des diatribes les plus violentes contre moi. Quand le tems des proscriptions fut arrivé, mon nom se trouva en tête de toutes les listes des gens à massacrer. ”

Si l'honnêteté & la franchise de Mr. le Marquis de Beaupoil, ne lui permirent pas de rester plus long-tems au milieu de ces conjurés, au moins voit-on par ces détails, qu'il les connut assez, pour ne plus laisser le moindre doute sur le grand objet de leurs mystères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus secrètes de ce dernier des antres de la Conjuraton, seront dévoilées.

Quand la Révolution eut dispensé ses grands Acteurs de se cacher sous le nom *d'ami des Noirs*, cette société parut supprimée. Le Comité Régulateur resta, & ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus sûrement tous les Clubs Parisiens, toutes les Sections, toutes les Pétitions, toutes les Sociétés Révolutionnaires, & jusqu'au Club plus spécialement appelé des Jacobins. Si Gobet * le trop

(*) Je peux bien le dire, à présent que ce malheureux Gobet a été la victime de ses lâches terreurs & de son infâme Apostasie. C'est lui que je n'ai pas voulu nommer, dans l'histoire du Clergé pen-

fameux Intrus de Paris, n'en devint pas un membre, il fut au moins bien instruit de ce qui s'y passoit, il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'assurance de ce qui s'y tramoit, dans le tems où ce malheureux Apostat me demanda quelques entretiens secrets pour ménager son retour à l'Eglise. Je suis aujourd'hui persuadé que ce sont les terreurs de ce Comité, qui alors l'empêchèrent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer son horrible scandale par une rétractation publique. Il ne me parloit, il est vrai, de ce Comité Régulateur, qu'en termes généraux, mais avec un effroi qui me faisoit sentir toute l'atrocité des résolutions: " non, " vous ne savez pas, vous ne concevez pas,

dant la Révolution, en parlant des Evêques Constitutionnels, qui vouloient se rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander plusieurs entretiens, Et nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit disposé; le Pape avoit répondu avec toute la bonté possible aux promesses de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans six lettres, déjà toutes prêtes, adressées au Pape, au Roi, à l'Archevêque, au Clergé, au Département, à la Municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France, pour se mettre à l'abri des Jacobins. Le bruit de son départ se répandit; il eut peur. Il resta; Robespierre le fit guillotiner.

“ me disoit-il alors, vous ne pourriez pas croire à quoi ils veulent en venir ; quels projets, quels moyens ils méditent. Vous n’avez encore rien vu. ” Nous en étions pourtant alors au mois d’Avril de la troisième Année de la Révolution ; il s’étoit déjà passé assez d’horreurs.

Déjà même avant cette époque, je connoissois un grand adepte, Franc-Maçon & Désiiste consommé, mais ayant horreur du brigandage, du carnage. Il auroit désiré une Révolution Philosophique, conduite avec plus d’ordre & moins de violences. Il étoit aussi devenu membre du Comité Régulateur. Je n’oublierai pas la confiance qu’il me fit un jour, & dans laquelle j’aurois pu voir tout ce qui se tramait dès-lors contre le Clergé, les Nobles & le Roi. Il me parla de ce Comité dans le même sens que Gobet. “ J’y vais, ajouta-t-il, mais c’est avec horreur, & pour m’opposer à ce que leurs projetsont d’affreux. On saura un jour, tout ce qui s’y passe, tout ce que ces ames féroces ajoutent à la Révolution. On le saura ; mais c’est après ma mort. Car je n’aurai garde de le publier pendant ma vie. Je fais trop bien de quoi ils sont capables. ”

Je ne suppléerai pas ici par l’imagination, aux détails que supposent ces confidences sur le Comité désormais composé de tout ce qu’il y avoit & parmi les Maçons & parmi les Sophis-

tes, d'ennemis les plus atroces de l'Autel & du Trône ; mais je dirai au moins ce que j'ai su par le rapport de différens adeptes, & ce qui tient le plus à l'époque de la Conspiration, où nous a conduit ce volume.

De tous les moyens imaginés par les Régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras dont ils avoient besoin, fut la correspondance avec les Loges Maçoniques, répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant, & même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs.

Les délibérations prises au *Comité Régulateur* s'envoyoient au *Comité Central du Grand Orient*; de là elles partoient pour toutes les provinces à l'adresse du *Vénérable*, ou Président de chaque Loge. Dès l'année même où le *Comité Régulateur* fut établi, un très grand nombre de ces *Vénérables* reçurent leurs instructions accompagnées d'une lettre, conçue en ce sens:
 “ aussitôt que vous aurez reçu le paquet ci-
 “ joint, vous en accuserez la réception. Vous
 “ y joindrez le serment d'exécuter fidèlement
 “ & ponctuellement, tous les ordres qui vous
 “ arriveront sous la même forme, sans vous
 “ mettre en peine de savoir de quelle main ils
 “ partent, ni comment ils vous arrivent. Si
 “ vous refusez ce serment, ou si vous y man-

" quez, vous serez regardé comme ayant
 " violé celui que vous avez fait à votre entrée
 " dans l'Ordre des Frères. Souvenez-vous de
 " *l'Aqua Tophana* (le plus efficace des poisons)
 " Souvenez-vous des poignards qui attendent
 " les traîtres. "

Lettre du
 comité aux
 chefs des
 loges ma-
 çoniques.

C'est à peu près en ces termes qu'étoit con-
 çue la lettre reçue par un homme jadis zélé
 Maçon, & par qui j'ai su que les mêmes ordres
 avoient été envoyés aux autres Présidens des
 Loges Maçonniques. Depuis près de deux ans,
 je suis en possession d'un mémoire qui me met-
 troit à même de nommer quelques uns des Vé-
 nérables, qui reçurent ces instructions, & qui
 les ont fidèlement remplies. De ce nombre est
 plus spécialement le Sieur Lacoste, médecin de
 Montignac-le-Comte en Périgord, d'abord
 fondateur de la Loge établie dans cette ville,
 ensuite député à la seconde assemblée, & enfin
 votant la mort du Roi, dans la troisième. Je
 puis encore nommer le Sieur Gairaux, Procu-
 reur, qui n'a pas montré moins de zèle pour la
 Révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord Vé-
 nérable de sa Loge, lorsque les premières ins-
 tructions arrivèrent. Le paquet lui fut remis
 par Mr. le Chevalier de la Calprade, tenant
 alors le maillet, dans la Loge Maçonnique de
 Sarlat, mais qui sentant à quoi ces premières
 lettres pouvoient l'engager, eut l'art de déclim m m

ner la commission, en cédant à Gairaux sa place de Vénérable. *

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le besoin que l'histoire en aura, pour dévoiler une Conspiration si profondément ourdie, pour expliquer surtout ces millions de bras, qui tous au même instant, se sont trouvés armés pour elle, dans toutes les parties de la France.

Propaga-
tion ulté-
rieure des
Franc-
Maçons.

Crainte que ces bras ne fussent pas encore assez nombreux, il entra aussi dans les résolutions du Comité Régulateur, d'admettre désormais aux petits mystères de la Franc-Maçonnerie, une classe d'hommes, qui depuis longtemps au moins en étoit exclue ; celle des manouvriers & des artistes les plus grossiers, celle

(*) J'avois sur cet objet, un autre mémoire que je suis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'histoire d'un Gentil-homme, qui ayant refusé de suivre la Correspondance du Comité Maçonique Central, en fut puni par celui-là même à qui il l'avoit remise. Dès les premiers instans de la Révolution, signalé comme un Aristocrate, il fut mis en prison. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le Vénérable devenu Municipal changea l'ordre, en celui de le laisser se promener sur une terrasse fort élevée. La Sentinelle avoit celui de choisir le moment pour le précipiter, & ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le Chevalier François n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Espagne.

même des gens sans aveu, des brigans. C'étoit pour ces gens-là, que les premiers mots d'égalité & de liberté ne devoient pas avoir besoin de l'explication des Arrière-Loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer, par ces mots seuls, tous les mouvemens révolutionnaires.

Les Franc-Maçons d'un cran plus élevé dans Paris, n'aimoient point d'abord à se trouver en Loge avec de pareils Frères. Il fallut en faire venir un certain nombre des Provinces; les Faux-bourgs St. Antoine & St. Marceau furent bientôt maçonnés.

Déjà plusieurs années avant ce Comité Régulateur, les adeptes les plus instruits écrivoient que le nombre des Franc-Maçons en France, étoit incomparablement plus grand qu'en Angleterre, que jusqu'aux perruquiers & aux valets, toutes les conditions se remplissoient de ces sortes de Frères; (*V. über die alten und neuen mysterien bey Frederick Maurer, 1782.*) Ce ne sera donc pas exagérer, à l'époque où nous sommes, que de porter le nombre de ces Frères Maçons au moins à six cens mille; & nous ne sommes plus au tems où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immense, la multitude étoit étrangère à l'objet des Arrière-adeptes. L'impiété & les déclamations des Sophistes suppléaient aux derniers mystères. Les premiers rangs aussi, vouloient leur Révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces Frères, qui

ne fussent pas imbus alors de ces principes, c'est tout ce que l'historien peut faire en faveur de la jeunesse restée encore fidèle à l'ancien esprit des François. Le Club Régulateur comptoit au moins dès-lors sur cinq cens mille Frères, tous pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à s'élever au premier signal d'insurrection, & par la violence d'une première impulsion, capables d'entraîner avec eux la plus grande partie du peuple. Les Sophistes dès-lors disoient assez hautement, qu'on ne triomphe pas aisément de trois millions de bras.

Ainsi s'étoit formée, ainsi s'organisait successivement cette force révolutionnaire, par la persévérante application des conjurés. Les Sophistes avoient ouvert la voie à l'opinion; les autres d'une secte en tout tems ennemie du Christianisme & des Souverains, s'étoient rouverts, & dilatés; les adeptes des Arrière-Mystères s'étoient multipliés; les antiques principes d'impiété, de rebellion s'étoient identifiés dans les nouvelles Loges, avec tous ceux du moderne philosophisme. L'opinion avoit donné les cœurs; les complots, les profonds artifices, les secrètes intelligences réunissoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de Notables, de déficit, & de Necker, ou de Briennes; Louis XIV. eût été sur le Trône; au moment où le comité régulateur & le Club central de la Ma-

Multitude
& force des
Franc-
Maçons.

comme
rainer
Révo
en eu
laissé
Au c
legion
drapa
pas e
régul
Natio
volé a
ple sé
Te
pirati
Les S
les So
nurér
pour
égide
les f
falloir
bre d
forfai
Crom
trouv
minat
Ph
comm
bitieu

commerie, eurent organisé leurs forces souterraines, Louis XIV. n'eût pas empêché la Révolution. Il auroit eu des Chefs; l'opinion en eût donné plusieurs à la révolte, & n'eût laissé aux plus fidèles, que bien peu de soldats. Au cri seul de liberté, d'égalité, il auroit vu ses legions se débander, & courir se ranger sous les drapeaux des Révolutionnaires. Louis XVI. n'eût pas convoqué les Etats Généraux; le Comité régulateur auroit convoqué la Convention Nationale, & cinq cent mille adeptes auroient volé aux armes pour la Convention; & le peuple séduit seroit accouru aux élections.

Tels étoient les progrès de la double Conspiration, aux approches des Etats Généraux. Les Sophistes souterrains des Franc-Maçons & les Sophistes apparens du Club d'Holbach reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant, & se couvrir de son égide. Il le falloit Puissant pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit Atroce pour qu'il s'effrayât peu du nombre de victimes que devoient entraîner tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwell, mais tous ses vices. Les Conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans; l'Ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même sa Conspiration, comme ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu régner; mais pareil au

Philippe
Duc d'Orléans, chef
des Conjurés.

Démon qui veut au moins des ruines, s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'asseoir sur le Trône, ou de le renverser, dût il se trouver écrasé par sa chute. Depuis long-tems cet être à part dans la ligne même des scélérats, n'avoit à braver ni remords, ni honneur. Un front d'airain montrait son ame accoutumée à se jouer du mépris, de l'estime, de la haine des hommes & des Cieux. Une jeunesse passée dans la débauche, avoit blâmé son cœur. Tout jusque dans ses jeux, trahissoit la bassesse de son ame. L'artifice venoit y suppléer à la fortune, pour ajouter à ses trésors. A l'âge où l'on connoît à peine le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appelé à ses orgies le jeune Prince de Lamballe, que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs; & pas un seul trait dans sa vie, qui démentit l'atrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout à la fois lâche & vindicatif; ambitieux & rampant; prodigue & usurier; fier de son nom & de son rang parmi les Princes, & prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace; colére & impétueux devant ses confidens, froid & dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre: hébété pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets, que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant; peu fait lui-même

pour les crimes hardis, assez méchant & assez riche, pour les vouloir & pour les payer tous; affectant la sensibilité, & prêt à tout sacrifier, à voir verser des flots de sang, prêt à périr lui-même, pourvu qu'il fût vengé; son cœur étoit le gouffre de tous les vices, de toutes les passions. Il ne lui manquoit plus que l'occasion, pour en faire éclore tous les forfaits. Ce monstre étoit le chef, que l'enfer préparoit aux Conjurés.

Dans les troubles qui divisoient la Cour & les Parlemens, Philippe s'étoit déjà ligué avec quelques Magistrats plus dignes de s'asseoir avec les Conjurés du Club Régulateur, que de siéger sur le premier Tribunal du Royaume. Ils se servoient de lui, bien moins pour l'opposer à Briennes, que pour outrager la Majesté Royale, jusque dans le sanctuaire des loix. (*Hist. de la Conjur. du Duc d'Orlé.*) Pour la première fois, Louis XVI avoit pu se résoudre à lui donner des preuves de son ressentiment. Il l'avoit exilé dans son Chateau de Villers-Coteret; ce fut là l'étincelle qui alluma dans le cœur de Philippe d'Orléans, tous les feux de la vengeance. Il haïssoit déjà Louis XVI, parce qu'il étoit Roi; il haïssoit Marie Antoinette, parce qu'elle étoit Reine; il jura de les perdre; il le jura dans les transports de la rage & de la phrénésie. Le calme ne revint dans son cœur, que pour méditer les moyens de remplir son

serment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds fé-lérats. Il appella auprès de lui, ce Lachos, dont le génie sembloit celui que l'enfer à chargé de tracer aux forfaits, leur route tortueuse & souterraine.

Mirabeau & Syeys accoururent, & il leur fut aisé de lui faire sentir les ressources que lui offroient ces Loges Maçonniques, dont il étoit déjà le Chef Honoraire. Les Démonstrations sont bientôt tous amis, quand il s'agit de nuire. La partie se lia dans le peu de jours que Philippe resta dans son exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les mystères, à ce qu'il plaisoit aux adeptes d'en manifester aux hommes de son rang. Au moins est-il certain que vers ce tems là, le Comité des Frères l'avoit connu assez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offrit dans l'autre des *Kadosch*, un Roi à poignarder, fut pour lui un essai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles *haine au Culte, haine aux Rois*, conçut tout ce que ce serment devoit mettre d'obstacle à ses vues ultérieures sur le Trône de Louis XVI. mais il vouloit surtout être vengé; il avoit dit : je le ferai, dussé-je y dépenser ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta sur l'ambition. Il consentit à n'être qu'un parjure, si la Conspiration le plaçoit sur le Trône. Il se félicita d'avoir trouvé des hom-

mes qui juroient de les renverser tous, pourvu qu'ils commençassent par celui de son Roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immense de forfaits s'étoit ouverte devant lui ; pas un seul ne l'effraya. Il lui tardoit de la parcourir toute entière. Un aveu de Brissot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment ; mais qu'il crut voir *la Cour encore trop forte* ; & ne partit alors pour l'Angleterre, que pour laisser à la Révolution le tems de se mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les mémoires de Mr. le Marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Brissot même.)

Le tems marqué d'ailleurs par les Régulateurs, n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des Etats Généraux. Leurs insinuations, & tous leurs Clubs, & toute la tourbe de leurs écrivains, en avoient rendu le vœu presque général. Le Parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de sa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les sectes qui ne les appelloient, que pour en faire le tombeau de la Monarchie & de toutes ses loix.

Dans ces complots divers, les Sophistes de l'Encyclopédie ouvrant toutes les voies à la liberté & à l'égalité des droits contre l'Autel, s'étoient précipités d'eux-mêmes, dans la haine du Trône. Les Loges ténébreuses de la Maçonnerie, les antiques mystères de l'esclave

Curbique, n'avoient servi d'azile aux enfans de Voltaire & de Diderot, que pour y fomenter plus secrètement toute cette haine & du Christ & des Rois. Les Sophistes de l'impiété & les Sophistes de la Rebellion étoient venus mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes Loges, ou plutôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs Légions d'adeptes, de brigands, d'enthousiastes armés pour établir leur égalité, leur liberté, par la ruine des Autels & du Trône. L'affreuse Propagande avoit & ses trésors & ses Apôtres; le Comité *Central*, le Comité *Régulateur* avoient leurs secrètes intelligences, leur conseil & leur chef; toutes les forces de la rebellion & de l'impiété, étoient organisées. Ce n'étoit pas encore là le seul fléau qui dût éclater sur la France, qui appellât sur elle, tous les désastres de la Révolution.

Sous le nom d'Illuminés, étoit venue se joindre aux Encyclopédistes & aux Maçons, une horde de Conjurés, plus ténébreuse encore, plus habile dans l'art de tramer les complots; plus vaste en ses projets dévastateurs; creusant plus sourdement & plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des Autels chrétiens ou des Trônes des Rois, jurant tout à la fois, la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute société, de tout pacte social; & pour ne laisser plus, ni base ni prétexte au pacte social, proscrivant & le

mien & le tien, ne connoissant d'égalité, de liberté, que sur la ruine entière, absolue, générale, universelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exister une pareille secte, qu'elle ait pu devenir puissante, redoutable ; qu'elle existe de nos jours, & qu'à elle soit dû le pire des fléaux révolutionnaires, c'est sans doute ce qui, pour mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles seront l'objet du troisième volume de ces mémoires.

Après avoir ainsi dévoilé successivement, la Conspiration des Sophistes de l'impiété, celle des Sophistes de la rébellion, & celle des Sophistes de l'anarchie ; il nous sera facile d'appliquer à la Révolution Française, les désastres qu'elle doit à chacune de ces conspirations ; & de montrer enfin comment les Jacobins de toutes les classes, ne sont que le monstrueux résultat de la triple conspiration, & de la triple secte.

Fin du Second Volume.

ADDITION SUR L'ARTICLE
DES TEMPLIERS.

Au moment où se terminoit l'impression de ce Volume, je reçois l'*Essai de Frédéric Nicolai*, sur les Templiers. Cet Auteur absolument du même avis que moi, sur la nécessité de recourir aux pièces authentiques, observe que Mr. Dupui s'est trompé en confondant *Jacques Molay* avec un *Jean de Molayo*. C'est ce dernier qui fut traité comme fou par les juges. Il est donc juste de retrancher cette circonstance de ce que j'ai dit sur la rétractation de Molay. Mr. Nicolai n'en fournit pas moins une foule d'autres raisons, pour apprécier comme je l'ai fait, cette rétractation, sur tout en la comparant aux aveux positifs de 78 Chevaliers Anglois entendus à Londres en 1311, de 54 Irlandois, de divers autres, Ecoissois, Italiens &c; aveux qu'il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à la force.

J'ai peut-être trop insisté sur cet objet, & sur quelques autres, pour certains lecteurs; mais il en est aussi pour qui on n'en sauroit trop dire, & dont il faut, en quelque sorte, arracher le consentement, par le nombre & l'application des preuves. D'ailleurs, je l'ai dit, j'écris des Mémoires; l'Historien pourra choisir & abrégé.



q-
n-
oi,
es,
ant
ier
fte
la
pas
me
ant
lus
es,
n-

el-
affi
en
bre
é-
&